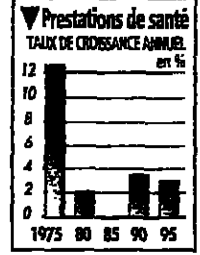
ants du FIS appellent
e - franc et transparent



LE MONDE ÉCONOMIE

■ Déficits sociaux : attention danger !
■ 6 pages d'annonces classées



CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16264 – 7 F
MARDI 13 MAI 1997
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



DEREK HUDSON

Cannes au sommet

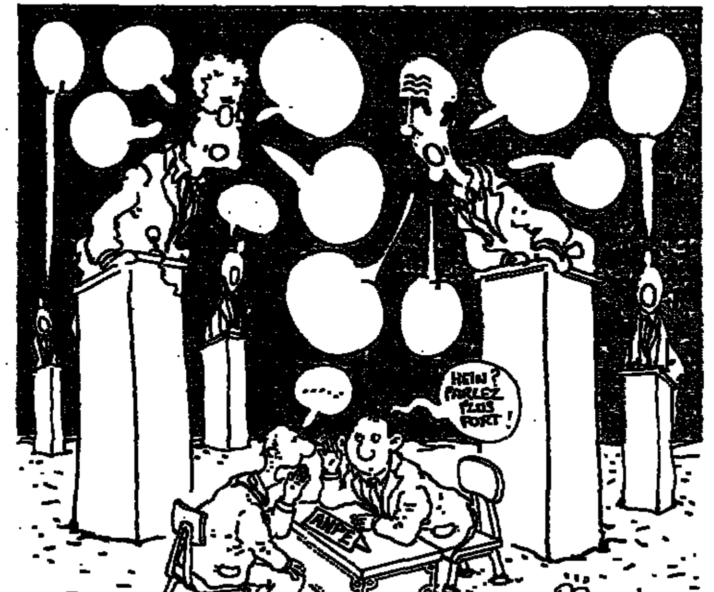
MICHELANGELO ANTONIONI est monté une nouvelle fois sur la scène du Palais des festivals ; Ingmar Bergman n'y était pas, mais on jurerait l'avoir vu aussi recevoir des mains de sa fille la Palme des Palmes d'or ; Jean-Luc Godard avait présenté le même jour les troisième et quatrième volets de ses *Histoire(s) du cinéma*. Où pouvait-on célébrer avec une telle ferveur la création cinématographique ? A Cannes, rendez-vous depuis cinquante ans des servants d'un art moderne, le cinéma d'auteur, et de ses pigments, les spectateurs.

Lire pages 28 à 30

Le succès annoncé de la droite contraint le PS à dissiper le flou sur son programme

Alarmés par les « affaires », 103 magistrats lancent un appel pour « une justice indépendante »

A QUINZE JOURS du premier tour des élections législatives, Lionel Jospin a compris qu'il devait d'urgence convaincre les Français qu'ils pouvaient *« oser le changement »*. Pour cela, il lui faut donner de la crédibilité à son programme. Il a donc réuni, dimanche 11 mai au soir, les plus proches de ses collaborateurs pour peaufiner l'argumentaire à développer tout au long d'une semaine qui pourrait être décisive. Il doit aussi rappeler à la discipline les voix discordantes qui se sont fait entendre au sein du PS et calmer les exigences « d'indépendance dans l'interdépendance » des communistes. La droite reste, elle aussi, divisée. Non seulement sur le programme, avec les appels au *« libéralisme »* d'Edouard *Balladur et d'Alain Madelin, mais* aussi sur le choix du premier ministre. *Jacques Toubon a évoqué* l'hypothèse d'un *« chef d'entreprise »* à Matignon.



Les deux derniers sondages redonnent confiance à la majorité sortante. Selon l'IFOP et la Sofres, la gauche, et en particulier le PS, recule dans les intentions de vote pour le premier tour, tandis que la coalition RPR-UDF–divers droite progresse. Le plus frappant est le désintérêt d'une majorité de Français (51 %) pour cette campagne électorale. Selon un sondage du CSA, moins d'une personne interrogée sur cinq (19 %) juge que la campagne montre bien les grands enjeux et les différences entre les programmes.

Cent trois magistrats français ont lancé, dimanche 11 mai, un appel demandant que *« soit reconnue et établie une justice indépendante »*. Les signataires, parmi lesquels plusieurs hauts magistrats de toutes tendances, réclament un débat *« éthique et moral »* sur la justice face à la *« dégradation de la vie publique »*.

Lire pages 6 à 9, les points de vue page 19 et notre éditorial page 20

LES SEPT SUJETS CAPITAUX

Immigration : de la lutte des sans-papiers à la loi Debré

Chaque jour, une enquête sur les grands dossiers de la campagne

DANS CE PREMIER volet de notre série, Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg racontent comment le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a utilisé la lutte des sans-papiers, qui occupaient en août 1996 l'église Saint-Bernard à Paris, pour faire aboutir son projet sur l'immigration. A Cannes *(lire page 30)*, les réalisateurs signataires de l'appel à la désobéissance civique ont annoncé une série d'initiatives.



Lire pages 10 et 11

■ Plus de 2 300 morts en Iran

L'aide internationale d'urgence commence à s'organiser pour secourir les milliers de blessés et de sans-abri de l'est du pays, après le séisme du samedi 10 mai. p. 2

■ Fusion Guinness et Grand Met

Les groupes britanniques Guinness et Grand Metropolitan veulent fusionner. Bernard Arnault, patron de LVMH et premier actionnaire de Guinness, y est hostile. p. 21

■ La succession de John Major

Six candidats briguent la direction du Parti conservateur britannique, en état de choc après sa récente déroute électorale. p. 5

■ Le second souffle du port de Rouen

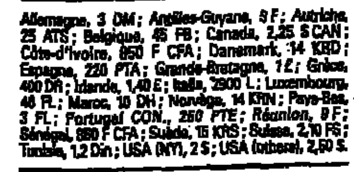
Face à l'effondrement de l'activité céréalière, le port normand a su diversifier ses activités et investir. p. 15

■ Télévision : succès des films américains

L'érosion de la part de marché des films français à la télévision pourrait être compensée par la qualité des récentes productions. p. 33

■ L'opéra rock des Who, deuxième

Le chef-d'œuvre du groupe créé en 1973, *Quadrophenia*, est à nouveau monté et bientôt à Paris. p. 17



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 513 - 7,00 F

Zaïre, au kilomètre 25, une forte odeur de cadavres

OBILO
de notre envoyée spéciale

« Le train est revenu ! On n'y croyait plus... » Au kilomètre 82, c'est-à-dire à quatre-vingt-deux kilomètres de Kisangani, l'équipe de dix-sept « humanitaires » traverse à pied Obilo, quelques centaines d'habitants, jusqu'aux cahutes du camp accolé aux cases des villageois. Le petit groupe est suivi d'un cortège en haillons. *« Le train, c'est l'espoir. Depuis les événements de fin avril, il ne circulait plus. »* La fuite des réfugiés, pour la plupart chassés par les militaires de l'Alliance de leur camp de Kasese, au kilomètre 25, les 21 et 22 avril, a sonné l'arrêt du trafic. Depuis, ne recevant plus aucune marchandise, Obilo a subi plus qu'elle ne les a choisis ces voisins d'infortune sortis de la forêt exténués, affamés, couverts de plaies, tremblants de malaria. Samedi 10 mai, ils sont six mille à *croupir dans leurs cahutes.*

A Kisangani, on avait certes eu quelques échos de cet exode. Mais l'Alliance refusait obstinément l'autorisation de se rendre au kilomètre 82, arguant de combats dans la zone avec les Hutus de l'ancienne armée rwandaise. Samedi, le feu vert a enfin été accordé. L'équipe est composée de représentants du HCR, de l'Unicef, du Programme alimentaire mondial, de MSF, de Save the Children et, enfin, d'Omnis, une ONG locale. Après quatre heures de cahotements, le train est arrivé à Obilo vers 17 heures, au soleil déclinant.

En cortège, les arrivants se sont d'abord rendus à la maison des enfants seuls, les « ENA » (enfants non accompagnés) dans le jargon. Devant la porte, Josée, « maman » grisonnante de quelque quatre cents enfants, a montré ses vingt-trois petits grabataires. A même la terre noire, quatre bébés nus n'ont plus la force de gémir, mangés par les vers dans l'indifférence générale. *« Maman, il ne faut pas les laisser comme ça ! »* hurle Carole, de l'Unicef. L'équipe enveloppe les bébés dans des couvertures de fortune. Plus loin, vers l'« hôpital », un mouroir d'une centaine de patients installés sous une tente, les cadavres de deux enfants morts pourrissent dans le caniveau.

Surpris par « la délégation », le chef de village parle de *« ces morts qu'on ne veut pas enterrer ici »*, de ses villageois *« qui n'ont pas grand chose à manger »* et *« des ravages faits dans les champs »*. Après une longue palabre, il autorise le travail des humanitaires. La nuit est tombée *depuis longtemps quand ceux-ci se couchent* dans un des wagons afin de veiller sur les provisions et les médicaments convoyés par le train. Le dimanche, à six heures, la distribution s'organise. Dûment répertoriés sur des cahiers d'écoliers par les autorités d'Obilo, les réfugiés ont été répartis en une dizaine de « blocs » avec des chefs désignés d'office. Ce sont eux qui ont reçu les sacs de farine et les biscuits de protéine. Le lait survitaminé a été réservé aux enfants.

Carole et ses collègues regroupent une partie des enfants seuls. Des villageoises regardent d'un œil noir ces soins dispensés, toute cette agitation qui les laisse de côté. L'équipe a promis au chef du village de renvoyer le train avec des provisions pour ses administrés. Des familles, qui avaient « adopté » des bambins trouvés dans la forêt, seront dédommagées. *« Gardez-les encore un peu. Nous reviendrons. Aujourd'hui, nous n'emmenons que les enfants vraiment seuls et les malades, nous n'avons que quatre wagons »*, explique un Zaïrois membre de l'équipe.

Vers 14 heures, dimanche, la locomotive s'ébranle. Entre le kilomètres 52 et le kilomètre 41, où se trouve le camp de Biaro, une forte odeur de cadavres en décomposition... *Puis, l'atmosphère redevient plus respirable.* Mais aux environs du kilomètre 25, alors que le *soleil se couche, l'odeur de mort revient. Il n'y a* plus de camp au kilomètre 25. Alors, y a-t-il des *charniers, évoqués à maintes occasions, sans* qu'aucune preuve n'ait pu encore être apportée ?

Par nuit noire, le train atteint Kisangani. Sous les phares des camions, trois cent soixante et un enfants non accompagnés et quatre-vingt neuf malades sont conduits vers le centre de transit. Il a fallu en porter beaucoup à bras d'hommes, trop faibles, le regard sans vie, gémissants.

Danielle Rouard

Echecs : la puce bat l'homme

ET LA MACHINE a vaincu l'homme. En battant le champion du monde d'échecs, Garry Kasparov, lors de la sixième et dernière partie de leur match new-yorkais, le superordinateur d'IBM, Deeper Blue, a remporté la rencontre par 3,5 points à 2,5 points. Pour la première fois, un alignement de microprocesseurs est venu à bout d'un champion du monde lors d'une rencontre disputée sur un rythme classique. *En voulant changer de style* pour déconcerter l'ordinateur, Garry Kasparov a joué contre nature.

■ **Formule 1** : sous une pluie battante, *l'ancien champion du monde* Michael Shumacher a remporté *pour la troisième fois le Grand Prix* de Monaco.

■ **Football** : l'exaspérante épreuve des tirs au but a permis à l'OGC Nice de gagner la Coupe de France et de se qualifier pour une Coupe d'Europe alors qu'il va évoluer, la saison prochaine, en deuxième division.

Lire pages 24 à 26

Pédophilie, silences privés et silences publics

LENTEMENT, le voile se lève. Durant des décennies, un silence *écrasant, fait de culpabilité*, de peur, de convenances sociales parfois, a étouffé la souffrance des enfants et le scandale des violences *sexuelles qui pouvaient leur être* infligées. Le comportement déviant *des pédophiles interroge la société* tout entière, bouscule les réponses individuelles et collectives. Aveugles et sourdes trop longtemps, nos *sociétés* ouvrent aujourd'hui grands les yeux devant *l'intolérable*.

L'affaire du pédophile Marc Dutroux, à l'été 1996, n'a pas seulement bouleversé en profondeur la *société belge, allant jusqu'à re*mettre en cause le fonctionnement *de ses institutions. L'émotion* qu'elle a aussi provoquée en France est venue accélérer une prise de conscience qui jusque-là cheminait à petits pas. Au début de cette année, Jacques Toubon, garde des sceaux, a présenté un projet de loi visant à renforcer la prévention et la répression des atteintes sexuelles commises sur les mineurs. Le débat public a repris autour de la récidive, du suivi des délinquants et des criminels sexuels après leur libération et de leur éventuelle « castration chimique ». La protection de l'enfance maltraitée est décrétée « grande cause nationale ».

Les affaires de pédophilie sont désormais plus facilement révélées et médiatisées. C'est, en janvier, la mise au jour d'un scandale qui durait depuis vingt ans dans trente-neuf institutions pour enfants du pays de Galles. C'est, en mars, le démantèlement par la gendarmerie d'un vaste réseau de trafic de cassettes pornographiques mettant en scène des mineurs.

Laurence Folléa

Lire la suite page 20 et nos informations page 13

Etudiants vigilants



POURIA AMIRSHAHI

AISÉMENT réélu, dimanche 11 mai, à la présidence de l'Unef-ID, premier syndicat étudiant, Pouria Amirshahi a mis en garde le gouvernement sur l'avenir de la réforme de l'Université. Son organisation menace d'une grève à la rentrée si les *« engagements »* pris par M. Bayrou n'étaient pas respectés. La semaine précédente, l'autre UNEF avait manifesté la même impatience.

Lire page 12

PROCHE-ORIENT Dans la foulée du séisme d'une magnitude de 7,1 sur l'échelle de Richter qui a frappé l'est de l'Iran, proche de l'Afghanistan, samedi 10 mai, une autre secousse, de 4,8 sur l'échelle de Richter, a frappé, lundi, la région d'Ardébil, dans le nord-ouest du pays. L'agence officielle IRNA a affirmé que ce tremblement de terre n'avait pas fait de dégâts. Le séisme de samedi a fait entre 2 400 et 2 800 morts selon les sources, des dizaines de milliers de blessés et de sans-abri. ● L'IRAN EST EXPOSÉ en permanence à ce genre de catastrophe. La carte géologique montre qu'il n'y a pas un pouce de terrain qui ne soit marqué par une ligne de faille, une fracture, un plissement de terrain. ● L'APPEL À L'AIDE internationale lancé par Téhéran a été entendu par plusieurs pays. La France, la Suède, l'Allemagne et cinq pays arabes ont annoncé qu'ils allaient dépêcher des secours.

L'aide étrangère aux sinistrés du séisme en Iran s'organise

Le tremblement de terre, qui a frappé, samedi 10 mai, l'est du pays, aurait fait, selon des bilans provisoires, entre 2 400 et 2 800 morts. Des dizaines de milliers de personnes sont blessées ou sans abri. Plusieurs pays occidentaux et arabes commencent à dépêcher des secours sur place

DEUX MILLE QUATRE CENTS, deux mille huit cents, trois mille morts, des dizaines de milliers de blessés et combien de sans-abri ? Le bilan du séisme d'une magnitude de 7,1 sur l'échelle de Richter qui a frappé, samedi 10 mai, l'est de l'Iran risque de s'alourdir encore au fil des heures, puisque ce sont deux cents villages qui ont été entièrement rasés dans la région de Ghaen (qui compte 40 000 habitants) et de Birjand. Dix mille habitations ont été détruites. C'est le plus grave tremblement de terre en Iran depuis 1990. Trente-cinq mille personnes avaient alors été tuées dans le nord-est du pays.

Dans l'hôpital de Ghaen, rapporte l'envoyé spécial de l'Agence France-Presse (AFP) sur les lieux du sinistre, des lits de fortune ont été installés partout. Les couloirs, le hall d'entrée, la cour et même les cuisines accueillent les blessés. De nombreux volontaires ont afflué sur la place centrale de la ville, attendant en vain d'être transportés par camions sur les lieux du drame pour participer aux secours.

Avec des moyens de fortune, les habitants tentent d'enterrer les leurs tués dans le séisme. *« J'ai dû creuser avec mes propres mains pour enterrer quatre membres de ma famille »*, se lamentait un habitant du village d'Ardekoul, où des dizaines d'écoliers sont morts sous les décombres de l'établissement qui s'est effondré sur eux. Dans le village de Hadjiabad, ajoute l'envoyé spécial de l'AFP, une foule vêtue de noir contemplait avec désespoir les maisons transformées en poussière. Ce ne sont plus qu'amas de briques, de terre séchée et de ciment. Un seul bulldozer était disponible pour déblayer les gravats, desquels émergaient des ustensiles ménagers, des meubles brisés. Les mêmes scènes se répétaient à Abiz, à 10 kilomètres de là. A proximité du canal d'irrigation, des habitants faisaient la toilette des corps, avant de les enterrer dans le cimetière, au pied d'une colline.

Les cadavres étaient transportés dans des camions municipaux, enveloppés dans des couvertures. Faute de draps blancs, traditionnellement utilisés comme linceuls, des morceaux de tissus poussiéreux, récupérés dans les ruines, permettaient de recouvrir les corps. La télévision iranienne a montré des images des destructions. Dans une ville, un seul mur tenait encore debout et des enfants erraient parmi les décombres. Sur les routes de la région, on voyait passer à intervalles réguliers des camions chargés de produits de première nécessité ou d'eau potable, denrée relativement rare dans cette région semi-désertique.

Le séisme est survenu à 12 h 29 locales (07 h 59 GMT), dans cette vaste région peu peuplée, proche de l'Afghanistan, et grenier à safran de l'Iran. Son épicentre se situait à Machad, chef-lieu de la province de Khorassan. Il a été ressenti dans des provinces de l'est, du sud-est et du centre du pays, dans les régions de Khorassan (est), Kerman et Yazd (sud), ainsi que dans celle de Kachan, au sud de la capitale.

Un responsable du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Hamid Reza Ghaffarzadh, s'est rendu sur place pour évaluer les dégâts. Selon de premières *estimations faites par le ministre iranien de l'intérieur*, Ali Mohamad Becharati, le montant des dégâts matériels dans les seules villes de Ghaen et Birjand s'élèverait à 200 milliards de rials (67 *millions de dollars*).

> Trois hôpitaux de campagne auraient été installés, mais il manque du sang, des ambulances, des bulldozers...

Malheureusement coutumières des séismes – le dernier avait eu lieu en février dans le nord-ouest du pays, faisant 1 100 morts et plus de 36 000 sans-abris –, les autorités ont aussitôt réagi en dépêchant 6 avions de transport et 4 hélicoptères dans la zone touchée. Quatre-vingts tonnes de produits de première nécessité devaient être acheminés sur place. Le Croissant-Rouge iranien a expédié, de son côté, 9 000 tentes, 18 400 couvertures, 34,3 tonnes de riz, 21,4 tonnes de dates, 220 appareils de chauffage et 45 tonnes de denrées alimentaires diverses.

Deux mille secouristes se sont déployés utilisant 300 véhicules. D'après la radio, trois hôpitaux de campagne ont été installés dans la zone sinistrée. Mais il manque encore des tentes, du sang, des vivres, des ambulances, des bulldozers, des appareils de détection des vivants et du personnel médical. Le climat, en cette saison, étant clément, les opérations de secours ne devraient pas être entravées.

Dans les vingt-quatre heures consécutives au séisme, cent trente répliques ont été enregistrées dans *la même région. Le Guide de la république islamique*, l'ayatollah Ali Khamenei, a fait part de sa douleur. Le président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, qui est en visite officielle au Tadjikistan, a exprimé sa profonde émotion et demandé l'envoi d'une aide internationale. – *(AFP, Reuter.)*

L'Afghanistan et le Japon aussi...

Cinq Afghans sont morts dans un tremblement de terre à Herat, dans l'ouest de l'Afghanistan, samedi 10 mai. Deux autres villes et plusieurs villages ont été sérieusement touchés. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a envoyé des secours. Herat est à 360 kilomètres de l'épicentre du séisme qui a frappé l'Iran la veille.

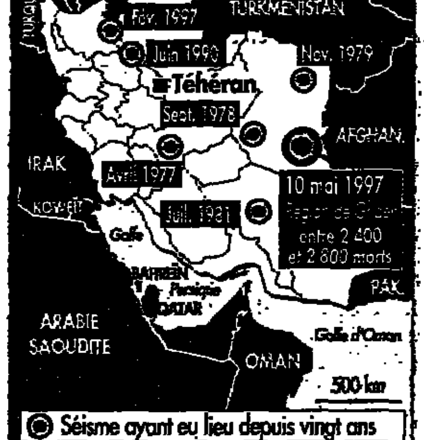
Tokyo a été secouée, lundi 12 mai, par un tremblement de terre d'une magnitude de 4 sur l'échelle ouverte de Richter, a indiqué l'agence météorologique japonaise, l'épicentre du séisme se trouvant au sud de la baie de Tokyo. Plus tôt dans la journée, une secousse mesurant 5,7 sur l'échelle de Richter a été enregistrée dans le nord du Japon, sans qu'aucun blessé ni dégât ne soit immédiatement rapporté. *L'épicentre était situé dans le Pacifique.* Enfin, un séisme d'une magnitude d'environ 4 degrés a été ressentie dans la nuit de dimanche à lundi au Tadjikistan. Les autorités ont fait état de dégâts matériels mais pas de victimes.

Telle une coquille de noix dans un étau

UNE FOIS ENCORE la terre a tremblé en Iran. Sans trop prévenir. Une fois encore le lent et puissant mouvement des immenses plaques qui supportent les pays du Proche-Orient ont dramatiquement secoué le pays et meurtri la région de la province du Khorassan située à l'est du pays, à la frontière avec l'Afghanistan. C'est malheureusement *comme ça. L'Iran – et plus particulièrement* cette partie du pays – est voué à être secoué, bouleversé, comprimé par des tremblements de terre meurtriers *et ce pour des milliers d'années* encore.

Pour s'en convaincre, il n'est que de lire une carte géologique de l'Iran. Point n'est besoin d'être *spécialiste. Pas un pouce de terrain* qui ne soit marqué par une ligne de faille. Pas une zone qui n'ait connu, dans les cent dernières années, une catastrophe, *un séisme de magnitude supérieure* à 6 ou à 7 sur l'échelle ouverte de Richter. Un exemple : celui terrible du 21 juin 1990 qui a ravagé le nord-ouest de l'Iran. *Une secousse de 7,3 et, quelques* secondes plus tard, une vraie tragédie sur les bords de la Caspienne. A l'heure des bilans, les autorités établiront que le tremblement de terre de Manjil qui a secoué les provinces de Ghilan et Zandjan a fait entre 35 000 et 40 000 morts.

A l'est du pays, ce n'est guère mieux. Tout le long de la frontière avec le Turkmenistan (au nord-est) et l'Agfghanistan et le Pakistan (à l'est), ce ne sont que *fractures, failles et plissements de* terrain. Orientées nord-sud, Zahedan Fault, Kahurak Fault, East Neh Fault, Westneh Fault, Nazyband Fault, Tabas Fault, Chahak Fault et Mamhudabad Fault – pour n'en citer que quelques-unes – menacent. Dans cette région, quoi que l'on fasse, la terre est meurtrière. Et cela, aussi loin que l'on remonte dans la nuit des temps, comme en témoigne le séisme de 856 qui ravagea le Khorassan et fit, à en croire les récits *de l'époque, 45 000 morts.*



MÉCANISMES

Hier, Dashd-e-Bayaz (1968), magnitude 7,4, 10 000 morts et Tabras (1978), magnitude 7,5, 25 000 morts. L'Iran est un des pays les plus sismiques du monde et *« le Khorassan, sans doute la partie la plus sismique du pays »*, assure Paul Tapponier de l'Institut de physique du globe (IPG) de Paris. Un propos que, en 1990, un de ses confrères, Waverley Person, avait déjà tenu en affirmant que *« dans les douze dernières années, l'Iran a connu une douzaine de tremblements de terre d'une magnitude égale ou supérieure à 7 »*.

Le mécanisme de ces catastrophes *est bien connu des géologues*. C'est la tectonique des plaques qui décrit les mouvements de ces plaques et plaquettes qui supportent les continents *ou le fond des océans*. Tantôt elles s'éloignent l'une de l'autre, comme dans le milieu de l'Atlantique, et accroissent ainsi, chaque année, de plusieurs centimètres *la distance* entre l'Europe et l'Amérique. Tantôt elles glissent l'une contre l'autre, libérant d'un coup une énergie tellurique trop longtemps accumulée. *Tantôt, enfin, elles s'affrontent* puissamment, l'une plongeant sous l'autre comme cela se passe au large des côtes chiliennes.

COMBATS TELLURIQUES

De ces terribles combats telluriques naissent les tremblements de terre. Et même si, de l'avis des géologues, les mécanismes précis *qui agitent l'Iran sont plutôt* complexes, les grandes lignes de ces affrontements se résument en une phrase : une coquille de noix dans un étau. L'Iran – et avec lui *la Turquie – joue le rôle de* cette fragile coquille. La péninsule arabique et l'Eurasie jouent celui de la main de fer qui les comprime.

Pour mieux comprendre, il faut *savoir que l'Iran et le Caucase* sont coincés entre l'Afrique qui *monte vers le nord à la vitesse* moyenne d'un demi à 1 centimètre par an, l'Arabie saoudite qui pivote vers le nord-est au rythme de 2 à 3 centimètres par an *et l'Eurasie qui est chahutée*, depuis quarante à cinquante millions d'années, par le formidable coup de poinçon qu'exerce sur elle – la chaîne himalayenne et le *plateau tibétain en sont* la marque – le continent indien.

Face à cette conjonction de puissants mouvements, la Turquie, au prix de tremblements de *terre également meurtriers*, trouve son salut dans la fuite vers l'ouest, tel un savon qui échapperait à la main qui l'enserre, L'Iran, au contraire, courbe l'échine. Il *subit de plein fouet cette « tectonique en mosaïque »* et s'en défend en se fragmentant, en se plissant comme une nappe de tissu épais.

Au sud du pays, les reliefs des monts Zagros en témoignent. Au nord-est, au contact avec le Turkmenistan, c'est la chaîne de l'Elbourz qui présente des plis et des chevauchements, tandis que, plus à l'ouest et au nord-ouest, se manifestent ceux du Caucase et du Petit Caucase.

Jean-François Augereau

Un pays exposé en permanence

● **Un danger omniprésent.** L'ancienne Perse a connu, de tous temps, de terribles catastrophes. Celle de 1641 aurait fait 30 000 victimes. L'Iran se trouve, en effet, dans une région exposée à un danger sismique quasi permanent, de même que d'autres pays de la région comme la Turquie, la Syrie, l'Arménie ou l'Afghanistan, qui ont subi, eux aussi, de nombreux séismes.

● **Le tremblement de terre le plus meurtrier, dans la période récente.** Il a eu lieu en juin 1990 dans les provinces de Ghilan et Zandjan (Nord-ouest). Il a fait entre 35 000 et 40 000 morts. D'une magnitude de 7,3 à l'échelle de Richter, il a dévasté en quelques secondes 2 100 km² comprenant 27 villes et 1 871 villages.

● **Les principaux séismes depuis 1960 :**

– **Avril 1960 :** 450 morts à Lar (Sud).
– **Septembre 1962 :** 11 000 victimes, 200 villages détruits à l'ouest de Téhéran.
– **Août 1968 :** environ 10 000 morts dans la province de Khorassan (Nord-Est).
– **Avril 1972 :** 5 044 morts dans la région de Ghir (Sud).
– **Avril 1977 :** entre 600 morts et 900 morts dans la région d'Ispahan.
– **Septembre 1978 :** 25 000 morts dans l'Est. La ville de Tabass est entièrement détruite et compte, à elle seule, 15 000 morts.
– ***Novembre 1979 :*** *600 morts* dans le Nord-Est.
– **Juin 1981 :** 1 028 morts dans la province de Kerman (Sud-Est).
– **Juillet 1981 :** 1 300 morts dans la même région.
– **21 juin 1990 :** près de 40 000 morts dans la vallée de Roudbar (Nord).
– **28 février 1997 :** 1 100 morts et 2 600 blessés, environ 50 000 personnes sinistrées dans la région d'Ardébil (Nord-Ouest). *Quelques jours* après le séisme, l'Iran avait lancé un appel officiel à l'aide internationale par le canal des Nations unies.

Les Etats-Unis prêts à envoyer des secours si Téhéran le demande

L'IRAN a lancé, dimanche 11 mai, un appel à l'aide internationale pour faire face aux conséquences du violent séisme qui a fait plus de 2 000 morts, des dizaines de milliers de blessés et d'importants dégâts dans l'est du pays. Le ministère de l'intérieur a précisé que cet appel s'adressait à la communauté internationale, ainsi qu'aux Iraniens vivant à l'étranger. Parallèlement, le gouvernement *iranien a communiqué* aux Nations unies une liste de produits de première nécessité. Cette liste comprend principalement des médicaments et matériels médicaux, des réservoirs d'eau, des vêtements, des produits alimentaires, ainsi que des véhicules tout-terrain. Aucune évaluation financière n'a été donnée.

La région de Hérat, dans l'ouest de l'Afghanistan, ayant été, elle aussi, touchée par le séisme, l'Iran s'est déclaré disposé à recevoir *« par souci humanitaire »* l'aide internationale destinée à la population sinistrée de cette zone, contrôlée par la milice fondamentaliste des talibans, farouchement hostile à l'Iran. Cette aide, a précisé le ministère de l'intérieur, pourrait transiter par la ville de Machhad.

La France aura été le premier pays à annoncer, dès samedi soir, son intention de répondre à l'appel à l'aide des autorités iraniennes. Un avion affrété par Paris, transportant 39 tonnes d'aide humanitaire d'urgence destinée aux victimes du séisme en Iran, *est parti dès dimanche pour* Machhad, chef-lieu de la province de Khorassan (nord-est). Il transportait des couvertures, des tentes, des vêtements et de l'aide *alimentaire, a indiqué un* porte-parole du ministère des affaires étrangères. De son côté, le Secours populaire français a ouvert, dimanche, une souscription afin de venir en aide aux victimes du séisme.

La Fédération internationale des Croix et Croissants rouges a lancé un appel à donateurs de 12 millions de francs suisses (environ 43 millions de francs) pour assister les victimes du séisme. Dans un communiqué, la Fédération précise que cette somme servira à l'achat de secours incluant des vivres, des abris, des vêtements chauds, du matériel de cuisine et des produits hygiéniques. Un haut fonctionnaire de cette organisation était attendu, lundi, à Téhéran pour participer à la coordination de l'effort international de secours. Dès dimanche, la Fédération a transféré 100 000 francs suisses au Croissant-Rouge iranien pour couvrir les besoins immédiats.

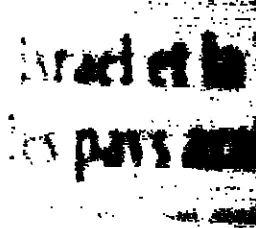
DU PERSONNEL MÉDICAL

La Suède a affirmé qu'elle pouvait *« débloquer immédiatement (...) un million de couronnes* (environ 650 000 francs) *provenant du fonds suédois pour l'aide humanitaire internationale »*, afin de venir en aide aux sinistrés iraniens. La Suède peut aussi envoyer des médecins, du personnel hospitalier, des sauveteurs ou des couvertures.

Les Etats-Unis, dont l'hostilité politique envers l'Iran n'est plus à démontrer, ont affirmé que si une demande leur était adressée, ils se tenaient *« prêts »* à fournir une aide humanitaire à l'Iran par l'intermédiaire d'une organisation non gouvernementale qui pourrait être *« la Croix-Rouge ou le Croissant-Rouge »*.

Une demande du Croissant-Rouge iranien pour des tentes, des couvertures, des vêtements et de la nourriture est parvenue, dimanche après-midi, à la Croix-Rouge allemande, qui recherchait les moyens les plus rapides d'acheminer son aide. Le gouvernement allemand, de son côté, est disposé à apporter son aide aux victimes et des moyens financiers sont à disposition dans un fonds du ministère des affaires étrangères, a indiqué ce porte-parole.

Cinq pays arabes, dont les relations avec l'Iran sont loin d'être au beau fixe – l'Arabie saoudite, le Koweït, Bahreïn et les Emirats arabes unis et l'Egypte – ont, eux aussi, annoncé l'envoi d'une aide humanitaire d'urgence. L'Organisation de la Conférence islamique (OCI) avait appelé, dimanche, les pays membres à venir en aide aux Iraniens. – *(AFP.)*



L'OLP veut punir de mort la vente de terres à des Israéliens

Un agent immobilier de Jérusalem-Est, soupçonné d'avoir procédé à de telles transactions, a été tué par des inconnus. Cette exécution marque le retour d'une pratique qui avait disparu depuis juillet 1994

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Mains liées dans le dos, visage bâillonné, jambe gauche brisée, nuque enfoncée. Le cadavre retrouvé vendredi 9 mai sur le bas-côté d'une route, à l'entrée de la ville palestinienne autonome de Ramallah, portait tous les signes d'une exécution dite *« pour l'exemple »*. La qualité de la victime – agent immobilier à Jérusalem-Est – et les soupçons qui pesaient depuis longtemps sur son commerce ont emporté la conviction de la police israélienne. Farid El Bashiti, soixante-dix ans, aurait été liquidé par des inconnus qui le soupçonnaient de vendre des maisons et des terrains arabes à des acheteurs israéliens.

Durant les sept années de l'Intifada, plusieurs centaines de Palestiniens, suspectés de collaborer avec l'occupant, avaient ainsi été tués par différents groupes de lutte armée. La réapparition de cette pratique, qui avait disparu avec le retour de Yasser Arafat à Gaza en juillet 1994, s'inscrit dans la lutte pour le contrôle de la terre et sa radicalisation liée à la reprise, par le gouvernement nationaliste de Benyamin Nétanyahou, d'une politique de colonisation tous azimuts.

Farid El Bashiti était soupçonné en particulier d'avoir facilité la récente acquisition, par un milliardaire juif américain, d'une vaste demeure arabe sise sur le mont des Oliviers, dans la partie arabe occupée de la Ville sainte. Achetée 29 millions de francs par Irving Moskowitz, bienfaiteur de tous les groupes extrémistes d'Israël, la maison et son parc sont occupés depuis la semaine dernière par une *yeshiva*, un séminaire talmudiste lié à l'armée et dirigé par Benny Elon, député du parti d'extrême droite Moledet. Le vendeur est Shahé Ajamian, l'ancien patriarche arménien de Jérusalem, congédié par sa propre Eglise en 1982 pour sa collaboration avec Israël.

Coïncidence, quatre jours avant que la vente soit rendue publique le 9 mai, le ministre palestinien de la justice, Frei Abou Meddene, avait annoncé l'introduction de la peine de mort *« pour les traîtres qui vendent la patrie à l'ennemi »*. En attendant que *« l'assemblée législative palestinienne vote la loi adéquate »*, a indiqué le ministre, l'Autorité autonome a réinstitué une vieille ordonnance militaire jordanienne *ad hoc* qui prévoyait la peine capitale pour le même *« crime »*.

Problème, Farid El Bashiti résidait dans la partie arabe occupée de Jérusalem qu'Israël a unilatéralement annexée avec ses habitants palestiniens en 1967 : à ce titre, il ne pouvait pas être traduit devant les tribunaux « autonomes ». Les services de M. Arafat, qui n'ont théoriquement pas le droit d'exercer leur mandat à Jérusalem-Est, ont-ils eu recours à une exécution extrajudiciaire ? Officiellement, non. Le gouvernement de l'OLP a affirmé qu'il n'avait rien à voir avec la mort d'El Bashiti. Mais, dimanche, *il n'était pas besoin de* pousser beaucoup certaines sources de sécurité palestinienne pour s'entendre rétorquer qu'en tout état de cause *« le collabo n'a eu que ce qu'il méritait »*.

Une radicalisation liée à la reprise par Israël d'une politique de colonisation tous azimuts

Quelques heures à peine après la découverte du cadavre, Ikrima El Sabri, le grand mufti de Jérusalem nommé par Yasser Arafat, faisait savoir, lors de la prière de vendredi midi à la mosquée el-Aksa, qu'un *« traître »* avait été *« puni »* et qu'il était interdit *« à tout bon musulman de prier sur sa tombe »*. Pour faire bonne mesure, le cadavre de la victime, qui a été transféré à l'institut médico-légal israélien, ne devra pas être enseveli selon les rites musulmans. La famille, qui dément toute accusation, est terrorisée.

A ceux qui s'étonnaient la semaine dernière de la réintroduction en Cisjordanie d'une ordonnance jordanienne particulièrement sévère, le ministre Abou Meddene avait expliqué que l'Autorité n'avait d'autre choix *« pour défendre la terre nationale »*. Pour prix de la paix avec Israël, l'OLP demande le retrait de l'Etat juif de tous les territoires occupés depuis 1967, Jérusalem-Est comprise. Or, ajoute Frei Abou Meddene, Israël *« considère qu'une vente privée de terre arabe à l'un de ses citoyens vaut abandon de souveraineté politique »*, ce qui complique singulièrement les choses.

De fait, pour justifier la construction de Har Homa, la nouvelle colonie juive du sud de Jérusalem-Est, M. Nétanyahou ne cesse de rappeler que 70 % des terrains nécessaires ont été achetés par des *« intérêts juifs »* à leurs anciens propriétaires palestiniens. Le principal propriétaire actuel du terrain est aujourd'hui le Fonds national juif.

La méthode, éprouvée depuis trente ans d'occupation, est presque toujours la même. Dans un premier temps, la municipalité israélienne de la Ville sainte *« réunifiée »* classe les terrains libres appartenant à des Palestiniens de Jérusalem-Est en « zone verte » inconstructible. Une fois rachetée à bas prix par des intérêts israéliens, la zone, comme celle de Har Homa, redevient constructible. Selon *Haaretz* qui publiait en mars une enquête sur le sujet, *« de considérables fortunes »* ont ainsi été réalisées par certains investisseurs israéliens.

Organisme semi-étatique, le Fonds national juif, avec le bureau de l'administration des terres qui gère les terres domaniales en Israël comme dans les territoires arabes occupés, possède 91 % du territoire national. Les Palestiniens des territoires n'ont pas le droit d'acheter des terres en Israël ou à Jérusalem-Est. Mais, pour parfaire le dispositif, Ariel Sharon, ministre des infrastructures, vient de proposer que soit désormais interdite toute vente de terre domaniale en *« Eretz Israël »* – le Grand Israël – à des *« étrangers non éligibles au titre de la loi du retour »*, texte fondamental réservé aux Juifs.

Patrice Claude

Le pape appelle les chrétiens du Liban à « faire tomber les murs »

Jean Paul II a été accueilli dans un climat d'unanimité nationale

Le pape a conclu, dimanche 11 mai, une visite de deux jours au Liban, dans un climat d'unanimité nationale. Il a présidé dans le centre de Beyrouth une célébration qui a réuni plus de 300 000 fidèles après avoir rendu public, la veille, le fruit des travaux du synode des évêques libanais organisé à Rome en 1995.

BEYROUTH
de notre envoyé spécial

Il s'appelle Pierre Najm et a vingt et un ans. Dans la nef de béton de la basilique Notre-Dame du Liban, qui surplombe la baie de Jounieh et ressemble à une coque de bateau renversée, dix mille jeunes Libanais – trente mille dehors – crient leur enthousiasme quand leur porte-parole lance au pape : *« Osez dire, à haute voix, ce que nous craignons de dire et ce que nous avons perdu l'habitude d'exprimer* (...). *»* Dire que *« les libertés fondamentales nous sont arrachées une à une, que certaines détentions de jeunes se font pour des raisons politiques, que les droits de l'homme sont bafoués à chaque instant »*. Liant le geste à la parole, des jeunes ont collé du Scotch sur leur bouche ou exhibent devant les caméras des poignets noués.

C'est la *« génération de la guerre »*, explique le patriarche des maronites, Nasrallah Sfeir. La visite de Jean Paul II est une consécration pour cet homme qui, depuis des années, dénonce les atteintes à la souveraineté du Liban. Ce soir encore, samedi 10 mai, il prend la défense de ces jeunes chrétiens interdits d'accès aux *« responsabilités politiques »*. Il plaide pour une *« société démocratique, où les droits de l'homme sont respectés, la justice assurée, l'égalité des chances établie dans un climat de liberté »*.

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, Jean Paul II, ce soir-là, est dans une forme physique telle que ses plus proches collaborateurs ne lui avaient pas connue depuis longtemps. Son élocution est parfaite, sa voix sonore, et le pape a retrouvé cette capacité d'improviser dans la langue française, qui ne lui est pas la plus familière mais qui lui permet de dialoguer en direct avec les jeunes. Crient-ils *« Liberté »* ? Il répond *« Vive la paix ! »*, les appelle à *« faire tomber les murs »*, à *« construire des ponts entre les communautés »*, à *« faire refleurir le Liban »*, à ne pas se résigner, à s'engager, à prendre leur destin en main. Ajoutant à la fin de son discours : *« Vous avez applaudi là où il le fallait. Quant à moi, j'ai bien compris. »*

Cette visite de Jean Paul II au Liban répondait à une double attente. Du pape, d'abord : il n'y a pas un autre pays, y compris la Pologne ou la Lituanie, où il n'avait exprimé aussi fréquemment l'intention de se rendre et regretté aussi amèrement d'en être empêché. Attente démesurée, ensuite, d'une population chrétienne jeune, qui a évité de transformer cette visite en manifestation subversive, mais qui ne s'est pas privée d'exprimer au pape sa défiance dans les institutions et les dirigeants du pays.

MARÉE HUMAINE

Pendant deux jours, une marée humaine aura accompagné tous les déplacements du pape. Toutes communautés confondues. Dès son arrivée, samedi, sur la route du palais présidentiel de Baabda, les drapeaux noirs des hezbollahs, vert et rouge des chiites traversent avec lui Beyrouth-Ouest. La foule grossit à l'arrivée dans les quartiers chrétiens. Devant la papamobile, des groupes de femmes improvisent des ballets et, au passage du Musée, on aperçoit des portraits de la Vierge, du patriarche maronite, mais aussi de Samir Geagea, le leader chrétien emprisonné. –

Dimanche matin, 300 000 fidèles assistent à la célébration du pape, massés sur l'esplanade qui, face à la mer, tourne le dos aux immeubles éventrés de la célèbre place des Martyrs. De Jounieh au centre de Beyrouth, les trottoirs débordent. Les fidèles sont venus de Tripoli, de Kobeyate, à l'extrême nord, mais aussi de la Bekaa et du sud du Liban, le plus éprouvé : de Jezzine (sous occupation israélienne), de Saïda, de Tyr, villes dont le pape a souligné les *« grandes souffrances »* et où ses *« pensées vont tous les jours »*.

Les éditorialistes parlent d'une manifestation de *« renaissance nationale »*, que personne, parmi les leaders politiques et religieux, n'a boudée. Mais le pape a mis en garde contre les faux espoirs. Il a pressé les chrétiens du Liban de sortir de la nostalgie d'un passé enfoui et de participer, à égalité de droits, mais sans arrière-pensée, à la reconstruction politique et morale d'une société désarticulée.

« N'oubliez pas votre identité chrétienne », a t-il clamé, en ajoutant que le mot « identité » n'est pas synonyme de défense d'*« intérêts particuliers »*, de *« privilèges »*. C'est d'une identité ouverte que le pape a parlé au Liban, de dialogue avec les autres communautés, avec l'islam modéré, avec cette diversité culturelle et spirituelle qui fait aussi partie de la *« mission historique »* du Liban. Mais déjà quelques voix critiques demandaient, dimanche soir, si la priorité pour l'avenir du pays est l'unité nationale ou la liberté : *« Peut-on changer l'intérieur de la maison, alors que cette maison est une prison ? »*

Henri Tincq

Le rapprochement entre Israël et la Turquie inquiète fortement les pays arabes

LE RAPPROCHEMENT entre Israël et la Turquie, que conforte l'annonce de manœuvres navales communes, en compagnie des Etats-Unis, en Méditerranée, continue de causer des remous au Moyen-Orient. L'an dernier déjà, lorsque Ankara avait signé un premier accord de coopération militaire avec Jérusalem, permettant à l'armée de l'air israélienne de s'entraîner dans le ciel turc, les pays de la région avaient déjà exprimé leur inquiétude.

Depuis, en dépit de l'arrivée au pouvoir du premier ministre islamiste Necmettin Erbakan, plusieurs autres accords sont venus s'y ajouter et les visites ministérielles et militaires se sont multipliées. *« Le développement des relations entre la Turquie et Israël ne devrait déranger personne »*, a déclaré le ministre de la défense turc, Turban Tayan, espérant mettre fin aux protestations.

Dès le départ, les relations d'Ankara avec Israël ont été fondées sur une coopération militaire, sous l'impulsion à la fois des deux armées et des Etats-Unis, favorables à l'entente de ces deux Etats qui leur sont proches. L'apport technologique d'Israël permettra de moderniser l'équipement militaire en Turquie, notamment les avions F-4 turcs, et de compenser ainsi en partie le quasi-embargo sur les livraisons d'armes imposé sous la pression du Congrès et d'un lobby grec. Les deux pays échangeront également des renseignements sur leurs ennemis respectifs ou communs.

En fait, explique Ismail Soysal, un diplomate retraité qui dirige actuellement la Fondation d'études sur le Moyen-Orient et les Balkans (OBIV), *« la lutte contre le PKK est la principale motivation du rapprochement turco-israélien »*. L'armée turque affirme régulièrement être venue à bout des rebelles kurdes mais, s'il est vrai que les militants du PKK semblent avoir perdu du terrain dans certaines régions du Sud-Est anatolien, des combats ont cependant repris au printemps, prouvant que le PKK n'est pas encore réduit à néant.

Les autorités turques accusent régulièrement la Grèce, la Syrie, l'Iran et l'Arménie de fournir une aide logistique aux combattants kurdes. Ankara a beau avoir des contacts fréquents avec Téhéran, les Turcs – et en particulier l'armée – n'en demeurent pas moins très méfiants à l'égard du régime des mollahs. La Syrie, en dispute avec Ankara pour le partage des eaux de l'Euphrate, est également une voisine hostile.

ÉCONOMIES « COMPLÉMENTAIRES »

Les rêves du premier ministre Erbakan, qui envisageait une collaboration fraternelle entre pays musulmans, n'ont pas été pris au sérieux par les militaires qui sont en position de force, compte tenu de la fragilité du gouvernement. Les réalités du pouvoir ont même poussé M. Erbakan, qui avait souvent attaqué verbalement Israël lorsqu'il était dans l'opposition, à rencontrer le ministre des affaires étrangères israélien David Lévy lors de sa visite à Ankara en avril.

L'évolution fulgurante des relations politiques a de quoi surprendre, mais elle ne fait que suivre une tendance économique déjà amorcée par le secteur privé dès le début des années 90. Ce volet est moins connu, mais tout aussi important. Les échanges commerciaux ont quintuplé depuis 1992 pour atteindre un volume d'un demi-milliard de dollars et cette somme devrait augmenter rapidement après la ratification d'un accord de libre échange qui permettra à Israël de concurrencer l'Europe – qui bénéficie déjà d'une union douanière avec la Turquie – sur le marché turc. *« Nos deux économies sont complémentaires : la Turquie dispose d'une industrie lourde, nous avons en revanche une haute technologie dont elle a besoin »*, explique un diplomate israélien. Economiquement, les Israéliens perçoivent la Turquie comme un marché d'avenir, d'autant plus que des sociétés mixtes leur permettent d'accéder à l'Asie centrale.

Jusqu'à présent, la Turquie avait soigneusement équilibré sa politique moyen-orientale, maintenant des contacts polis sinon cordiaux avec Israël tout en défendant les Palestiniens. La diplomatie turque affirme que cette situation n'a pas changé. Et selon Sermet Atacanli, un porte-parole du ministère des affaires étrangères, *« les manœuvres navales »* qui suscitent les critiques *« seront plus civiles que militaires, et seront avant tout un exercice de recherche et de sauvetage »*. Mais au moment où le processus de paix se heurte à des obstacles considérables, ce développement risque de menacer le dialogue entre la Turquie et les pays arabes.

Nicole Pope

M. Kabila refuse de négocier la transition du pouvoir au Zaïre avec Mgr Monsengwo

L'archevêque de Kisangani pourrait remplacer le maréchal Mobutu

Le président Mobutu, qui a regagné Kinshasa samedi 10 mai après trois jours passés à Libreville, devrait rencontrer le chef des rebelles, Laurent-Désiré Kabila, mercredi 14 mai à bord de l'*Outeniqua*, un bâtiment de la marine de guerre sud-africaine ancré à Pointe-Noire, au Congo. Une première rencontre avait eu lieu le 4 mai sur ce même navire et s'était conclue sur un constat d'échec.

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Le maréchal Mobutu s'est rendu à Libreville à l'invitation de M. Bongo pour un sommet de chefs d'Etat d'Afrique centrale. Il a demandé à ses pairs une aide militaire pour contrer l'inexorable progression de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) et empêcher la prise de Kinshasa. Ceux-ci ont poliment refusé. Ils ont préféré pousser le chef de l'Etat zaïrois vers une sortie honorable et digne au cours d'une transition ordonnée plutôt que de se lancer dans le montage compliqué d'une force d'interposition interafricaine. Dans la « Déclaration de Libreville », les participants au sommet ont notamment invité les institutions zaïroises à doter le Haut-Conseil de la République-Parlement de transition (HCR-PT) d'un président.

Alors que le maréchal Mobutu Sese Seko atterrissait samedi à Kinshasa, les députés du HCR-PT se réunissaient en séance plénière pour se donner un président. Le poste était vacant depuis janvier 1996, date de la démission de Mgr Laurent Monsengwo, archevêque de Kisangani, la capitale du Haut-Zaïre.

En milieu d'après-midi, les parlementaires restauraient Mgr Monsengwo dans ses fonctions de conseiller de la République. L'Eglise protestante retirait la candidature de Mgr Marini et les forces politiques du conclave (la mouvance présidentielle) apportaient un soutien massif à Mgr Monsengwo. Celui-ci était élu à la présidence du HCR-PT en fin de journée, en dépit de quelques manifestations de mauvaise humeur de la part de l'opposition radicale d'Etienne Tshisekedi, dont les représentants quittaient la salle.

DEMANDE DE « GARANTIES »

Président du HCR-PT, Mgr Laurent Monsengwo devient *de facto* le deuxième personnage de l'Etat. C'est lui, selon l'Acte constitutionnel, qui doit assurer l'intérim du président de la République en cas d'empêchement ou de vacance du pouvoir. A ce poste, il aura la charge de mettre sur pied une structure de transition, de négocier avec les rebelles de Laurent-Désiré Kabila et de conduire le pays aux élections multipartites. C'est du moins ce que souhaitent les promoteurs du sommet de Libreville.

Lundi matin, Mgr Monsengwo n'avait toujours pas officiellement accepté la présidence du HCR-PT. De Bruxelles, avant son retour à Kinshasa ce même lundi, le prélat a expliqué qu'il n'accepterait le poste qu'avec *« des garanties nationales et internationales, que désormais tout le monde respectera l'ordre institutionnel de la Conférence nationale souveraine, ainsi que son projet de société tel que consacré dans les textes qui régissent le pays actuellement »*. Il a également estimé nécessaire que cette décision soit examinée par quatre instances religieuses : l'archidiocèse de Kisangani, la Conférence épiscopale du Zaïre, le symposium des Conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar et le Saint-Siège. Le Vatican, qui réserve sa réponse, a cependant remarqué qu'un *« archevêque peut être autorisé à jouer un rôle politique dans son pays lorsqu'il existe une situation d'urgence, et pour une durée déterminée »*.

Par la voix de son « ministre » des affaires étrangères, Bizima Karaha, l'AFDL de Laurent-Désiré Kabila a d'ores et déjà prévenu qu'elle ne traiterait pas avec Mgr Monsengwo exigeant que le transfert du pouvoir se fasse directement de M. Mobutu à M. Kabila.

POSITIONS FIGÉES

M. Karaha a toutefois confirmé que le chef de l'Alliance se rendrait bien mercredi à bord de l'*Outeniqua*. M. Mobutu sera-t-il encore chef de l'Etat zaïrois au moment de cette rencontre ? Vraisemblablement, car il n'est pas imaginable qu'en quarante-huit heures Mgr Monsengwo ait repris son poste de président du HCR-PT et que le maréchal Mobutu ait démissionné pour raisons de santé, remettant tous ses pouvoirs à l'ecclésiastique.

Il n'empêche. Si M. Mobutu, comme il l'a explicitement indiqué, se démettait de ses fonctions au profit de Mgr Monsengwo, la donne zaïroise en serait bouleversée. M. Kabila se bat depuis le mois d'octobre afin d'obtenir le départ du maréchal. C'est son mot d'ordre, le leitmotiv de ses interventions, le dénominateur commun des forces disparates qui composent l'AFDL.

En quittant le pouvoir, M. Mobutu vide de son sens l'action entreprise par Laurent-Désiré Kabila. Si, après son départ, le chef des rebelles persiste dans son aventure militaire, c'est bien qu'il veut autre chose que la chute du dictateur : la conquête du pouvoir par la force.

Mais tout dépend bien sûr de l'évolution de la situation sur le terrain. Il semble qu'il n'y ait pas eu de combats ce week-end. Les positions sont figées non loin de Kenge, sur la rivière Huamba, à quelque 230 kilomètres à l'est de Kinshasa. Les rebelles soutenus par des soldats angolais sont fixés par les forces armées zaïroises (FAZ) aidées par les rebelles angolais de l'Unita de Jonas Savimbi.

Les deux camps continuent de se renforcer et la guerre civile qui s'étiolait en Angola a trouvé un nouveau théâtre d'opérations.

Frédéric Fritscher

Une « légion tutsie » de quinze mille hommes, formée par l'Ouganda, aurait appuyé les forces rebelles, selon les services occidentaux

LES SERVICES de renseignement occidentaux – davantage les Français ou les Belges que les Américains – mettent en cause la présence, sur le territoire zaïrois, de ce que certains de leurs analystes appellent une *« légion tutsie »*, enrôlée par l'Ouganda pour appuyer les forces de Laurent-Désiré Kabila contre l'armée du maréchal Mobutu. Au point que ces mêmes sources considèrent que la percée militaire des rebelles est *« une véritable agression étrangère »* venue de Kampala.

Selon ces analystes, l'Ouganda a fourni, au début de la rébellion contre les autorités de Kinshasa, la valeur de deux bataillons, soit quelque 2 000 hommes. Mais, pour la conquête de Kisangani, en mars dernier, cette *« légion »* aurait mobilisé jusqu'à 15 000 hommes avec, en son sein, des éléments de l'armée régulière ougandaise qui en assuraient la logistique.

Entre ces deux périodes, disent les spécialistes du renseignement, il y a eu probablement un changement de tactique à Kampala. Il s'agissait, dans un premier temps, de créer une zone tampon à la frontière entre l'Ouganda et le Zaïre, qui servait de base arrière à des commandos hostiles au régime de Kampala. Puis, les Ougandais – plus exactement ce que les services concernés appellent *« des nostalgiques de l'empire tutsi »* – ont décidé d'aller plus loin et de s'implanter dans le Kivu, pour édifier une zone de sécurité dans l'est du Zaïre. C'est alors que, sous la direction de Kampala, a été formée sur le tas une *« légion »*, recrutée en Ouganda, en Erythrée et au Burundi, à partir de « contractuels » encadrés par des bataillons de l'armée ougandaise. Un même concours de circonstances fut observé au Rwanda, quand les troupes de Paul Kagamé l'emportèrent sur les Forces armées rwandaises (FAR).

Devant Kisangani et pendant les combats de Watsa, Isiro ou Nzoro, la *« légion tutsie »* a, dit-on de même source, été sérieusement étrillée par les mercenaires étrangers engagés par le maréchal Mobutu *(lire ci-dessous)*, et par des éléments des ex-FAR présents dans la région. On estime que 2 000 à 3 000 hommes de la rébellion et de la *« légion »* ont été mis hors de combat à cette occasion.

Si les véhicules légers servis par des mercenaires, l'armée zaïroise et par les ex-FAR ont été défaillants, les hélicoptères Mi-24, dont les équipages étaient serbes pour la plupart, ont accompli de nombreuses actions, moins avec leurs mitrailleuses de bord – souvent hors d'état de fonctionner, faute de certains équipements – que par le moyen de missiles, voire de bombes au napalm et au phosphore dont ils étaient dotés. Les ex-FAR ont bénéficié d'un approvisionnement en armes et munitions fourni par la division spéciale présidentielle (DSP), la garde rapprochée du maréchal Mobutu, entraînée par des Israéliens.

FINANCEMENT PRIVÉ

Les services de renseignement se perdent en conjectures sur l'origine du financement de l'aide militaire apportée à M. Kabila. Sans être en mesure de le prouver autrement que par des supputations à partir de rumeurs, certains analystes évoquent l'éventualité d'*« un financement privé »*, à hauteur de 280 millions de dollars (1,6 milliard de francs), auprès de « mafias » diamantaires ou aurifères – colombiennes, libanaises, voire israéliennes – œuvrant autour du président ougandais, Yoweri Museveni.

D'autres forces étrangères menacent le Zaïre. En effet, les combats autour de Kenge, à environ 200 kilomètres à l'est de Kinshasa, feraient apparaître la possibilité d'une intervention de l'Angola.

Ainsi, dans le passé, des détachements de l'Unita, le mouvement d'opposition animé par Jonas Savimbi, ont déjà prêté main-forte aux armées de M. Mobutu et ils continueraient de le faire, en réciprocité du soutien militaire que le Zaïre a consenti depuis des années à cette même organisation. Des forces de l'Unita seraient mobilisées à Kenge, aux côtés de ce qu'il reste de l'armée régulière zaïroise.

D'autre part, il semble, si l'on en croit des informations de source britannique, que le président angolais, Jose Eduardo dos Santos, masserait actuellement des divisions, équipées de chars et d'hélicoptères, dans la région de Matadi, à la frontière entre le Zaïre et l'Angola, pour aider les troupes de M. Kabila à prendre Kinshasa sans coup férir. Toutefois, des analystes des services français font état de leur sentiment que Luanda pourrait choisir de rester neutre dès lors que M. Savimbi ne recevrait plus de ravitaillement du Zaïre.

Jacques Isnard

30 000 francs par mois pour un mercenaire français

A l'issue d'une enquête documentée parue dans son numéro de mai, la revue spécialisée *Raids* a recensé au service du maréchal Mobutu, au plus fort des événements, jusqu'à 33 mercenaires français et autres (italien, chilien, portugais, américain et belge) constitués en deux groupes d'intervention, à côté d'une centaine de Serbes. Ils ont été recrutés pour 30 000 francs par mois et par homme, trois mois payables d'avance, quand les Serbes l'étaient pour 1 000 dollars (environ 5 800 francs) par mois. Ce sontd'anciens des Comores, mais ils ont œuvré, dans le passé, en Birmanie, au Cambodge, au Bénin et en Rhodésie.

Le chef de ces mercenaires non serbes, le « colonel » belge Christian Tavernier, était secondé par des anciens commandos de Bob Denard. Leurs armes provenaient en partie de Serbie, d'Ukraine et d'Egypte. Pour financer l'opération, on a avancé, selon *Raids*, des sources au Koweït (en remerciement du soutien zaïrois en 1990-1991), et les noms de Jean Bemba Saolona et Seti Yale, deux hommes d'affaires zaïrois qui se situent *« dans la mouvance présidentielle »*.

PUBLICATION JUDICIAIRE

" Par jugement du 10 mars 1997, **Monsieur TRINQUET**, auteur du livre " UNE PRESSE SOUS INFLUENCE " a été condamné à verser à **Monsieur MAIGNANT**, ancien enseignant au lycée militaire d'AIX EN PROVENCE, des dommages-intérêts, pour l'avoir diffamé en mettant en cause sa compétence professionnelle. "

هكذا من الأصل

Les dirigeants conservateurs britanniques s'affrontent pour succéder à John Major

Six candidats à la direction du parti se sont déjà déclarés

La décision de John Major de quitter la direction du Parti conservateur au lendemain de son désastre électoral a laissé le mouvement en état de choc. Déjà assommés par une défaite qui ne leur a laissé que 164 sièges – dont aucun en Ecosse, au Pays de Galles et pratiquement plus dans les métropoles provinciales et le nord de l'Angleterre – les tories sont à la recherche d'un chef capable de remobiliser un parti affaibli par ses divisions.

LONDRES
de notre correspondant

Le trop-plein de candidats pour succéder à John Major à la tête du Parti conservateur – six ou sept – montre, pour le moment, que le parti n'a guère surmonté ses divisions, ni dépassé les rivalités personnelles. Aucun des candidats ne paraît bien placé pour réaliser l'espoir de M. Major que son successeur soit quelqu'un *« derrière lequel tout le parti puisse s'unir »*.

Le premier à se déclarer a été l'ex-chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke. Populaire en raison de sa réussite économique, il est également la bête noire des eurosceptiques. Quatre anciens collègues proches de cette mouvance se présentent aussi : Stephen Dorrell (santé), William Hague (affaires galloises), Michael Howard (intérieur) et Peter Lilley (sécurité sociale). S'y ajoute John Redwood, encore plus europhobe, contraint de quitter le gouvernement après s'être présenté contre M. Major à la tête du parti en 1995, et peut-être aussi l'archi-europhobe Bill Cash qui trouve que les autres sont trop mous.

NOMBREUX INDÉCIS

Les analystes de Westminster mettent en tête M. Hague, suivi de M. Howard, mais les jeux sont loin d'être faits tant sont nombreux les indécis.

Le vote des députés tories fera la décision. Malgré leurs efforts pour rallier des soutiens de l'autre côté de cette frontière qui coupe le parti entre pro et anti-européens, aucun candidat ne présente ce caractère œcuménique capable de permettre à tous d'œuvrer ensemble pour tenter de reprendre le pouvoir à Tony Blair d'ici cinq à dix ans.

Les sondages indiquent que quatre au moins des six ont plus d'adversaires que de partisans. M. Clarke a proposé un compromis qui donnerait aux députés conservateurs la liberté de vote dans tout débat sur l'Europe. Ses rivaux semblent faire comme si le problème ne se posait pas et si tous les élus étaient contre la monnaie unique.

Le nouveau gouvernement et la presse – y compris de droite – observent avec une certaine jubilation la lutte fratricide en se demandant dans quel état se retrouveront les tories une fois leurs comptes réglés. En attendant, M. Howard, le plus redoutable débatteur mais une des personnalités les moins populaires d'Angleterre, vient de subir deux déconvenues : quelques heures après avoir accepté, autour d'une flûte de champagne, de le soutenir, M. Hague a présenté sa candidature. Et, dimanche 11 mai, il a été pris à partie par Anne Widdecombe, son ancienne secrétaire d'Etat aux prisons, qui a dénoncé sa personnalité *« dangereuse »* et *« ténébreuse »*.

M. Hague, ancien protégé de Mme Thatcher, « petit génie » de trente-six ans au crâne déjà dégarni et au verbe tellement contrôlé qu'il semble débiter des phrases sorties tout droit d'un ordinateur, ferait un peu figure de favori. Sans aspérités, eurosceptique mais sans virulence, considéré comme efficace, il pourrait permettre aux tories de damer le pion au Labour en présentant un candidat plus jeune que Tony Blair, et de compenser la moyenne d'âge des militants, supérieure à soixante ans. Encore faudra-t-il voir s'il parviendra à obtenir les suffrages de l'aile gauche du parti, qui ne s'est jamais vraiment ralliée au thatchérisme, à croiser avec succès le fer aux Communes avec M. Blair et à convaincre les électeurs que les tories ont vraiment changé, qu'ils ont perdu leur arrogance, se sont débarrassés des corrompus en leur sein et sont désormais près du peuple.

QUERELLES D'APPAREIL

En attendant, ces querelles d'appareil agacent de plus en plus la base. Certains responsables du parti ont demandé que les branches de chaque circonscription puissent également voter, ce qui permettrait aux militants écossais, gallois ou autres qui ne sont plus représentés, de faire entendre leur voix. Et d'éviter que le parti ne soit pris en otage par des extrémistes et ne se retrouve aussi éloigné des électeurs que l'étaient les travaillistes au début des années 80. Un ancien ministre a ainsi comparé M. Redwood aux *« militants »* gauchistes du Labour, craignant qu'un virage encore plus à droite – alors que les électeurs ont clairement choisi le centre-gauche – ne condamne les tories à une très longue traversée du désert.

Ne pouvant s'en prendre à leur position sur l'Europe – au risque d'attiser un peu plus les querelles – les candidats cherchent ailleurs les causes de leur déconfiture. Certains remontent à la crise de 1992, qui conduisit la livre à sortir sans gloire du système monétaire européen. D'autres vont plus loin, jusqu'au boom de la seconde moitié des années 80, qu'ils jugent responsable de cette crise, mettant ainsi en cause – sans la nommer – la gestion de Mme Thatcher.

Patrice de Beer

Pas d'euro avant 2002 pour Robin Cook

Le secrétaire au Foreign office, Robin Cook, a confirmé qu'il était *« improbable »* que la Grande-Bretagne rejoigne l'euro avant l'an 2002. Dans un entretien publié lundi 12 mai par le *Times*, le nouveau chef de la diplomatie britannique dément que l'indépendance récemment accordée à la Banque d'Angleterre pour la fixation des taux d'intérêt révèle un quelconque changement dans la position de son gouvernement à l'égard de la monnaie unique. Selon lui, la décision d'accorder l'indépendance à la Banque d'Angleterre a été prise seulement par rapport à la question des taux d'intérêt. *« Gordon* [Brown] *et Tony* [Blair] *ont expliqué très clairement qu'il s'agissait d'une décision relative à la Banque d'Angleterre et à la politique de taux d'intérêt en Grande-Bretagne et qu'elle ne devait pas être perçue comme un pas en direction de l'Union monétaire »*, affirme M. Cook. L'indépendance de la banque centrale est une condition pour l'adhésion à l'euro. M. Cook définit la nouvelle attitude de son gouvernement à l'égard de l'Union européenne comme celle d'un pays *« qui souhaite négocier avec bonne volonté et faire de ces négociations un succès, plutôt que de passer son temps à crier sous la table et tenter de miner les négociations »*. – (AFP.)

La coalition de centre gauche au pouvoir en Italie sort fragilisée des élections municipales

ROME
de notre correspondant

Les résultats des élections municipales et régionales partielles qui se sont déroulées le 27 avril et le 11 mai en Italie, un an après la victoire de la coalition de l'Olivier aux législatives, sont mitigés pour le gouvernement de centre gauche. L'Olivier, dominé par le Parti démocratique de gauche (PDS, ex-communistes), principale formation de la majorité, est parvenu à conserver facilement la municipalité de Trieste grâce au « roi du café », Riccardo Illy, à l'emporter de justesse à Turin où Valentino Castellani est reconduit dans ses fonctions, mais n'a pu s'imposer à Milan où le candidat de Silvio Berlusconi, l'industriel Gabriele Albertini, gagne facilement devant Aldo Fumagalli.

Ce dernier, largement distancé dès le premier tour – au cours duquel le candidat sortant Marco Formentini (Ligue du Nord) avait été battu – avait refusé de pactiser avec les communistes orthodoxes de Rifondazione comunista (PRC) pour avoir quelques chances de l'emporter dans la capitale industrielle de l'Italie. Fausto Bertinotti (PRC) avait donc donné comme consigne de vote aux électeurs de *« faire ce qu'ils voulaient »* tandis qu'Umberto Bossi, dirigeant de la Ligue du Nord, avait invité ses partisans à *« se rendre à la montagne. »*

Avec Milan, le magnat de la télévision, Silvio Berlusconi, conquiert sa première grande municipalité. Le numéro deux de la mairie sera sans doute un membre de l'Alliance nationale (AN), le sénateur Riccardo De Corato. La surprise de ce second tour – au cours duquel un peu plus de cinq millions d'électeurs étaient convoqués aux urnes dans 77 communes et 5 provinces – est venue du redressement de la Ligue du Nord qui l'a emporté à Lecco et Pordenone. Ces deux victoires ont remis du baume au cœur d'Umberto Bossi qui avait mal encaissé, il y a quinze jours, la perte de Milan mais également de Mantoue, la « capitale » de la Ligue. Le dirigeant sécessionniste a d'ailleurs considérablement atténué ses positions extrémistes et discute de son éventuelle participation à la commission de réforme des institutions (la Bicamerale) dirigée par Massimo d'Alema, secrétaire du PDS. Umberto Bossi serait prêt à accepter une formule de fédéralisme régional sur le mode espagnol afin de contrebalancer le pouvoir central de Rome qui reste le principal ennemi.

UNE LEÇON CLAIRE

Pour Fausto Bertinotti, la leçon de ce scrutin est claire : *« Nous sommes indispensables... Sans nous, les conditions ne sont pas réunies pour lutter. L'amputation de la gauche fait perdre le centre gauche. »* Les résultats de Turin – où un accord a été conclu avec Rifondazione communista – et de Milan – où il n'y a pas eu d'accord – sont aux yeux de l'allié de Romano Prodi au sein de la majorité parfaitement significatifs. La démonstration avait déja été faite depuis longtemps, mais ce nouvel exemple intervient au moment même où le gouvernement s'apprête, cette semaine, à examiner le statut de la protection sociale et à s'attaquer au système des retraites qui obère les dépenses sociales et risque de faire déraper le déficit public.

De plus, d'ici la fin du mois sera établi le document de programmation économique et financière qui tracera les grandes lignes de la politique économique pour les trois années à venir. Dans les deux cas, Fausto Bertinotti sait qu'on aura besoin de lui. Une fois encore, Romano Prodi devra choisir le juste milieu entre les exigences formulées sur sa gauche et celles imposées par Bruxelles. Lundi 12 mai, la commission devait publier une lettre rappelant à l'ordre le gouvernement italien pour le respect des critères de Maastricht. *« Un document de routine »*, a fait valoir le président du conseil. Ce sera néanmoins la deuxième admonestation de la Commission européenne en trois semaines après la publication des prévisions du 23 avril qui excluaient l'Italie et la Grèce de la monnaie unique.

Michel Bôle-Richard

L'étrange mort du pilote américain Craig Button dans les montagnes du Colorado

WASHINGTON
de notre correspondant

« Non, nous ne savons pas ce qui s'est passé. L'enquête se poursuit ; nous continuons à interroger des témoins. Les équipes de recherche retourneront dans la montagne lorsque le temps sera dégagé, pour essayer de récupérer le reste de l'appareil et, si possible, la dépouille du capitaine Craig Button. Positif : les tests génétiques ont confirmé que les fragments humains découverts sur le site sont ceux du pilote. A ce stade, nous n'avons pas d'explication. Oui, nous sommes au courant de ces rumeurs à propos d'une homosexualité présumée du capitaine Button, qui l'aurait amené à se suicider. Négatif : nous n'avons aucun élément pour étayer cette théorie, ou d'autres. ». Ainsi s'exprimait, jeudi 8 mai, le capitaine Leo Devine, porte-parole de l'armée de l'air.

Près d'un mois après la mystérieuse disparition du capitaine Button, le 2 avril, avec son bombardier A-10 Thunderbolt armé de missiles, le Pentagone, officiellement, ne s'explique pas l'attitude de ce pilote bien noté et réputé équilibré. Après trois semaines d'intenses recherches, l'US Air Force a découvert des débris de l'appareil dans les montagnes du Colorado, sur les pentes du Gold Dust Peak, ainsi que des restes humains qu'une recherche ADN a permis d'identifier. Mais l'énigme reste entière.

SANCTION AUTOMATIQUE

La dernière fois que l'avion du capitaine Button a été aperçu, plusieurs heures après qu'il ait brusquement rompu la formation de trois bombardiers en mission d'entraînement dans la région de Tucson (Arizona), le pilote était manifestement aux commandes. Son avion a fait un passage à basse altitude au-dessus du petit aéroport de Vail, dans le Colorado, avant de disparaître. Cherchait-il alors à atterrir ? Nul ne le sait. Enfin presque : car le *Tucson Citizen*, citant des sources militaires bien informées, avance cette explication : le capitaine Button, qui était gay, aurait choisi de se suicider avant que son homosexualité ne soit dévoilée par un ancien compagnon.

La théorie du *Tucson Citizen* a été reprise par différents journaux, mais elle n'a été confirmée ni par la famille ni par les responsables de la base aérienne de Davis-Monthan (Arizona), où était affecté le capitaine Button. Si celui-ci avait été reconnu homosexuel, il aurait été renvoyé de l'armée.

Depuis novembre 1993, le Pentagone adopte une position qui se résume à ce slogan : *« On ne demande rien, on ne dit rien, on ne poursuit pas en justice. »* En revanche, si l'homosexualité d'un soldat devient publique, la sanction est quasi automatique. Le département de la défense reconnaît que 850 soldats ont été renvoyés de l'armée en 1996 pour cette raison, ce qui représente une nette augmentation par rapport aux années précédentes.

Laurent Zecchini

Au moins huit morts dans des attentats en Algérie

ALGER. A moins d'un mois des élections législatives, entre 8 et 13 personnes ont été tuées et 71 blessées dimanche 11 mai, selon le quotidien *El Watan*, lors de quatre attentats, dont trois commis dans les quartiers résidentiels des hauteurs d'Alger, qui avaient été épargnés jusqu'ici.
Près d'un restaurant de Bordj el Kiffan (ex-Fort-de-l'Eau), à une dizaine de kilomètres du centre, 5 personnes ont été tuées et 30 blessées (selon un premier bilan) dans un attentat à la voiture piégée. Auparavant, trois attentats coordonnés avaient fait 1 mort et 41 blessés dans les hauteurs de la capitale : une bombe artisanale, près de la discothèque du parc d'attractions de Ben Aknoun ; et deux voitures piégées, sur un parking près du lycée français de Ben Aknoun, fermé depuis trois ans pour des raisons de sécurité, et dans une ruelle proche du ministère de la justice. Par ailleurs, l'explosion d'une bombe artisanale à Ksar Boukhari, dans la région de Médéa, a fait deux morts supplémentaires. – *(AFP.)*

Flambée de violence au Cachemire indien

SRINAGAR. Une vingtaine de personnes ont trouvé la mort en fin de semaine dans la partie indienne du Cachemire, durant des affrontements entre séparatistes musulmans et l'armée. Six guérilleros et un soldat indien ont été tués dans des combats, tandis que les corps criblés de balles de trois adolescents de religion hindoue enlevés par des militants musulmans ont été découverts, samedi 10 mai, dans la forêt de Doda, au sud du Cachemire. La veille, trois autres hindous victimes d'un enlèvement avaient été tués dans la même région.
Cinq rebelles, dont le chef de l'important groupe séparatiste Harkat-ul-Ansar, Dawood Manhas, ont par ailleurs péri, dimanche, lors d'affrontements avec les forces indiennes. Manhas était impliqué dans le massacre en novembre dernier de 22 hindous à Doda. Plus de 20 000 personnes ont péri dans la violence qui ravage cet Etat depuis 1989. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : Boris Eltsine devait rencontrer**, lundi 12 mai au Kremlin, le président tchétchène Aslan Maskhadov, selon le service de presse de la présidence. Cette rencontre intervient deux jours après l'enlèvement de trois membres de la chaîne de télévision privée russe NTV par six hommes masqués à l'ouest de la Tchétchénie, a annoncé la direction de la chaîne. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : le ministère allemand des finances escompte** désormais un déficit dans les recettes fiscales de 1977 de plus de 20 milliards de deutschemarks par rapport aux prévisions, affirme le quotidien *Die Welt*, dimanche 11 mai, en citant des sources proches du ministère. Les principales raisons sont le chômage record et la faiblesse de la demande intérieure. Le groupe de travail chargé de l'évaluation des rentrées fiscales doit rendre ses estimations jeudi prochain. Pour maintenir le déficit budgétaire en dessous de la limite de 3 % du PIB prévu par les critères de Maastricht, le ministre des finances, Theo Waigel, n'a pas exclu d'ordonner que toute dépense supérieure à un montant préalablement fixé soit soumise à autorisation.

■ **Le président du Parti social-démocrate, Oskar Lafontaine,** a refusé, dimanche 11 mai, une rencontre sur la question des retraites avec la coalition chrétienne-libérale du chancelier Helmut Kohl. Il a qualifié de superflues *« des discussions devant les caméras de télévision »*. Le ministre du travail, Norbert Blüm, avait appelé la semaine passée les sociaux-démocrates à l'ouverture de négociations formelles sur la réforme des retraites, grand projet gouvernemental très contesté. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE : le Parti socialiste belge francophone** élira désormais son président au suffrage universel des militants, pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois. C'est la principale mesure adoptée, samedi 10 mai à Liège, par le congrès du PS consacré à la réforme des statuts du parti. Elle s'appliquera au successeur de l'actuel président, Philippe Busquin, dont le mandat vient à échéance en 1999. Ce dernier a présenté aux militants et aux sympathisants du PS ses *« excuses »* pour les erreurs commises dans le passé, faisant ainsi allusion au scandale du financement du parti par Dassault et la firme aéronautique italienne Agusta. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **MALI : les électeurs se sont rendus peu nombreux** aux urnes pour le premier tour de l'élection présidentielle, dimanche 11 mai. L'opposition avait lancé un mot d'ordre de boycott. Ce scrutin, qui oppose le président sortant, Alpha Oumar Konaré, au candidat du Parti pour l'unité, la démocratie et le progrès, Mamadou Maribatrou Diaby, s'est déroulé sans incidents. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **PROCHE-ORIENT : les 22 pays membres de la Ligue arabe,** réunis en assemblée annuelle à Abou-Dhabi, ont annoncé la création, dimanche 11 mai, de deux fonds totalisant 900 millions de dollars (5,1 milliards de francs) destinés à financer les réformes économiques. Le chômage atteindrait actuellement jusqu'à 30 % de la population active dans certains pays de la région, selon un responsable du Fonds monétaire arabe. – *(AFP.)*

Washington et 14 pays des Caraïbes renforcent leur coopération

BRIDGETOWN. Les Etats-Unis et quatorze pays de la région des Caraïbes ont conclu un sommet de trois heures à Bridgetown, la capitale de la Barbade, en signant, samedi 10 mai, une déclaration destinée à renforcer leur coopération. Cette *« déclaration des principes de Bridgetown »* comprend un *« plan d'action »* portant sur les questions économiques et commerciales d'une part, les problèmes de justice et de sécurité de l'autre, l'accent étant mis sur la lutte contre le trafic de drogue.
A propos de la querelle entre Washington d'une part, l'Union européenne (UE) et les pays des Caraïbes de l'autre, concernant le traitement préférentiel des bananes des Caraïbes sur le marché européen, la déclaration affirme simplement que les signataires *« continueront à œuvrer avec toutes les parties concernées »*, c'est-à-dire l'UE, *« afin d'atteindre des arrangements satisfaisants pour tous »*. – (AFP.)

LÉGISLATIVES A moins de quinze jours des élections législatives des 25 mai et 1er juin, la campagne marque le pas alors que deux sondages d'intentions de vote annoncent une large victoire de la majorité sortante (*lire page 7*). Conscient que le programme socialiste souffre d'un manque de crédibilité aux yeux des électeurs, Lionel Jospin va s'efforcer de mieux l'expliquer, avec le concours d'autres personnalités socialistes. ● L'AVENIR D'ALAIN JUPPÉ, pourtant conforté par les pronostics très favorables à la droite, dont il conduit la campagne, fait l'objet de spéculations entretenues au sein du RPR par des ministres comme Jacques Toubon et Eric Raoult. ● LES LIBÉRAUX, tels Alain Madelin et les balladuriens, reprennent la parole pour défendre des *réformes* plus audacieuses que celles annoncées dans la plate-forme *officielle du RPR* et de l'UDF.

Lionel Jospin tente de faire mieux percevoir son programme

Le flou du programme socialiste et l'impopularité d'Alain Juppé nourrissent le désintérêt des électeurs pour la campagne. Le premier secrétaire du PS va s'efforcer de convaincre du sérieux de ses propositions, tandis que le premier ministre veut être plus « concret »

TROIS SEMAINES seulement. Il y a trois semaines, maintenant, que le président de la République a prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale et, déjà, les arguments des uns et des autres paraissent avoir été rebattus. C'est en tout cas le sentiment des électeurs qui, à en croire des sondages de la Sofres et de CSA, ne parviennent pas à s'intéresser à cette campagne (*lire page 7*). Pourtant, dans moins de quinze jours, ils devront choisir la majorité qui, normalement, pendant cinq ans, gouvernera le pays.

Dans les autres démocraties européennes, un tel vote désignerait *ipso facto* le premier ministre. Rien de semblable en France, où ce choix essentiel est confié au chef de l'Etat sous la seule contrainte de désigner une personnalité qui puisse être acceptée par la majorité de la nouvelle Assemblée. Certes, si la gauche l'emporte, Jacques Chirac ne pourra faire autrement que de désigner Lionel Jospin. Mais si c'est la droite ?

Les derniers sondages ont réconforté la majorité sortante, mais M. Juppé sait que rien n'est encore joué. Il a donc accordé, dimanche 11 mai, un entretien à l'AFP. Refusant d'entendre les appels d'Edouard Balladur à un véritable « *tournant libéral* », l'actuel premier ministre a détaillé les mesures que pourrait prendre un nouveau gouvernement de droite, et cela rapidement, *puisqu'elles sont déjà* dans les tiroirs de celui en place. L'essentiel de son propos, *comme* dans les jours précédents, a consisté *à demander des précisions* aux socialistes sur leur propre programme.

RAPPEL A L'ORDRE

Les imprécisions du PS, effectivement, facilitent la tâche de la majorité sortante. Conscient de cette situation et de la démobilisation que peut entraîner le recul de la gauche dans les récentes enquêtes d'opinion, M. Jospin sait qu'il lui reste quinze jours pour rendre crédible la capacité de la gauche a retourner aux affaires dès le 2 juin. C'est le message qu'il a lancé, samedi, dans son ancienne circonscription parisienne : « *Réfléchissez, mûrissez votre décision, mais il faut, pour le peuple français, s'il veut retrouver le sens de l'avenir, il faut qu'il ose changer ! Osez changer !* »



Pour convaincre, il s'est donc efforcé, dimanche soir, avec quelques-uns de ses proches, de préciser son argumentation. Tous les dirigeants socialistes ne lui facilitent pas la tâche, nombre d'entre eux s'étant engouffrés dans les imprécisions du programme pour faire entendre leur différence. Quant à Laurent Fabius, en s'en prenant à la « *présidentialisation* » de la campagne, c'est la forme du combat imposé par le premier secrétaire qu'il a contestée. Les alliés sont, bien entendu, encore plus difficiles à manier. Robert Hue a redit dimanche la volonté des communistes de se faire entendre, même si, dans *L'Humanité* de lundi, il se dit prêt à constituer « *une majorité nouvelle, avec le gouvernement correspondant* ».

La division n'est pas réservée à la gauche. Malgré les récentes promesses d'une victoire facile, la majorité sortante n'en continue pas moins à contester son « chef de guerre ». Les critiques les plus nettes viennent naturellement de ceux qui ont toujours contesté M. Juppé. Ainsi Charles Pasqua, *dans un entretien publié par Le Figaro* lundi, souligne qu'à étape nouvelle « *doivent correspondre équipe nouvelle mais surtout politique nouvelle* ». Le portrait-robot du futur premier ministre dressé par l'ancien ministre de l'intérieur – « *quelqu'un de volontaire, qui ait du charisme et qui sache convaincre* » – ne correspond guère à celui de l'actuel titulaire de la fonction.

Même des membres du gouvernement se laissent aller. Eric Raoult, dimanche, en recevant dans sa circonscription le président de l'Assemblée dissoute, a lancé que les députés de la majorité seraient « *nombreux à applaudir Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale ou – pourquoi pas ? –, premier ministre !* ». Probablement rappelé à l'ordre, il dut, dans la soirée, publier un communiqué pour saluer « *le courage et la force de persuasion du premier ministre* ».

Jacques Toubon y est allé, lui aussi, de sa petite phrase. Samedi, faisant campagne dans sa circonscription, il a lancé : « *On parle beaucoup, en ce moment, d'un premier ministre qui ne serait pas un politique. Un chef d'entreprise, par exemple. Ce ne serait pas une mauvaise chose. Une sorte de manager général des réformes.* » Etait-ce une allusion à l'offre de services de Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux et ancien secrétaire général du RPR, qui dans un entretien à *Paris-Match* daté du 15 mai, expliquait qu'il avait toujours refusé les postes ministériels, mais qu'il y a « *des moments (...) où l'indifférence s'apparente à la lâcheté* » ? Les liens personnels de M. Monod avec Jacques Chirac interdisent de penser que cette formule n'ait pas été mûrement réfléchie. La bataille programatique ne parvient pas à chasser complètement les rumeurs sur le nom du premier ministre si la droite l'emporte.

Thierry Bréhier

Baisse des charges, famille : les annonces du premier ministre

DE L'ART de faire du neuf avec de l'ancien... Alain Juppé, chef de la majorité, est en train d'accommoder pour les législatives des projets qu'Alain Juppé, chef du gouvernement, avait déjà préparés et annoncés dans une indifférence quasi générale. Il en est ainsi de la prolongation du versement des allocations familiales jusqu'à dix-neuf ans dès le 1er janvier 1998, déjà annoncée à l'issue de la Conférence nationale de la famille, le 17 mars, et de la poursuite de la baisse des charges sociales sur les bas salaires. Ces mesures – surtout la seconde – se heurtent cependant à un obstacle de taille : leur coût.

Dans un entretien accordé à l'AFP, *dimanche 11 mai*, M. Juppé confirme qu'en cas de victoire la majorité proposera « *dès le 1er juillet d'adapter le dispositif qui a permis de sauver en un an trente-cinq mille emplois dans le textile à de nouveaux secteurs d'activité : hôtels-cafés-restaurants, commerce, BTP, industrie du bois et du meuble, réparation automobile, agroalimentaire* ». Cette baisse du coût du travail devrait, selon lui, surtout profiter aux PME. Pour simplifier leur vie, a-t-il ajouté, « *d'ici à la fin de l'année, il n'y aura plus qu'un seul salaire de référence pour calculer les différentes cotisations sociales* ».

Il existe actuellement deux dispositifs : une formule générale de baisse dégressive des charges, de 1 100 francs de ristourne sur un SMIC jusqu'à 0 franc sur 1,33 SMIC ; une autre pour le textile, l'habillement le cuir et la chaussure, entrée en vigueur en juin 1996, qui prévoit une baisse plus importante (1 900 francs sur un SMIC). La première absorbera 41 milliards de francs en 1997, la seconde 2,2 milliards. Bruxelles avait demandé à Paris, en avril, de renoncer à son « *plan textile* » au motif qu'il était trop sectoriel. Le gouvernement s'y est refusé, mais Jacques Barrot a mis en chantier une extension de ce plan à d'autres secteurs. Le 29 avril, le ministre du travail a présenté ce nouveau plan au commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, qui l'a jugé « *presque satisfaisant* ». Une nouvelle réunion est prévue en juin.

Si l'enveloppe des réductions de charges octroyées à ces secteurs à forte main-d'œuvre et à bas salaires ne dépasse pas 4 milliards, comme l'exige le ministère des finances, il faudra revoir à la baisse les aides au textile, reconnaît M. Barrot, qu'il s'agisse de son montant (1 900 francs) et des salariés concernés (jusqu'à 1,4 fois le SMIC contre 1,5 fois dans le plan textile). Pour le président de l'Union des industries textiles, « *il ne faut pas que l'extension de l'allègement à d'autres secteurs dénature l'efficacité du système* » actuel. Or sa refonte revient, selon Georges Jollès, à « *réduire de 40 % à 50 % son ampleur et, donc, son efficacité* ».

Dans l'esprit du gouvernement, il s'agit d'un plan ambitieux qui pourrait s'étaler sur plusieurs années, la baisse du coût des emplois peu qualifiés restant, selon M. Juppé, « *la colonne vertébrale* » de sa politique de lutte contre le chômage. Dans un entretien publié lundi 12 par *La Tribune*, M. Barrot estime que cette accélération, d'ailleurs inscrite dans la plate-forme RPR-UDF, devrait être « *étalée sur la prochaine législature* ».

Jean-Michel Bezat

Les balladuriens soutiennent M. Juppé mais font entendre leur différence

LES BALLADURIENS ont une manière bien à eux de mener campagne. Pas un seul mot contre Alain Juppé, plus la moindre critique contre sa politique économique : concentrant leurs attaques sur les socialistes, ils s'évertuent à ne pas être pris en défaut de solidarité majoritaire. Avançant des propositions nouvelles, musclant celles de la plate-forme RPR-UDF, ils n'en continuent pas moins de faire entendre leur différence.

Invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 11 mai, Nicolas Sarkozy a excellé dans l'exercice. Refusant de se laisser entraîner dans l'évocation des critiques qu'il n'y a pas si longtemps il adressait encore au gouvernement, il a décerné un satisfecit à Alain Juppé pour son « *courage* » et ses « *convictions* » – « *deux qualités*, a-t-il dit, *qui sont suffisamment rares dans le monde politique pour les mettre en avant aujourd'hui* ». Il a même fait grief à Valéry Giscard d'Estaing, qui avait suggéré que l'on gouverne « *autrement* », de ne pas s'en tenir à cette même ligne de conduite : « *Je ne pense pas que l'on s'honore, alors qu'on est en pleine campagne électorale, de tirer sur un seul pianiste* », a-t-il dit.

Par petites touches, mais sans dire les choses aussi brutalement, l'ancien ministre du budget a cependant laissé entendre que le programme de la majorité mériterait d'être enrichi sur quelques points. Il a plaidé pour « *qu'on aille plus loin dans la diminution des dépenses publiques* ». Défendant la nécessité d'une « *réforme de la carte sanitaire* » ou encore d'une « *réforme de la carte judiciaire* », il a en particulier souhaité que « *dix mille ou douze mille agents* » de la fonction publique ne soient pas remplacés, alors que M. Juppé a suggéré, pour 1998, une diminution moitié moins importante. Défendant la politique de baisse des impôts, M. Sarkozy estime que « *la priorité* » doit aller à une baisse des droits de mutation. « *Il faut tout de suite* [les] *diminuer de moitié* », a-t-il affirmé.

« OPPOSÉ » À LA SUPPRESSION DU SMIC

Enfin, M. Sarkozy a apporté sa contribution sur une question que la plate-forme n'évoque pas, celle des salaires. Se disant « *résolument opposé* » à une suppression du Smic, il a observé qu'il « *y a d'autres freins à la flexibilité et à la liberté de l'emploi dans notre pays, par exemple la loi Aubry* [sur le contrôle judiciaire des licenciements] *ou la réglementation des contrats à durée déterminée* ». Il estime, toutefois, qu'à « *chaque fois qu'on a donné un "coup de pouce" au Smic dans les années passées, on a surtout donné un coup de pouce aux chômeurs faiblement qualifiés* ». Donc, il ne faut « *pas de coup de pouce* ».

Vendredi 9 mai, sur France 2, Edouard Balladur avait joué une partition semblable. Estimant que le chef du gouvernement « *a un rôle difficile* » et qu'il « *s'en acquitte avec courage* », il a refusé de participer à toute « *querelle de personnes* ». En revanche, il s'est de nouveau prononcé pour une inflexion politique en cas de victoire de la majorité. « *Après avoir dans un premier temps remis de l'ordre dans les choses, il faut prendre un tournant que j'appelle un tournant libéral. C'est ce qu'on a commencé à faire et je souhaite qu'on aille dans cette direction le plus loin possible* », a-t-il dit.

Dans un entretien publié lundi par *Les Echos*, Alain Madelin persiste, de son côté, à mener campagne sur ses propres thématiques. Tout en admettant que dans certains secteurs, « *comme dans la justice ou l'enseignement supérieur* », il « *faut davantage de fonctionnaires* », il affirme que « *nous n'échapperons pas à une réduction des effectifs de la fonction publique* ». Sitôt la dissolution annoncée, Matignon et l'Elysée avaient exclu toute inflexion sensible de la politique économique. Dans les rangs de la majorité, le débat est pourtant loin d'être clos.

Laurent Mauduit

A droite, la machine tourne ; à gauche, on essaie de la faire redémarrer

« *IL ÉTAIT ESSENTIEL de vous donner la parole...* » C'est la voix de Guy Drut, qui réveille les auditeurs de France-Inter, lundi 12 mai, quelques minutes avant 6 heures.



RÉCIT

L'état-major RPR a choisi le ministre de la jeunesse et des sports pour inaugurer la série des « spots » de la campagne officielle. Alain Juppé le confie lui-même, selon un visiteur : « *Je ne comprend pas bien ce qui se passe dans l'opinion.* » Autant, donc, choisir un ministre populaire, pas trop marqué et pas du tout « techno » pour cueillir les Français à une heure où beaucoup s'intéressent davantage à la météo qu'aux programmes électoraux.

Pierre Bédier, lui, est content. Le responsable des fédérations du RPR a déjà « bouclé » les argumentaires du second tour. Les candidats les recevront quatre jours avant le premier tour, le 21 mai. Tous les cas de figure sont prévus : la « triangulaire » majorité-FN-gauche, les « duels » face à un socialiste, un communiste ou un Front national. Côté organisation, comme d'habitude, au RPR, tout est prévu. Et comme d'habitude, l'UDF, mi-impressionnée, mi-agacée, se sent bousculée. Un responsable de l'état-major de la confédération raconte : « *Samedi, comme chaque jour, à 8 h 30, le directeur adjoint du cabinet de François Léotard, Patrick Molle, a assisté à la réunion de campagne à Matignon. Comme chaque jour, il nous a ensuite transmis les instructions et nous, comme chaque fois, nous avons râlé...* »

Samedi, le sujet de frustration de l'UDF concernait les quatre *grands meetings régionaux de la* majorité prévus, cette semaine, à Clermont-Ferrand, Strasbourg, Lille et Bordeaux. Consacrée à l'Europe, la réunion de Strasbourg prévoit une intervention de François Bayrou en « vedette américaine » d'Alain Juppé. Le président de Force démocrate n'est pas content, car il a appris que le RPR veut remplir la salle de jeunes militants. A l'UDF, on croit savoir que des autocars sont déjà prévus pour acheminer dans la capitale alsacienne la jeune garde chiraquienne, impatiente d'ovationner le premier ministre.

LE FAIR-PLAY DE M. LÉOTARD

Si les dirigeants chiraquiens daubent sur les bouderies de M. Bayrou, en revanche, ils ne tarissent pas d'éloge sur le fair-play de François Léotard dans cette campagne. C'est donc en bon élément de la classe majoritaire que le président de l'UDF s'est présenté, sans tapage, samedi en fin d'après-midi, dans le bureau du président de la République à l'Elysée, alors que plusieurs voix, à droite, spéculent sur la non-reconduction, après une éventuelle victoire de la majorité, de M. Juppé à Matignon.

A l'Elysée, on ne manque pas de *distribuer des notes aux meilleurs* ouvriers de la majorité et, surtout, à ceux du gouvernement. Car tout de même, observe-t-on, les temps changent, mais la nature demeure. On se croit parfois revenu aux heures glorieuses de 1995 lorsque, telles des marées bretonnes, les sondages déposaient ou retiraient des combattants de la cause chiraquienne. On regarde d'un œil sévère les ralliés de la dernière heure, hier, qui sont aussi les fuyards de la première, aujourd'hui, et l'on se jure que pour la prochaine composition du gouvernement, on ne s'y laissera pas reprendre...

Et Jacques Chirac ? Après le calamiteux début de semaine « presse écrite », voici la semaine « images-télé ». On l'a vu, samedi, serrer consciencieusement les mains de chacun des vingt-deux joueurs qui disputaient la finale de la Coupe de France de football, sans oublier les entraîneurs, l'attachée de presse et les patrons des clubs. On l'a vu, dimanche, à Cannes, poser aux côtés d'Isabelle Adjani et de l'actrice chinoise Gong Li. De mémoire de festivalier, c'était la première fois qu'un président de la République s'invitait *ainsi officiellement* aux cérémonies.

LES MACHINISTES DE L'ÉLYSÉE

On le verra, mardi, rendre les honneurs de la France à la princesse Sayako, venue inaugurer la Maison de la culture du Japon à *Paris. Puis il* s'envolera, mercredi, après le conseil des ministres, pour son voyage officiel en Chine, écourté pour cause d'élections anticipées. Il lui faudra alors se remettre bien vite du décalage horaire : à quelques jours du premier tour, les machinistes de l'Elysée ont prévu de mettre à nouveau en scène le verbe présidentiel.

L'équipe de campagne du PS n'a pas fait le pont pour le long week-end de l'Ascension. Samedi, les contacts entre Lionel Jospin et son équipe rapprochée se sont noués principalement par téléphone. Le premier secrétaire était en Haute-Garonne et il n'est rentré qu'en fin d'après-midi à Paris. Contrairement à ce qui était prévu, il n'a pas assisté, dans la tribune présidentielle, à la finale de la Coupe de France de football Nice-Guingamp, où une place lui avait été réservée au deuxième rang, derrière le président de la République, Philippe Séguin et le maire de Nice, Jacques Peyrat. Lionel Jospin n'avait pas caché sa *préférence* pour Guingamp, municipalité de gauche, *mais* c'est Nice *qui* a gagné...

Dimanche, après le marché du matin, dans le 18e arrondissement de Paris, une réunion a eu lieu, le soir, au domicile du premier secrétaire. Au menu, le programme économique du PS, pris sous le feu des artilleurs de la majorité. Etaient présents Claude Allègre, Pierre Moscovici, Christian Sauter et Dominique Strauss-Kahn. Lundi matin, à 8 heures, nouvelle réunion de la cellule communication, consacrée à la préparation du meeting du 15 mai, au Zénith, à Paris, avant la réunion, comme chaque semaine de l'équipe de campagne. Les déplacements de M. Jospin pourraient être un peu allégés, tandis que d'autres personnalités pourraient monter davantage « au créneau » dans la campagne nationale, comme Jacques Delors, Martine Aubry, Dominique Strauss-Kahn et Catherine Trautmann. La campagne du PS se « déprésidentialiserait »-elle ?

Récit du service France

هكذا من الأصل

Cent trois magistrats lancent un appel en faveur d'une justice indépendante

Plusieurs hauts magistrats de toutes tendances ont signé ce texte

Cent trois magistrats ont lancé, dimanche 11 mai, un appel demandant que soit « *reconnue et établie une justice indépendante* ». Sans proposer de mesures précises, les signataires, dont beaucoup sont des hauts magistrats de toutes tendances, réclament l'organisation d'un débat « *éthique et moral* » sur la justice face à la « *dégradation de la vie publique* ».

PARCE QU'ILS déplorent que les grands principes fondant l'action judiciaire en France ont souvent été oubliés ces derniers temps, et que la justice est un thème négligé par l'actuelle campagne électorale, cent trois magistrats ont lancé, dimanche 11 mai, un appel demandant que « *soit reconnue et établie une justice indépendante* ». Evoquant implicitement des affaires politico-judiciaires récentes – le refus opposé par l'ancien ministre socialiste du budget, Michel Charasse, au juge d'instruction qui voudrait l'entendre comme témoin dans son enquête sur des bureaux d'études proches du PCF ; le refus d'assistance policière, ordonné par le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, lors de la perquisition conduite au domicile du maire de Paris par le juge Eric Halphen chargé de l'instruction sur la gestion des HLM de la région parisienne –, ce texte exprime le « ras-le-bol » de magistrats venus d'horizons variés.

GROUPE INFORMEL

Loin de vouloir que les magistrats soient des « *rédempteurs de la démocratie* », les signataires invitent les décideurs politiques à assumer leurs responsabilités. Ils regrettent que l'installation de la commission de réflexion sur la justice en janvier à l'initiative de Jacques Chirac tende à mettre le débat sur la justice sous le boisseau au cours de l'actuelle campagne électorale. Devant rendre *ses conclusions au mois de juillet*, la commission présidée par Pierre Truche mène ses travaux à huis-clos et n'associe à sa réflexion qu'une petite frange de magistrats, déplorent en outre les signataires.

La liste des signataires de l'« *appel pour le bien commun* » présente la particularité de comporter une part notable de membres de la hiérarchie judiciaire : seize d'entre eux sont en poste à la Cour de cassation et trente sont affectés dans des cours d'appel, tandis que les présidents et vice-présidents de chambres sont surreprésentés par rapport à la « base ».

Parmi les figures de la magistrature, on remarque notamment l'ancien procureur de la République de Paris, Pierre Bezard, ainsi que plusieurs anciens responsables du Syndicat de la magistrature (SM, gauche) et de l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire et modéré).

Lancé à l'initiative d'un petit groupe informel de magistrats, qui se réunissent depuis plus d'un an en marge des syndicats, le texte transcende les clivages syndicaux ou politiques habituels. Environ un tiers des signataires sont des adhérents du SM, un autre tiers étant constitué de magistrats considérés comme centristes ou plus à droite.

« DÉBAT ÉTHIQUE ET MORAL »

la différence de l'appel de Genève, lancé le 1er octobre par sept juges européens et ayant recueilli les paraphes de plus de cinq cents magistrats français, le présent texte *ne préconise pas de propositions de réformes*. L'appel de Genève, qui avait été initié notamment par le conseiller rennais Renaud Van Ruymbeke et le procureur général de Genève Bernard Bertossa, dénonçait l'impuissance de la justice face à la délinquance financière et les lacunes de l'Europe judiciaire. Au nom de « *l'égalité de tous les citoyens devant la loi* », il demandait l'adoption de mesures précises, notamment que les commissions rogatoires internationales ne soient plus transmises par le biais des parquets ou de la voie diplomatique, *mais directement de juge à juge*.

Pour élargir sa démarche et peser sur la campagne électorale, les signataires du texte du 11 mai appellent magistrats et non-magistrats, associations et syndicats, à participer à une réunion publique qui se tiendra à Paris, le 14 mai à 20 heures, à la Maison de l'Europe. « *Nous avons voulu réunir des magistrats autour d'un texte de consensus, qui rassemble des gens de gauche et de droite*, commente Michel Marcus, l'un de ses initiateurs. *Cela explique que nous ne nous engagions pas dans une longue liste de propositions. Un débat plus vaste, éthique et moral, doit auparavant avoir lieu. Les responsables politiques seront les bienvenus à la réunion du 14 mai* ».

Erich Incyan

La liste des signataires

Gilles Accomando, Thierry Baranger, Martine Barbarin, Francis Battut, Didier Beauvais, Roger Beauvois, Christiane Beauquis, Laurence Bellon, Anne Beriat, Jean-François Beynel, Pierre Bezard, Joëlle Bigourdan, Dominique Bignon, Alain Blanc, Daniel Boscheron, Alain Bruel, Cécile Brunet, Jean Buffet, Christian Cabat, Francine Caben-Fouque, Jean-Michel Caillau, Odile Capodicasa, Bruno Cathala, Marie-Luce Cavrois, Dominique Charvet, Michèle Colin, Martine Comte, Katherine Cornier, Marie-Agnès Credoz, Marie-Paule Descard, Jean-Pierre Deschamps, Jean-Pierre Dintilhac, Hubert Dujardin, J.-M. Fayolle-Noireterre, Martine Fayaubost, Jean Favard, André Fortin, Blandine Froment, Agnès Fossaert-Sabatier, Antoine Garapon, Chantal Gaudino, Simone Gaboriau, Lise Gerand, Alain Girardet, Bernard de Gouttes, Olivier Guerin, Jacques Hederer, Hélène Imerglik, Jean-Paul Jean, Dominique Joly, Roland Kessous, Fabienne Klein-Donati, Olivier Kirschner, Pierre Kramer, Gachouche Lacoste, Myriam Lalouhere, Daniel Lecrubier, François Debur, Pierre Leclerc, Jacques Lemoiney, Marie-Ange Leprince, Marie-Christine Leroy, Marie-Pierre de Liege, Elisabeth Linden, Alexandre Linden, Daniel Ludet, Pierre Lyon-Caen, Pierre Maitreau, Michel Marcus, Martine de Maximy, Denys Millet, Denis Moreau, Odile Mondineu, Fabienne Nicolas, Isabelle Nicolle, Claude Parodi, Anne Pascal, Jean-Louis Peries, Sylvie Perdriolle, Bernard Peyrat, Marie-Hélène Pomarede-Noir, Bénédicte Piana, Marie-Laure Robineau, Pascale Roperth, Martine Ros, Denis Salas, Xavier Salvat, Pierre Sargos, Dominique Seran, Dominique Schaffauser, M.-L. Schmeitzky, A. S. Soudaplatoff, Gilles Straehli, Anne Tardi, Philippe Texier, Christian Thevenot, Evelyne Thomas, Laurence Trebucq, Françoise Veltz, Alain Verleene, Pierre Villien, Didier Xuereb, Maurice Zavaro.

« C'est le pacte républicain qui est la première victime »

Voici les principaux extraits de l'appel lancé lundi 12 mai par cent trois magistrats :

« La justice est saisie d'une succession d'affaires qui mettent en cause, au-delà des règles élémentaires de *droit*, les principes essentiels de la République, et révèlent des actes qui bafouent le sentiment de justice et le respect de l'égalité des citoyens devant la loi : vol de documents confiés à des autorités publiques, écoutes illégales, transferts de fonds dans des paradis fiscaux par des partis politiques, refus d'élus et de policiers de se soumettre à des réquisitions judiciaires, faits de corruption auxquels se livrent des entreprises en France ou sur des marchés étrangers, détournement de fonds recueillis auprès du public... Le tableau est sombre. *(...)*


VERBATIM

» C'est le pacte républicain qui est la première victime de cette dégradation de la vie publique. Les *juges ont pour mission d'appliquer* le droit et de garantir les libertés individuelles de tous. Ils n'ont pas à se soumettre à l'invocation de la raison d'Etat, ni à celle de la mondialisation des intérêts économiques. *(...)*

» Mais on ne saurait attendre des juges qu'ils soient les *rédempteurs de la démocratie*. Ils ne sauraient porter seuls les valeurs républicaines. *(...)* La démocratie n'est pas un espace vide de règles politiques, civiques et morales. Elles est une pratique, un esprit, qui doivent inspirer aussi bien le fonctionnement des institutions que la conduite de chacun, notamment de ceux qui ont des responsabilités publiques ou privées. Elle est fondée sur la recherche du bien commun.

» Nous respectons trop la fonction politique pour la laisser s'abîmer dans les méandres des affaires. Nous respectons trop la justice pour la voir chargée de résoudre des questions qui relèvent de la fonction politique. C'est pourquoi, nous, magistrats soussignés, lançons un appel pour que chacun devienne acteur de ce débat et assume ses responsabilités. »

Gérard Longuet « comprend mieux les gens qui ont des ennuis »

L'ancien ministre en campagne dans la Meuse

BAR-LE-DUC
de notre envoyée spéciale

La salle décrépite sent la craie et le charbon de bois. Au plafond pendent des guirlandes décolorées. Hadonville n'est pas riche, mais le jus de pomme est « maison », et l'accueil est chaleureux. Ce n'est pas tous les jours qu'on reçoit un président de conseil régional en campagne et, justement, il manque des crédits pour refaire le presbytère. *Gérard Longuet* écoute, conseille, promet. « *Je suis d'un naturel plutôt rapide et expéditif*, admet-il, *mais pas ici. Les gens ont le droit d'être pris en considération. S'il n'y a pas de dialogue, il n'y a pas besoin de démocratie.* »

PORTRAIT
« On a perdu deux ans mais il n'est jamais trop tard pour bien faire »

Un verre, et il repart, seul avec son suppléant, sur les routes sinueuses des côtes de Meuse. A Dompierre, où l'attendent neuf personnes, c'est le nucléaire qui préoccupe : la Meuse doit accueillir un laboratoire de stockage des déchets. « *J'ai découvert que les ingénieurs sont très savants, mais qu'ils ne disent pas tout,* explique M. Longuet. *Ce qu'il faut à la Lorraine, ce sont des hommes politiques de poids pour discuter avec l'Andra* [Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs], *EDF et les ministères...* » A la sortie de la commune, il s'arrête, saute de voiture pour saluer trois personnes devant une ferme. Trois de plus : « *Là, on fait de la "gratte"...* ».

Entre deux cahots, son suppléant, Bertrand Pancher (UDF-PR), maire de Bar-le-Duc depuis 1995, tient les comptes (son ancien suppléant, André Droitcourt, député sortant, ne se représente pas) : depuis 14 heures, MM. Longuet et Pancher ont vu cinquante électeurs dans cinq villages. Ce matin, deux cent cinquante en un seul meeting. Restent trois villages et une réunion cantonale. Le compte est bon. « *Au total, ce soir, nous aurons rencontré quatre cent vingt personnes avec qui nous aurons parlé politique, pas seulement serré des mains.* »

Au pays de Poincaré, de la mirabelle et du colza, inutile d'essayer de rassembler les foules. Les élections se gagnent canton par canton, ferme par ferme, voix par voix. Et M. Longuet a, dit-il, « *un formidable appétit de retour* ». A cinquante et un ans, l'ancien ministre et ancien président du Parti républicain joue son va-tout et l'admet. S'il est battu ? « *Au moins, ce sera clair. Je ferai autre chose. Mais je préférerais choisir. J'ai très envie de gagner.* »

Plus de temps à perdre. A trente ans, il était directeur de cabinet ; à trente-deux, député ; à quarante, ministre. Puis les « affaires » l'ont rattrapé. Celle de sa villa de Saint-Tropez, dont il est sorti blanchi après trois ans de procédures, puis celle du financement du PR, dont l'instruction continue. Elles l'ont cassé. *Le menton est toujours volontaire*, le sourire carnassier, mais le regard a changé. « *Je suis passé de l'autre côté du miroir*, dit-il. *Je comprend mieux les gens qui ont des ennuis. Jusqu'à quarante ans, j'étais relativement protégé. Je voyais plutôt la vie du côté des* happy few. »

« JE N'EN VEUX QU'À MOI-MÊME »

M. Longuet a mûri, et ce n'est pas plus mal. Lui qui fit ses débuts en politique à l'extrême droite est aujourd'hui un libéral affirmé, qui prêche sans relâche le « moins d'Etat » et le courage politique. *Ses démêlées judiciaires* pèsent sur la campagne, certes, mais la traversée du désert n'a pas que des inconvénients : le *candidat* Longuet n'a pas à assumer l'héritage récent, et il s'en garde bien. « *On a perdu deux ans*, dit-il, *mais il n'est jamais trop tard pour bien faire, avec une majorité plus courte et des ministres qui auront un peu plus le sens des réalités, et prendront le temps d'écouter les Français.* »

Il l'a répété dix fois : le gouvernement, après les élections, changera, et « *il faudra des hommes courageux et modestes* ». Courageux, il l'a toujours été. Modeste, il l'est devenu. « *Je n'ai jamais prétendu à la sainteté*, dit-il. *En matière de financement politique, je n'ai fait que ce que faisaient les autres avant la loi. Il y a eu dix "années-fric", et l'on n'a pas sifflé la fin de la partie. C'est comme un chahut : ceux du premier rang en prennent plein la figure. Je n'en veux qu'à moi-même.* » Les électeurs lui en veulent-ils aussi ?

Véronique Maurus

La campagne électorale n'intéresse toujours pas les Français

LE FRÉMISSEMENT en faveur de la gauche dont témoignaient plusieurs sondages, au cours de la semaine écoulée, n'aura-t-il été qu'un feu de paille ? Il serait prématuré de l'affirmer. Mais les deux enquêtes les plus récentes sont de nature à redonner confiance à la majorité.

Selon l'Ifop, en effet, l'ensemble de la gauche perd plus de deux points d'intentions de vote au premier tour des législatives, tandis que la majorité, grâce notamment aux divers droite, en regagne trois. L'amplitude des évolutions est moins marquée pour la Sofres, mais la tendance est la même.

La majorité reprend ses distances

	RAPPEL LÉGISLATIVES 1993	INTENTIONS DE VOTE AU PREMIER TOUR EN %			
		[illegible]		[illegible]	
EXTRÊME GAUCHE	1,8	3	+ 0,5	2	=
PC	[illegible]	9	– 1	10	=
PS	17,4	26,5	– 2	27	– 1
DIVERS GAUCHE	2,5			2	+ 0,5
ÉCOLOGISTES	[illegible]	7	=	5	=
UDF / RPR	39,7	38	+ 1	35	+ 1
DIVERS DROITE	4,4	3	+ 2	4,5	+ 0,5
FRONT NATIONAL	[illegible]	13,5	– 0,5	14	– 1

L'enquête de l'IFOP a été réalisée le 9 mai, auprès d'un échantillon de 914 personnes inscrites sur les listes électorales, et publiée par le *Journal du dimanche* (daté 11 mai). L'enquête de la Sofres a été réalisée les 9 et 10 mai auprès d'un échantillon de 1 000 électeurs et publiée par *Le Figaro* (daté 12 mai). La marge d'erreur sur un échantillon de 1 000 personnes est de 2 à 3 points.

INCERTAINS ET FLOTTANTS

Pour aléatoires qu'elles soient, les projections en sièges amplifient de façon spectaculaire ces changements de l'opinion. *Il y a* une semaine, la coalition RPR-UDF était talonnée par la gauche et ne disposait plus que d'une quinzaine de sièges d'avance sur la gauche, d'une trentaine selon la Sofres. Elle reprend, aujourd'hui, ses distances et bénéficierait de *quelque cent* trente à cent cinquante sièges d'avance, soit la majorité la plus confortable depuis l'annonce de la dissolution.

La plupart des responsables d'instituts de sondage admettent, cependant, que ces estimations – en voix comme en sièges – *restent sujettes* à caution, tant l'attitude des électeurs potentiels paraît incertaine et flottante. Ainsi, près de la moitié des personnes interrogées (47 % selon l'Ifop, 42 % selon la Sofres) soit ne se prononcent pas, soit admettent qu'elles peuvent encore changer d'avis d'ici au 25 mai. Sans que cela autorise à préjuger mécaniquement d'un taux d'abstention très élevé au premier tour de *scrutin*, ce chiffre n'est pas, en tout cas, le signe d'une forte mobilisation. De la même façon, selon la Sofres, le souhait formulé par les personnes interrogées reste très équilibré : 44 % espèrent un succès de la gauche, 45 % une victoire de la *majorité*.

Le plus frappant, néanmoins, est de constater à quel point les Français restent indifférents à cette campagne. Selon la Sofres, une majorité (51 %) déclare ne s'y intéresser que peu ou pas du tout. C'est particulièrement vrai chez les jeunes de dix-huit à trente-quatre ans, dont moins de 40 % suivent la campagne avec intérêt, mais également chez *les ouvriers*, dont moins du tiers (31 %) s'intéressent au débat électoral en cours.

Ce désintérêt est confirmé par *l'enquête de CSA, réalisée les 9 et* 10 mai auprès d'un échantillon de 1 006 personnes pour France 3, France Inter, France Info et *Le Parisien* (daté 12 mai). Alors que deux Français sur cinq déclarent suivre la campagne tous les jours ou presque, ils sont quasiment aussi nombreux (37 %) à ne s'en préoccuper qu'une fois par semaine ou pas du tout.

Plus impressionnant encore, selon CSA, 19 % seulement des personnes interrogées jugent que la campagne montre bien les grands enjeux et les différences entre les programmes. Non seulement ce score est très faible, à quinze jours du premier tour, mais il a baissé de *six points depuis l'annonce de la* dissolution. Bien loin d'éclairer ou de passionner les Français, voilà donc une campagne législative qui les plonge dans le brouillard. C'est moins, semble-t-il, affaire de personnes que de projets.

Certes, Alain Juppé n'apparaît pas, pour une majorité de personnes interrogées, comme un bon animateur de la campagne de la majorité. Et Lionel Jospin n'est pas jugé de façon beaucoup plus favorable comme animateur de la campagne de l'opposition.

DES CHOIX MASQUÉS

Mais l'essentiel est ailleurs : dans l'incapacité – ou le refus – des deux grandes coalitions qui s'affrontent à dessiner clairement enjeux et solutions. Stéphane Rozès, directeur des études politiques de CSA, note que l'on assiste à « *une campagne virtuelle* » où chacun évite d'exposer clairement son projet, au risque de nourrir le soupçon que les choix fondamentaux restent masqués.

Dès lors, tout se joue à la *marge, dans la capacité reconnue* aux uns ou aux autres d'affronter les principales difficultés de demain. A ce jeu-là, c'est la majorité sortante qui semble encore bénéficier d'un léger avantage.

Alors que la lutte contre le chômage est le dossier prioritaire pour 67 % des Français, 33 % considèrent que la majorité sortante est capable d'affronter le problème. *Les propositions de la* gauche ne convainquent, sur ce terrain, que 28 % des personnes interrogées. De même, la gauche ne parvient pas à convaincre de sa capacité à relancer l'économie, alors qu'il s'agit d'un point central de son programme. Sur ce terrain, *la majorité bénéficie d'un mince* avantage, par défaut.

Gérard Courtois

Les « traders » de la Bourse de Paris sont aussi impavides que les marchés

La campagne suscite moins d'intérêt que Maastricht ou la présidentielle

La dissolution de l'Assemblée nationale a été bien accueillie par les opérateurs de marché parisiens, car elle évite un an de campagne électorale et d'attentisme pour les investissements. Mais elle les laisse malgré tout assez indifférents. Certains jugent sévèrement le programme socialiste. Tous se gaussent des « *mensonges tous azimuts* ». Le franc et la Bourse restent sur des positions solides.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE ne passionne pas les opérateurs de marché, pourtant si prompts à s'enflammer à la moindre nouvelle. « *Ce scrutin suscite beaucoup moins d'intérêt que les précédents* », explique Marc, *36 ans, trader* à la Société générale, qui se rappelle que « *le référendum sur le traité de Maastricht ou l'élection présidentielle avaient provoqué des débats passionnés et houleux dans la salle* ». Reflet de cette indifférence, les marchés financiers français font preuve de solidité depuis l'annonce de la dissolution : le franc a cédé moins de 1 centime face au deutschemark, et la Bourse de Paris a gagné près de 5 %. « *Les marchés sont plus sensibles aux statistiques économiques américaines*, observe Philippe, 33 ans, opérateur sur le marché obligataire dans une grande banque française, *qu'aux déclarations des hommes politiques et même, ce qui est très surprenant, qu'aux sondages.* » Ici, l'initiative présidentielle a été dans l'ensemble bien accueillie car « *elle est plutôt bonne sur le plan économique* », estime Philippe. « *Elle évite un an de campagne électorale et d'attentisme de la part des chefs d'entreprise.* » Dominique, 31 ans, opérateur sur les changes dans une banque américaine installée à Paris, s'explique mal, toutefois, le manque d'intérêt des investisseurs internationaux pour nos législatives. Il avance une hypothèse : l'attention des marchés a été retenue par le scrutin britannique, mais maintenant « *les opérateurs vont découvrir que les élections françaises sont très importantes, car elles constituent un nouveau référendum sur l'Europe* ». Si la droite passe, prédit-il, « *il n'y aura plus d'obstacle au lancement de l'euro* ».

« *A New York, Londres ou Tokyo, les gens sont aujourd'hui persuadés que l'actuelle majorité va être reconduite sans la moindre difficulté* », ajoute Marc, « *malgré les sondages qui prédisent un scrutin très serré* ». « *Le réveil risque d'être brutal* », prévient-il. Philippe observe que le programme économique du PS est jugé « *très sévèrement* » par les économistes des banques anglo-saxonnes, mais aussi par ceux des banques françaises. Il ne croit pas « *à l'exception française* » et au fait que « *la France puisse réussir en s'engageant dans une voie opposée à celle des Etats-Unis et du Royaume-Uni, où l'économie est en plein boom* ». Il votera à droite « *sans états d'âme* », même s'il reproche à celle-ci de « *ne pas être assez libérale et madeliniste* ». Philippe souhaite une baisse des impôts qui permettra de « *rapprocher les salaires parisiens de ceux de la City* ».

« MENSONGES TOUS AZIMUTS »

Dominique, lui, s'abstiendra « *probablement* », car il ne « *pardonne pas les concessions faites par les socialistes aux communistes, aux Verts et à Jean-Pierre Chevènement* » sur le dossier de l'Union monétaire européenne. « *J'ai toujours voté socialiste, mais je ne le ferai pas cette fois car je suis pro-européen à 200 %.* » Marc votera à gauche « *comme la majorité de la salle, je pense* », en espérant quand même que, « *si les socialistes l'emportent, ils n'appliqueront pas l'intégralité de leur programme économique et redeviendront réalistes* ». « *Les marchés financiers*, précise-t-il, *gardent un excellent souvenir de l'ère Bérégovoy* ». Il regrette toutefois « *le manque de charisme de Jospin, un anti-Blair* », et déplore « *la pauvreté* » du débat électoral et « *les mensonges tous azimuts des leaders politiques* ».

« *On connaît bien*, dit-il, *l'état des finances publiques françaises. C'est exaspérant d'entendre la gauche et la droite se renvoyer la responsabilité du dérapage des finances publiques et affirmer tous les deux que la rigueur budgétaire est derrière nous.* » « *Il n'y a qu'en France*, s'emporte Marc, *qu'on parle de la dictature des marchés. Si j'ai choisi ce travail, c'est d'abord parce qu'il est plus vivant, plus amusant et stimulant intellectuellement que la plupart des autres métiers qu'on me proposait avec mon diplôme d'ingénieur.* »

Pierre-Antoine Delhommais

VU PAR

A Nice, Jacques Peyrat est la cible principale du FN

Accusant le maire de la ville de « déshonneur et d'infidélité », M. Le Pen veut lui faire payer son ralliement au RPR

NICE
de notre correspondant

Le principal adversaire du Front national dans les Alpes-Maritimes s'appelle Jacques Peyrat, maire RPR de Nice et candidat dans la deuxième circonscription. Jean-Pierre Schénardi, candidat du FN dans la troisième circonscription, et Jean-Marie Le Pen ont vigoureusement attaqué, dimanche 11 mai, leur ancien compagnon de parti qu'ils accusent de trahison.

Neuf mois avant les municipales de 1995, M. Peyrat avait donné sa démission du mouvement d'extrême droite, après plus de vingt ans de bons et loyaux mandats. Elu à la mairie de Nice sans étiquette politique, il a rejoint le RPR en juin 1996, donnant ainsi au parti néogaulliste la cinquième ville de France.

« *Jacques Peyrat se targue de la devise de la Légion étrangère "Honneur et fidélité" alors qu'il s'agit de déshonneur et d'infidélité* », a donc lancé M. Le Pen, en l'accusant d'avoir « *apportée* [Nice] *en dot à ceux dont il avait dit pendant des années qu'ils étaient des voleurs et des traîtres* ». Assurant que « *Jacques Chirac est le roi de l'arnaque* », le président du FN s'est fait compositeur en entonnant : « *Dans ce royaume de l'arnaque – Chirac est roi, Peyrat est sa reine – C'était pas la peine – C'était pas la peine assurément – De changer de gouvernement.* »

Même s'il avait souhaité affronter M. Le Pen, le maire de Nice ne braque pas sa campagne contre le Front national. « *Le Front n'a pas l'apanage de la férocité*, dit-il. *Les communistes, les socialistes ne me font pas de cadeaux.* » Le chef du FN a renoncé à se présenter, mais il tient le maire de Nice dans sa ligne de mire. Dimanche soir, il a donné un exemple de férocité avec la diffusion de l'enregistrement d'une interview de M. Peyrat avant sa démission : il se défendait de vouloir quitter son parti, dont il louait la qualité des hommes et la valeur des solutions proposées contre l'immigration.

Un réquisitoire a aussi été prononcé par M. Schénardi, un proche de M. Le Pen. S'adressant à « *Jacques* » et le tutoyant, il lui a reproché son « *reniement honteux par ambition personnelle* ». Il a interpellé le maire : « *Tu dis que seule ton appartenance au RPR peut être un bienfait pour notre ville. Deviendras-tu socialiste ou communiste si ces derniers arrivaient au pouvoir ?* »

Sur le terrain, Christian Desvignes, le candidat du FN face à M. Peyrat, s'insurge contre toute « *nouvelle imposture* » du maire. « *Il ne va quand même pas nous faire le coup deux fois, se faire élire avec les voix du Front en ayant l'étiquette RPR-UDF.* »

Jean-Pierre Laborde

La campagne officielle radio-télévisée est ouverte

LA CAMPAGNE OFFICIELLE à la radio et à la télévision pour les élections législatives a débuté, lundi 12 mai, sur France 2, France 3, France-Inter, et RFO pour l'outre-mer. Le *Journal officiel* du 11 mai a publié l'ordre de passage décidé, par tirage au sort du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), jusqu'au vendredi 30 mai, de vingt et une formations politiques. Les émissions se composent, soit de « modules courts » de une à deux minutes, soit de « modules longs » de trois à cinq minutes, pouvant aller jusqu'à sept minutes pour le Parti socialiste dans la campagne du second tour. Les émissions sont diffusées tôt le matin, après les journaux de 13 heures et de 20 heures. Les formations programmées lundi sont le RPR, l'UDF, le PS, le PCF, la LCR (trotskiste) et le Parti humaniste. Celles programmées mardi 13 mai sont l'UDF, le PS, Initiative républicaine, les Nouveaux Ecologistes rassemblement nature et animaux, Génération Ecologie.

M. Rocard affirme que le PS ne fera aucune concession majeure au PCF

MICHEL ROCARD a affirmé, dimanche 11 mai, sur Europe 1, qu'en cas de victoire de l'opposition aux législatives les communistes auraient « *le choix de rendre la Chambre impossible et de redonner le pouvoir à la droite ou de soutenir quand même* ». « *Il n'est pas question que ce soient nous qui fassions les concessions, ce sera à eux de voir s'ils sont d'accord sur les orientations que nous proposons* », a-t-il indiqué. Pierre Moscovici, secrétaire national aux études du PS, a indiqué qu'il était favorable à « *un soutien avec participation* » des communistes dans un gouvernement de gauche. Il a précisé que « *si une formation a 250 à 270 députés, sans être hégémonique, c'est elle qui donne la cohérence* ».

DÉPÊCHES

■ **RECENTRAGE : François Léotard, président de l'UDF,** a souhaité, lundi 12 mai, sur RMC, que le président de la République « *puisse s'exprimer à nouveau d'ici le premier tour* ». M. Léotard avait déploré, dimanche, sur France 3, la « *présidentialisation* » excessive de la campagne des élections législatives.

■ **VISITE : Charles Pasqua a annulé sa visite, prévue mardi 13 mai,** à la permanence de Gabriel Kaspereit, candidat RPR dissident qui se représente dans la 4e circonscription de Paris contre le candidat officiel de la majorité Pierre Lellouche (RPR). M. Lellouche a précisé, dimanche, qu'il était, avec M. Pasqua, « *à la recherche d'une date* » pour la venue du président du conseil général des Hauts-de-Seine.

■ **COMMÉMORATION : lors d'une cérémonie à Château-Chinon, samedi 10 mai,** marquant l'anniversaire de l'élection de François Mitterrand, le 10 mai 1981, Roger Hanin a critiqué le dépôt d'une gerbe par Lionel Jospin. « *Il est prouvé que l'hypocrisie n'a pas de limites, on ne peut pas être plus clair* », a assuré le beau-frère de l'ancien président, tout en indiquant qu'il votera pour le PS. Danielle Mitterrand a « *encouragé* » les socialistes à « *poursuivre leur campagne ardemment* ». « *Lionel Jospin est le premier secrétaire du parti, je suis socialiste et je le reste* », a-t-elle déclaré.

■ **FN : le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, qui était,** lundi 12 mai, l'invité de l'émission « Les quatre vérités » sur France 2, a déclaré que « *s'il y avait une investigation générale (...) sur la passation des marchés publics, 90 % des hommes politiques seraient en prison et un certain nombre (...) mériteraient d'être pendus comme ils l'étaient sous la monarchie* ».

■ **MINES : Handicap International** demande aux partis politiques de se prononcer pour l'interdiction totale des mines antipersonnel, qui tuent ou mutilent deux mille personnes par mois dans le monde. Le conseil des ministres a adopté, le 23 avril, un texte interdisant de fabriquer et d'exporter de tels engins, tout en en laissant l'usage aux armées françaises.

La droite espère conquérir de nouveaux sièges dans les départements et territoires d'outre-mer

Le RPR a déjà marqué des points lors d'élections locales à Mayotte et à Wallis-et-Futuna

La droite, déjà majoritaire en sièges dans les vingt-deux circonscriptions d'outre-mer, espère augmenter son avance dans la prochaine Assemblée nationale. Au mois de mars, lors du renouvellement du conseil général de Mayotte et lors des élections territoriales à *Wallis-et-Futuna*, le RPR, *parti majoritaire* de la majorité sortante, avait déjà enregistré une progression sensible.

COMME CHAQUE FOIS qu'un scrutin s'annonce plus serré que prévu, un vieux fantasme ressurgit : et si la majorité en sièges, à l'Assemblée nationale, dépendait finalement de cette partie de la France qui se trouve outre-mer ? On ne sait pas très bien pourquoi les voix des Martiniquais seraient jugées plus illégitimes pour faire pencher la balance dans un sens ou un autre que celles des Corréziens ou celles des « domiens » inscrits en Seine-Saint-Denis, mais la crainte d'une manipulation reste toujours présente, aussi bien à gauche qu'à droite.

Pour épargner aux Français de métropole un insoutenable suspense, la date des élections législatives dans la partie la plus à l'ouest du territoire national, la Polynésie française, a été avancée au samedi 17 mai pour le premier tour et au samedi 31 mai pour le deuxième tour. Bien que les dates du vote aient été moins décalées, cela avait déjà été le cas en 1993. Il n'y a, du reste, guère de surprise à attendre des élections dans les deux circonscriptions de Polynésie. Les deux députés sortants, Jean Juventin (République et liberté) et Gaston Flosse (RPR), président du gouvernement territorial, ne se représentent pas. Ce dernier a préféré s'effacer devant le maire de Papeete, Michel Buillard, dont il n'est que le suppléant, pour mieux se réserver pour les sénatoriales de l'an prochain et éviter, par la même occasion, un affrontement direct avec le chef de file des indépendantistes, Oscar Temaru. Celui-ci, maire de Faaa, commune la plus peuplée de Tahiti, avait obtenu 44,29 % des suffrages au deuxième tour des élections de 1993. Dans la deuxième circonscription, malgré la concurrence de Boris Léontieff, maire autonomiste d'Arue, on s'attend plutôt au retour de l'ancien député Emile Vernaudon, candidat permanent de la majorité présentielle, qu'elle soit mitterrandienne en 1993 ou chiraquienne en 1997.

Au total, 146 candidats se présentent dans les 22 circonscriptions d'outre-mer, soit une moyenne de moins de 7 candidats par section électorale, très inférieure à celle que l'on enregistre en métropole, qui témoigne d'une assez grande indifférence vis-à-vis des enjeux de ce scrutin anticipé. C'est à peine si la grave crise économique, sociale et identitaire de la Guyane a contraint les indépendantistes de ce département français d'Amérique à aller devoir se compter face aux deux députés sortants *(lire ci-dessous)*.

DIVISIONS À GAUCHE

A moins d'un an du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, le Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) laisse plus encore le champ libre, pour ce scrutin jugé *« purement hexagonal »*, aux représentants du camp dit « loyaliste ». Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), Jacques Lafleur, et son second, Pierre Frogier, président du congrès du territoire, se trouvent ainsi exclusivement concurrencés par des candidats de droite ou d'extrême droite, parmi lesquels deux importants hommes d'affaires du « Caillou », Didier Leroux et Philippe Pentecost, qui contestent la toute-puissance du RPCR.

Hormis la Guyane, la situation est plus mouvante dans les départements d'outre-mer. Le RPR a d'ailleurs pris le soin de dépêcher aux Antilles, les 17 et 18 mai, le ministre délégué aux affaires européennes, Michel Barnier, pour tenter de rassurer les milieux économiques locaux sur le sort qui sera finalement réservé par la conférence intergouvernementale (CIG) aux *« régions ultra-périphériques »*, notamment dans la « guerre de la banane » livrée par les multinationales nord-américaines. En dépit d'un vote très largement favorable (de 55 % à 59 %) à Lionel Jospin lors de l'élection présidentielle de 1995, les stratèges de la droite comptent préserver les positions acquises en 1993 à la Martinique, en Guadeloupe et à La Réunion. Dans le premier de ces départements, un seul des trois députés RPR sortants, André Lesueur, leur paraît menacé. Encore celui-ci a-t-il été réélu, dès le premier tour, en janvier dernier, lors d'élections municipales partielles, dans sa commune de Rivière-Salée.

En Guadeloupe, les mêmes experts électoraux du RPR se réjouissent des divisions de la gauche locale, souvent liées à des querelles d'héritage politique, et espèrent en retirer un gain net de deux sièges. De même, à la Réunion, compte tenu du déplacement, de la deuxième circonscription vers la cinquième, du député communiste sortant, Claude Hoarau, qui avait battu, en septembre 1996, lors d'une partielle, la présidente du conseil régional, Margie Sudre, le maire (RPR) de Saint-Paul, Joseph Sinimalé, pourrait l'emporter.

Enfin, bien que cela soit passé inaperçu en métropole, le RPR a fortement progressé lors d'élections locales, au mois de mars dernier, à Mayotte et à Wallis-et-Futuna. Bien que contraint de démissionner du RPR, pour cause d'union de la majorité, Mansour Kamardine peut être un concurrent sérieux pour le député (UDF) sortant, Henry Jean-Baptiste, qui a le tort, aux yeux d'une partie des jeunes Mahorais, d'être d'origine martiniquaise. Enfin, dans le petit archipel de Wallis-et-Futuna, peuplé de 14 000 habitants seulement mais qui n'en est pas moins représenté par un siège à l'Assemblée nationale, les dernières élections territoriales se sont traduites par un véritable raz de marée en faveur de la droite. Le député sortant (PRS, app. PS), Kamilo Gata, avait été battu. Aujourd'hui, le nouveau président de l'Assemblée territoriale, Victor Brial, neveu de l'ancien député Benjamin Brial, roule pour le RPR.

Au total, la majorité, qui avait déjà enlevé quatre sièges outre-mer aux élections de 1993 au détriment de la gauche, pourrait de nouveau en gagner quatre. Il n'y a pas de petits profits.

Jean-Louis Saux avec nos correspondants

Alain Griotteray contesté par plus jeune que lui dans le Val-de-Marne

La majorité a investi son suppléant, 46 ans

« GRIOTTERAY est trop vieux pour se présenter et Herbillon trop vieux pour attendre. » Voilà, résumé par un expert électoral, le drame qui secoue l'UDF dans la huitième circonscription du Val-de-Marne. Le député sortant, Alain Griotteray, soixante-quatorze ans, maire de Charenton, figure contestée du Parti républicain et de l'UDF, est privé de l'investiture officielle de la majorité au profit de son suppléant, Michel Herbillon, lui aussi UDF-PR, quarante-six ans, maire de Maisons-Alfort.

Incontrôlable, anti-maastrichtien de choc, complaisant vis-à-vis du Front national, le chroniqueur ultra du *Figaro Magazine* a tout pour agacer les dirigeants de son parti. A l'UDF, on préfère avancer l'argument commode du *« renouvellement »*. Pourquoi M. Griotteray, qui soufflera soixante-quinze bougies en octobre, n'imite-t-il pas ses collègues du troisième âge qui ont accepté, bon gré mal gré, de laisser le champ libre à la nouvelle génération ? Voyez Jean Seitlinger, soixante-treize ans ; Roland Nungesser, soixante-quinze ans en octobre, ou Jean-François Deniau, à peine soixante-neuf ans...

Teint hâlé, veste lavande et cravate fleurie, M. Herbillon piaffe, ce matin-là, sur le marché ensoleillé de Charentonneau, dans sa ville de Maisons-Alfort. Une ménagère s'adresse à lui : *« Monsieur Grio... Euh, Monsieur le Maire... Je suis surprise car j'ai reçu deux lettres de candidature. »* ; la sienne et celle de M. Griotteray. Le maire de Maisons-Alfort explique suavement que *« soixante-quinze ans, tout de même... Ne serait-il pas temps de laisser la place aux jeunes ? Même si, moi-même, à quarante-six ans, je ne suis plus un gamin. Si je suis élu, je serais plus âgé que Tony Blair ! »* Refusant de se contenter, cette fois, du poste de suppléant du maire de Charenton, le *yearling* a décidé de se lancer après avoir entendu M. Griotteray lui dire, les yeux dans les yeux : *« Je mourrai maire de Charenton et député du Val-de-Marne. »*

« MON TOUR EST VENU ! »

Du coup, Jean-Claude Gaudin, président de la commission d'investiture de l'UDF, a vu, il y a quelques semaines, M. Herbillon entrer dans son bureau et lui déclarer tout net : *« Mon tour est venu ! »* François Léotard a saisi cette occasion de régler quelques vieux comptes avec un homme qui s'est mis plusieurs fois en travers de sa route. En 1995, l'éditorialiste du *Figaro Magazine* n'avait-il pas fait activement campagne pour la candidature d'Alain Madelin à la présidence de l'UDF ?

Cette affaire de mise à la retraite forcée prend naturellement un tour très politique. MM. Bayrou, Sarkozy ou Raffarin optent pour le camp Herbillon, mais il a suffi que M. Léotard lui apporte son *« soutien personnel »* pour que les anti-Léotard de l'UDF se bousculent pour soutenir M. Griotteray. Valéry Giscard d'Estaing lui a téléphoné. Charles Millon lui apporte son *« soutien »*. Le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, *« souhaite ardemment »* la victoire de cet anti-européen. Au cours d'une première visite au maire de Charenton, le 29 avril, Alain Madelin a montré du doigt *« ceux qui sont derrière ces petites manœuvres visant à écarter de l'Assemblée nationale l'homme qui a déterré l'affaire du Crédit lyonnais et qui lutte contre les gaspillages dans l'audiovisuel public »*. Arpentant les marchés en compagnie du candidat dissident, deux heures durant, samedi 10 mai, l'ancien résistant Charles Pasqua préfère saluer l'ancien résistant Griotteray, *« compagnon des heures difficiles du gaullisme »*.

« Je suis le seul résistant du PR », assure le maire de Charenton, qui s'est toujours abrité derrière ce statut pour faire passer ses gestes de sympathie pour Jean-Marie Le Pen et le Front national. Résistance ou pas, les responsables RPR du Val-de-Marne accusent M. Griotteray d'avoir soutenu Catherine Mégret (FN) entre les deux tours de l'élection municipale de Vitrolles (*Le Monde* du 20 février). C'est en tout cas le motif numéro un avancé par Alain Bernard, adjoint RPR de M. Griotteray à la mairie de Charenton, pour expliquer son passage, en compagnie de nombreux élus locaux, dans le camp de M. Herbillon, dont il est devenu le suppléant. A travers M. Bernard, le RPR entend bien mettre son champion local en piste, avec l'objectif de prendre à l'UDF la mairie de Charenton en 2001.

Les électeurs de la 8e circonscription décideront de la longévité politique de M. Griotteray. Or la primaire à droite ouvre le jeu. M. Gaudin recommande la prudence, car *« rien ne dit que M. Griotteray ne sera pas élu »*. Et c'est sans doute pour ne pas injurier l'avenir – et éviter d'en faire une victime médiatique – que les instance de l'UDF ont pris soin de ne pas prononcer l'exclusion du dissident Griotteray.

Fabien Roland-Lévy

Chimène préfère aller à l'église plutôt qu'aux réunions électorales

CAYENNE

de notre envoyée spéciale

A priori, les jeux sont faits. Léon Bertrand, député RPR sortant de la seconde circonscription, conseiller général et maire de Saint-Laurent-du-Maroni, devrait passer, *« comme une autoroute »*, l'épreuve des élections législatives. Une victoire *« par défaut »*, reconnaît d'avance l'un de ses détracteurs, aucun candidat d'envergure ne lui étant opposé. Quant à l'énergique Christiane Taubira-Delannon, député sortant de Cayenne-Macouria (République et liberté), député européen (*élue sur la liste Energie radicale de Bernard Tapie, membre du groupe Alliance radicale européenne*) et fondatrice du parti *Walwari, elle devrait, elle aussi, aisément* l'emporter. *« Elle joue sur du velours »*, prédisent la plupart des observateurs de la scène politique locale. Selon eux, Mme Taubira-Delannon devrait profiter de l'affaiblissement du Parti socialiste guyanais (PSG), autant que des luttes intestines qui déchirent la famille néogaulliste.

Bousculant la routine politicienne, l'affaire des *« déportés »* de Guyane (une dizaine de personnes, dont quatre militants indépendantistes, incarcérés en Martinique et en Guadeloupe) a mis un peu de piment dans une compétition électorale au départ assez morne. En l'absence d'un candidat commun aux partis rassemblés dans un *« Front contre la répression »* (*Le Monde* daté 4-5 mai), chacun des prétendants à la députation sera conduit, lors de sa campagne, à mettre peu ou prou l'accent sur la question du statut du département.

Bien que la revendication indépendantiste reste archi-minoritaire, l'avenir de la Guyane est devenu un sujet d'inquiétude pour bien des habitants, en particulier pour la communauté créole, dont la suprématie politique et les acquis sociaux – l'accès à l'emploi, notamment – semblent de plus en plus menacés par la crise économique et par les mots d'ordre d'austérité venus de métropole.

INQUIÉTUDE LATENTE

Les troubles lycéens de novembre 1996 ont illustré, de manière violente, cette inquiétude latente de la population. Rien d'étonnant, dans ce contexte, que le (seul et unique) candidat du PSG dans la première circonscription soit Victor Joseph, figure connue du mouvement de novembre, puisqu'il avait participé aux négociations avec le ministre de l'éducation, François Bayrou. Rien d'étonnant, non plus, à ce que les indépendantistes du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES) aient fait l'effort de présenter un candidat dans chacune des deux circonscriptions. Les résultats de Maurice Pindard et de Benoît Bechet seront significatifs du sentiment de révolte qui prévaut, ici et là, vis-à-vis de la métropole.

« Bien sûr, je vais voter. Il ne faut pas être ingrat : même s'il y en a beaucoup qui volent l'argent, certains élus font quand même leur travail », explique une habitante de Cayenne, d'origine antillaise. Chimène n'en cache pas pour autant sa profonde défiance à l'encontre du monde politique. Comme de très nombreux habitants de Guyane, elle avoue préférer, à la fréquentation des meetings, celle de l'Eglise du Plein Evangile, solidement implantée dans le département, à l'instar d'autres sectes d'inspiration américaine ou canadienne.

Catherine Simon

La campagne des ministres qui ne se présentent pas

SEPT HOMMES et femmes sont très demandés par les candidats de la majorité parce que membres du gouvernement et parce que supposés disponibles puisqu'ils ne se présentent pas : Jean Arthuis (économie et finances), Roger Romani (relations avec le Parlement), Jean-Claude Gaudin (aménagement du territoire), Jean-Pierre Raffarin (commerce et artisanat) et Michel Barnier (affaires européennes) préfèrent le Sénat à l'Assemblée nationale ; Xavier Emmanuelli (action humanitaire) et Margie Sudre (francophonie) ne souhaitent pas affronter le suffrage universel.

« ÇA SE GÈRE À L'AFFECTIF »

Par exemple, M. Raffarin (UDF-PPDF), président du conseil régional de Poitou-Charentes, a reçu *cinquante-huit demandes d'aide* et se réjouit de *« mesurer que certains qui snobaient* [ses] *actions en faveur des boulangers et des bouchers jugent aujourd'hui qu'on a bien fait de travailler ces populations »*. Sa sollicitude va d'abord aux dix-sept candidats régionaux auxquels il sert de chef d'état-major. Viennent ensuite ses *« chefs »* : le premier ministre qu'il a d'autant plus envie d'épauler, lors du meeting prévu à Clermont-Ferrand, qu'il est plus attaqué et Valéry Giscard d'Estaing qu'il accompagnera sur le marché de La Bourboule.

Pour les camarades les plus proches, *« ça se gère à l'affectif, sans mesurer la probabilité de succès ou d'échec »*, poursuit-il. Les amis du PPDF comme René Garrec, président de la région Basse-Normandie, ou Dominique Busserau, voisin de Charente-Maritime, auront droit à un *« vingt-heures trente »*, c'est-à-dire une réunion en soirée qui oblige à se coucher tard. Il témoignera sa gratitude à ceux qui ont œuvré en faveur des PME comme Hervé Novelli (UDF-PR, Indre-et-Loire). Il ne laissera pas tomber les RPR Jean-Jacques Peretti (Dordogne) ou Patrick Stefanini (Paris).

M. Raffarin parlera évidemment des petites entreprises. *« Ceux qui y toucheront auront droit à un missile tout prêt ! »*, prévient-il. On ne s'étonnera pas que la cible privilégiée soit le Parti socialiste, qu'il qualifie de *« parti des séquelles »*. Et, puisqu'il faut faire manichéen, il déclinera des équations, appréciées dans les meetings, comme *« cohabitation = déficits »* ou *« économies = baisse d'impôts »*.

M. Gaudin (UDF-PR), président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est lui aussi très impliqué dans la campagne. Ce vétéran, élu quatre fois député, s'est réservé le rôle de chef d'orchestre. Marseille, dont il est le maire, ne le soucie guère : *« Les députés de la majorité y profitent de notre victoire aux municipales*, analyse-t-il. *Dans la rue, on me parle de jardins publics et personne ne me demande si Juppé a maigri ! »*

Hors les murs, *« ce sera plus dur »*. Il ne ménagera pas sa peine pour les candidats de la majorité dans les Bouches-du-Rhône, par exemple Thérèse Aillaud (RPR), maire de Tarascon, qui devrait *« valoir quelques nuits d'insomnie »* à son adversaire socialiste sortant, le maire d'Arles, Michel Vanzelle. Au plan national, il va aider *« en premier »* ses amis de l'UDF-PR, notamment Sylvia Bassot dans l'Orne et Nicole Ameline dans le Calvados, mais aussi le RPR François Baroin dans l'Aube.

CANDIDATURES INCONTRÔLÉES

L'augmentation des cas d'indiscipline le soucie. *« Nous sommes parvenus au niveau national à réduire à dix le nombre des primaires avec le RPR*, dit-il. *En revanche, nous affrontons une vingtaine de candidatures sauvages qui risquent de nous conduire à l'échec. »* Il volera donc au secours d'Anne-Marie Idrac, sa collègue (UDF-FD) des transports, à laquelle le RPR des Yvelines *« fait du mal »* en lui opposant le maire du Chesnay. *« Je rappelle qu'à Toulon, Orange et Marignane le FN a gagné parce que la droite libérale était en morceaux*, dit-il. *En vingt-cinq ans, nous avons fait basculer la région PACA à droite. Tous les prétentieux qui ont déposé dans le Var des candidatures incontrôlées risquent de nous faire faire le chemin inverse. »*

M. Barnier (RPR), président du conseil général de Savoie, ne s'inquiète pas pour ses poulains. Il les voit tous trois élus, ce qui ne l'empêchera pas d'accompagner Hervé Gaymard, son ancien suppléant, dans les huit communes de son canton. Il appuiera Nicolas Dupont-Aignan (RPR, Essonne), Michel Hannoum (RPR, Isère), Anne-Marie Couderc (RPR, Paris) ou Renaud Muselier (Marseille).

Son cœur bat surtout pour l'Europe. Il a organisé plus de mille cinq cents réunions dans le cadre du « Dialogue pour l'Europe », que la campagne électorale l'a obligé à interrompre. Il prépare le sommet d'Amsterdam, dont il attend la transformation de *« l'Europe des marchés en une Europe politique »*. Oui, il va aborder *« franchement »* ce thème dans les réunions électorales, mais en prenant soin *« de ne pas faire que de la polémique »* car, dans la mêlée électorale, il ne faudrait pas abîmer une Union si fragile.

Alain Faujas

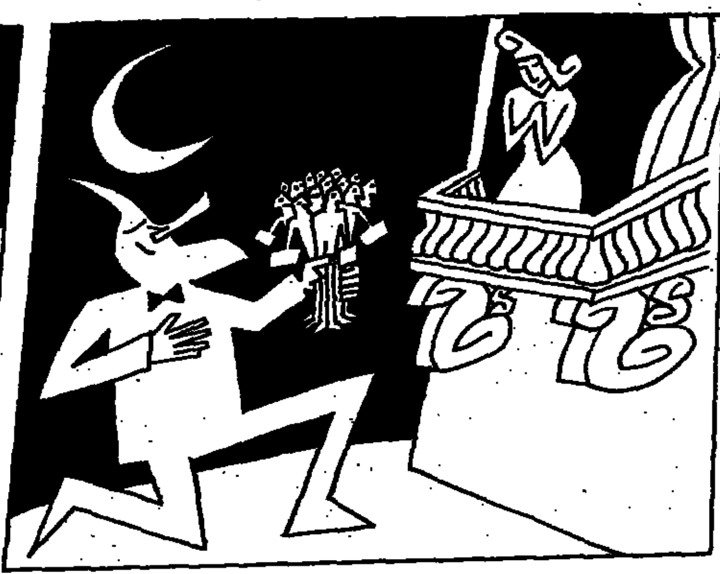


Comment Jean-Louis Debré a utilisé la lutte des sans-papiers pour faire aboutir son projet de loi sur l'immigration

Le ministre de l'intérieur se réjouit d'avoir transformé un simple « ajustement technique » en sujet d'affrontement idéologique

Nous publions le premier article d'une série destinée *à éclairer les réussites et les échecs* du pouvoir depuis l'élection de M. Chirac à la présidence de la République en 1995. Le *récit consacré à l'immigration* décrit les hésitations du gouvernement à renforcer les lois Pasqua. Gilles de Robien, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, précise dans un entretien au *Monde* qu'il faut réaffirmer « *la laïcité scolaire et les règles de l'intégration républicaine* ». Bruno Le Roux, maire (PS) d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), explique, lui, les raisons qui poussent son parti à proposer l'abrogation des lois Pasqua et Debré.





JEAN-LOUIS DEBRÉ est le plus heureux des ministres. Dans son fauteuil de la place Beauvau, il arbore la mine réjouie du capitaine qui a su conjurer les vents contraires. La loi à laquelle il a tant voulu associer son nom, ce texte improbable que personne ne voulait trop soutenir voici un an, a été publiée, le 25 avril, au *Journal officiel*. Mieux encore, le ministre de l'intérieur fait figure de gagneur dans un gouvernement au bilan modeste.

LES SEPT SUJETS CAPITAUX

Le récit de la volte-face du pouvoir

Demain : l'éducation

Dans la majorité, ceux-là mêmes qui avaient toujours regardé le fils de Michel Debré avec une pointe de condescendance se disputent aujourd'hui le privilège d'accueillir dans leur circonscription ce parangon de fermeté, symbole de la ténacité gouvernementale dans un domaine supposé électoralement rentable, l'immigration. A ceux qui l'accusent de faire le jeu de l'extrême droite, il rétorque : « *Je n'ai jamais eu la moindre complaisance à l'égard du Front national. Ce qui me préoccupe, c'est l'avenir de mon pays.* » Et lorsqu'on évoque les protestations de la rue, il fustige « *les intellectuels qui dissertent sur l'immigration assis à la terrasse du Café de Flore, à Saint-Germain-des-Prés* ». Il tranche net : « *Ce que j'ai fait, je le sais, a reçu l'assentiment de la très grande majorité des Français.* »

Pourtant, ce 15 juillet 1996, en traversant le faubourg Saint-Honoré, le ministre de l'intérieur pense avoir définitivement perdu la partie. Une discrète réunion autour du président de la République a, semble-t-il, scellé le sort des mesures législatives qu'il réclame depuis plusieurs mois. Jacques Chirac, devant Alain Juppé, Jean-Louis Debré, Jacques Barrot et le secrétaire général de l'Elysée, Dominique de Villepin, a été on ne peut plus clair : un nouveau projet de loi sur l'immigration cumule trop de risques politiques. Obsédé par le souvenir de la mort de Malik Oussekine, tué par deux policiers pendant les manifestations estudiantines de décembre 1986, le président de la République redoute les réactions de la jeunesse. On parie donc sur une embellie économique qui apaiserait les tensions xénophobes.

En quelques minutes, huit mois d'efforts du ministre de l'intérieur viennent d'être réduits à néant. Huit mois d'une stratégie prudente, qu'il pensait avoir gérée de main de maître. D'abord l'attentisme : lorsqu'à la demande du groupe RPR à l'Assemblée nationale une commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine, regroupant la frange la plus radicale de la majorité, commence, en octobre 1995, ses travaux, il laisse faire. Quelques semaines plus tard, il opte pour un soutien discret lorsque les premiers échos des auditions menées à huis clos par les députés ont filtré.

Afin de ne pas se faire surprendre par les conclusions de la commission – « *une bombe à retardement* », pronostique-t-il –, il demande discrètement à ses services de préparer des propositions pour renforcer les lois Pasqua. Fichier national des personnes hébergeant des étrangers, fichier d'empreintes digitales des irréguliers, allongement du délai de rétention ou encore remise en cause du renouvellement de plein droit de la carte de résident : un premier avant-projet musclé est ainsi concocté. Enfin, le 21 mars, lors d'une première réunion interministérielle à Matignon, le ministre de l'intérieur passe à l'offensive.

Ce jour-là, Jean-Louis Debré ne veut pas trop en faire. Les ministères de la justice, des affaires sociales et de l'intégration font part de leurs réserves sur certaines mesures « *qui risqueraient de placer l'ensemble de la population étrangère dans une situation de précarité renforcée* ». Matignon souligne sa volonté de voir étudier en priorité les possibilités d'intervention par voie réglementaire, avant de lancer un chantier législatif. Lui se contente de faire passer un message : l'impérieuse nécessité d'adopter « *des dispositions techniques pour rendre plus applicables les lois Pasqua* ».

Il laisse parfois entendre en petit comité qu'il a tardé à faire évacuer l'église Saint-Bernard pour démontrer l'absurdité de la législation

Le 4 avril, lorsque les conclusions du rapport de la commission d'enquête parlementaire sont rendues publiques, Jean-Louis Debré, une fois encore, navigue prudemment. A ceux qui, comme le RPR Pierre Mazeaud, hurlent que « *pratiquement tout est inconstitutionnel* », il fait savoir que le rapport « *n'engage que ses auteurs* ». Au président de la commission d'enquête, le député (UDF) de la Loire Jean-Pierre Philibert, qui se plaint de la campagne menée contre lui jusque dans la majorité, il dit tout le bien qu'il pense des travaux accomplis, associant étroitement le parlementaire à l'élaboration du projet de loi. Même si Alain Juppé déclare, le 23 avril, devant les groupes UDF et RPR, qu'« *il n'est pas question de légiférer dans l'immédiat, à chaud, sur l'immigration* », Jean-Louis Debré y décèle une volonté d'interrompre le chahut, mais sûrement pas le travail.

Le ministre de l'intérieur poursuit donc sa tâche. Lors d'une nouvelle réunion interministérielle, fin mai, il enfonce le clou, envoyant son directeur de cabinet présenter à Matignon l'état d'avancement des textes. Certes, il ne reçoit pas encore l'assurance que « sa » loi verra le jour. A Matignon, on penche pour un texte mêlant lutte contre le travail clandestin et maîtrise des flux migratoires, sous la double houlette du ministre de l'intérieur et de son collègue des affaires sociales, Jacques Barrot. On parle aussi d'y adjoindre une circulaire de régularisation, histoire de régler les cas les plus épineux d'irréguliers non expulsables, notamment les parents d'enfants français. Mais l'affaire lui semble encore sur la bonne voie...

Le premier avertissement vient le 13 juin. Au cours d'une réunion présidée par le chef du gouvernement, Jean-Louis Debré avale ses premières couleuvres. Certaines de ses mesures, comme la fin du renouvellement automatique de la carte de résident, sont écartées. Plus grave, si Alain Juppé accepte son idée de dissocier les textes sur le travail clandestin et sur l'immigration, il indique vouloir confier la conduite de ce second volet au garde des sceaux, Jacques Toubon, celui-là même qui, quelques minutes auparavant, indiquait n'attendre « *aucun bénéfice politique d'un nouveau projet de loi sur l'immigration* ». Jean-Louis Debré accuse le coup. Mais il ne perd pas espoir.

C'est dire si ce fameux 15 juillet, il fait grise mine en quittant l'Elysée. Jacques Chirac a confirmé la redistribution des cartes ●●●

Bruno Le Roux, maire (PS) d'Epinay-sur-Seine

« Dotons-nous d'une loi qui ne soit pas un texte de peur »

« Pour la première fois, le Parti socialiste inscrit dans son programme non seulement l'abrogation de la loi Debré, mais aussi la suppression de la loi Pasqua, dont vous envisagiez jusque-là un simple *« peignage »*. Pourquoi un tel virage ?

– Nous pensons qu'il faut poser la question de l'immigration de façon sereine, tant en ce qui concerne la maîtrise des flux migratoires que vis-à-vis de nos capacités d'intégration. Or, même si dans les lois Pasqua, il existe des dispositions techniques que nous pourrions reprendre dans un texte socialiste, ces deux lois portent en elles de nombreuses dispositions provocatrices et liberticides. Aussi, plutôt que de faire du rapiéçage, mieux vaut être clair et abroger ces lois qui, symboliquement, font des étrangers les boucs émissaires de tous les maux de notre pays. Lorsque j'entends le ministre de l'intérieur dénoncer dans un meeting les étrangers qui viennent piquer dans nos Frigidaires, je pense qu'il faut bien marquer la rupture avec les mesures qui, aujourd'hui, plongent certaines personnes dans des situations scandaleuses, mais aussi avec tous les sens cachés contenus dans ces deux textes.

– Le Parti socialiste veut-il relancer l'immigration ?

– Absolument pas. Nous souhaitons maîtriser les flux. Nous allons également lutter véritablement contre le travail clandestin, contre les donneurs d'ordres et contre les marchands de sommeil. Nous entendons enfin négocier avec les pays d'origine pour qu'ils favorisent davantage le retour de leurs ressortissants. Nous ne voulons plus annoncer de grands objectifs définitifs, comme MM. Pasqua et Debré, et constater que l'immigration se poursuit dans le pays. Soyons honnêtes : il y a une immigration irrégulière, qu'il faut combattre, et celle qui est régulièrement acceptée par le pays, qu'il faut cesser de fragiliser.

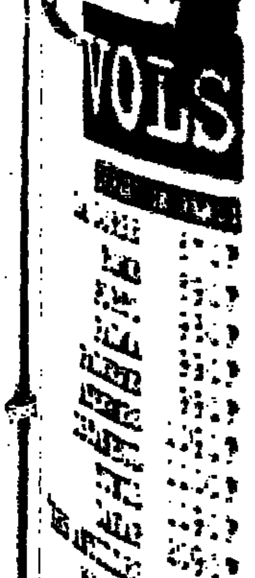
– Par quoi entendez-vous remplacer les textes abrogés ?

– D'abord, il y a ce qu'il ne faut plus faire, c'est-à-dire un projet de loi faisant une croix sur l'intégration. On ne peut pas avoir un ministre de l'intérieur qui propose une loi répressive et un « ministre alibi » de l'intégration qui annonce des mesures sans aucun contenu. Ensuite, il n'est pas question d'ouvrir les vannes. Les textes adoptés sous les gouvernements socialistes, entre 1989 et 1993, montrent bien qu'en la matière nous ne menons pas une politique laxiste. Les lois contre les employeurs de main-d'œuvre clandestine, les textes renforçant la coopération dans le cadre des accords de Schengen et pénalisant les transporteurs d'étrangers en situation irrégulière, c'est nous qui les avons votés. Mais cessons de faire des lois pour se faire plaisir, ou pour des motifs exclusivement politiques, comme ce fut le cas avec les lois Pasqua et Debré. Observons la situation. Examinons les besoins du pays puisque même la droite reconnaît que l'immigration zéro est impossible. Certaines personnes nous disent même que, dans les années à venir, nous pourrions avoir besoin de l'immigration... Enfin, dotons-nous d'une loi qui ne soit pas un texte de peur, mais qui contienne les outils permettant de maîtriser les flux tout en respectant les hommes.

– En matière d'intégration, quelles seraient les trois mesures prioritaires qu'il conviendrait de prendre après une victoire aux élections législatives ?

– Trois mesures précises ? Je n'aborde pas la question de cette manière. Ce dont je suis certain, c'est que les véritables problèmes que connaissent nos quartiers sont sur trois terrains : l'éducation, l'emploi, la sécurité. Si l'on s'attaquait enfin à ces questions, et que l'on cessait de focaliser le débat autour de l'immigration, on aurait déjà fait un grand pas en avant. Alors une politique de l'intégration aurait toutes les chances d'être efficace. »

Propos recueillis par N. H.




●●● à Jacques Barrot reviennent les dispositions de lutte contre le travail clandestin ; à Jacques Toubon la préparation des mesures concernant l'entrée et le séjour des étrangers, discrètement dispersées dans *« diverses mesures d'ordre judiciaire »* à présenter au Parlement.

Et pour lui ? Une simple circulaire de régularisation des étrangers victimes des impasses de la loi Pasqua. L'heure est à la main tendue. La veille, après le défilé sur les Champs-Elysées, le président s'est déclaré *« aussi sensible que quiconque »* au sort des sans-papiers, tout en rappelant la nécessité de *« refuser l'immigration clandestine avec efficacité »*. Le 1er août, Jacques Chirac glissera dans l'oreille du président de SOS-Racisme que la situation des Africains qui occupent l'église Saint-Bernard depuis le 28 juin va être réexaminée.

Les proches de Charles Pasqua, *convaincus qu'il faut commencer* par appliquer la vaste réforme de 1993 de leur « patron » avant de la remettre sur le métier, remportent donc la première manche. Ainsi, Jean-Marc Sauvé, père juridique de la loi Pasqua et aujourd'hui secrétaire général du gouvernement, ne cesse de pointer les risques d'inconstitutionnalité et l'inutilité de certaines dispositions envisagées, plaidant pour de simples adaptations réglementaires. Ainsi, Jean-Claude Barreau, conseiller technique pour l'immigration demeuré place Beauvau à l'arrivée de Jean-Louis Debré, est-il convaincu que la bonne politique passe par un simple *« lissage »* de la loi Pasqua dans le sens des régularisations, allié à la multiplication des charters.

Le premier ministre explique lors d'une réunion interministérielle, le 11 septembre, que « le contexte politique a changé »

Bref, Jean-Louis Debré a beau expliquer que moins de 25 % des étrangers en situation irrégulière peuvent être effectivement reconduits à la frontière faute d'un arsenal juridique suffisant, il peut bien décrire l'effet dévastateur de cette réalité dans l'opinion et son rôle dans le développement d'une xénophobie qu'il *« exècre »*, le dossier lui échappe.

A la mi-juillet, ceux qui vont remettre en selle Jean-Louis Debré ne sont encore que des « sans-papiers » anonymes, un groupe d'Africains discrètement installés dans une église du quartier de Barbès, Saint-Bernard de la Chapelle, après avoir été délogés par la force d'une première église, Saint-Ambroise, puis du gymnase Japy. Le gouvernement parie sur le pourrissement. Dans la torpeur estivale, la grève de la faim de Saint-Bernard se transforme pourtant en drame national. Soupçonné d'incapacité à régler rapidement et humainement la situation des sans-papiers, Jean-Louis Debré laisse aujourd'hui parfois entendre en petit comité qu'il a tardé à faire évacuer l'église pour démontrer l'absurdité de la loi et la nécessité de la réformer.

Les coups de hache policière qui brisent le portail de Saint-Bernard choquent nombre de Français. Mais l'incapacité du gouvernement à faire exécuter la plupart des décisions de reconduite à la frontière, censurées par les juges pour irrégularités de procédure, laisse l'opinion pantoise. L'incompréhension et la confusion sont à leur comble. *« Ce que je dis depuis le départ éclate alors au grand jour*, commente M. Debré. *La loi de 1993 est insuffisante puisque des étrangers en situation irrégulière peuvent, et ils l'ont fait pendant deux mois, en empêcher une application normale. »*

Les sans-papiers de Saint-Bernard lui ont fourni la preuve qu'il attendait : la loi ne permet pas de reconduites efficaces. Le grand cafouillage s'est transformé en démonstration *pro domo*. Dopé par l'embellie éphémère des sondages et par la pression des élus de la majorité, alors à son paroxysme, le ministre de l'intérieur remonte à l'assaut en réclamant l'autorisation de déposer un projet de loi spécifique sur l'immigration, un projet bien à lui, *« pour plus de lisibilité »*.

Le feu vert est encore vacillant. L'université d'été de l'UDF, du 5 au 8 septembre, mais surtout les journées parlementaires de la confédération libérale, les 23 et 24 septembre, vont libérer la route. Pendant ces deux derniers jours, en effet, les députés UDF tempêtent. Lors d'un dîner à huis clos, le premier soir, le ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, Jean-Claude Gaudin, est accueilli dans un silence de mort lorsqu'il tente de défendre la prudence du gouvernement. Le président du groupe UDF à l'Assemblée, Gilles de Robien, est ouvertement critiqué pour la position conciliante tenue pendant la crise des sans-papiers.

C'est dire si l'annonce par Alain Juppé du dépôt de deux projets de loi, l'un sur le travail irrégulier, l'autre sur l'immigration, est bien accueillie. Il ne reste plus qu'à en désigner les responsables, trancher entre la poigne de Jean-Louis Debré et les précautions de Jacques Toubon. Un débat que le premier ministre a pratiquement déjà clos lors d'une réunion interministérielle, le 11 septembre, en expliquant que *« le contexte politique a changé »*. Une rencontre avec le président de la République arrête les derniers détails. Enfin, le 2 octobre, à la tribune de l'Assemblée nationale, le premier ministre désigne M. Debré comme l'architecte du texte qui retouchera, pour la vingt-quatrième fois, l'ordonnance de 1945 sur les étrangers.

Le reste de l'histoire est mieux connu. En voulant obliger les personnes hébergeant un étranger à signaler son départ, le gouvernement déchaîne un déluge de pétitions et des flots de marcheurs civiques, qui l'obligent à revoir sa copie sur ce point. En prétendant limiter le droit au renouvellement de la carte de dix ans pour les étrangers installés, le ministre de l'intérieur s'attire les foudres du Conseil constitutionnel. Un revers personnel pour M. Debré, puisque, contrairement à la version officielle, c'est lui qui a demandé aux députés de la majorité de présenter cet amendement totalement étranger à la lutte contre l'immigration irrégulière, en contrepartie de son soutien à leurs propositions prévoyant des relevés d'empreintes digitales pour tous les demandeurs de visa.

Mais, finalement, peu lui importe. Peu lui importe si, la pression de la rue aidant, le nouveau projet de loi a conduit les socialistes à radicaliser leur position et à promettre la *« suppression »* de la loi Pasqua de 1993, texte que Lionel Jospin voulait jusqu'alors seulement *« peigner »*. Peu lui importe si les proches de Charles Pasqua regrettent la *« fin du consensus »*. Lui s'en réjouirait presque. En cette période électorale, transformer un simple *« ajustement technique »* en sujet d'affrontement idéologique, le tout avec la bénédiction des sondages, n'est-ce-pas là un succès politique ?

Philippe Bernard et Nathaniel Herzberg

La loi en six dates

● **3 avril 1996** : une commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine adopte un rapport proposant de durcir la loi Pasqua. Elle propose notamment un allongement de dix à quarante-cinq jours du délai de rétention administrative, le relevé des empreintes de tous les demandeurs de visa et, surtout, la réduction de l'accès aux soins pour les étrangers en situation irrégulière.

● **23 avril** : Alain Juppé annonce qu'*« il n'est pas question de légiférer dans l'immédiat, à chaud, sur l'immigration »*.

● **23 août** : la police évacue l'église Saint-Bernard, à Paris, occupée depuis le 28 juin par trois cents Africains sans papiers, dont dix grévistes de la faim. Dans les deux semaines suivantes, l'administration ne parvient à expulser que huit d'entre eux.

● **6 novembre** : Jean-Louis Debré annonce, en conseil des ministres, le dépôt d'un projet de loi *« équilibré »* réformant l'ordonnance de 1945 sur les étrangers. D'un côté, il propose de régulariser certaines catégories d'étrangers non expulsables. De l'autre, il durcit les conditions d'entrée, et les moyens de contrôle des étrangers : les pouvoirs des policiers sont accrus (fouille des voitures, entrée dans les entreprises), ceux des juges, notamment en matière de libération des étrangers, se trouvent réduits.

● **22 février 1997** : 100 000 personnes manifestent à Paris contre le projet de loi. Le mouvement a été lancé par un *« appel à désobéir »* lancé par cinquante-neuf cinéastes.

● **25 avril** : adoptée par le Parlement, la loi est publiée au *Journal officiel*. Cible principale de la protestation, la disposition obligeant toute personne accueillant un étranger à signaler son départ a été modifiée par les députés. Le Conseil constitutionnel, de son côté, a écarté l'article soumettant le renouvellement de la carte de résident de dix ans à l'absence de *« menace à l'ordre public »*.

Gilles de Robien, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale

« Les socialistes n'ont aucune politique de rechange »

« L'immigration est-elle un terrain sur lequel la gauche et la droite peuvent marquer leur différence et creuser l'écart dans une campagne électorale serrée ?

– Franchement, la majorité qui sort peut légitimement présenter un bilan positif avec la loi Debré, alors que l'opposition a annoncé clairement qu'elle voulait supprimer les textes existants. Les électeurs se trouvent devant un vrai choix, entre ceux qui veulent préserver l'équilibre si difficilement obtenu avec la loi Debré – qui contient à la fois des mesures douces de régularisation, des moyens nouveaux de lutte contre les employeurs de travailleurs clandestins et de nouvelles règles sur le séjour des étrangers – et le laxisme des socialistes, qui promettent d'abroger toutes ces lois alors qu'ils n'ont pas le début du début d'une réponse pour les remplacer. C'est une divergence d'autant plus profonde qu'en pratiquant la politique de la chaise vide au début du débat parlementaire les socialistes ont manifesté leur malaise sur l'immigration. En réalité, ils n'ont aucune politique de rechange.

– La campagne présidentielle de 1995 avait abouti à un certain consensus dans ce domaine. N'est-ce pas l'actuel gouvernement qui, en relançant le débat, a produit cette crispation ?

– Nous avons amélioré la loi afin de mieux lutter contre le travail clandestin, de systématiser les déclarations d'entrée et de sortie des étrangers et d'éviter le retour à des situations comme celle des sans-papiers de Saint-Bernard, et les socialistes n'ont guère trouvé à y redire sur le moment. La crispation actuelle vient du fait qu'après ces silences ils prétendent aujourd'hui supprimer tout le dispositif. Il faudrait savoir s'ils sont ou non favorables à un laxisme complet en matière d'immigration clandestine sur le sol français, et quelles sont leurs propositions en matière d'intégration et de coopération. Pour l'instant, c'est le silence radio.

– La loi Debré marque-t-elle la clôture du chantier législatif sur l'immigration ?

– Non. La loi pourra évoluer à chaque fois que des problèmes nouveaux appelleront des ajustements. Le chantier ne sera pas clos tant que la France n'aura pas apporté la preuve de sa capacité à avoir une grande politique d'intégration et de coopération, complément indispensable de la maîtrise des flux migratoires. Nous avons déjà avancé dans le domaine de l'intégration avec le pacte de relance pour la ville et la future loi contre l'exclusion, notamment par des politiques d'emploi spécifiques reposant sur des discriminations positives au bénéfice des populations défavorisées. Il faut persévérer dans ce sens, alors que les socialistes se sont systématiquement opposés à ces mesures.

– Quelles seraient, selon vous, les trois mesures prioritaires nouvelles à adopter en matière d'intégration ?

– L'affaire du voile islamique me fait penser que nous pourrions mieux préciser les règles de la laïcité en milieu scolaire. On pourrait réfléchir à une loi réaffirmant la laïcité scolaire, les règles de l'intégration républicaine et rappelant les principes d'apolitisme et de laïcité qui doivent prévaloir dans l'école républicaine.

» Il faut aussi promouvoir les outils existants, comme les emplois de ville qui n'ont pas encore produit tous leurs effets dans les quartiers. Je suis aussi favorable à la généralisation de nouveaux rythmes scolaires. On dégage ainsi du temps pour des activités sportives et culturelles aux hautes vertus intégratrices, pour le suivi scolaire des enfants et la responsabilisation des familles. Enfin, la démocratie locale est un outil d'intégration fantastique. Les comités de quartier, comme il en existe à Amiens, permettent aux gens de se rencontrer et de constater qu'ils ont tous, quelles que soient leurs origines, des idées pour améliorer la vie des quartiers. »

Propos recueillis par Ph. B.

ÉDUCATION Les syndicats étudiants multiplient les mises en garde au gouvernement, la campagne électorale des élections législatives ayant interrompu les négociations sur la réforme de l'enseignement supérieur. ● L'UNEF-ID, qui a réélu, le 11 mai, Pouria Amirshahi à sa présidence, appelle à une grève à la rentrée prochaine. *« Au lendemain des élections, le futur ministre de l'éducation ne connaîtra pas de paix universitaire »*, a prévenu Pouria Amirshahi. ● L'UNEF avait, la semaine précédente, lors de son congrès, également *multiplié* les critiques, tandis que s'affirme la volonté des étudiants de *s'impliquer* plus fortement dans la vie des établissements. ● *A STRASBOURG, depuis plusieurs* années, les étudiants ont un poste de vice-président d'université. Le bureau de la vie étudiante est doté de plus d'un million de francs de budget.

Les syndicats étudiants durcissent le ton contre le gouvernement

Réélu facilement à la présidence de l'UNEF-ID, le 11 mai, Pouria Amirshahi appelle à une grève à la rentrée. La semaine précédente, l'UNEF avait manifesté la même impatience. Les deux organisations demandent que les engagements pris par M. Bayrou soient respectés

LA RÉFORME inachevée de l'université résistera-t-elle aux élections législatives ? La dissolution de l'Assemblée nationale a interrompu les négociations engagées depuis dix-huit mois entre François Bayrou et les syndicats. Et cela provoque une évidente frustration chez les étudiants. Car, malgré le consensus obtenu le 9 avril au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), la réforme pédagogique est loin d'être bouclée. Le statut de l'étudiant est reporté, tandis que toute une série de mesures sont suspendues. Enfin, les engagements financiers suscitent de fortes inquiétudes.

Ces incertitudes conduisent les syndicats d'étudiants à radicaliser leur propos. L'UNEF puis l'UNEF-ID, les deux organisations de gauche, qui ont tenu leur congrès à une semaine d'intervalle, agitent désormais la menace d'une rentrée agitée. *« Vigilante et exigeante »*, la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE), plutôt modérée, n'exclut pas de *« taper du poing sur la table »* si cette phase de négociations venait à être remise en cause.

« Les étudiants seront toujours là le 2 juin », résume Pouria Amirshahi, réélu avec 79 % des mandats à la présidence de l'UNEF-ID, dimanche 11 mai à Montpellier, à l'issue du 75e congrès du premier syndicat d'étudiants. D'ores et déjà, l'UNEF-ID a lancé un appel à une grève nationale d'avertissement, à la rentrée, pour contraindre le gouvernement à *« respecter ses engagements »*. *« Au lendemain des élections, le futur ministre de l'éducation ne connaîtra pas de paix universitaire »*, a prévenu Pouria Amirshahi.

Ce durcissement n'est pas surprenant. La crise universitaire de l'automne 1995 a laissé des traces. Pour la première fois, les étudiants s'étaient mobilisés non pour s'opposer à une réforme, mais pour demander l'amélioration de leurs conditions d'études. A l'exception d'un plan de rattrapage adopté dans l'urgence, aucun changement perceptible n'est intervenu depuis. Depuis dix-huit mois, les syndicats ont également poussé la logique de négociation avec le ministère jusqu'à un point de non-retour. Cette stratégie de *« participation »* n'a pas été remise en cause par les 700 militants du congrès de l'UNEF-ID, à l'exception d'une frange ultraminoritaire de la gauche révolutionnaire. Pouria Amirshahi a ainsi pu défendre une *« réforme imposée par les étudiants »*, en se félicitant du refus de la sélection, de la reconnaissance du caractère national des diplômes, et de certaines dispositions de la réforme des études conformes *« aux anciennes revendications de l'UNEF »*.

MISES EN GARDE

Mais cette position reste fragile. Les deux courants minoritaires au sein du syndicat ont multiplié les mises en garde. *« L'UNEF-ID court le risque de servir de caution auprès du ministère. Les conditions du mouvement de 1995 sont de nouveau réunies »*, a remarqué Alexis Corbière, porte-parole de la tendance animée par des militants de la Ligue communiste révolutionnaire (11 % des mandats). *« L'UNEF-ID a cherché l'institutionnalisation et la reconnaissance. Il lui reste à obtenir le respect des engagements »*, a, pour sa part, observé Laurent Bérail, un ancien rocardien.

Ces mises en garde ont contraint le président de l'UNEF-ID à hausser le ton. A l'égard des *« mandarins »* qui refuseraient d'appliquer la réforme pédagogique, et contre un gouvernement qui ne tiendrait pas ses engagements sur l'allocation d'études et sur une éventuelle loi de programmation budgétaire. Pour l'heure, la stratégie de *« recentrage syndical »* adoptée par la nouvelle direction élue au congrès de 1994 a été confirmée. Redevenue la première organisation étudiante, l'UNEF-ID a élargi sa base avec des militants plus jeunes, prêts à s'investir dans une activité de proximité plutôt qu'à s'entredéchirer dans d'historiques querelles de courants internes au Parti socialiste.

Si l'UNEF-ID peut présenter l'image d'une organisation pacifiée, ce n'est pas le cas de l'UNEF (ex-SE), dont les hésitations ont éclaté au grand jour lors du congrès de Toulouse (*Le Monde* du 6 mai). Prisonnière de ses contradictions, engagée de façon ambiguë dans les négociations sur la réforme universitaire, l'UNEF s'est révélée incapable de « surfer » sur la vague de la contestation étudiante de novembre-décembre 1995.

Officiellement, la direction de l'UNEF affiche son opposition *« au projet Bayrou »*. Comment expliquer, dès lors, que son représentant se soit abstenu lors du vote du Cneser, le 9 avril, au lieu de voter contre le projet ? Son bureau national a eu quelques difficultés à expliquer ce choix face à une opposition interne radicalisée, refusant d'accepter cette concession accordée à François Bayrou. Pour Marie-Pierre Vieu, la présidente sortante, l'UNEF s'est retirée des conférences disciplinaires où se négociait la réforme, car *« poursuivre équivalait à cautionner une réforme que nous désapprouvions sur l'essentiel »*. Mais elle admet aussi que le représentant de l'UNEF est parti au Cneser sans mandat clair : *« Fallait-il voter contre ou s'abstenir ? Ce n'est pas un secret de dire que nous avons hésité »*, se justifie-t-elle.

EN POSITION D'ÉQUILIBRISTE

Le congrès de l'UNEF n'a pas levé ces ambiguïtés. Bien que ce syndicat ait tenu *« à réaffirmer* [son] *opposition aux projets du ministre »*, Karine Delpas, la présidente nouvellement élue, a tenu au congrès de l'UNEF-ID, où elle était invitée, un discours sensiblement différent. *« La réforme a été gagnée par les étudiants qui l'ont imposée »*, a-t-elle déclaré. Et d'ajouter : *« La réforme se met en place (...), Bayrou est obligé de tenir compte du rapport de forces. »* Cette position d'équilibriste rend encore plus difficile le débat sur la nature du syndicalisme étudiant qui traverse l'UNEF. Les termes n'ont guère varié depuis un an et demi : la position de la majorité, qui tend à vouloir donner plus de forces aux initiatives d'associations, se heurte de plus en plus durement à une fraction qui refuse un syndicalisme qui *« se social-démocratise »*.

Alors que l'UNEF célèbre le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa création, la proposition de réunification des deux organisations lancée par les dirigeants de l'UNEF-ID a fait long feu. Les deux directions s'en tiennent à la *« richesse de leurs différences »* mais envisagent des *« actions unitaires »*. Le futur ministre de l'éducation, qui devra achever la réforme de l'enseignement supérieur, pourrait leur donner l'occasion d'accélérer ce rapprochement.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Représentativité

● **Nombre d'adhérents revendiqués :** l'UNEF-ID vient en tête avec 15 000 adhérents, tandis que l'UNEF en revendique 8 500. Ceux de la FAGE sont impossibles à comptabiliser, mais la fédération regroupe 700 à 800 associations.

● **Elections au CNOUS :** lors des élections au Conseil national des œuvres universitaires de mai 1996, l'UNEF-ID (28,7 % des voix) a obtenu 3 sièges, de même que la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE), qui a totalisé 27,6 % des voix. Toutes deux ont gagné un siège par rapport à 1994. L'UNEF (16,5 %) a gardé son siège, mais elle en avait perdu un lors des précédentes élections. L'UNI, proche du RPR, a recueilli 10,3 % des voix.

● **Elections au Cneser :** dans ce conseil, où sont représentés tous les partenaires de l'université, l'UNEF-ID avait été pour la première fois devancée par la FAGE en 1994. Elle est repassée en tête en juillet 1996 (de 3 à 4 sièges), la FAGE et l'UNEF-ID restant stables, tandis que l'UNI n'avait plus qu'un représentant.

A Strasbourg, une véritable participation à la gestion de l'université

STRASBOURG
de notre envoyée spéciale

Strasbourg-I - Louis-Pasteur est l'une des rares universités en France à verser une indemnité de 2 500 francs par mois à son vice-président étudiant. Cette aide financière est révélatrice de l'engagement de cet établissement en faveur de la participation étudiante. Elu pour un mandat de deux ans par l'assemblée des trois conseils universitaires, le vice-président étudiant de Strasbourg-I siège chaque semaine au sein du bureau exécutif de l'université et est chargé de la politique du bureau de la vie étudiante (BVE).

REPORTAGE

Le vice-président étudiant, bénéficiant d'une indemnité, dispose d'un budget annuel d'1,1 million de francs

« C'est une véritable expérience professionnelle », témoigne Valérie Mellet, qui a occupé ce poste de janvier 1995 à novembre 1996. *« Nous sommes mis sur un pied d'égalité avec les autres vice-présidents et assurons l'interface entre l'administration et les étudiants »*, explique cette élue de la liste soutenue par l'Association fédérative générale des étudiants de Strasbourg (Afges, affiliée à la FAGE).

Aujourd'hui, Valérie Mellet ne regrette pas d'avoir mis deux ans à obtenir sa maîtrise de biochimie structurale car elle peut, avec fierté, dresser son *« bilan »* de vice-présidente : *« Nous avons mis en place des modules d'enseignements complémentaires – tels que l'aide à la création d'entreprise –, des ateliers artistiques gratuits, un service d'accueil pour les étudiants étrangers et des semaines d'animation interculturelles. »*

Mais Valérie Mellet garde un souvenir cuisant du conflit social de l'hiver 1995. Alors que les personnels administratifs et techniques (Iatos) de l'université adhéraient au mouvement de protestation, les étudiants n'ont pas suivi, la vice-présidente non plus. Elle qui a toujours cru que *« la négociation était possible »* n'a pas mesuré la dimension politique de son non-engagement. *« Je sais maintenant ce qu'il faut faire pour me faire détester dans une entreprise »*, analyse-t-elle avec le recul.

Néanmoins, cet épisode n'a pas empêché le bureau de la vie étudiante de poursuivre son chemin. Le nouveau vice-président étudiant, Florian Jacquemard, a deux projets qui lui tiennent à cœur : *« Offrir aux étudiants l'accès à Internet et développer la solidarité, car de plus en plus d'étudiants sont confrontés à des difficultés financières. »*

ANIMATION ET SERVICES

Elève en maîtrise d'informatique, Florian Jacquemard dit avoir découvert le monde associatif à Strasbourg-I. Dans cette université de dix-neuf mille étudiants où la puissante Afges rafle la quasi-totalité des sièges dans les différents conseils, reléguant l'UNEF-ID au rang de spectatrice, les amicales de médecine, sciences, pharmacie, sciences économiques, physique, etc., ont pris en main, depuis des décennies, l'animation et les services (polycopiés de cours, annales d'examens...) aux étudiants. *« Je ne sais pas si le système du BVE pourrait fonctionner dans n'importe quelle université. Ici, l'importance du tissu associatif a été déterminante »*, considère Florian Jacquemard.

Si le poste de vice-président étudiant a été mis en place en 1984, c'est en 1991, alors que l'université inscrit dans son contrat sa volonté de *« rendre l'étudiant acteur responsable du fonctionnement de son établissement »*, que Strasbourg-I crée son BVE, après avoir glané des idées du côté des campus québécois. L'originalité de ce bureau réside dans son organisation tricéphale : un enseignant, René-Michel Rodloff, chargé de mission à la vie étudiante, une administrative, Shirin Khalili, et un vice-président étudiant veillent à sa destinée.

Le BVE dispose d'un budget annuel d'1,1 million de francs. Il gère l'accueil des étudiants, le fonds de solidarité pour les jeunes en difficulté, des offres de jobs, des activités culturelles (expositions, cafés-concerts dans les cafétérias) et sportives, la formation des étudiants élus et des responsables associatifs, et apporte des aides financières ou logistiques aux projets des associations. Ainsi, l'Amicale des sciences a obtenu une subvention du BVE pour organiser, les 15 et 16 mai, un forum « formation-emploi-entreprise »; tout comme l'Amicale de mathématiques pour pérenniser son ciné-club.

Reste que la tâche la plus difficile du BVE demeure *« la promotion de la citoyenneté »*. Malgré la distribution, lors des inscriptions, d'une carte d'électeur symbolique et l'organisation d'une campagne d'affichage pour inciter les étudiants à élire leurs représentants, la participation aux dernières élections n'a pas dépassé les 15 %. *« Cette question dépasse l'université. C'est un problème de société »*, considère Florian Jacquemard. Lui qui a connu d'autres campus avant d'arriver à Strasbourg-I estime que, dans cette université, *« il y a moins d'étudiants simples consommateurs de cours qu'ailleurs. Une forte minorité d'étudiants s'impliquent ou participent à la vie de l'établissement »*.

Sandrine Blanchard

Loi de programmation, allocation d'études et contenu pédagogique

DANS L'ATTENTE du résultat des élections et de la nomination du futur ministre de l'éducation, les syndicats d'étudiants ont profité de la période pour dresser un bilan de la réforme et formuler leurs *« revendications »* pour la rentrée.

Bien que l'essentiel de la réforme pédagogique ait été adopté par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), l'UNEF-ID et la Fédération générale des associations d'étudiants (FAGE) attendent avec impatience la publication des textes officiels annonçant la création d'une commission de suivi, la charte nationale des examens, des stages et des thèses ainsi que l'élaboration d'une carte nationale des passerelles.

L'UNEF-ID paraît surtout décidée à veiller sur la mise en place de la réforme dans les établissements, en exprimant des craintes sur les réticences des *« mandarins »* et de certains enseignants.

Le statut de l'étudiant et la création d'une nouvelle allocation sociale d'études, avec la transformation du système actuel, fournissent un second thème de revendications, qui sera développé à la rentrée. Si le principe en a été retenu par François Bayrou, sa mise en œuvre est apparue plus complexe que prévue. Pour le gouvernement, la refonte du système actuel doit être envisagée à coût constant. Une exigence à laquelle les syndicats refusent de se rallier.

Pour autant, ces derniers ne lui donnent pas le même contenu. Selon l'UNEF-ID, cette allocation d'études, *« partie prenante d'un statut social de la jeunesse »*, doit fournir les garanties de l'autonomie des étudiants, sur la base d'un montant de 4 000 francs par mois. Le bureau national de l'UNEF s'est prononcé, lui, en faveur d'une augmentation des bourses, qui répondrait à *« une exigence de justice sociale »*.

DES ENGAGEMENTS BUDGÉTAIRES

C'est évidemment sur les engagements financiers de la réforme que les syndicats sont prêts à constituer un front commun, d'autant que le ministre de l'éducation a formulé des promesses sur l'amélioration des conditions d'encadrement, notamment en premier cycle. Si l'UNEF a chiffré à 50 milliards de francs sur cinq ans le montant d'une future loi de programmation budgétaire, l'UNEF-ID s'en tient uniquement au principe, sans se hasarder à la moindre estimation.

« Rien ne sera acquis tant que nous n'aurons pas obtenu gain de cause sur la poursuite de la rénovation pédagogique et des méthodes d'enseignement, l'allocation d'études et la loi de programmation budgétaire », a prévenu Pouria Amirshahi à la tribune du congrès de Montpellier en guise d'avertissement au futur ministre de l'éducation.

Enfin, la nouvelle unité d'expérience professionnelle, l'ex-« stage diplômant », proposée dans la réforme, avec l'accord du CNPF, continue de concentrer les craintes des deux organisations étudiantes. Si l'UNEF, pour sa part, maintient l'exigence de sa suppression, l'UNEF-ID, plus prudente, se borne à en demander de strictes garanties d'application.

M. D. et B. G.

Soixante plaintes ont été déposées contre l'ancien instituteur pédophile de la Nièvre

Jacky Kaisersmertz a partiellement reconnu des faits de violences sexuelles

Mis en examen et incarcéré le 6 mai, Jacky Kaisersmertz, instituteur retraité de Cosne-sur-Loire, a partiellement reconnu s'être livré à des violences sexuelles sur mineurs. L'enquête, initiée par une plainte déposée en décembre, n'a *véritablement démarré qu'un mois plus tard*, au lendemain du suicide de Thierry Debain, auteur de cette plainte. Pour le procureur de la République de Nevers, l'affaire a été *« parfaitement gérée »*.

COSNE-SUR-LOIRE
de notre envoyée spéciale

Plus d'une centaine de personnes déjà auditionnées, des témoignages accablants et concordants recueillis, une soixantaine de plaintes enregistrées... La minutieuse enquête menée par la compagnie de gendarmerie de Cosne-sur-Loire sous l'autorité du parquet de Nevers (Nièvre) depuis la fin janvier soulève enfin la chape de plomb qui entourait le comportement pédophile de Jacky Kaisersmertz, cinquante-huit ans. Jusqu'à son interpellation lundi 5 mai, l'ancien instituteur de Cosne-sur-Loire avait commis ses actes en toute impunité. Sa mise en examen, mardi 6 mai, pour *« viols et agressions sexuelles sur mineurs de moins de quinze ans par personne ayant autorité »*, suivie de son placement en détention provisoire, a mis fin à des agissements remontant à plus de trente ans (*Le Monde* du 10 mai et daté 11-12 mai).

Jusqu'alors, aucune plainte ni aucun signalement le concernant n'avaient été soumis aux autorités policières ou judiciaires de ce département rural. Il faudra attendre la plainte avec constitution de partie civile, déposée le 27 décembre 1996 par Thierry Debain, CRS de vingt-sept ans, devant le doyen des juges d'instruction de Nevers, pour que le nom de Jacky Kaisersmertz, jusqu'alors inconnu des services judiciaires, apparaisse pour la première fois. Mais ce n'est qu'après le 26 janvier, jour où le jeune homme a choisi de se donner la mort, que l'enquête débute réellement.

Depuis le dépôt de la plainte en décembre, en effet, aucun acte de procédure n'avait été effectué. Saisi pour instruire le dossier, le juge François Guyon aurait considéré la plainte de Thierry Debain par trop laconique, et attendait les compléments d'informations que devait lui fournir son avocate. Cette lettre lui serait parvenue le 27 janvier, soit le lendemain du suicide du jeune homme... Précipitée par ce geste désespéré, l'enquête démarre alors, dans le cadre, cette fois, d'une enquête préliminaire, diligentée par le procureur de la République de Nevers, Michel Valet, et confiée à la compagnie de gendarmerie de Cosne-sur-Loire.

Ce choix procédural n'est pas anodin : soumise au contrôle du parquet, l'enquête préliminaire peut être menée en toute discrétion, le procureur pouvant décider de l'opportunité des suites à lui donner. En l'occurrence, les gendarmes commencent par auditionner les proches de Thierry Debain, qui leur fournissent les premiers éléments. Ils s'intéressent ensuite à l'*« environnement »* de Jacky Kaisersmertz, en partant des noms de ses anciens élèves à l'école primaire de Cosne-sur-Loire. Pour la plupart, les victimes présumées de l'ancien instituteur auraient été des jeunes garçons âgés de huit à douze ans.

CERTAINS FAITS PRESCRITS

Environ 250 noms sont listés, à partir desquels les gendarmes entament un patient travail d'audition. Une centaine de personnes ont pour l'heure été entendues : parmi elles, des enfants devenus adultes, désormais pères de famille, dont certains *« ne veulent rien entendre du passé »*. Les gendarmes découvrent alors que de nombreux faits sont désormais prescrits. La loi prévoit en effet que les viols sur mineurs sont prescrits dix ans après la majorité des victimes.

La première partie de l'enquête est laborieuse. Mais, au fil des semaines, les langues se délient enfin. Petit à petit, les enquêteurs comprennent l'inimaginable : les actes attribués à Jacky Kaisersmertz sont d'une ampleur sans précédent. Des dizaines d'enfants auraient subi des sévices sexuels, pendant quelque trente années, sans qu'aucun adulte en ait eu vent ou, hypothèse plus vraisemblable selon une source proche de l'enquête, sans que personne ait osé dénoncer l'auteur des faits. Malgré les réticences persistantes, la peur et la honte, une douzaine de plaintes sont déposées. Depuis, précise le parquet, le nombre des plaintes a atteint la soixantaine.

Le 5 mai, les gendarmes interpellent Jacky Kaisersmertz et le placent en garde de vue. Devant le faisceau de preuves concordantes qui lui est opposé, l'ancien instituteur aurait reconnu partiellement les faits. Le lendemain, le procureur de la République de Nevers ouvre une information judiciaire qu'il confie à François Guyon, déjà saisi de la plainte de Thierry Debain. Le premier acte d'instruction du juge sera la mise en examen de l'ancien instituteur. Selon une source proche de l'enquête, Jacky Kaisersmertz aurait reconnu de lui-même, lors de sa garde à vue, s'être livré à des attouchements sur un mineur dans les semaines précédant son arrestation. Des actes jusqu'alors inconnus des enquêteurs.

La justice a-t-elle tardé à ordonner l'interpellation du suspect ? Aurait-on ainsi pu éviter de nouvelles victimes ? Tirant le bilan de cette première partie d'enquête, le procureur de la République, Michel Valet, estime au contraire que l'affaire a été *« parfaitement gérée »* par la justice et la gendarmerie. *« Si on avait décidé d'agir autrement, de l'arrêter immédiatement, on courait au casse-pipe*, affirme-t-il aujourd'hui. *Par manque de preuves, on risquait la remise en liberté à l'issue d'une garde à vue prématurée. Il était au contraire important de collecter le maximum de données avant de procéder à son arrestation. »* L'enquête est d'ailleurs loin d'être bouclée : le juge devrait auditionner de nouveaux témoins et en réentendre d'autres.

Cécile Prieur

Trois autres affaires

Un professeur de gymnastique de cinquante-quatre ans a été mis en examen pour attentats à la pudeur et incarcéré, vendredi 9 mai, à Nice. L'enseignant est soupçonné de s'être livré de 1990 à 1994 à des attouchements sur deux fillettes âgées alors de huit et dix ans. A Carcassonne (Aude), un homme de trente-sept ans a été mis en examen, vendredi 9 mai, pour *« attouchements sur mineur »* et écroué. Trois jours auparavant, il avait pratiqué des attouchements sur une fillette de onze ans qui lui avait été confiée par son père. Enfin, à Paris, l'un des responsables de la chorale des Petits Chanteurs de Saint-Germain, accusé par plusieurs adolescents de leur avoir fait subir des attouchements sexuels, a été mis en examen pour *« agressions sexuelles »* et écroué à la prison de la Santé. La brigade des mineurs, saisie après les révélations d'un membre de la chorale, a découvert à son domicile des films amateurs, des cassettes vidéo et des diapositives mettant en scène de jeunes garçons.

Une majorité de lycéens sont favorables au vote local des immigrés

Une étude souligne la tolérance des élèves

LES ÉLÈVES des classes de terminale ont une perception assez confuse de l'immigration en France. En revanche, ils se montrent très tolérants quant aux droits qu'il convient d'accorder aux immigrés. Telles sont les conclusions d'une étude de l'Institut national d'études démographiques (INED) sur les connaissances et représentations de la population chez les lycéens de terminale, réalisée auprès de 2 286 élèves et rendue publique mercredi 7 mai.

Les élèves de terminale ont une vision assez floue de l'immigration en France. Près d'un lycéen sur trois en surestime l'importance. Ainsi, 30 % d'entre eux considèrent que la population immigrée représente entre 17 % et 25 % de la population totale, au lieu des 8 % des statistiques officielles. Interrogés sur le rôle et la place des immigrés en France, les lycéens manifestent une attitude ouverte et tolérante.

CONCURRENCE POUR L'EMPLOI

Concernant les droits qu'il convient d'accorder aux immigrés, plus des deux tiers d'entre eux considèrent qu'ils doivent bénéficier des mêmes droits que les Français. Ainsi, le droit de vote aux élections locales après dix ans d'installation en France requiert-il un large consensus. La question de la place des immigrés sur le marché du travail demeure la plus sensible : 50 % des élèves considèrent que la présence des immigrés contribue à l'accroissement du chômage chez les Français. Cette opinion est moins fréquente chez les jeunes d'origine étrangère que chez ceux nés en France de parents français. Des clivages apparaissent aussi en fonction des filières. Les élèves de l'enseignement général sont, globalement, plus tolérants que ceux des filières technologiques. *« Les élèves des filières technologiques paraissent très sensibles à la notion de concurrence sur le marché de l'emploi »*, explique Michel Lévy, de l'INED.

Plus réservés quant à l'intégration de nouveaux immigrés, ils sont aussi particulièrement inquiets d'une concurrence entre jeunes et vieux dans le monde du travail. Plus de 80 % d'entre eux considèrent en effet que les personnes âgées devraient laisser la place aux jeunes sur le marché de l'emploi.

Michèle Aulagnon

Les enquêteurs s'interrogent sur le mobile du meurtre du caïd marseillais Jean Toci

MARSEILLE
de notre correspondant

L'enquête sur l'assassinat du caïd Jean Toci, abattu mercredi 7 mai à la mi-journée sur le parking d'un supermarché d'Istres (Bouches-du-Rhône), oscille entre l'hypothèse d'un règlement de comptes entre exploitants de machines à sous et celle d'un nouvel épisode de la guerre des gangs marseillais. Demi-frère de Gaétan Zampa, qui fut l'une des figures du Milieu jusqu'au début des années 80, Jean Toci, soixante-trois ans, et sa compagne Berthe Crémier, cinquante-deux ans, ont été tués par deux hommes en cagoule circulant à bord d'un monospace Volkswagen faussement immatriculé à l'étranger. Munis d'un fusil à pompe et de deux armes de poing, les assassins ont tiré trois projectiles sur le caïd et trois également sur son amie au moment où celle-ci tentait de fuir.

Depuis sa sortie de la prison de Lannemezan, il y a dix-huit mois environ, Jean Toci faisait tout pour se faire oublier des policiers et de ses ennemis. Il affectionnait la clandestinité et l'anonymat, en observant des règles de prudence draconiennes. Surnommé *« Jeannot »*, il devait sa célébrité à sa parenté avec Gaétan Zampa, « parrain » notoire du Milieu marseillais, interpellé en novembre 1983 pour des délits financiers liés à la gestion de ses établissements de nuit. Lors de son procès, Gaétan Zampa s'était pendu le 23 juillet 1984 dans sa cellule de la maison d'arrêt des Baumettes.

Les deux hommes étaient les enfants de Mathieu Zampa, qui n'a jamais reconnu Jean Toci. Janine Toci, unijambiste, élèvera son fils dans une cave marseillaise. D'une différence d'âge de quatre mois, Jean Toci et Gaétan Zampa ne feront connaissance qu'à l'âge de vingt ans. Contrairement à son célèbre frère, Jean Toci a toujours préféré l'ombre et ne fréquentait ni les bars ni les restaurants. Peu soucieux de conquérir un titre de « parrain », il s'est borné aux activités classiques du Milieu. Son casier judiciaire en témoigne : cinq condamnations entre mai 1967 et octobre 1984 pour proxénétisme et infractions à la législation sur les armes.

UN « ANNIVERSAIRE »

Enquêtant sur l'assassinat de Paul Monddoni, *« M. Paul »*, un tout-puissant du Milieu, victime, le 29 juillet 1985, d'une sanglante guerre des gangs, les policiers retrouvent la trace de Jean Toci en 1990. Avec Berthe Crémier, il vit dans un mobil-home à Roquebrune-sur-Argens (Alpes-Maritimes) ou occupe un cabanon à Roquevaire (Bouches-du-Rhône). Les écoutes téléphoniques révèlent une intense activité liée à l'exploitation des machines à sous. Jean Toci et son gendre, Jean-Paul di Noia, se partagent un large territoire. Sous couvert de sociétés écrans, le premier règne sur les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse.

Sur le marché très fructueux des machines à sous, les rivalités entre clans sont farouches. En 1989 et 1990, cinq proches de Toci, dont son lieutenant André Milesi, sont tués. Les surveillances téléphoniques apprennent que le clan Toci prépare un *« anniversaire »*, autrement dit un règlement de comptes. On n'a jamais su à quel usage étaient destinés les quatre bâtons de dynamite et les deux détonateurs que Berthe Crémier a récupérés le 26 février 1990, croyant aller chercher de la charcuterie corse.

L'arrestation de Jean Toci, le 11 juin 1990, s'accompagne de la découverte d'un arsenal impressionnant et d'une somme de 3 223 900 F camouflée dans cinq boîtes Tupperware sous la dalle de la véranda de son mobil-home. Lors de son procès à Marseille, en décembre 1992, pour association de malfaiteurs, infractions à la législation sur les armes et à la législation sur les jeux, Jean Toci présentera cet argent comme l'héritage de son demi-frère : 100 000 dollars qu'il a fait fructifier dans des opérations immobilières « au noir ». Il sera condamné le 17 décembre 1992 à huit années de prison.

La chute du clan Toci réveille en 1990 de vieux fantômes et ranime la guerre des gangs. Un lieutenant de Jean Toci est ainsi interpellé en possession de photos de Jacques Imbert et Roland Cassone. Ces deux hommes ont une revanche à prendre sur le clan Zampa. Apparemment « retiré des affaires », Jacques Imbert, alias *« Jacky le Mat »*, vit sa retraite sur les îles du Frioul. Sur le vieux port, la rumeur prête à Gaétan Zampa la tentative d'assassinat dont *« Jacky le Mat »* a été victime le 2 février 1977 à Cassis. Le laissant pour mort, criblé de balles, Zampa aurait ôté sa cagoule. Quant à Roland Cassone, il entend venger la mort de son frère Serge, abattu en 1978 par les hommes de Zampa.

Les rancœurs apparaissent tenaces et, le 9 novembre 1990, un tireur armé d'un fusil à lunette à infrarouge, posté à 400 mètres de la prison de Luynes (Bouches-du-Rhône), tente de tuer Jean Toci qui dîne dans sa cellule. Le prisonnier est légèrement blessé par des éclats de verre de la fenêtre. Comme beaucoup d'autres, cette tentative d'assassinat n'a jamais été élucidée.

Luc Leroux

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU RHÔNE PRÉFECTURE DE LA LOIRE

ENQUÊTE PUBLIQUE
AUTOROUTE BALBIGNY-LYON (A89)

Il est porté à la connaissance du public qu'en application d'un arrêté conjoint de Messieurs les préfets du Rhône et de la Loire, *aura lieu pendant 34 jours consécutifs du* LUNDI 9 JUIN AU SAMEDI 12 JUILLET 1997 INCLUS, une enquête publique préalable :

– à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction de la section de l'autoroute A89 entre Balbigny (A89) et Lyon (A46) sur le territoire des communes de Balbigny, Saint-Marcel-de-Félines, Saint-Just-la-Pendue, Néronde, Bussières, Sainte-Colombe-sur-Gand et Violay dans le département de la Loire, et des communes de Joux, Saint-Marcel-l'Éclairé, Tarare, Saint-Forgeux, Pontcharra-sur-Turdine, Les Olmes, Saint-Romain-de-Popey, Sarcey, Bully, Saint-Germain-sur-l'Arbresle, Châtillon-d'Azergues, Belmont, Charnay, Saint-Jean-des-Vignes, Morancé, Chazay-d'Azergues, Les Chères, Quincieux et Chasselay dans le département du Rhône.

– à la déclaration d'utilité publique des travaux de construction des antennes autoroutières de raccordement de cette section d'autoroute à la route nationale 7 :

• antenne autoroutière dite "de La-Tour-de-Salvagny" sur le territoire des communes de Châtillon-d'Azergues, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Lozanne, Lentilly et La-Tour-de-Salvagny dans le département du Rhône,

• antenne autoroutière dite "de l'Arbresle" sur le territoire de la commune de Fleurieux-sur-l'Arbresle dans le département du Rhône,

– à la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) des communes de Balbigny et Violay dans le département de la Loire, et des communes de Joux, Saint-Marcel-l'Éclairé, Tarare, Saint-Forgeux, Pontcharra-sur-Turdine, Les Olmes, Saint-Romain-de-Popey, Bully, Saint-Germain-sur-l'Arbresle, Châtillon-d'Azergues, Fleurieux-sur-l'Arbresle, Belmont, Lentilly, Charnay, Saint-Jean-des-Vignes, Lozanne, Morancé, Chazay-d'Azergues, Les Chères, Quincieux et Chasselay, du Plan d'Occupation des Sols Nord-Ouest de la Communauté Urbaine de Lyon (La-Tour-de-Salvagny) dans le département du Rhône.

Cette enquête est organisée en application des dispositions du décret n° 85-453 du 23 avril 1985 modifié par le décret n° 93-245 du 25 février 1993 pris pour l'application de la loi n° 83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement.

La commission d'enquête sera composée des personnes suivantes, désignées par le président du Tribunal Administratif de Lyon :

– M. Jean-Marie LAHITETTE, retraité, directeur général honoraire de société d'aménagement foncier et d'établissement rural, qui assurera la présidence,
– M. James LEVOTRE, retraité, ingénieur divisionnaire des T.P.E.,
– M. René FAVRE, retraité, colonel honoraire de gendarmerie.

et à titre de suppléants :

– M. Pierre Frédéric RAPIN, architecte-urbaniste,
– M. Georges CLERC, architecte-urbaniste,
– M. Gérard BESSET, retraité, directeur d'école honoraire.

Le public pourra consulter le dossier de l'enquête et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet à la Direction Départementale de l'Équipement du Rhône, cité administrative d'État de la Part-Dieu (Bâtiment A), 165 rue Garibaldi 69003 LYON, siège de l'enquête, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

Pendant la même période, le public pourra consulter un dossier identique et présenter pareillement ses observations dans les lieux et aux jours (jours ouvrables uniquement) et heures suivants :

– département de la Loire :

• Préfecture de la Loire (direction des relations avec les collectivités locales/bureau de l'urbanisme et du contentieux) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
• Sous-Préfecture de Roanne : les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 15h30, et les mardi et jeudi de 8h30 à 13h00,
• mairie de Balbigny : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00,
• mairie de Saint-Marcel-de-Félines : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00,
• mairie de Saint-Just-La-Pendue : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 10h00 à 12h00,
• mairie de Néronde : les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h15 à 12h00,
• mairie de Bussières : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00, et les mardi et jeudi de 13h00 à 16h00,
• mairie de Sainte-Colombe-sur-Gand : les mardi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et le jeudi de 9h30 à 12h00,
• mairie de Violay : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h00 à 11h30,

– département du Rhône :

• Préfecture du Rhône (direction des actions interministérielles/2ème bureau : aménagement du territoire et de la planification) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
• sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône : du lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et de 12h30 à 15h30,
• Hôtel de la communauté urbaine de Lyon : du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30,
• mairie de Joux : les lundi et jeudi de 16h00 à 19h00,
• mairie de Saint-Marcel-l'Éclairé : le mardi de 16h00 à 19h00, et le vendredi de 10h00 à 12h00,
• mairie de Tarare : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00, et le samedi de 8h00 à 12h00,
• mairie de Saint-Forgeux : le mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
• mairie de Pontcharra-sur-Turdine : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00, et les lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 18h00,
• mairie des Olmes : les mardi et mercredi de 8h30 à 11h30, et le vendredi de 14h00 à 17h30,
• mairie de Saint-Romain-de-Popey : du mardi au samedi de 10h00 à 12h00,
• mairie de Sarcey : les lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00,
• mairie de Bully : du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00, et de 13h00 à 18h00,
• mairie de Saint-Germain-sur-l'Arbresle : les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00,
• mairie de Châtillon-d'Azergues : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00, et le samedi de 9h00 à 11h00,
• mairie de Fleurieux-sur-l'Arbresle : tous les jours de 9h00 à 11h30 et de 15h00 à 18h00 sauf les mercredi et samedi après-midi,
• mairie de Belmont : les lundi et jeudi de 16h30 à 18h00, les mardi et vendredi de 10h00 à 12h00, et le samedi de 11h00 à 12h00,
• mairie de Lentilly : le lundi de 15h00 à 19h00, les mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 11h30 et de 15h00 à 17h00, les vendredi et samedi de 9h30 à 11h30,
• mairie de Charnay : les mardi, jeudi et vendredi de 16h00 à 18h00, le mercredi de 18h00 à 19h30, le samedi de 10h00 à 12h00,
• mairie de Saint-Jean-des-Vignes : le lundi de 10h00 à 12h00, le mercredi de 16h00 à 17h00, le vendredi de 16h30 à 19h00,
• mairie de Lozanne : les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00,
• mairie de La-Tour-de-Salvagny : les lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00, les mardi et jeudi de 15h00 à 17h00, le mercredi de 15h00 à 19h00, le samedi de 9h00 à 11h30,
• mairie de Morancé : le lundi de 13h30 à 18h30, le mercredi de 8h00 à 13h00, le vendredi de 13h30 à 17h30,
• mairie de Chazay-d'Azergues: du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le samedi de 10h00 à 12h00 (sauf vacances scolaires),
• mairie des Chères : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00, le mercredi de 15h00 à 18h00, le samedi de 10h00 à 12h00,
• mairie de Quincieux : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h30,
• mairie de Chasselay : du lundi au samedi de 9h00 à 12h00.

Ces observations pourront également être adressées par écrit pendant la durée de l'enquête à M. Jean-Marie LAHITETTE, président de la commission d'enquête, à la Direction Départementale de l'Équipement du Rhône (Service Grands Projets), 33 rue Moncey 69421 Lyon Cedex 03.

Par ailleurs, un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations, aux lieux, jours et heures suivants :

– département de la Loire :

• mairie de Balbigny : le 8 juillet de 15h00 à 18h00, le 23 juin de 9h00 à 12h00, et les 8 juillet 1997 de 15h00 à 18h00,
• mairie de Saint-Marcel-de-Félines : les 14 et 30 juin, et le 3 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Saint-Just-La-Pendue : les 16 et 30 juin, et le 9 juillet 1997 de 14h00 à 17h00,
• mairie de Néronde : les 17 et 24 juin, et le 5 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Bussières : les 9 et 25 juin, et le 8 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Sainte-Colombe-sur-Gand : le 10 juin de 9h00 à 12h00, le 27 juin de 13h30 à 16h30, et le 10 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Violay : les 11 et 28 juin, et le 11 juillet 1997 de 9h00 à 12h00.

– département du Rhône :

• mairie de Joux : les 12 et 26 juin, et le 7 juillet 1997 de 16h00 à 19h00,
• mairie de Saint-Marcel-l'Éclairé : le 13 juin de 9h00 à 12h00, le 24 juin de 16h00 à 19h00, et le 4 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Tarare : les 12 et 26 juin de 9h00 à 12h00, et le 10 juillet 1997 de 14h00 à 17h00,
• mairie de Saint-Forgeux : les 10 et 24 juin, et le 8 juillet 1997 de 14h00 à 17h00,
• mairie de Pontcharra-sur-Turdine : les 10 et 24 juin, et le 8 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie des Olmes : les 13 et 27 juin, et le 11 juillet 1997 de 14h00 à 17h00,
• mairie de Saint-Romain-de-Popey : les 12 et 26 juin, et le 10 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Sarcey : les 16 et 25 juin, et le 4 juillet 1997 de 14h00 à 17h00,
• mairie de Bully : les 16 et 30 juin, et le 7 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Saint-Germain-sur-l'Arbresle : les 17 et 27 juin, et le 11 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Châtillon-d'Azergues : les 17 et 26 juin, et le 10 juillet 1997 de 15h00 à 1800,
• mairie de Fleurieux-sur-l'Arbresle : les 13 et 25 juin, et le 8 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Belmont : les 20 et 27 juin, et le 1er juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Lentilly : les 12 et 17 juin de 15h00 à 18h00, et le 8 juillet 1997 de 14h00 à 17h00,
• mairie de Charnay : les 10 et 20 juin, et le 11 juillet 1997 de 15h00 à 18h00,
• mairie de Saint-Jean-des-Vignes : les 9, 23 et 30 juin 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Lozanne : les 9, 23 et 30 juin 1997 de 14h00 à 17h00,
• mairie de La-Tour-de-Salvagny : les 13 et 25 juin, et le 1er juillet 1997 de 15h00 à 18h00,
• mairie de Morancé : les 11 et 25 juin, et le 9 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Chazay-d'Azergues: le 11 juin de 14h00 à 17h00, le 20 juin de 9h00 à 12h00, et le 9 juillet 1997 de 14h00 à 17h00,
• mairie des Chères : le 18 juin, et les 2 et 7 juillet 1997 de 15h00 à 18h00,
• mairie de Quincieux : les 11 et 16 juin, et le 4 juillet 1997 de 9h00 à 12h00,
• mairie de Chasselay : le 18 juin, et les 2 et 7 juillet 1997 de 9h00 à 12h00.

A la clôture de l'enquête, une copie du rapport de la commission d'enquête et de ses conclusions motivées sera déposée pendant une durée d'un an à la Préfecture du Rhône (direction des actions interministérielles/2ème bureau), à la Préfecture de la Loire (direction des relations avec les collectivités locales/bureau de l'urbanisme et du contentieux), à la Sous-Préfecture de Roanne, à la Sous-Préfecture de Villefranche-sur-Saône, à l'hôtel de la communauté urbaine de Lyon, à la Direction Départementale de l'Équipement du Rhône (service Grands Projets), ainsi que dans les mairies des communes mentionnées ci-dessus, où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication de ce rapport et de ces conclusions en s'adressant au Préfet du Rhône (Direction des Actions Interministérielles/2ème Bureau), dans les conditions prévues au titre 1er de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

L'affaire de la Josacine empoisonnée au fil des témoignages contradictoires

Le « faisceau de présomptions graves » est devenu faisceau de doutes

Les rebondissements qui ont émaillé le procès de la Josacine empoisonnée n'ont guère permis, pour l'instant, de prouver la culpabilité de l'accusé, Jean-Marc Deperrois. Samedi 10 mai, la cour d'assises de Seine-Maritime a plongé pendant quelques heures au cœur des brouilles familiales chez les Tanay.

ROUEN
de notre envoyé spécial

Un témoignage important négligé au début de l'enquête ; des gendarmes hantés par l'« affaire Grégory », dont l'un considère qu'*« après tout (...) ce ne serait ni la première ni la dernière erreur judiciaire »* ; des scellés dont on apprend à l'audience qu'ils ont pu s'égarer ou se briser ; un juge d'instruction qui reconnaît, sur procès-verbal et tel que l'a lu, samedi 10 mai, le président de la cour d'assises de Seine-Maritime, avoir dit une fois qu'il en avait *« marre de la défense »* parce que celle-ci réagissait, selon lui, de manière intempestive lors d'un interrogatoire ; des témoignages considérés comme accusateurs qui se révèlent d'une extrême fragilité... Depuis l'ouverture du procès, vendredi 2 mai, l'affaire de la Josacine empoisonnée réserve, chaque jour, son lot de rebondissements (*Le Monde* du 8 et daté 11-12 mai).


PROCÈS

Détenu depuis près de trois ans, Jean-Marc Deperrois, quarante-six ans, chef d'entreprise et deuxième adjoint au maire de Gruchet-le-Valasse (Seine-Maritime), nie farouchement avoir empoisonné le flacon de Josacine qui causa la mort, le samedi 11 juin 1994, de la petite Emilie Tanay, neuf ans. Selon l'accusation, Emilie serait la victime d'une terrible méprise : Jean-Marc Deperrois aurait voulu supprimer Jean-Michel Tocqueville, le mari de Sylvie, la secrétaire de mairie avec qui l'élu local entretenait une liaison amoureuse. *S'étant introduit* en cachette dans le domicile des Tocqueville, l'accusé aurait, entre 16h45 et 17 heures, ce 11 juin, versé quelques grammes de cyanure dans le médicament qui se trouvait sur la table de la salle à manger. Il n'aurait pas su qu'il était destiné à Emilie, une jeune écolière amie des enfants des Tocqueville venue passer le week-end à Gruchet.

A l'épreuve de l'audience, que le président Jean Reynaud s'attache à rendre la plus minutieuse et exhaustive possible, le *« faisceau de présomptions graves, précises et concordantes »* avancé par l'accusation, en l'absence de preuves formelles, est vite devenu faisceau de doutes, trouble, incertain, conduisant parfois à l'invraisemblance. L'audience n'a guère permis, pour l'instant, de saisir les raisons qui auraient poussé l'accusé, bien qu'instable sentimentalement, à commettre un empoisonnement avec préméditation. Deux mois avant les faits, celui-ci semble avoir mis de l'ordre dans sa vie conjugale, comme en a témoigné son épouse, venue dire, *« au-delà de sa blessure personnelle »*, sa conviction de l'innocence de son mari.

La cour d'assises a ensuite longuement examiné les conditions d'achat par Jean-Marc Deperrois du cyanure de sodium. Devant les enquêteurs, il a d'abord nié en avoir détenu puis il l'a, a-t-il dit, jeté, par *« peur panique »*, lorsqu'il a eu connaissance du drame survenu à quelques mètres de son entreprise, au domicile de sa maîtresse. Qualifiées de *« rocambolesques »* par l'accusation, ces conditions d'achat ont paru nettement moins sibyllines à l'audience (*Le Monde* du 9 mai).

Face au fragile échafaudage de l'accusation, la défense a jeté un trouble

Jean-Marc Deperrois a expliqué comment il avait voulu entreprendre, dans le cadre de son entreprise, spécialisée dans la thermographie industrielle, des expérimentations de traitement de surface des métaux avec des cyanures, par ailleurs communément utilisés en galvanoplastie et en photographie, et par d'autres entreprises de la région. Le directeur technique de la société auprès de laquelle il s'est fourni a dit *« bien comprendre »* sa démarche.

Censé corroborer la préméditation, le témoignage des époux Madeleine, ces voisins des Tocqueville qui affirment, dans des dépositions souvent contradictoires, voire matériellement impossibles, avoir vu Jean-Marc Deperrois le 29 mai, soit deux semaines avant les faits, sortir du domicile des Tocqueville avec des gants en latex, n'a guère résisté à l'avalanche de témoignages : vendredi 9 et samedi 10 mai, des parents d'élèves ou des enseignants ont attesté la présence, ce jour-là, de Jean-Marc Deperrois à une kermesse organisée à quelques kilomètres de Gruchet, où il vendait des billets à l'entrée.

En revanche, face au fragile échafaudage de l'accusation, la défense a jeté un trouble, dès le début de l'audience, qui hante désormais les débats et sur lequel le président Reynaud ne devrait pas manquer d'instruire.

Extirpant du volumineux dossier de l'affaire un procès-verbal d'audition manifestement négligé par les enquêteurs, Me Charles Libman a rapporté les propos du médecin de la famille Tanay, le docteur Sylvain Vue, qui affirme – et confirme hors audience, dans les médias – que Corinne Tanay, la mère de la petite Emilie, décrivant les gestes de la préparation du médicament, avait émis devant lui, le 13 juin 1994, des doutes sur la qualité du produit.

Ainsi rapportés par le docteur Vue, les faits revêtent une importance capitale, car ils signifieraient que la Josacine a pu être empoisonnée bien avant d'arriver chez les Tocqueville, à Gruchet-le-Valasse, autrement dit totalement hors de portée de l'accusé, étranger à la famille Tanay. Cependant, la mère d'Emilie a nié avoir tenu ces propos devant le médecin. Sylvie Tocqueville, présente ce 13 juin, lors de la réunion avec le docteur Vue, sera appelée à la barre des témoins mercredi 14 mai. D'autres personnes à qui le médecin a déclaré s'être confié à l'époque pourraient également être entendues, si le président le souhaite.

Samedi, la cour d'assises a plongé pendant quelques heures dans l'univers de la famille Tanay, puisant au cœur des brouilles familiales opposant, notamment, Yvette Crochemore épouse Tanay, qui a déposé, tétanisée à la barre, et sa belle-[illegible]. Il est ainsi apparu que Maurice, le grand-père – décédé depuis – et Yvette s'étaient endettés pour prêter 30 000 francs aux parents d'Emilie et que les remboursements donnaient lieu à des *« clashs »*, essentiellement avec Corinne. Me Libman a fait remarquer que les gendarmes ne semblent pas s'être émus d'une conversation téléphonique surprise, le 30 juin, entre Maurice Tanay et son frère Claude, dans laquelle le premier indique : *« L'assassin sera connu dans cinq jours, et il devrait s'agir d'un Crochemore. »*

Jean-Michel Dumay

La mémoire en fragments de Jean Munsch l'« Ukrainien »

NANCY
de notre correspondante

« Je reste ici. Je ne veux plus repartir en Ukraine. » Sa famille ? *« Elle viendra ici. Là-bas, il fait froid, très froid. Il n'y a pas de soins. Les gens meurent de faim. Il faut beaucoup d'argent pour vivre. »* Encore étourdi par les 3 000 kilomètres du voyage qui vient de le ramener d'Ukraine, où il vit depuis cinquante-deux ans, Jean Munsch tire une bouffée de la Gauloise blonde qu'on vient de lui donner. Il a soixante-seize ans, un visage marqué par une vie difficile, une santé précaire. Il n'a plus revu la France depuis 1943.

Alors âgé de vingt et un ans, Jean Munsch avait été embarqué par les Allemands pour le service du travail obligatoire (STO) avant d'être envoyé dans le camp de Trignietz, à la limite de la Tchécoslovaquie et de la Pologne. Ce sont les troupes soviétiques qui l'ont libéré. Comme plusieurs milliers de prisonniers, il sera ensuite « escamoté » en Union soviétique, où Denis Sellem, président de l'Association Edouard Kalifat, le retrouvera en 1995. *« Je suis bien accueilli par les médias là-bas,* explique Denis Sellem. *Ils sont plus sensibilisés qu'en France au problème des disparus. J'ai la possibilité de lancer des appels à témoins pour retrouver ces Français oubliés. Fin 1994, on m'a parlé de ce Lorrain qui vivait à Oulianovka, à 250 kilomètres au sud de Kiev. »*

Après une première prise de contact avec Jean Munsch, qui vit dans des conditions de grande pauvreté avec son épouse et sa fille, Denis Sellem confie le soin d'organiser le rapatriement du Lorrain à la Croix-Rouge de Meurthe-et-Moselle et à une association humanitaire, Polis. Dimanche soir, Jean Munsch a posé pour la première fois le pied sur le sol lorrain.

Les émotions s'entrechoquent. Il est épuisé. La nuit précédente, il n'a pas fermé l'œil, voulant tout voir du paysage qui défilait dans la nuit. Quand il est parti, en 1943, *« il y avait encore des voitures à cheval sur la place Stanislas »*. C'était la guerre. En arrivant à Nancy, il s'attendait à trouver une ville détruite. Un peu effrayé, il serre le bras de Jean-François Wiech, directeur départemental de la Croix-Rouge. *« J'ai peur des Allemands... »*, souffle Jean Munsch. *« Mais non,* lui répond M. Wiech, *maintenant, les Allemands sont nos amis. Il n'y a plus de danger. C'est l'Europe, Jean, tu sais... »*

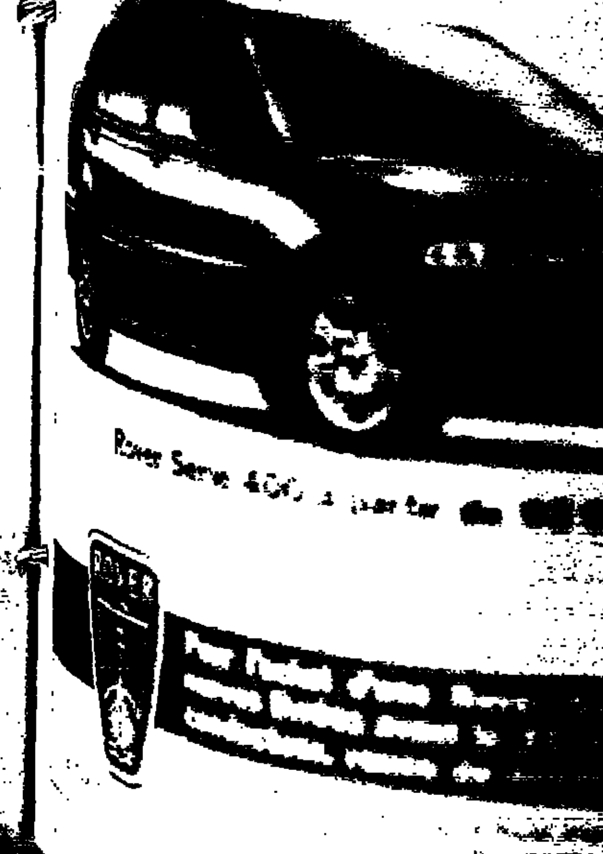
Dans l'itinéraire de Jean Munsch, il y a une histoire d'amour. Au camp de Trignietz, il est tombé amoureux d'une jeune Russe de seize ans, Tania. A la libération du camp par l'Armée rouge, elle n'a pas voulu le suivre en France. En 1945, ils se sont installés en Ukraine. Bien vite, il a déchanté. Les autorités lui ont confisqué ses papiers. Il n'était plus français mais pas tout à fait russe.

UNE PARENTHÈSE

Tour à tour ouvrier, agriculteur, cantonnier dans le cimetière communal, Jean Munsch a même passé une année dans le goulag de Vorkouta pour une histoire de vol de sucre. Pourtant, il n'a jamais oublié sa langue maternelle, qu'il parle parfaitement, avec un fort accent russe. *« Comment pourrait-on oublier le français »*, dit-il, émerveillé, en buvant un *Coca-Cola* trop froid au buffet de la gare de Nancy.

Ce voyage, dans l'esprit de ses organisateurs, n'est qu'une parenthèse. Dans quinze jours, Jean Munsch devrait repartir en Ukraine, où Tania, très malade, l'attend. Ce ne sera pas facile. *« Quand nous avons pris la route, il a dit adieu à sa femme. Elle pleurait. Pour elle, c'était comme un enlèvement,* explique le docteur Stéphane Keller, un psychiatre qui fait partie de la mission. *Il a en tête un idéal merveilleux de la France. Le plus difficile va être d'adapter son attente à la réalité. »* La réalité sera d'abord un pèlerinage sur la tombe de sa mère à Jezainville, un petit village près de Pont-à-Mousson. Puis, Jean Munsch ira dans sa maison natale. Avant de choisir définitivement entre la France et l'Ukraine.

Monique Raux



هكذا من الأصل

DIVERSIFICATION Détenant depuis dix ans le titre de premier port européen dans l'exportation céréalière, Rouen a reçu de plein fouet la réforme de la politique agricole commune. Armateurs, négociants, agents maritimes et direction du port ont vu son trafic tomber en chute libre et ses silos devenir soudain surdimensionnés. ● L'HEURE n'est pas au défaitisme pour autant : en 1997, les exportations de blé et d'orge marquent une progression significative qui laisse espérer un « rebond ». ● DE PLUS, les opérateurs se sont lancés dans des investissements nouveaux, permettant à la fois au port de renforcer sa vocation agroalimentaire et de diversifier ses activités. ● LE FEU VERT donné par le gouvernement pour un programme d'approfondissement du chenal est, lui aussi, porteur d'espoir pour la capitale normande, qui pourra ainsi améliorer le coût de revient de ses exportations.

Le trafic du port de Rouen fluctue au gré du blé

La capitale normande a vu, depuis la réforme de la politique agricole commune, son activité portuaire, essentiellement céréalière, tomber en chute libre. Mais elle a su s'ouvrir à de nouveaux projets industriels générateurs de trafic maritime

ROUEN
de notre envoyé spécial

L'avenir du port de Rouen se déciderait-il, en fait, à Bruxelles, dans les bureaux de la toute-puissante direction générale de l'agriculture ? Beaucoup sont tentés de le croire, car selon que les experts de la Commission décident la fixation d'un taux de jachère de 5 %, 10 % ou 15 %, l'institution de taxes pénalisant l'exportation du blé, ou au contraire la délivrance de « certificats de restitution » – c'est-à-dire de subventions –, on jubile ou on peste sur les rives du fleuve dans la capitale normande.

Rouen détient en effet depuis dix ans un record : c'est le premier port en Europe pour l'exportation des céréales, bien loin devant Bordeaux ou La Rochelle et Gand, en Belgique. Hélas, cette carte maîtresse est de plus en plus écornée, depuis qu'en mai 1992 a été réformée la politique agricole commune (PAC). Armateurs, négociants, agents maritimes, directeur et président du port se font un sang d'encre au vu des trafics en chute libre !

Le nouveau cours de la politique agricole européenne n'entraîne, en effet, que des conséquences funestes sur le plan local. Parce qu'en voulant privilégier la « reconquête » du marché intérieur européen de l'alimentation du bétail et en acceptant (sous la pression de Washington) de diminuer progressivement les contingents de céréales subventionnées vendues aux pays tiers, Bruxelles a automatiquement tari les grands courants transocéaniques d'exportation de blé, orge et farine. Première puissance céréalière des Quinze, la France en a subi, la première, les conséquences. Et, avec des silos, privés ou coopératifs, aujourd'hui surdimensionnés, Rouen est directement pénalisé.

De 8,9 millions de tonnes exportées pendant la campagne 1988-1989, le trafic est tombé à 4,6 en 1995-1996. Dans la même période, les capacités de stockage des huit silos ont doublé, ce qui fragilise la rentabilité de ces investissements. « *Après des années euphoriques, nous avons subi deux "chocs céréaliers" successifs en quatre ans qui ont provoqué un véritable traumatisme* », a déclaré le 29 avril Ghislain de Boissieu, président du Port autonome devant la fine fleur du lobby céréalier réunie à Rouen, en présence de Robert Riemenschneider, directeur de la division céréales au ministère de l'agriculture des Etats-Unis. Les finances du port ont aussi durement souffert puisque, pour un endettement de quelque 370 millions, soit plus que le chiffre d'affaires, la marge nette d'autofinancement est proche de zéro.

Cependant, 1997 n'a pas commencé sous le signe du défaitisme. La récolte de l'été 1996 a en effet été exceptionnelle et la demande, qu'elle vienne des pays tiers ou de l'Union, l'Italie en tête, reste ferme, avec des cours mondiaux qui flambent à nouveau. Les exportations d'orge connaissent, comme celles de blé, une progression très significative qui autorisent René Genevois, directeur général, à parler de « *rebond* ».

Hélas, le jour même où les dirigeants faisaient état de ce tournant positif, la Commission de Bruxelles annonçait une décision qu'un intervenant a qualifié de « *coup de massue* » : pour approvisionner prioritairement le marché européen et éviter une tension encore plus forte sur les prix, les experts décidaient le principe d'une taxe à l'export. Conséquence immédiate : les cours du blé à la Bourse de commerce de Rouen ont perdu 3 francs en une semaine.

Bien placé, au débouché des plaines plantureuses de la Beauce, de la Brie et de Picardie, carrefour de voies fluviales, ferrées et routières, le port de Rouen est un de ceux qui ont le mieux réussi la réforme du statut des dockers de 1992. Plutôt que d'attendre le retour d'un hypothétique âge d'or, les opérateurs, faisant contre mauvaise fortune bon coeur, se sont lancés dans des investissements nouveaux. L'usine de trituration de graines oléagineuses Vamo Mills, mise en service en 1993, va doubler sa capacité. Celle d'ester méthylique de colza Dico tourne rondement. Quant au tout récent terminal spécialisé pour l'exportation de sucre en sacs dénommé Robust, il peut charger les navires au rythme de 1 000 tonnes à l'heure.

VOCATION AGROALIMENTAIRE

En outre, deux nouveaux projets vont voir le jour : le groupe Soufflet va investir 200 millions dans une fabrique de malt tandis qu'on annonce l'installation au Grand-Quevilly d'une usine de transformation de cacao. Rouen renforce ainsi sa vocation agroalimentaire et se focalise sur les projets industriels générateurs de trafic maritime.

Pour permettre la venue de navires de fort tonnage et leur descente de la Seine sans encombres, le gouvernement a donné son feu vert à un lourd programme financier pour approfondir le chenal : 156 millions de francs en trois ans. Chaque cargo pourra de la sorte transporter quelques milliers de tonnes de plus dans ses cales. Reste à savoir à qui cela profitera le plus : aux agriculteurs, aux négociants, aux armateurs ou aux acheteurs de blé et de farine des pays pauvres qui ont vu, comme l'explique Gérard Achcar, importateur installé au Mali, les prix du blé augmenter de 15 % en trois semaines ?

François Grosrichard

La Villa Médicis des Flandres accueillera des écrivains européens

LILLE
correspondance

« *Quand on chemine dans la plaine qui va d'Arras à Ypres, puis s'allonge, ignorante de nos frontières, vers Gand et vers Bruges, on a le sentiment d'avancer sur un fond dont la mer s'est retirée la veille, et où il se peut qu'elle revienne demain... Des monts qu'on appellerait ailleurs des collines, le mont Cassel, relayé au nord par la quadruple vague des monts de Flandre, le mont des Cats, le mont Kemmal, le mont Rouge et le mont Noir, dont j'ai une connaissance plus intime puisque c'est sur lui que j'ai vécu enfant, bossuent ces terres basses.* » C'est au coeur des monts de Flandre, au sein du parc du mont Noir, là même où Marguerite Yourcenar disait avoir vécu d'heureuses années de son enfance, que s'ouvrira cet automne la Villa Mont-Noir, centre départemental de résidence d'écrivains européens. A l'initiative de ce projet, le conseil général du Nord, propriétaire de l'ancien domaine familial de l'écrivain.

« *Il ne s'agit pas d'ouvrir une résidence d'écrivains de plus ni de créer un prix littéraire supplémentaire* », explique Guy Fontaine, directeur de la Villa Mont-Noir. L'objectif est d'accueillir, pendant un à trois mois, trois écrivains de nationalités différentes ayant déjà publié au moins un ouvrage afin qu'ils puissent achever, dans les meilleures conditions, un manuscrit en cours. « *En un mot*, résume-t-on au conseil général, *il s'agit d'offrir un havre de paix aux écrivains et de faire l'essentiel pour que les lauréats se sentent bien chez nous, dans le Nord, parce qu'ils seront chez eux.* »

Outre le cadre particulièrement attrayant, trois studios, une bibliothèque et une salle commune seront ainsi mis à la disposition de ces auteurs qui percevront également une bourse mensuelle.

Autre mission de la Villa Mont-Noir, faire découvrir l'oeuvre de ces écrivains résidents au public. Les auteurs s'engagent ainsi à rencontrer le grand public à l'occasion, par exemple, de lectures de textes extraits de leurs ouvrages. Des rencontres mensuelles (qui pourront se dérouler dans l'Euro-région Nord-Pas-de-Calais, Belgique, Royaume-Uni) avec les milieux scolaires et universitaires sont également au programme.

Le 22 avril, un jury européen s'est réuni à Paris pour choisir, parmi une vingtaine de dossiers, les premiers lauréats. Suspense oblige, ni le nom ni la nationalité des auteurs sélectionnés n'ont été dévoilés. Il faudra attendre le 25 septembre pour savoir qui sont les premiers invités de la « villa Médicis du Nord ».

Nadia Lemaire





هكذا من زالإعمل

A la mode de chez Who

A

HORIZONS

ENQUÊTE

A la mode de chez Who

Pete Townshend avait créé « Quadrophenia » en 1973. Vingt-quatre ans plus tard, les survivants du groupe mythique remontent cet opéra rock qui fait étape à Paris les 13 et 14 mai



MOINS fins mélodistes que les Beatles, moins sexy que les Rolling Stones, moins littéraires que le Velvet Underground, moins radicaux que les Stooges, les Who ont pourtant été l'un des groupes essentiels de l'histoire du rock. Né en 1964 dans les clubs de l'ouest de Londres, le quatuor formé par Roger Daltrey (chant), Pete Townshend (guitare), John Entwistle (basse) et Keith Moon (batterie) s'est d'abord identifié à l'hédonisme désespéré des baby-boomers britanniques. Bourrés d'amphétamines, obsédés par les fringues, le pop art et les disques de rhythm'n'blues, ces musiciens ont vite trouvé le son et le jeu scénique qui magnifiaient leurs frustrations et écrit des textes qui sonnaient juste : *I Can't Explain, Anyway Anyhow Anywhere, The Kids Are Alright, My Generation.*

Leur alchimie était explosive. Roger, petit blond teigneux et ancien métallo, chante alors d'une voix tendue, bouge avec raideur, joue des personnages crédibles jusque dans la maladresse de sa fougue. Romantique, naïf ou bafouillant de rage sous l'effet du Drynamil. Des chœurs ironiques et fragiles, poussés par l'attachante voix nasillarde du guitariste, lui répondent. Derrière, Entwistle s'applique à ordonner le chaos, distribuant les lignes de basse comme on disperse une manif à coups de matraques. A peine calmés, les trublions Moon et Townshend s'emballent à nouveau dans une nuée de larsens et de secousses jusqu'à la destruction orgasmique de leur instrument.

Porte-parole d'une génération, Pete Townshend se révélera aussi un des plus fins auteurs-compositeurs du rock anglais. Soucieux de préserver les mélodies sous le déluge sonique, il les pare de trouvailles instrumentales et de textes à double sens. Cet ancien élève d'une *art school* revendique aussi son envie de [illegible] pop standard. En [illegible] la musique classique, son manager, Kit Lambert, [illegible] zons. En 1969, le guitariste signe *Tommy*, son premier opéra rock. Ce succès et des apparitions triomphales lors des grands festivals de l'époque (Woodstock, île de Wight) ouvriront toute grande aux Who la porte des années 70. Le groupe participera à la surenchère d'une décennie où le rock devient jeu de cirque, perdant son innocence au profit du spectaculaire et de la prétention. Epoustouflants *performers*, les Who enregistreront encore des albums majeurs – dont l'extraordinaire *Who's Next* – avant de perdre pied, usés par leur mode de vie (Townshend connaîtra de graves problèmes de surdité), jusqu'à la mort pathétique de Keith Moon (d'une surdose de pilules pour combattre son alcoolisme) en 1978. Leur impardonnable refus d'arrêter alors les conduira à enregistrer des disques indignes et à répéter les tournées d'adieu jusqu'en 1989, tout en tentant de développer des carrières solos.

« Plus qu'un groupe, j'ai voulu que les Who soient un dispositif capable de générer autre chose que des chansons. Dans l'esprit des gens, les Who, c'était aussi le pop art, les mods, les guitares fracassées, des disques conceptuels, des films. Sans aucune honte, j'ai toujours eu la prétention de transformer le rock en art. » Malgré des épaules voûtées, de petits cernes, des cheveux plus rares et grisonnants, Pete Townshend ressemble à l'icône rock immortalisée par des milliers d'images depuis trente ans. Si son allure dégingandée, ses yeux bleus délavés, son gros nez et une bouche de bébé boudeur n'ont jamais fait de lui un sex-symbol, il a imposé ses particularismes avec malice et énergie. La longueur de ses bras, l'épaisseur de ses poignets impressionnent. Pas étonnant qu'il ait pu façonner avec sa guitare ce style unique fait de moulinets frénétiques et d'accords fracassants.

A vingt ans, en 1965, il avait écrit dans *My Generation*, une des phrases fondatrices de la mythologie rock'n'roll : *« Hope I die before I get old »* (« J'espère mourir avant de devenir vieux »). A cinquante-trois ans, Pete vient de reformer les Who pour une nouvelle tournée. Plutôt que l'exploitation de ses hits, le groupe a choisi de représenter l'intégrale de *Quadrophenia*, le deuxième opéra rock écrit par Townshend, en 1973. Après avoir rempli quatre fois le Madison Square Garden à New York, le spectacle est en Europe et s'arrête au Zénith de Paris, les 13 et 14 mai.

A l'époque de sa création, *Quadrophenia*, malgré le succès commercial du disque, n'avait pu être donné en concert qu'un petit nombre de fois. La complexité de la narration et la sophistication des arrangements reproduits sur bande posaient trop de problèmes techniques. Les circonstances ont donné aux Who l'occasion de retenter l'expérience. *« Il y a quelques années,* explique le guitariste, *nous nous sommes reformés pour une série de concerts de charité. Plus tard, l'adaptation théâtrale de* Tommy *a fait un triomphe à Broadway. C'était l'occasion de redonner sa chance à* Quadrophenia. *A l'été 1996, nous l'avons rejoué une première fois à Hyde Park devant 150 000 personnes. Nous avons décidé de prolonger l'expérience avec d'autres moyens. Et qui sait ?* Quadrophenia *finira peut-être sur Broadway... »*

Au début des années 70, *Tommy* était un grand frère encombrant. Double album à ambition lyrique, *Quadrophenia* se définissait en partie en réaction à son prédécesseur. « Tommy *était trop mystique, trop abstrait, il ne s'enracinait pas dans le monde réel. Les Américains, plus que les Anglais, avaient adoré. Sans doute parce qu'ils ont une vision romantique de l'enfance. J'ai voulu ancrer* Quadrophenia *dans une époque – 1963 – et des lieux – Londres et Brighton – très concrets. J'ai imaginé des personnages crédibles. A partir de ce décor réaliste, je voulais concevoir une histoire intensément romantique pour prouver aux Anglais que leur enfance pouvait aussi déboucher sur un monde spirituel. »*

En 1973, les Who arrivent au bout d'un cycle. En moins de dix ans, le groupe est devenu un dinosaure du rock. Pete sent-il qu'il a atteint des sommets d'où il ne peut plus que redescendre ? Il choisit de retrouver ses racines et de mettre en scène avec nostalgie le public de ses origines. *« Je me suis posé la question : pour qui est-ce que j'écris ? En quittant la* art school, *je m'étais dit que le groupe ne serait qu'une expérience éphémère. A l'époque, les mods ont été les premiers à m'encourager. Dans* Quadrophenia, *je voulais rendre hommage à ce premier public et imaginer ce qui le motivait. »*

Les mods – contraction de *modernists* – ont marqué le milieu des années 60 par leur façon de détourner une forme de chic français et le conformisme des employés de bureau britanniques, en en accentuant la rigidité, en le pervertissant d'attributs pop art. Leurs bagarres sur les plages de Brighton contre leurs ennemis, les rockers à blouson noir et moto, symboles de passéisme, faisaient la « une » des journaux. *« Les mods possédaient un sens du style digne d'une société secrète. Leur façon de mélanger le conformisme de la City et la subversion artistique était complètement adaptée à la société anglaise de l'époque. On nous disait ce que nous devions penser : être reconnaissant d'être en vie et rester tranquille. Le mouvement mod est né de cette frustration. »*

« J'espère mourir avant de devenir vieux », disait « My Generation ». Son auteur a maintenant cinquante-trois ans

L'intrigue de *Quadrophenia* met en scène les problèmes existentiels d'un adolescent londonien, Jimmy, qui, quand il ne se réfugie pas dans les rites d'une bande de mods (bagarre contre les rockers, consommation d'amphétamines, obsessions musicales et vestimentaires, chevauchée en scooter...), est déchiré par des désirs contradictoires d'hédonisme, d'exigence morale, de révolte et d'amour éperdu.

A leurs débuts, les Who se sont fondus dans le courant mod jusqu'à en devenir les leaders. Le rock assumait alors une fonction de miroir cher au guitariste. *« Ce n'est pas la presse, ni les artistes qui font que cette musique devient un art. C'est le public qui la désigne comme tel. Il voit d'abord son image se refléter sur scène, puis il traverse ce miroir pour s'adresser au musicien :* "Toi, Pete Townshend ou Roger Daltrey, tu m'as compris, tu as libéré cette énergie spirituelle." *En 1964, nous reflétions notre public jusqu'à ce que l'influence devienne réciproque. Du haut de la scène, j'observais ceux qui étaient les meneurs. Je leur piquais leurs idées vestimentaires ou leur nouvelle danse avant que le reste de la foule ne s'en aperçoive. Jusqu'à ce qu'eux-mêmes finissent par me copier. »* Le plagiat, par la réappropriation, devient création. Townshend avoue : « My Generation, *par exemple, est une synthèse d'emprunts : une attitude inspirée de John Lee Hooker, une forme influencée par un* talkin'blues *que Dylan avait déjà piqué à Woody Guthrie, les accords venaient de Jimmy Reed, les changements de clefs des Kinks et le titre du dramaturge Ray Mercer... »*

Autre thème central de cette chronique des années mods : les rites de passage de l'enfance à l'âge adulte. Les codes tribaux d'hier comme ceux d'aujourd'hui (du rap ou de la techno) expriment pour Townshend un désir spirituel. *« Le rock,* confie-t-il, *a toujours parlé de ce qui nous arrive à l'adolescence. En fait, c'est une transition qui n'arrive jamais. Quand on est encore enfant, on cache ses peurs et d'un coup on est devenu adulte et on porte toujours les bagages de son enfance. »* Par bien des côtés, Jimmy le mod partage la même fragilité et les mêmes angoisses qu'Holden Caulfield, le héros du roman de J.D. Salinger, *L'Attrape-Cœur.*

LORSQUE *Quadrophenia* sort, le public a eu du mal à s'identifier à ce personnage, plus préoccupé par l'avenir du mouvement hippie que par la nostalgie mod. Beaucoup plus populaire, son adaptation cinématographique, réalisée en 1979 par Franc Roddam, allait provoquer en Angleterre un véritable *mod revival* qu'avait déjà en partie initié le mouvement punk. Les Sex Pistols reprenaient *Substitute*, les Buzzcocks, et surtout Jam, recyclaient le pop art et les scooters. Parmi le jeune public qui fit un triomphe au film, on trouvait aussi des gens qui, plus tard, allaient former Blur et Oasis. La britpop reconnaît aujourd'hui Pete Townshend comme un de ses parrains. *« L'autre jour,* raconte-t-il, *Meg, la fiancée de Noel Gallagher* [le leader d'Oasis] *m'a avoué que lors de leur premier voyage en amoureux, Noel lui avait offert un livre sur moi. Je me suis excusé, mais elle semblait ravie. »*

Cette reconnaissance nouvelle a sans doute permis à l'opéra rock des Who de remonter sur les planches. Le 29 avril, la troupe passait à Berlin. Dans l'immense Deutschlandhalle, on trouvait plus de gros barbus que de jeunes mods. Sur scène, le trio, accompagné d'une dizaine de musiciens, alterne moments pathétiques et grandioses.

Triste, la façon dont Daltrey s'obstine à faire tournoyer son micro, comme à Woodstock, sans toujours le rattraper ou Townshend confiant à son frère Simon l'essentiel des guitares. A moitié réussie, la scénographie qui mêle l'intervention de quelques acteurs (dont P.J. Proby, vieux crooner oublié, dans le rôle du Godfather) et une illustration vidéo qui intègre images du film, documents d'époque et nouvelles images tournées par Daltrey. Les aspects les plus grandiloquents des chansons ont mal vieilli, mais *Quadrophenia* reste le dernier chef-d'œuvre des Who. Au chant, Roger et Pete ont de beaux restes, même si, comme l'avoue ce dernier, *« il est parfois embarrassant à notre âge de jouer au lycéen »*. A la batterie, un jeune homme insuffle une belle ardeur juvénile. Zak Starkey, à qui Keith Moon avait offert sa première paire de baguettes, n'est autre que le fils de Ringo Star, le batteur des Beatles.

Certain que les Who ne sont plus capables de produire de nouveaux disques, le vieux sage du rock retournera bientôt à ses œuvres solos, à sa passion pour le théâtre et à la rédaction de sa biographie. Un peu apaisé avec l'âge et donc *« moins créatif »*, mais pas trop vieux pour jouer de la guitare électrique. *« Le processus décrit dans* Quadrophenia *n'a pas vraiment de fin. On doit toujours vivre avec son enfance. C'est pour cela qu'il n'est jamais trop tard pour jouer du rock'n'roll. »*

Stéphane Davet

Dessin : Arnaud Martin

L'OTAN peut attendre *par Alain Joxe*

L'ALLIANCE atlantique s'est fixé comme *échéance la conférence* de Madrid, en juillet, pour régler les nouveaux principes *de fonctionnement de l'OTAN et* prendre des décisions sur les nouveaux commandements. La question de la réintégration de la France dans l'OTAN (c'est-à-dire dans le commandement intégré) serait à l'ordre du jour : la France n'a plus de raison de ne pas rentrer *dans* cette structure qui vise à l'intégration molle de plusieurs hôtes attendus, venus de l'Est. Notre présence *toujours un peu frondeuse* pourrait même rassurer les Russes. Notre argument c'est qu'elle n'a pas de raison non plus d'y rentrer.

L'OTAN n'a plus d'ennemi et n'est plus structurée par la stratégie américaine, dont la France aurait à écarter les tentations et les risques ; son extension vers l'Est et son association avec la Russie vont priver l'Organisation d'une bonne part de signification stratégique et la diluer dans la socio-économie des cocktails et des efforts d'« acculturation » par ventes de matériels, *plutôt américains. Le* commandant en chef des troupes de l'Alliance ne sera plus que le major de garnison d'une province importante mais pacifiée, à l'intérieur et à l'extérieur. Pourquoi ne pas y rentrer pour avoir accès aux profits marginaux *que procure* la présence plutôt que l'absence ? Pour maîtriser peut-être un peu les conditions dans lesquelles l'articulation de l'OTAN sur l'Union européenne occidentale (UEO) dévitalise l'Europe ?

Mais pourquoi pas, aussi bien, pour les mêmes raisons, ne pas y rentrer ?

La réalité de l'Alliance se situera *entièrement dans les opérations ad hoc* et les modules opérationnels de type Groupe de forces interarmes multinational (GFIM) qui, d'ailleurs, pourront intégrer (comme déjà en ex-Yougoslavie) des non-membres de l'OTAN. Un accord militaire technique sur ce *type de force est prêt au niveau mi*litaire. La France a l'une des quelques armées capables de mettre en œuvre des expéditions outre-mer pour des missions humanitaires ou *autres. Elle ne pourra jouer ce rôle* que grâce à quelques-uns des systèmes déployés par les Américains au service des commandements de l'OTAN. Pourquoi donc ne pas rejoindre la structure de commandement intégrée, accéder ainsi sans débat à l'égalité ou à la préséance à tous les échelons de la société de services « OTAN » et négocier en souplesse les marges d'autonomie auxquelles nous donneront droit notre poids et nos qualités militaires ?

Mais pour quoi faire ?

Les Etats-Unis sont conscients que leur réticence à mettre en danger leurs G. I. est incompatible avec leur prétention au leadership militaire de l'Europe : ils ont besoin d'une alliance renforcée avec quelques pays d'un niveau de qualification opérationnelle moderne. Ils souhaitent vivement pouvoir « louer » le savoir-faire des unités françaises pour des actions qu'ils ne prendront pas en charge eux-mêmes. Ils sont prêts à payer un prix pour *cette location-vente. On* dit même qu'ils seraient prêts à créer – pour la France – un grand *commandement OTAN spécialisé* dans la projection de force.

Bien entendu, cette tentation peut aussi être repoussée avec netteté pour des raisons d'autonomie *stratégique et surtout politique.* Devenir les alliés structurels des Etats-Unis dans un sens opérationnel technique sans accord politique, et cela sur un type de tâche *où chaque fois* la *mission militaire* est extrêmement liée à sa définition politique, c'est accepter le rôle de légion étrangère du système américain. On comprend très bien que ce soit l'intérêt des Etats-Unis, mais ce n'est sûrement pas celui de la France. Les tâches de maintien de l'ordre hors *zone* risquent de ne pas manquer dans l'avenir et, du fait du passage à l'armée de métier, il convient d'éviter, au sein même de la conscience professionnelle de *nos unités, la formation d'un* groupe de pression qui serait favorable, en permanence, aux expéditions outre-mer, pilotées par les Etats-Unis.

La principale raison actuelle des partisans de la réintégration rapide dans l'OTAN est purement diplomatique et parfaitement myope : éviter à notre diplomatie un échec apparent. Le président de la République s'est mis dans un mauvais cas, pense-t-on, en réclamant pour un militaire français le commandement sud de l'OTAN, comme une *condition. Ce commandement lui* a été sèchement refusé. S'obstiner, c'est mettre en évidence cet échec.

Cependant, c'est bien pour soulever un problème politique réel que la France a fait cette démarche. Sinon pourquoi ? Il n'était pas question évidemment de *mettre sous commandement fran*çais la VI[e] flotte américaine, qui d'ailleurs n'est pas dans l'OTAN, mais dans le commandement purement américain Useucom. La de*mande était logique et on peut la* maintenir pendant quelques années jusqu'à ce que les Etats-Unis l'acceptent, sans s'obliger à progresser dans l'intégration pour s'excuser d'avoir osé la formuler.

Les Américains se conduisent comme s'ils étaient encore les protecteurs de l'Europe contre un ennemi stratégique considérable. Ils se veulent les leaders « nouvelle vague », par la technologie de l'information. Mais les « Rambo » té*léguidés* et les *diplomates minute-men* sont mis en échec aisément par des acteurs locaux qui rusent à l'ancienne. *Les échecs politico-di*plomatiques des Etats-Unis sont là pour le prouver : à Dayton comme *dans la négociation palestino-is*raélienne, ils ont souhaité être seuls aux commandes et aboutissent à des *impasses totales dans* l'exécution des accords dont ils sont garants. Si les Français, quel *que soit le résultat des élections,* veulent avoir leur mot à dire et quelque chose à faire dans la poli*tique de sécurité européenne*, et en particulier méditerranéenne, ils n'ont pas intérêt, actuellement, à mettre leur capacité de projection sous commandement OTAN.

L'important n'est pas réellement de rentrer dans l'OTAN mais de savoir comment fonctionne la nouvelle *alliance franco-américaine et* euro-américaine, celle de l'après-guerre froide. Elle ne fonctionne en fait qu'au coup par coup et dans les circonstances actuelles, dans la *nouvelle configuration* du monde, cela est suffisant.

La France n'a pas plus intérêt qu'hier à se lier les mains dans une alliance permanente, contraignante pour elle et non contraignante pour les Etats-Unis, qui prendrait la forme d'une incorporation.

***Alain Joxe** est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

Une Organisation… politique *par James Baker*

EN juillet, à Madrid, les seize Etats membres de *l'OTAN* adresseront officiellement à la Pologne, à la République tchèque et à la Hongrie une invitation à rejoindre l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. *L'accession* des anciens pays du pacte de Varsovie à l'alliance occidentale conduite par les *Américains* marquera un tournant dans l'histoire contemporaine

Les Etats-Unis et leurs alliés préparent actuellement un nouveau cadre pour la sécurité en Europe. Il se *composera d'un ensemble* d'institutions internationales s'interpénétrant et se renforçant mutuellement, avec comme objectif de promouvoir la paix, la prospérité et la démocratie pour le siècle à venir.

Alors que s'estompent les menaces, suscitées par la guerre froide, *d'un Blitzkrieg ou d'un conflit* nucléaire, il nous faut nous tourner toujours davantage vers la coopération politique pour que soit assurée la sécurité entre les nations. L'hypothèque d'une confrontation des grandes puissances en Europe ne sera véritablement levée qu'une fois mise *en place une structure permet*tant la collaboration entre les adversaires d'hier.

L'expansion de l'OTAN est à considérer dans cette perspective. *Elle fait partie d'une volonté globale* de remplacer la confrontation par la coopération. Tel fut le message du président Bill Clinton au sommet américano-russe d'Helsinki. En dépit de l'opposition de ses interlocuteurs à l'expansion de l'OTAN, il y a eu des résultats positifs à Helsinki.

Il est nécessaire d'élargir l'OTAN dans l'intérêt à long terme des Etats-Unis

Malheureusement, Bill Clinton n'a pas su expliquer autant qu'il aurait dû au peuple américain la nécessité d'élargir l'OTAN et l'intérêt à long terme de cette opération pour le pays. A *l'approche du sommet* de Madrid, une telle erreur doit être corrigée.

L'OTAN a été créée pour prévenir une attaque soviétique en Europe *occidentale. L'effondrement de* l'URSS en a naturellement éliminé la menace. D'où la nécessité de modifier la conception que l'Amérique se fait de l'Organisation et de ses structures militaires. D'abord et surtout, il faut rappeler que l'OTAN a été une alliance autant politique que militaire entre des Etats libres.

Les structures et les stratégies de *la nouvelle OTAN* doivent naître des nouvelles menaces et y répondre. Au nombre de ces menaces : la prolifération *nucléaire*, la criminalité et le terrorisme international, *le* risque de migrations incontrôlées dues à l'instabilité politique ainsi qu'aux conflits ethniques et religieux.

La puissance militaire de l'OTAN ne peut affronter directement tous ces dangers. La défense la plus efficace est dans une coopération internationale *entre gouvernements* démocratiques stables, respectueux des lois, des droits de la personne et de la liberté économique.

Les investissements financiers et l'assistance technique de l'Occident peuvent considérablement accroître l'efficacité des réformateurs dans les Etats de l'ex-empire *soviétique*.

La perspective d'entrer dans l'OTAN constituera aussi un facteur *de réforme et de stabilité. Il en est* ainsi du récent traité signé entre la Hongrie et la Roumanie qui garantit les droits de leurs minorités ethniques respectives et reconnaît les frontières *mutuellement établies*. Les deux gouvernements y ont été poussés par leur désir d'être acceptés au *sein* de l'OTAN.

La nouvelle OTAN continuera, bien sûr, de fonctionner comme une alliance pour la défense d'Etats libres. Il est, cependant, largement *entendu aujourd'hui qu'elle aura* aussi besoin d'une force militaire pour régler des situations non conventionnelles. Il pourra *s'agir* de missions de maintien de la paix hors des territoires des *Etats* membres, que ce soit en Europe, comme c'est actuellement le cas en Bosnie, ou *bien encore ailleurs*. De nouvelles structures militaires, comme la brigade franco-allemande qui a fait l'objet d'une proposition, devront être envisagées. L'environnement *stratégique* tel qu'il se présente à l'heure actuelle en Europe peut encore réserver des surprises, et réclame *notre vigilance*.

C'est bien parce que l'avenir est imprévisible qu'il nous faut agir aujourd'hui pour créer des structures efficaces de consultation et de co*opération. L'assurance la plus solide* contre une crise soudaine réside dans des échanges loyaux entre les Etats membres de l'OTAN et leurs voisins les plus proches. Voilà pourquoi il est si important de créer une structure consultative officielle entre l'OTAN et la Russie.

*Le processus politique de démo*cratisation et de réforme est à l'œuvre en Russie comme il l'est dans ses anciens Etats satellites. Ce n'est qu'en élargissant l'OTAN, tout en tenant compte des intérêts *légi*times de Moscou concernant sa sécurité, que nous renforcerons la cré*dibilité* des *réformateurs en Russie*. Sans pour autant laisser ce pays mettre son veto à l'expansion de l'Organisation, il nous faudra faire comprendre au peuple russe et à ses militaires que notre but n'est pas de créer une alliance qui leur est hostile, mais de promouvoir la paix *et la stabilité en Europe centrale,* qui a un long passé de précarité Le renforcement de cette stabilité sera tout aussi bénéfique pour la Russie.

Une chose est certaine : la mission de l'OTAN et sa structure militaire doivent changer afin de mieux répondre aux nouvelles données stratégiques et politiques, sans quoi la plus réussie des alliances pour la sécurité s'étiolera progressivement par manque d'objectif. Ce serait une tragédie.

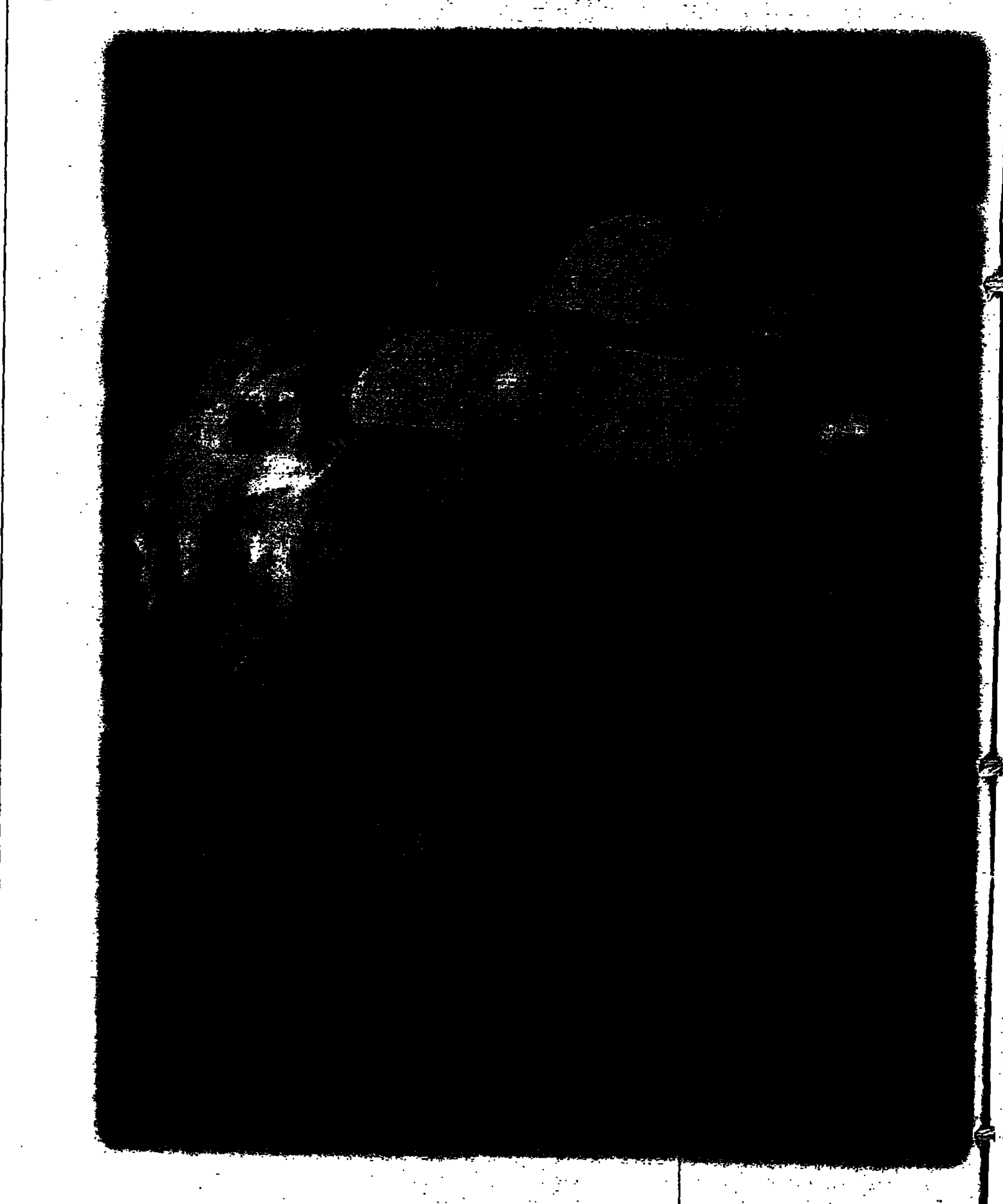
Aujourd'hui se présente une occasion historique de consolider les acquis de l'OTAN en intégrant l'Europe tout entière dans une structure unique de collaboration.

L'OTAN à venir, actuellement en gestation, contribuera comme auparavant à la sécurité en Europe, et par là même en Amérique, tout en élargissant les *frontières* de la démocratie et de la liberté.

Il lui faudra pour cela mettre l'accent, davantage encore, sur le caractère non pas strictement militaire, mais *politique de cette asso*ciation entre Etats libres.

***James Baker**, est ancien secrétaire d'Etat américain.*

(Traduit de l'anglais par Sylvette Gleize.)



Pourquoi faire simple ? *par Alain Etchegoyen*

ETONNANT ! Hors un slogan sommaire sans doute issu de l'esprit torturé d'un conseiller en communication – *« un nouvel élan »* –, la campagne de la droite et du gouvernement confond les discours du jour sur la complexité et la complication même des discours. Le bon sens semble loin de chez nous, comme la chose du monde la moins partagée. Et l'on se prend à soupçonner la conception même de ce qui s'énonce si confusément car, en politique comme en philosophie, ce qui est obscur n'est pas *forcément profond*. Tels sont ces paradoxes qu'une indulgence provisoire ne qualifie pas encore de contradic*tion* :

1. Paradoxe de la toute-puissance. La majorité actuelle dispose de tous les pouvoirs (Elysée, Matignon, Assemblée nationale, Sénat, conseils régionaux et généraux). Il lui est donc très difficile d'agir dans de telles conditions. C'est le principe du nouvel élan.

2. Paradoxe de l'ingratitude. L'Assemblée a, dit-on, très bien fait son travail. Le gouvernement y dispose d'une majorité inconditionnelle qui a voté toutes les lois proposées par lui. Il lui est donc très difficile de légiférer. Seule reste comme solution la dissolution et l'élimination, dans le meil*leur des cas, de cent cinquante dé*putés qui ont bien travaillé.

3. Paradoxe de la Pentecôte. Quarante jours après la résurrection – qui se nomme ici *« nouvel élan »* –, tout sera donc fait qui n'a pu être fait en deux ans. Seuls les incrédules contestent l'esprit sain qui donne de telles garanties.

4. Paradoxe du régime minceur. La majorité sortira donc renforcée d'avoir été diminuée. Dans plus de cent cinquante circonscriptions, des députés sortants vantent amèrement *une dissolution qui* les fera sortir pour de bon. Mais ils se réjouissent aussi publiquement du *« nouvel élan »* qu'amènerait leur *reconduction pure et simple*...

5. Paradoxe du déficit public. Le déficit public de 1996 ne permet pas de rentrer dans le cadre des critères de convergence de Maastricht. On peut donc en déduire que, si la majorité changeait, ce serait encore plus vrai, dans un même élan.

6. Paradoxe des prélèvements obligatoires. La hausse des impôts et prélèvements obligatoires n'ayant jamais été aussi forte que depuis deux ans, on peut donc en conclure que le gouvernement continuera dans la voie de la baisse des impôts, emporté par son élan.

7. Paradoxe de la fracture sociale. La loi sur la réduction de la fracture sociale ayant été volontairement abandonnée du fait de la dissolution présidentielle, on doit donc soutenir que la *« fracture sociale »* sera une *priorité* de la prochaine législature.

8. Paradoxe de la victoire à la Pyrrhus. C'est le plus étonnant : la réussite même de la politique de Mme Thatcher se lirait dans l'échec cinglant qu'a connu son parti et sa déroute provoquée par les travaillistes anglais.

> La réduction est un mot de bon cuisinier mais la cuisine est un mot de mauvaise politique

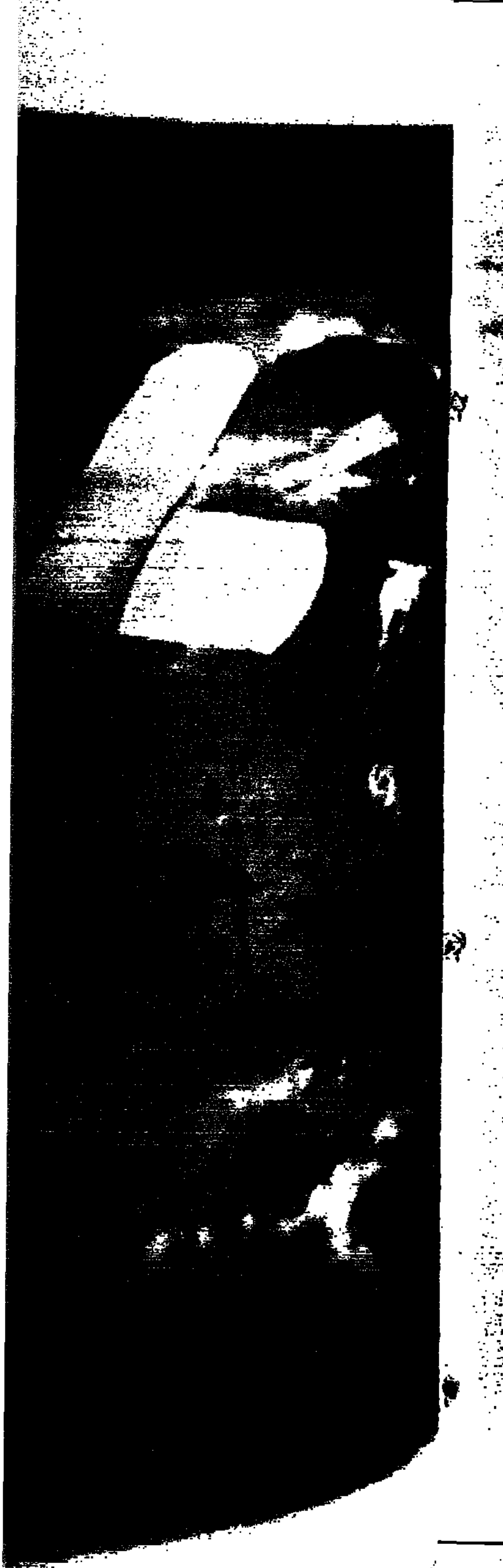
Tous ces paradoxes sont bien difficiles à comprendre. Il est faux de dire que la droite française est la plus bête du monde, mais elle devient assurément la plus compliquée. Au point que ses plus ardents zélateurs, quand ils veulent s'expliquer, ne parviennent pas en quelques minutes à dépasser le concept profond du *« nouvel élan »*. A côté de celle-ci, les précédentes dissolutions et campagnes semblaient d'une simplicité angélique. Des questions claires étaient posées : voulez-vous que la majorité parlementaire corresponde à l'élection présidentielle (1981,1988) ? Ou en*core, voulez-vous vous exprimer* au sortir d'une crise majeure qui *vient d'affecter notre pays* (1962, 1968) ?

De telles complications conduisent nécessairement à douter des *argumentations* : la bonne foi peut-elle être aussi éloignée du bon sens ? Qu'est-ce que cela nous cache ? L'embrouillé n'induit-il pas l'*embrouille* ? *Les Français se sont* posé la question dès la dissolution, et chaque jour nouveau les rend un peu plus soupçonneux. Ils ne sont *sans doute pas au bout de leurs* surprises : quand l'énarque veut supprimer l'ENA, quand un des plus gros cumulards veut interdire *le cumul des mandats*, ne peuvent-ils aussi penser que, finalement, le premier ministre quitte Matignon, remercié, dans l'ambiguïté que la langue française donne à ce verbe ?

C'est peut-être cela un *« nouvel élan »*, un élan pas comme les autres, un élan qui, loin de nous promettre des sauts vertigineux, puise son énergie dans l'idée de toujours réduire (les impôts, l'immigration, la fracture sociale ou les déficits publics). La réduction est un mot de bon cuisinier mais la cuisine est un mot de mauvaise politique.

Dans cet imbroglio, d'un type nouveau, on peut se demander si la défaite ne sera pas, en fait, un échec victorieux.

***Alain Etchegoyen** est professeur de philosophie et directeur de société.*



La gauche et la logique du refus

par Michel Wieviorka

INDÉCISION d'un impressionnant pourcentage d'électeurs ; argumentation politique ennuyeuse, souvent navrante, lointaine ou irréelle ; *silence des intellectuels*, à l'exception notable d'Emmanuel Todd et Jean Baudrillard : à quoi tient l'incapacité de notre pays à *construire les débats que la* conjoncture devrait susciter ?

La campagne est décevante pour des raisons dont beaucoup tiennent *au pouvoir en place et* à sa majorité et d'autres au système politique dans son ensemble. Mais certaines aussi procèdent des faiblesses de la partie « moderne » de la gauche, dont la voix ne nous parvient que confusément, fragile, et comme emportée par les torrents que sait mettre en forme la pensée protestataire de manière défensive et confinant souvent à la démagogie.

C'est vrai sur tous les fronts, économique, social, institutionnel et culturel : rejet de la monnaie unique, promesse de créations massives d'emplois et de plus de pouvoir d'achat ; refus de tout ce qui semble mettre en cause le *concept même de service public* à la française, à commencer par les privatisations ; mise en avant de valeurs républicaines et nationales qui revient en fait à paralyser le traitement politique des revendications identitaires que nos sociétés non seulement accueillent, mais surtout produisent.

Les orientations protestataires sont puissantes au sein du Parti socialiste, et structurées politiquement et idéologiquement en dehors, ce qui n'est pas le cas pour d'autres orientations, ouvertes au principe de la réforme, européennes, soucieuses de négociation plus que prédisposées aux grands affrontements de crise. La logique protestataire, en dehors du PS, procède d'organisations importantes : Parti communiste, Mouvement des citoyens, mouve*ments révolutionnaires qui ont su* maintenir une capacité d'action militante depuis le début des années 70. Elle a ses intellectuels plus ou moins organiques qui ont trouvé l'occasion de se manifester avec force et visibilité dans le soutien au mouvement de grèves de novembre-décembre 1995 et, plus récemment, dans la participation ou, pour quelques-uns, dans la critique du mouvement de pétitions contre la loi Debré.

Qu'il s'agisse du PS ou des autres forces constituées, ces courants du refus et de ses prolongements démagogiques savent pouvoir compter sur un électorat de couches moyennes et populaires dépendant directement ou indirectement de l'Etat et de la redistribution sociale, ou du moins attachées aux mécanismes d'un fonctionnement qui a fait ses preuves tout au long des « trente glorieuses ».

Le PS n'est pas indifférent aux idées qui pourraient en faire une gauche résolument ancrée dans la perspective d'une Europe économique, sociale et politique : capable de débattre démocratiquement *des particularismes culturels* sans avoir à craindre de renier les principes de la République ou de mettre en cause l'idée de nation, *sans davantage être obsédée par* la hantise des communautés et du choc des identités ; soucieuse de reconstruire des mécanismes de justice ou de redistribution sociales sans s'enfermer dans la critique d'un ultralibéralisme qui n'existe pas, ou d'un marché qui n'est pas nécessairement la jungle.

On y entend plaider pour des réformes, de la santé, de l'éducation, et souhaiter que les changements procèdent le plus possible de négociations entre partenaires sociaux. Il y est parfois reconnu que *le discours* « républicaniste » recouvre les intérêts d'une partie seulement de la population, et que la République a de plus en plus de peine à honorer ses promesses d'égalité et de fraternité. Des propos courageux peuvent être tenus *par des socialistes, en faveur* d'un renforcement de la justice qui ne soit pas synonyme de propositions démagogiques promettant de l'émanciper complètement du politique, ou pour que la lumière soit faite bien plus largement sur les « affaires » et la corruption. Mais tout cela pèse apparemment bien peu.

Il n'est pas difficile, en effet, de constater que ces orientations sont *faiblement défendues* au sein du PS, où François Mitterrand s'est attaché pendant de nombreuses années à affaiblir celui qui les in*carnait le plus, Michel Rocard*. Surtout, elles n'ont guère de soutien à attendre de l'extérieur. Divisés, sans emprise sur le corps électoral, *les écologistes sont de surcroît* parfois perméables au discours du pôle protestataire. Pour l'instant, aucune force politique susceptible d'exercer de l'extérieur une pression modernisatrice sur le Parti socialiste n'existe comme contrepoids organisé significatif face à la logique protestataire.

> Il reste trop peu de temps pour que puisse être envisagée une forte inflexion stratégique du PS. Mais assez pour lui indiquer qu'une partie substantielle de son électorat potentiel n'accepte pas de le voir subordonné à des orientations protestataires

Les intellectuels qui se sont exprimés au moment des grèves de *novembre-décembre 1995, notamment* dans une pétition lancée à l'initiative de la revue *Esprit* pour soutenir Nicole Notat et la CFDT, *ont été partie prenante dans des* mobilisations (contre la loi Debré puis contre le Front national à Strasbourg) *qui ont certainement* pesé *sur les positions* du PS relatives à l'immigration ou au combat contre le FN. Mais ils hésitent aujourd'hui à s'exprimer, comme si dire qu'il est grand temps que la gauche se modernise et contester une orientation et une stratégie d'alliance dominées par la logique du refus et des promesses non tenables était actuellement de l'ordre de la trahison ou du reniement.

Il reste trop peu de temps avant les élections pour que puisse être envisagée une forte inflexion stratégique du PS. Mais il en reste suffisamment pour lui indiquer qu'une partie substantielle de son électorat potentiel n'accepte pas de le voir subordonné à des orientations protestataires, et n'apprécie pas de le voir avancer à reculons et adopter des attitudes qui *rappellent l'époque* du programme commun.

L'Europe se fait, l'économie est ouverte et les formules institutionnelles mises en place au sortir de la deuxième guerre mondiale puis avec la Ve République sont à bien des égards obsolètes. Une formi*dable mutation est en cours, qui* ne se réduit en aucune façon à la crise sociale et économique, ou à la mise en question de la nation, tout en les incluant. Le reconnaître veut dire pour la gauche non pas y perdre son âme, mais au contraire être bien mieux à même de promouvoir des projets clairs et décidés de justice sociale, de développement économique et de modernisation culturelle.

Au lieu de s'opposer au changement, la gauche ferait mieux de chercher à l'orienter. Elle contribuerait ainsi à la reconstruction d'un ensemble de débats et de conflits conformes aux exigences *du moment et aux attentes* d'une large partie de son électorat.

***Michel Wieviorka** est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS).*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Une campagne en août

JACQUES CHIRAC a lancé un défi au Parti socialiste, et ce défi, Lionel Jospin ne l'a pas encore relevé. Après un an et demi de rénovation sous la conduite de l'ex-ministre de l'éducation nationale et ancien candidat à l'élection présidentielle, redevenu premier secrétaire de leur parti, les socialistes sont-ils en mesure de proposer une politique de gauche viable pour atteindre les objectifs sur lesquels s'accordent la plupart des Français : faire reculer le chômage, réussir l'entrée dans la monnaie unique européenne, assurer la place de la France dans la compétition économique mondiale ? Ou bien la gauche est-elle encore, sinon le *« champ de ruines »* décrit par Michel Rocard en décembre 1994, du moins un « chantier », dont il serait illusoire d'attendre l'achèvement en quinze jours ?

A la date d'aujourd'hui, la réponse des électeurs, mesurée par les sondages, ne fait pas de doute : le PS, à leurs yeux, n'est pas prêt. *« Je serai court de six mois »*, avait analysé François Mitterrand, alors président de la République, avant de perdre les élections législatives de 1986. Lionel Jospin serait-il *« court »*, à son tour, non pas de six mois, mais de douze ? La ligne de conduite qu'il a adoptée consistant à tabler sur l'impopularité du premier ministre et chef de la majorité, lui a certes permis d'être fortement présent dans cette curieuse « campagne au mois d'août », où tout élan est aussitôt brisé par un long week-end ; mais elle a laissé dans l'ombre les propositions socialistes, lesquelles sont à la fois trop abondantes et trop elliptiques. La conséquence est double : la campagne est jugée inintéressante par la majorité des Français, et le souhait de victoire se renforce en faveur de la droite.

Jacques Chirac et Alain Juppé tirent donc avantage, pour le moment, de leur habileté. Faute d'alternative, les électeurs se résignent à confirmer le pouvoir en place, comme le chef de l'Etat et le chef du gouvernement le leur ont demandé. Ces élections serviraient ainsi à dissiper tout espoir de changement et à solder les critiques qu'appelle l'état des lieux au terme des deux années qui ont suivi l'élection présidentielle de 1995. C'est bien dans ce but qu'elles ont été imaginées.

La réalité des embarras ou des échecs, des problèmes sans solution, des situations inchangées ou aggravées, qu'il s'agisse de la justice et des « affaires », de la fracture sociale, de l'immigration ou du déficit de la Sécurité sociale – pour ne citer que ces exemples –, a été congédiée d'un geste par le président de la République lorsqu'il a dissous l'Assemblée nationale. Le débat que les Français pouvaient légitimement attendre, sur ces sujets capitaux, à l'approche des élections législatives de mars 1998, n'a pas lieu. Il n'est pas trop tard pour tenter de l'engager malgré tout, sauf à accepter que s'aggrave le déficit démocratique dont souffre la vie politique française et dont profitent les ennemis de la démocratie.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Dépassements d'honoraires

LES MÉDECINS étaient jusqu'ici divisés non pas sur le principe de leur collaboration à la Sécurité sociale, mais sur l'opportunité de signer des conventions avec des organismes de Sécurité sociale, sous la forme qui, jusqu'ici, leur était proposée, et qui, à leurs yeux, compromettait le caractère libéral de leur profession, condition essentielle d'une médecine donnant aux malades toutes les garanties désirables.

En vue de forcer la main des syndicats médicaux réfractaires, comme celui de la Seine, et dans l'espoir de les obliger à signer ces conventions, M. André Philip, ministre de l'économie nationale, prétend désormais assimiler les soins médicaux aux denrées soumises à la législation des prix.

Adoptant la thèse de son collègue, le ministre du travail dans une circulaire adressée aux directeurs régionaux de la Sécurité sociale écrit : *« Il vous appartient de signaler aux services de contrôle des prix, en vue de la mise en œuvre des sanctions prévues par la législation sur les prix, tous les cas de dépassements dont vous aurez été saisi et qui ne vous paraîtraient pas justifiés. »*

Ainsi, se partageant la besogne, le ministère de l'économie nationale fixera les honoraires des médecins et le ministère du travail les traduira en correctionnelle en cas d'infraction. Il n'était pas de meilleur moyen pour les pouvoirs publics de réaliser l'unanimité du corps médical. La chambre syndicale des médecins de la Seine, qui tenait hier son assemblée générale, a vu s'effacer toutes les divergences d'opinion de ses membres dans le vote unanime d'un ordre du jour de protestation.

(13 mai 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Les premiers pas d'une diplomatie sud-africaine

À L'ORIGINE de bien des bouleversements sur la scène africaine, la guerre au Zaïre aura notamment provoqué un changement majeur : celui de l'émergence de l'Afrique du Sud post-apartheid comme une puissance régionale enfin décidée à jouer un rôle de premier plan dans les affaires du continent. A l'occasion de la crise zaïroise, ce pays a choisi d'assumer, sur le plan politique, la place prépondérante que lui confèrent son poids économique en Afrique et la stature internationale de son leader, Nelson Mandela.

Si les espoirs d'une solution négociée au conflit paraissent bien minces, l'Afrique du Sud, devenue ces derniers mois la plaque tournante des initiatives de paix, continue de les entretenir. Grâce à l'autorité et au prestige dont il bénéficie, mais aussi au sens du compromis qui a fait de lui l'artisan du « miracle » sud-africain, M. Mandela a su imposer son pays comme le seul médiateur accepté par les frères ennemis zaïrois. Qu'ils aboutissent ou non, les efforts de Pretoria ont renforcé sa place sur le continent et restauré son image, ternie par sa prudence passée.

Jusqu'à présent, l'Afrique du Sud de Nelson Mandela avait plutôt déçu par sa réticence à s'engager dans la résolution des problèmes africains. Beaucoup pensaient que la « nouvelle » Afrique du Sud, dirigée par la majorité noire, se découvrirait « une conscience africaine » et se ferait le champion du développement et de la démocratie sur le continent. Au contraire, elle avait préféré, au départ, de se tenir en retrait, donnant la priorité à ses problèmes internes.

C'est ce qui explique le refus initial de l'Afrique du Sud de s'engager dans la résolution de la crise zaïroise. Ajoutée à une malencontreuse vente d'armes au Rwanda et à la participation supposée de mercenaires sud-africains au conflit, cette attitude, jugée égoïste, a valu à l'Afrique du Sud de nombreuses critiques. Si Pretoria a opéré un tournant spectaculaire en se décidant finalement à jouer un rôle de médiateur, c'est donc en partie pour restaurer son prestige. Mais, surtout, les dirigeants sud-africains se sont rendu compte que leur participation au règlement du conflit zaïrois servait les intérêts de leur pays. Les effets néfastes de la crise zaïroise en Afrique australe ont fait comprendre aux dirigeants sud-africains que leur propre prospérité dépendait étroitement de la stabilité du continent. *« La paix en Afrique est une condition de notre propre succès »*, a déclaré le président Mandela. Occupé à faire des pays voisins le premier cercle de son expansion économique en Afrique, Pretoria voit d'un mauvais œil la guerre au Zaïre fragiliser la situation politique en Angola ou en Zambie et créer dans ces Etats un flux de réfugiés susceptible de toucher par ricochet l'Afrique du Sud. Ce pays doit déjà porter le lourd fardeau d'environ trois millions d'immigrés clandestins.

L'économie sud-africaine, aujourd'hui largement tournée vers l'extérieur, a en outre besoin de stabilité pour assurer sa croissance. La place du marché africain est encore relativement faible dans ses exportations mais elle augmente à un rythme de 30 % par an. L'Afrique du Sud, qui produit déjà un tiers des richesses du continent, tisse progressivement la toile de ses exportations et de ses investissements à travers toute la région. Son isolationnisme politique était profondément incompatible avec la logique d'expansion économique suivie par ailleurs. L'implication dans la crise zaïroise a mis fin à cette situation schizophrénique.

Mais le changement d'attitude de l'Afrique du Sud est plus profond. Ce pays s'affirme désormais non seulement comme le moteur économique du continent mais aussi comme son porte-voix politique. Il s'affiche comme une puissance africaine désireuse d'affranchir la région de la tutelle des nations occidentales. Le vice-président Mbeki, lors d'une récente visite à Washington, a ainsi tenu à replacer le nouveau rôle de l'Afrique du Sud dans une volonté de *« renaissance »* du continent tout entier.

CRAINTES D'HÉGÉMONIE ET SUSCEPTIBILITÉS

M. Mandela, particulièrement susceptible sur la question de l'indépendance de son pays, avait auparavant sèchement rejeté l'idée d'une force d'interposition africaine avancée par les Etats-Unis, estimant que l'initiative revenait aux pays africains eux-mêmes ou aux Nations unies. Washington a d'ailleurs longtemps été tenu soigneusement à l'écart des initiatives de paix sud-africaines. Les Américains n'ont fait que récemment leur réapparition par l'intermédiaire de Bill Richardson, leur représentant à l'ONU, qui s'est présenté comme le sauveur de la médiation, à la grande fureur des Sud-Africains.

Le discours « pro-africain », qui s'apparente souvent à un habillage des ambitions de Pretoria, touche tous les domaines. La candidature de la ville du Cap à l'organisation des Jeux olympiques de 2004 est ainsi présentée comme l'événement symbolique qui pourrait marquer le début de cette nouvelle ère pour l'Afrique. Dans le domaine écooomique, la récente adhésion de l'Afrique du Sud à la convention de Lomé, qui lie l'Union européenne aux pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), s'est accompagnée d'une promesse sud-africaine de défendre les intérêts de ces pays auprès de Bruxelles.

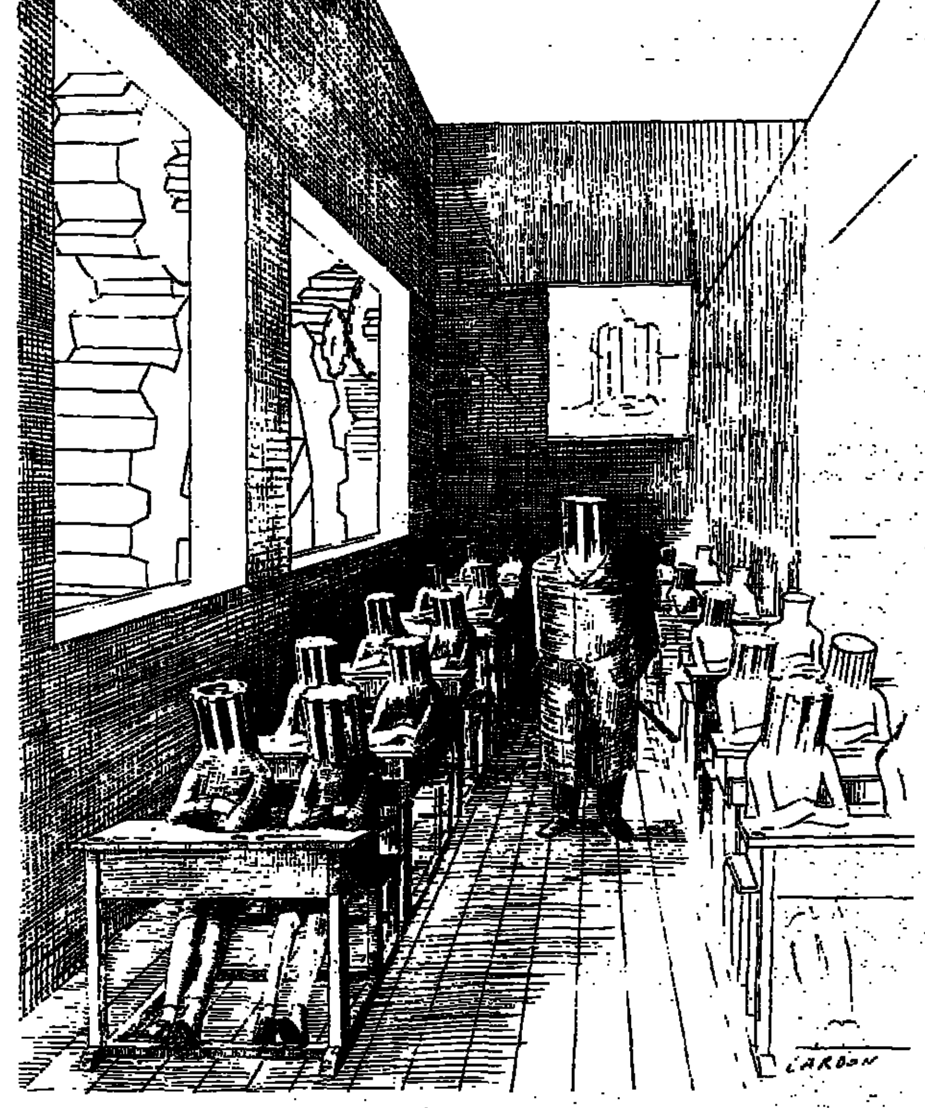
Le président Mandela a été encore plus loin en étendant ce discours protecteur à l'ensemble des pays en développement. A l'occasion de sa visite en Inde, fin mars, le chef de l'Etat sud-africain a affirmé sa volonté de revitaliser le mouvement des non-alignés que l'Afrique du Sud présidera l'année prochaine. M. Mandela a insisté sur la nécessité d'une réforme de l'ONU et, sans la réclamer ouvertement pour son pays, il a évoqué la création d'un siège permanent au Conseil de sécurité pour le *« monde en développement »*.

Quelque peu grisée par son nouveau rôle de super-puissance régionale, l'Afrique du Sud déborde ainsi d'ambitions. Elle devra néanmoins *tenir compte des craintes d'hégémonie* qu'elle suscite et des susceptibilités qui se sont déjà manifestées par le passé. Sur le plan économique, des pays comme le Zimbabwe et le Kenya ne cachent plus leur irritation devant la domination sud-africaine. Politiquement aussi, Pretoria s'est heurté à des gestes d'humeur de certains pays agacés par son attitude de « grand frère » et s'est déjà fait rabrouer sans ambages par les autorités angolaises et zambiennes pour leur avoir proposé ses bons offices afin de régler leurs problèmes politiques intérieurs. C'est pour cela que si l'Afrique du Sud a tiré la couverture à elle dans la crise zaïroise, elle l'a toujours fait en plaçant officiellement ses efforts de médiation sous la tutelle de l'ONU et de l'OUA.

L'autre facteur qui risque de limiter les ambitions diplomatiques sud-africaines est le départ de la scène politique du président Mandela en 1999. Agé de soixante-dix-huit ans, le chef d'Etat a décidé de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Il a pris soin de déléguer la majorité de ses pouvoirs à son successeur désigné, le vice-président Mbeki, qui affirme lentement mais sûrement sa stature d'homme d'Etat. Mais en politique intérieure comme en politique étrangère, l'autorité et le prestige de M. Mandela sont des atouts irremplaçables.

Frédéric Chambon

Perspective *par Cardon*



Pédophilie, silences privés et silences publics

Suite de la première page

Ce sont encore, ces jours derniers, les mises en examen et incarcérations d'un animateur de chorale à Paris, d'un éducateur en hôpital psychiatrique dans les Pyrénées-Atlantiques, d'un professeur de gymnastique à Nice et d'un instituteur retraité de la Nièvre, soupçonnés de violences sexuelles sur mineurs.

Cette apparente multiplication ne doit cependant pas laisser croire que les cas d'abus sexuels sur les enfants sont de plus en plus fréquents. Elle prouve d'abord que la parole se délie. Au fil des ans, la mise en place des campagnes nationales de sensibilisation et d'un numéro d'appel gratuit (119), conjuguée au dynamisme du milieu associatif, ont aidé à révéler, à parler et à poursuivre. La télévision, en explorant la sphère privée, en abordant le tabou de l'inceste puis celui des affaires de pédophilie, a pu donner à penser, par un effet d'optique, que ces actes monstrueux se banalisaient.

L'observatoire national de l'action décentralisé a recensé 65 000 enfants en danger de maltraitance en 1995, dont 5 500 susceptibles d'être abusés sexuellement. Chiffres en augmentation, une fois encore, parce que les déclarations se font plus systématiques. Un autre indicateur est la hausse continue du nombre de condamnations pour viols, attentats et outrages à la pudeur. En dix ans, les peines prononcées par les tribunaux pour infractions aux mœurs se sont accrues de 40 %. Les condamnations pour viol ont augmenté de 80 % entre 1984 et 1993, cette progression étant essentiellement liée aux incestes et aux viols commis sur des mineurs de moins de quinze ans, qui ont été multipliés par six en moins d'une décennie. La répression des attentats à la pudeur sur mineur a crû de 65 % sur la même période (2 345 peines en 1993, contre 1 421 en 1984). Les cours d'assises se montrent par ailleurs de plus en plus sévères à l'égard des délinquants et des criminels sexuels agressant des enfants. Selon les magistrats, ces hausses spectaculaires reflètent cependant davantage l'augmentation des signalements que celles des crimes et des délits.

Au silence « privé », qui commence à se briser, répond encore trop souvent le silence « public », celui d'institutions ayant la charge d'enfants. L'éducation nationale paraît en ce domaine accumuler les retards. En matière de prévention d'abord : des expériences d'information, sous forme de vidéo, ont bien été tentées dans quelques écoles. Mais la difficulté à aborder ces sujets, à définir des messages de prévention pour des publics d'élèves d'âges très différents a limité les tentatives, engagées sur la base du volontariat enseignant. Au sein des établissements, chacun est renvoyé à sa conscience individuelle quand il s'agit de signaler des faits suspects. Avec cette terrible difficulté : quand et comment prendre la responsabilité de « dénoncer » un parent, un collègue, un éducateur ?

Tétanisée, l'institution scolaire – publique et privée – est encline à se refermer, à refouler comme par le passé des non-dits qui, pourtant, bouleversent la psychologie des enfants. La règle, pourtant, est claire et a été réaffirmée récemment par le ministre François Bayrou : tout personnel de l'éducation nationale impliqué dans ce type d'affaires doit être suspendu. Certains enseignants ont seulement été mutés, *« éloignés des enfants »*, est-il assuré, quand ils n'étaient parfois qu'envoyés dans une autre école. Bon nombre d'affaires de pédophilie ont pourtant révélé les carences d'une institution dont la mission est aussi de repérer les enfants en danger.

L'éducation nationale n'est pas seule concernée. L'ensemble des collectivités accueillant des enfants – hôpitaux, colonies, centres aérés, associations et clubs – éprouvent la même difficulté à prévenir, à dire, à signaler. Le manque de coordination entre les différents intervenants – médecine scolaire et hospitalière, services sociaux, justice, police – est souvent responsable de la lenteur des diagnostics et des procédures.

Le désir de préserver l'« image » de l'institution explique-t-il ce peu d'empressement des tutelles à parler du problème ? L'information revêt pourtant une vertu préventive. Accélérer les procédures lorsqu'un adulte est suspecté, organiser des discussions au sein de l'établissement concerné, et, plus généralement, expliquer en classe le corps et son intégrité devraient constituer des priorités.

L'enquête concernant l'instituteur retraité de Cosne-sur-Loire (Nièvre) aura, à cet égard, valeur d'exemple. Personnalité respectée de la ville, très impliqué dans la vie associative, ce père de famille aurait abusé de dizaines de jeunes garçons, sur une période de trente ans. Selon le procureur de la République de Nevers, *« rien ne permet de penser que les gens savaient »*, même s'il avoue que *« c'est difficile à croire »*. L'enquête ne fait que commencer. Elle pourrait permettre de démonter la mécanique des responsabilités, au sein même des collectivités concernées.

Laurence Folléa

AGROALIMENTAIRE Les groupes britanniques Guinness et Grand Metropolitan (*GrandMet*) ont annoncé, lundi 12 mai, leur fusion sous le nom de GMG Brands (120 milliards de francs de chiffre d'affaires). ● LES ACTIONNAIRES de *GrandMet détiendront 52,7 % des* actions de GMG Brands, le reste revenant à ceux de Guinness. ● CE RAPPROCHEMENT vise d'abord à constituer un géant des alcools, en *réunissant les whiskies J & B et* Johnny Walker, les gins Gilbey's et Gordon, la vodka Smirnoff, l'apéritif Cinzano... ● GMG BRANDS sera aussi un grand de la bière (Guinness), *de la restauration rapide (Burger* King) et des glaces (Häagen Dazs). ● BERNARD ARNAULT, patron de LVMH et premier actionnaire de Guinness, s'est opposé en vain à *cette fusion, dans laquelle ne sera* pas impliqué Moët Hennessy, détenu à 34 % par Guinness.

Les britanniques Guinness et GrandMet ont annoncé leur fusion

Bernard Arnault, patron de LVMH, premier actionnnaire de Guinness, a voté contre cette opération de 190 milliards de francs. Celle-ci va créer le numéro un mondial des vins et spiritueux diversifié dans l'agroalimentaire et la restauration rapide

LES DEUX GROUPES britanniques Grand Metropolitan (GrandMet) et Guinness ont annoncé, lundi 12 mai, dans la matinée leur intention de fusionner. Le nouvel ensemble sera baptisé GMG Brands. Les actionnaires de Grand *Met détiendront 52,7 % du nouvel* ensemble. Avant la fusion, Guinness valait à la Bourse de Londres 9,8 milliards de livres (90 milliards de francs environ), tandis que GrandMet vaut 10,8 milliards de livres (100 milliards de francs). Le nouvel *ensemble pèsera donc* environ 190 milliards de francs à la bourse de Londres, ce qui en fera la septième compagnie cotée à Londres. En réalisant cette fusion, qui avait déjà fait l'objet de rumeurs en 1996, les deux groupes espèrent réaliser dès l'an 2000 une économie annuelle de 175 millions de livres. La direction du nouvel ensemble sera *partagée entre le* patron de Grand Met, George Bull, et celui de Guinness, Tony Greener, tous deux présidents de GMG Brands. Après le départ en retraite de M. Bull, prévu en juillet 1998, M. Greener restera seul président.

Les deux groupes sont diversifiés, mais la logique industrielle de ce rapprochement est d'abord la constitution du numéro un mondial des vins etspiritueux. Objectif : lutter contre l'érosion des marges dans ce métier très rentable et contre la baisse lente mais constante de la consommation d'alcool dans les pays occidentaux. Il faut sans cesse investir en marketing et publicité pour soutenir ses marques et maintenir des prix de vente élevés.

Guinness apportera dans la corbeille sa division United Distillers, qui comprend notamment le whisky Johnny Walker et le gin Gordon. *Guinness détient de surcroît 34 %* de Moët Hennessy, filiale de LVMH, présidé par Bernard Arnault, propriétaire des marques de champagne Moët et Chandon et Dom Pérignon ainsi que du cognac Hennessy. Les deux groupes ont des accords mondiaux de distribution.

Pour sa part, GrandMet possède via sa filiale International Distillers and Vintners, (IDV) la marque de whisky J & B, la vodka Smirnoff, la crème de café Baileys. Les deux entités seront fusionnées pour créer United Distillers and Vintners (UDV). Les autres activités des deux groupes constitueront les trois autres branches de GMG Brands. La bière brune de Guinness, la célèbre Stout, sera vendue par Guinness Brewing Worldwide, tandis que Grand Met apportera sa chaîne de restauration américaine Burger King, numéro deux mondial de la restauration rapide derrière McDonald's et sa division agroalimentaire, Pillsbury, en pleine restructuration depuis des années, qui détient notamment les marques Géant Vert et les glaces Häagen-Dazs.

GMG Brands s'est engagé à ne pas concurrencer le groupe français LVMH dans les champagnes et les cognacs. Cette fusion prend l'allure d'une défaite pour M. Arnault, pre*mier actionnaire de Guinness* avec 14 % du capital. Le patron de LVMH a voté contre la fusion des deux groupes lors du conseil d'administration de Guinness qui s'est tenu le 9 mai, exprimant des réserves sur la rationalité de cette fusion. Selon un communiqué conjoint publié lundi 12 mai par Guinness et Grand Met, M. Arnault a écrit aux présidents des deux groupes, pour leur suggérer de regrouper les vins et spiritueux de Guinness, GrandMet et LVMH dans une seule entreprise, cotée en Bourse.

Les conseils d'administration ne l'ont pas entendu de cette oreille, *jugeant, à l'exception de M. Arnault*, qu'il était dans l'intérêt des actionnaires d'avoir un groupe qui soit aussi investi dans l'agroalimentaire et la bière. LVMH, qui rencontre des difficultés dans sa branche cognac, comme l'ensemble de la profession, est donc écarté de cette restructuration. Cette fusion, qui va donner naissance à un géant *diversifié dans* les boissons, l'agroalimentaire et la restauration rapide, ne correspond pas aux « *canons* » financiers de la City et de Wall Street, qui veut que les entreprises se recentrent sur un seul métier. Le groupe va toutefois rendre à ses actionnaires *2,4 milliards de livres*, soit 22 milliards de francs, en versant à la suite de la fusion un dividende exceptionnel de 60 cents par action.

Un demi-heure après l'ouverture à la Bourse de Londres l'action Grand Met progressait de 11,5 % à 574 pences, tandis que celle de Guinness gagnait 12,8 % à 582 pences. Pour sa part, LVMH affichait à Paris une hausse de 2,6 %. C'est un rattrapage. Avant l'annonce de l'opération, sur cinq ans, les actionnaires de Guinness n'ont gagné que 2,2 % dividende compris, ceux de GrandMet 24 %, alors que la Bourse de Londres progressait de 64 %.

Pascal Galinier et Arnaud Leparmentier

Des alcools, des glaces et des fast foods

● **Grand Metropolitan** possède la chaîne de *fast foods* Burger King, le fabricant et distributeur de glaces Häagen-Dazs, les produits alimentaires Pillsbury et Géant vert. Sa filiale International Distillers possède la vodka Smirnoff, le whisky J & B, le gin Gilbey's et une participation dans Laurent Perrier. Avec 66 000 salariés, le groupe a réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 8,9 milliards de livres (82 milliards de francs) et un bénéfice de 649 millions de livres.

● ***Guinness*** *est connu pour ses* nombreuses bières comme Guinness et Kilkenny. Sa filiale United Distillers détient les gins Gordon's et Tanqueray, le whisky Johnny Walker et une participation dans Moët Hennessy. Il publie également le *Livre Guinness des records*. Employant 20 500 salariés, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4,73 milliards de livres (43,5 milliards de francs) pour 685 millions de livres de bénéfices.

LVMH, premier actionnaire du brasseur irlandais

Le groupe français de luxe **LVMH est le premier actionnaire de Guinness, avec 14 % du capital. Une participation valorisée 12,5 milliards de francs au cours actuel. En janvier 1997, LVMH avait cédé 7 % d'actions pour 5 milliards de francs. Pour sa part, Guinness détient 34 % de Moët Hennessy, la filiale de cognac et champagne du groupe français. Les deux groupes ont des filiales communes de distribution de leurs produits en Asie et en Amérique. Ces liens remontent à 1988, lorsque le brasseur britannique avait aidé Bernard Arnault, actuel patron de LVMH, à prendre le contrôle de ce groupe.**

La participation de LVMH va être diluée au sein du nouvel ensemble Grand Met Guinness (GMG) Brands, issu de la fusion des deux groupes, à laquelle M. Arnault, membre du conseil d'administration de Guinness, s'est opposé. LVMH pourrait donc chercher à se désengager complètement de son investissement britannique en profitant de la remontée de l'action Guinness provoquée par la fusion.

La crise des semi-conducteurs oblige les fabricants japonais à réviser leurs stratégies

TOKYO
de nos envoyés spéciaux

C'est un petit signe positif, mais pas encore l'embellie. En mars 1997, les ventes mondiales de semi-conducteurs ont augmenté de 4,9 % par rapport à février. Leur niveau reste toutefois inférieur de 9,9 % à celui affiché en mars 1996. Ces chiffres, publiés le 5 mai par l'association des fabricants américains de semi-conducteurs, confirment l'ampleur de la *crise que traverse depuis* un an et demi l'industrie des « puces » et qui, en 1996, s'est soldée par un recul de près de 9 %, à 132 milliards de dollars (759 milliards de francs), du chiffre d'affaires mondial, après des croissances de plus de 40 % en 1995 et de plus de 30 % en 1994.

Dans ce contexte, certains industriels sont malmenés. Les Japonais notamment. « *La seconde moitié de l'année écoulée a été très difficile* », avoue Hajime Sasaki, patron des semi-conducteurs chez NEC, le premier fabricant nippon de puces. Au cours de l'année fiscale écoulée (close fin mars), NEC, mais aussi Hitachi, Toshiba, Fujitsu et Mitsubishi ont vu leurs ventes reculer. Et, selon les analystes, leurs bénéfices avant impôts cumulés ont baissé de 22 %.

Le recul des ventes est imputable à un segment de marché : celui des mémoires DRAM (*dynamic random access memories*). En un an, ces puces, largement utilisées dans les ordinateurs et représentant habituellement un quart des achats de semi-conducteurs, ont vu leurs prix divisés par dix et leurs ventes en dollars reculer de plus de 38 %. La faute aux surcapacités de production : le cabinet d'études Dataquest estime que l'offre reste supérieure de 7 % à la demande.

Les groupes japonais ont été d'autant plus affectés qu'ils comptent pour 40 % dans la production mondiale de mémoires et que le poids de ces composants dans leurs activités semi-conducteurs est élevé : plus de 40 % chez Mitsubishi, Hitachi ou Fujitsu. M. Sasaki assure que NEC a préservé l'équilibre de ses comptes dans les semi-conducteurs, mais Mitsubishi reconnaît être légèrement déficitaire.

Si le choc a été fort, c'est aussi que les industriels nippons, qui ont investi 45 milliards de francs en 1995 pour accroître leurs capacités de production, ont été lents à réagir face à la baisse des prix des DRAM amorcée début 1996. Il a fallu attendre mai 1996 pour qu'Hitachi, le premier, annonce une modification de ses plans.

Les cinq majors nippons ont finalement diminué, au cours de l'année écoulée, leurs investissements cumulés sur les mémoires de 8 %. « *Nous avons réduit nos investissements totaux de 10 %* », note M. Sasaki. Pour l'année fiscale qui vient de démarrer, les dépenses devraient à nouveau baisser : les cinq premiers producteurs nippons investiraient 35 milliards de francs, soit 2 milliards de moins que l'an dernier. Seul NEC déclare vouloir « *maintenir* » son effort au niveau de 1996-1997.

Aujourd'hui, les Japonais cherchent des portes de sortie. La première consiste à accélérer la mise en production de la nouvelle génération de DRAM : des puces stockant soixante-quatre millions d'informations binaires (mégabits), qui devraient se vendre plus cher, avec des marges plus fortes. Ce mouvement intervient alors que la transition, commencée fin 1995, entre les générations 4 mégabits et 16 mégabits n'est pas encore achevée.

« *Fin mars, nous produisions treize millions de DRAM 16 mégabits par mois et un million de DRAM 64 mégabits par mois. Fin 1997, nous serons entre neuf et dix millions de puces 16 mégabits et à trois millions de composants 64 mégabits par mois* », explique M. Sasaki. Mitsubishi assure vouloir, d'ici à fin 1997, « *ramener de dix à six millions de pièces* » sa production mensuelle de DRAM 16 mégabits et porter celle des puces 64 mégabits « *de trois cent mille à deux millions* ».

AUGMENTER LA VALEUR AJOUTÉE

La prudence reste malgré tout de rigueur. Toshiba et l'américain Motorola ont, par exemple, décidé de retarder d'un an au moins la construction d'une ligne de fabrication commune de DRAM 64 mégabits en raison du risque d'effondrement des prix sur cette génération.

Une autre option consiste à chercher à réduire le poids des DRAM dans l'activité et à accroître la part de produits à plus forte valeur ajoutée : Fujitsu investit fortement sur les mémoires « flash » (composants conservant les données même sans alimentation électrique) ; Toshiba va commercialiser des puces mémoires incorporant des fonctions de traitement de l'information ; tout comme Mitsubishi, qui s'est aussi associé au sud-coréen Samsung et à l'américain Digital Equipment pour développer des microprocesseurs. « *Nous cherchons un moyen de survivre et stabiliser nos fondations* », indique Shoji Hirabayashi, directeur général des semi-conducteurs chez Mitsubishi, où, comme chez Hitachi, l'objectif est de ramener à 30 % le poids des mémoires dans les ventes de semi-conducteurs. Ces diversifications ne sont pas aisées. Elles supposent la mise en place de lignes de fabrication adéquates, qui ne sauraient être une simple adaptation de celles des DRAM, composants produits en gros volumes et relativement simples à dessiner et à graver dans le silicium. Il faut ensuite disposer d'un portefeuille de technologies plus large.

Il faut « *surtout établir de solides relations avec les clients pour développer les bons produits et, dans ce domaine, l'expérience ne s'achète pas* », relève Alain Dutheil, vice-président du fabricant franco-italien SGS-Thomson, qui s'est fait une spécialité des composants spécifiques à une application, ou à un client.

« *Cela nous prendra du temps, car il faudra convaincre les clients. Mais une fois que cela sera fait, ces produits procureront un marché plus stable que celui des DRAM* », explique-t-on chez Mitsubishi, où l'on concède que « *cela n'aura rien d'évident. D'ici à deux ou trois ans, on ne fera pas de profit avec ces produits* ». L'année fiscale 1997-1998 pourrait encore être difficile au plan financier.

Philippe Le Cœur et Brice Pedroletti

Intel reconnaît le défaut de son Pentium II

La leçon de 1995 a été retenue et c'est sans tarder qu'Intel, le premier fabricant mondial de semi-conducteurs, a réagi à la découverte d'un défaut dans son dernier-né, le microprocesseur Pentium II, présenté mardi 6 mai. Intel a reconnu, vendredi, que ce composant souffre d'une imperfection qui affecte, dans certaines conditions, sa capacité à traiter les très grands nombres. La société affirme que cette insuffisance peut être corrigée par une modification de logiciel, sans renvoi à l'usine des puces défectueuses, et donne les détails des modifications à opérer sur son site Internet.

De nouvelles versions, modifiées, du Pentium II sortiront néanmoins ***dans six mois. Le défaut avait été révélé, lundi 5 mai***, **par un ingénieur américain de la Silicon Valley. Il y a deux ans, un problème similaire sur la première série des Pentium avait coûté 475 millions de dollars au fabricant, qui avait dû remplacer les puces défectueuses de tout utilisateur qui le réclamait.**

Le « Pearl Harbour » des composants n'a pas eu lieu

IL EST LOIN le temps où *Le Nouvel Economiste* titrait en couverture : « Le Pearl Harbour des composants ». C'était en septembre 1989. L'industrie japonaise des semi-conducteurs était en pleine euphorie. Portés par leurs investissements colossaux sur les mémoires, n'ayant pas hésité à utiliser l'arme du dumping et appuyés sur une puissante industrie électronique nationale hermétique aux importations, les groupes nippons donnaient l'impression de devoir tout balayer sur leur passage.

En 1985, NEC avait ravi le premier rang mondial des producteurs de puces à l'américain Texas Instruments, le pionnier de cette industrie née au milieu des années 50. Une première ! Puis, en 1986, NEC, Hitachi et Toshiba s'étaient installés aux trois premières places mondiales. Et, à la fin 1988, le Japon contrôlait 50 % des ventes mondiales de semi-conducteurs...

Aujourd'hui, les discours alarmistes sur un possible monopole nippon dans les composants, élément-clé pour la compétitivité de nombreux secteurs industriels, ne sont plus d'actualité. Non que les Japonais se soient écroulés. NEC reste le numéro deux mondial, Hitachi numéro quatre et Toshiba numéro cinq. Mais les industriels nippons ne contrôlent *plus « que » 36,7 % du marché* mondial. Ils ont cédé du terrain dans les mémoires face aux Sud-Coréens. Si, à la fin des années 1980, NEC, Hitachi, Toshiba, Fujitsu et Mitsubishi monopolisaient plus de 90 % des ventes mondiales de DRAM (la catégorie la plus importante des mémoires), leur part est tombée à 40 %. Le sud-coréen Samsung est devenu le premier fabricant *mondial de ce type de composants*.

ASSOCIATIONS DANS LA RECHERCHE

riposte s'est aussi organisée aux Etats-Unis et en Europe. Les industriels de ces deux continents se sont associés dans la recherche. Ils ont investi des marchés, certes à moins forts volumes que celui des DRAM, mais moins cycliques, qui se sont avérés payants. L'américain Intel, par exemple, avec ses microprocesseurs, est devenu le premier *producteur mondial de semi-conducteurs en 1992*.

Enfin, le marché japonais s'est ouvert. Sous la pression du gouvernement américain, et à la suite de deux accords bilatéraux (1986, 1991), l'électronique japonaise a accepté d'acheter plus de puces étrangères. La part de ces dernières – essentiellement américaines – a dépassé 30 %. Un chiffre non négligeable *lorsque l'on sait que l'industrie* japonaise consomme plus du quart des semi-conducteurs vendus dans le monde.

Ph. L. C.

Pharmacia-Upjohn nomme à sa tête un spécialiste des fusions

LE GROUPE pharmaceutique Pharmacia-Upjohn, né de la fusion de ces deux laboratoires suédois et américain en 1995, compte sur son nouveau président, Fred Hassan, nommé dimanche 11 mai, pour redresser la barre. Il devra rassurer les actionnaires de ce groupe, dont la constitution a engendré une série de problèmes depuis dix-huit mois. Le neuvième laboratoire mondial, dont le siège est à Londres, est spécialisé dans le traitement des tumeurs cancéreuses et des maladies du métabolisme. Il a enregistré des résultats en baisse en 1996, ainsi qu'au premier trimestre de 1997.
Fred Hassan, cinquante et un ans, vice-président d'Américain Home Products, travaille depuis vingt-six ans dans l'industrie pharmaceutique. Il prend la succession de Jan Ekberg, qui avait assuré l'intérim après la démission surprise de John Zabriskie en janvier. Ressortissant américain d'origine pakistanaise, M. Hassan a été l'un des artisans de la fusion réussie d'American Home Products avec American Cyanamid en 1994.

DÉPÊCHES

■ **BP : Peter Sutherland, cinquante et un ans, a succédé,** jeudi 8 mai, comme président de la compagnie pétrolière britannique à David Simon, devenu secrétaire d'Etat au commerce et à la compétitivité pour l'Europe dans le gouvernement de Tony Blair. M. Sutherland est entré en juillet 1995 chez BP comme président adjoint.

■ **GAZ DE FRANCE : l'entreprise publique française a remporté le contrat** pour la construction et la gestion de réseaux de distribution de gaz dans cinq provinces argentines. Le consortium, qui compte deux entreprises locales, investira 150 millions de dollars (850 millions de francs).

■ **RENAULT : l'usine de Vilvorde (Belgique), qui doit fermer,** à la suite d'une décision de la direction du constructeur automobile français, sera en grève mardi 13 mai, et une délégation du personnel de l'usine, qui emploie 3 100 personnes, se rendra à Paris le même jour.

■ **AIR FRANCE : malgré la grève des pilotes, la direction du groupe** prévoyait d'assurer 90 % de son programme de vols intérieurs (ex-Air Inter) lundi 12 mai. Le mouvement pourrait se prolonger jusqu'à la décision du tribunal d'Evry, qui doit statuer sur la possibilité d'appliquer aux salariés de l'ex-Air Inter la convention collective d'Air France pendant la période de location-gérance qui précède la fusion.

■ **BÂTIMENT : pour la première fois depuis 1950,** en Allemagne, le secteur du bâtiment s'apprête à faire la grève, les sections régionales du syndicat IG Bau ayant rejeté un projet de compromis sur les salaires. L'accord, censé couvrir la période d'avril 1997 à la fin demars 1998, prévoit une hausse des salaires de 1,3 % mais entraîne une baisse des indemnités maladie.

Après vingt-huit ans d'existence, l' UAP est rayée de la carte de l'assurance

Une succession d'erreurs a précédé la fusion de l'ex-numéro un français du secteur avec AXA

Lundi 12 mai après-midi, l'assemblée générale d'AXA devait entériner la fusion avec l'UAP forte de ses 163 milliards de francs de chiffre d'affaires, mais minée par 6,4 milliards de francs de pertes en 1996. Cette opération « *entre égaux* » comme l'avait décrite son dernier président, Jacques Friedmann, qui devient président du conseil de surveillance *du nouveau groupe*, va dissoudre l'ex-fleuron dans un ensemble dirigé par AXA.

C'EST EN 1968 qu'est créée l'UAP. Depuis la nationalisation d'une partie du secteur de l'assurance après la deuxième guerre mondiale, *rien n'avait vraiment* changé ou presque. Depuis 1947, l'Etat actionnaire n'a procédé à aucune augmentation de capital et les compagnies sont loin d'avoir les capacités de leurs concurrents européens. Grand réformateur, Michel Debré, alors ministre des finances, et son conseiller technique, Jean-Yves Haberer, vont restructurer à tour de bras. Pour les banques, ce sera la fusion entre la BNCI et le Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP), *qui donneront* la BNP. Pour les assurances, décision est prise, le 17 janvier 1968, de faire émerger trois grands groupes par fusion : les AGF, le GAN et l'UAP.

L'UAP naîtra du rapprochement de l'Union, de l'Urbaine, et de la Séquanaise. *Dominique Leca*, inspecteur des finances, patron de l'Union, devient le président du premier groupe d'assurances français. Il quitte son siège en juillet 1974, à *soixante-huit ans. Jusqu'en* 1996, l'UAP connaitra six présidents. Dauphin désigné par Dominique Leca et adoubé officieusement par Georges Pompidou, Pierre Esteva, inspecteur des finances, manque son tour, Valéry Giscard d'Estaing *lui* préférant René de Lestrade. La présidence de l'UAP est, à cette époque, ce que l'on appelle chez les fonctionnaires un « poste de débouché » M. de *Lestrade restera jusqu'en* 1980 *à la* tête de l'UAP. Aucun de ses successeurs ne jouira d'une telle durée.

Une croissance liée aux acquisitions

■ Acquisitions importantes — 200 / 150 / 100 / 50 / 0 — ROYALE (BELGE) — VICTOIRE (France) — SUN LIFE (G.-B.) — COLONIA — PRÉSIDENTS : Y. CHASSAGNE — J. PEYRELEVADE — Source : UAP

Après Pierre Esteva (1980-1983), la maison va vivre au rythme des alternances politiques : Yvette Chassagne (1983-1986), socialiste affichée, proche de François Mitterrand ; Jean Dromer propulsé pendant quinze mois à la tête de l'assureur par la cohabitation ; Jean Peyrelevade (1988-1993), ancien directeur *adjoint de cabinet de Pierre* Mauroy, débauché de la banque Stern par le retour des socialistes ; enfin Jacques Friedmann, (1994-1996), « Poussin » pour les intimes, ami de *Jacques* Chirac et d'Edouard Balladur. Tous ces présidents portent une parcelle de responsabilité dans la désintégration de l'UAP.

Lorsqu'Yvette Chassagne, dite « SuperTata », arrive place Vendôme, la maison ne va pas très bien. L'assurance dommages bat de l'aile, les activités de capitalisation sont sous le feu roulant d'attaques de consommateurs. Energique et combative, l'ancienne préfet secoue la maison et la réveille. Elle redonne le moral aux troupes en multipliant les produits d'assurance-vie attractifs ; ceux-ci offrent *contractuellement* des taux de rentabilité particulièrement élevés. Revers de la médaille, le rendement obtenu sur les marchés financiers ne sont pas à la hauteur. *Pour y faire face, la compagnie* puise dans son réservoir de plus-values. C'est également Mme Chassagne qui acquiert en 1984 la banque Worms que les pouvoirs *publics cherchent, comme l'ensemble* des petites banques nationalisées, à faire reprendre par des grands établissements. L'achat, pour deux francs, de la banque *Worms est considéré, par la direction* de l'UAP, comme un moindre mal.

Ni Yvette Chassagne, ni ses successeurs ne contrôleront les errements de la banque dans l'immobilier. Pourtant, Jean Peyrelevade est administrateur pendant ses deux premières années de présidence de l'UAP. Didier Pfeiffer, numéro deux du groupe, siège à la banque Worms de façon permanente. Ce n'est qu'après la privatisation, en 1994, que l'ampleur de la catastrophe sera mise à jour : 15 milliards de francs.

Yvette Chassagne quitte l'UAP au printemps 1987, à soixante-cinq ans. *Jean Dromer, gaulliste pur* sucre la remplace. Un court passage qui lui permet de prendre 50 % du capital de l'assureur belge, la Royale Belge, à l'issue d'un renversement d'alliances *spectaculaires* du groupe Bruxelles Lambert d'Albert Frère alors associé à AXA *dans cette offensive. Il* a juste le temps d'initier le rachat de Sun Life en Grande-Bretagne avant d'être remercié par le pouvoir, désireux d'installer Jean Peyrelevade.

Pas plus que ses *prédécesseurs*, celui-ci n'a déjà mis les pieds dans une compagnie d'assurance. Ex-PDG de Suez, il vient de la banque Stern. Parachuté place Vendôme par la *gauche* et *considéré* avec suspicion par la droite, il obtient son passeport pour l'establishment en refusant de participer au raid monté par *Georges* Pébereau contre la Société générale.

La stratégie de développement européen de l'UAP est unanimement acceptée dans la maison. *M. Peyrelevade poursuit donc* l'acquisition de Sun Life et se lance à l'assaut de Victoire, filiale du groupe Suez. Le problème est que Victoire est très chère, trop chère : 14 milliards pour la *minorité* de blocage. Mais le prix n'est pas négociable. D'autres candidats sont en lice qui sont prêts à payer ce prix : les AGF et l'américain AIG. Jean Peyrelevade achète. Et restera « collé » avec cette participation jusqu'à ce qu'en 1993, il la troque contre le contrôle de l'assureur allemand Colonia.

Lorsqu'il part en 1993 de la place Vendôme, non seulement les pertes de la banque Worms ne sont pas encore circonscrites *mais l'UAP* est lestée par ses investissements trop lourds à l'international. 20 milliards de survaleurs (la différence entre le prix payé pour ces *acquisitions et leur valeur* comptable) plombent les comptes. Le retour sur investissements des quelque 50 milliards de francs investis à l'étranger rapportent *moins* de 2 %.

L'épilogue fatal pour l'UAP était-il dès lors irréversible ? Peut-être pas. Mais le choix de Jacques Friedmann n'était sûrement pas le plus judicieux. Novice plus que tout autre en matière d'assurance, l'ancien conseiller de Jacques Chirac est encore moins à sa place à l'UAP qu'il ne le fut à la CGM ou à Air France. Symbole du capitalisme à la française, l'UAP, en 1993, est toujours un instrument de pouvoir. Mais derrière la façade cossue, les murs se lézardent. M. Friedmann est doté d'une très belle machine intellectuelle mais ce n'est pas un homme d'action. *Ignorant* les cadavres qui remplissent les placards, il commet sa première bévue : fixer un objectif de croissance de 30 % en trois ans. Les quelque 2 millions *d'actionnaires qui ont* investi dans la privatisation en 1994 en seront pour leurs frais. Le cours ne retrouvera jamais les 152 francs de sa privatisation. AXA profitera de cette faiblesse. Au moment de la fusion, le titre UAP cotait 116,90 francs.

Symbole du capitalisme à la française, l'UAP, en 1993, est toujours un instrument de pouvoir. Mais derrière la façade cossue, les murs se lézardent

La constitution d'un grand groupe financier UAP/BNP/Suez imaginé début 1995 aurait pu être, *avant l'heure*, une *alternative* à AXA. Michel Pébereau, le président de la BNP, qui détenait 15 % de l'UAP, la souhaitait fortement. Jacques Friedman y était favorable. *Gérard Worms, alors PDG de Suez,* la rejetait. A l'état-major de l'UAP, certains pensent qu'il aurait fallu passer en force. Ce n'était pas le genre de Jacques Friedmann. Le même Pébereau lui avait proposé de bâtir une ligne défensive aux appétits de Claude Bébéar. « Poussin » a refusé.

Le week-end du 11 novembre 1996, tout est consommé. Sans combattre, Jacques Friedmann s'est rendu aux arguments de *Claude* Bébéar et *lui* remet les clefs de l'UAP. Dans la préface qu'il a consacré en 1990 à l'ouvrage « *l'UAP et l'histoire de l'assurance* », Jean Peyrelevade « *souhaite que l'UAP soit une entreprise exemplaire et, jugée à l'aune du marché et de la concurrence, devienne l'assureur de référence* ». Le marché et la concurrence en ont décidé autrement. Dans quelques mois, la marque UAP aura disparu. Son slogan « *Numéro un oblige* », comme celui du Crédit lyonnais « *le pouvoir de dire oui* » illustreront longtemps la faillite d'un système marqué par l'impéritie de l'Etat-actionnaire et les nominations politiques.

Babette Stern

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 12 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+1,24 %

CAC 40 : 2666,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	998	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	898	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1650	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2145	2135	– 0,46	+ 12,95
Saint Gobain(T.P.)	1344	[illegible]	– 0,52	+ 5,57
Thomson S.A (T.P)	1035	[illegible]	—	[illegible]
Accor	868	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
CPR	481,10	485,90	+ 0,99	+ 17,42
Cred.Fon.France	66,90	66,10	– 1,19	+ 2,02
Credit Lyonnais CI	192,50	192,50	—	+ 44,73
Credit National	341,50	350	+ 2,48	+ 17,28
CS Signaux(CSEE)	282,50	281,81	– 0,24	+ 19,96
Damart	4761	4775	+ 0,29	+ 15,06
Danone	860	878	+ 2,09	+ 27,49
Dassault-Aviation	1210	1225	+ 1,23	[illegible]
Dassault Electro	594	570	– 4,04	[illegible]
Dassault Systemes	371	370,10	– 0,24	[illegible]
De Dietrich	260	260,10	+ 0,03	[illegible]
Degremont	448,10	447,50	– 0,13	+ 16,25
Deveaux(Ly)#	855	848	– 0,81	+ 17,77
Dev.R.N-P.Cal Li #	46	45,55	– 0,97	+ 4,71
DMC (Dollfus Mi)	132	129,30	– 2,04	+ 2,78
Dynaction	141	140	– 0,70	+ 14,66
Eaux (Gle des)	791	799	+ 1,01	+ 25,01
Eiffage	312,50	310	– 0,80	[illegible]
Elf Aquitaine	566	574	+ 1,41	+ 21,55
Eramet	290,20	291,80	+ 0,55	+ 47,27
Eridania Beghin	857	875	+ 2,10	+ 4,79
Essilor Intl	1546	1553	+ 0,45	+ 1,39
Essilor Intl.ADP	1400	1430	+ 2,14	[illegible]
Esso	523	529	+ 1,14	[illegible]
Strafor Facom	445	447,90	+ 0,65	+ 16,64
Suez	293,80	301,50	+ 2,62	[illegible]
Synthelabo	695	700	+ 0,71	+ 24,77
Technip	605	612	+ 1,15	+ 25,66
Thomson-CSF	186,50	187,90	+ 0,75	[illegible]
Total	484,30	493,90	+ 1,98	+ 17,03
U.A.P.(Compagnie)	145,50	147,20	+ 1,16	+ 5,28
UFB Locabail	523	513	– 1,91	+ 8,11
UIC	25	25	—	[illegible]

Further rows in this section, beginning L'Oreal, LVMH Moet Hen., Lyonnaise Eaux, Marine Wendel, Metaleurop, Metrologie Inter., Michelin, Moulinex, Nord-Est, Nordon (Ny), NRJ #, OLIPAR, Paribas, Pathe, Pechiney, Pernod-Ricard, Peugeot, Pinault-Print.Red., Plastic-Omn.(Ly), Primagaz, Promodes, Publicis, Remy Cointreau, Renault, were not transcribed.

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Gencor Limited #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
General Elect. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
General Motors #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Gle Belgique #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Grd Metropolitan	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guinness Plc #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hanson PLC reg.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Harmony Gold #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hitachi #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaal Reefs #	354,90	355	+ 0,02	+ 4,71
Volkswagen A.G #	3867	3855	– 0,15	+ 77,64
Volvo (act.B) #	159	161	+ 1,25	+ 46,93
Western Deep #	154,80	160,80	+ 3,87	+ 0,50
Yamanouchi #	135	140,50	+ 4,07	+ 33,80
Zambia Copper	14,40	14,40	—	+ 136,06

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 12 MAI

OBLIGATIONS (% du nom., % du coupon): rows not transcribed.

ACTIONS FRANÇAISES (Cours précéd., Derniers cours): rows not transcribed.

France I.A.R.D	♦	1006	[illegible]	Vicat	549	549
France S.A.	♦	1199	1199	Caves Roquefort	1900	1900
From. Paul-Renard	♦	2050	2050	Elyo ♦	327,90	327,90
Gevelot		1091	1091	Finaxa	311	312
G.T.I (Transport)	♦	298	298	Gaillard (M) ♦	1571	1574
Immobail		155	154	Givaudan-Lavirotte ♦	1095	1085
Immobanque		675	675	Grd Bazar Lyon(Ly) ♦	171	171
Locamion (Ly)	♦	481	481	Gd Moul.Strasbourg ♦	1700	1700
Lucia	♦	58	58	Hotel Lutetia	240	235

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 12 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Girodet (Ly) #	♦	35,95	35,95
GLM S.A		299	[illegible]
Grandoptic.Photo #		902	900
Gpe Guillin # Ly		210	212
Kindy #		150	149
Guerbet		245	250
Hermes Internat.1#		1532	[illegible]
Hurel Dubois		578	575
ICBT Groupe #		236	235
Petit Boy #	♦	96	96
Phyto-Lierac #		390	405
Pocher		850	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	♦	225	225
Radiall #		715	710
Robertet #		1128	1135
Rodeau-Guichard		362	[illegible]
Securidev #		117	[illegible]
Smoby (Ly)#		665	665

Other rows of this section not transcribed.

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 12 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		50	48
Belvedere		751	750
BVRP		259	229
Coil		215	215
Electronique D2		885	880
FDM Pharma n.		230	235
Genset	♦	300,10	300,10
Guyanor action B	♦	21,55	21,55
High Co.	♦	140	140
Infonie		127	129
Joliez-Regol	♦	84,25	84,25
Mille Amis	♦	110	110
Naturex		105	105
Olitec		1300	1290
Picogiga	♦	301	301
Proxidis		30	30
R21 Santé		309,90	309,90
Stelax	♦	3,95	3,95

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 12 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	♦	800	800
Crédit Gén.Ind.	♦	8,25	8,25
Générale Occidentale	♦	195	195
Mumm	♦	1110	1110
Sté lecteurs du Monde	♦	151	151

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 9 mai

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Crédit Mutuel FINANCE			
Avenir Alizes		2306,07	2260,25
CM Option Equilibre		260,77	258,79
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		159,06	154,80
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		914,37	914,37
Créd.Mut.Ep.Ind.C		130,75	127,25
Créd.Mut.Ep.J		22863,74	22863,74
Créd.Mut.Ep.Monde		1554,57	1512,96
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1858,48	1822,04
Créd.Mut.Ep.Quatre	♦	1111,88	1090,08
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		847,35	810,86
Saint-Honoré Capital		19585,89	19075,43
St-Honoré March. Émer.		833,71	797,80
St-Honoré Pacifique		783,88	750,12
LEGAL & GENERAL BANK			
[illegible]		[illegible]	1826,84
[illegible]		1088,84	1046,96
[illegible]		1944,50	1883,29
Poste Gestion C	◇	14798,39	14798,39
Revenus Trimestr. D	◇	5315,15	5262,52
Solstice D	◇	2364,85	2358,95
Thésora C	◇	977,75	968,07
Thésora D	◇	865,90	857,33
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT			
Actimonétaire C		37857,48	37857,48
Actimonétaire D		30826,40	30826,40
Cadence 1 D		1076,22	1065,56
Cadence 2 D		1067,29	1056,72
Cadence 3 D		1066,86	1056,30
Capimonétaire C		408,88	408,47
Capimonétaire D		368,93	368,56
Sogeoblig C/D		9158,66	9067,98
Interoblig C		7237,31	7165,65
Intersélection France D		688,74	675,24
S.G. France opport. C		1991,06	1952,02
S.G. France opport. D		1900,72	1863,45
Sogenfrance C		1750,49	1716,17
Sogenfrance D		1600,04	1568,67
Sogépargne D		311,27	305,19
Soginter C		2305,42	2260,22
Fonds communs de placements			
Favor D	♦	1507,40	1477,84
Sogéfiance D	♦	1732,13	1714,93
Sogenfrance Tempo D	♦	191,28	187,53

Other SICAV blocks (Agipi, Banques Populaires, BNP, BRED Banque Populaire, CDC Gestion, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, CIC Banques, CIC Paris, Crédit Lyonnais) not transcribed.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ♦ cours précédent.

ÉCHECS En tombant dans un piège d'ouverture classique, le champion du monde Garry Kasparov a perdu, dimanche 11 mai à New York, la dernière partie et le match qui l'opposait au superordinateur d'IBM Deeper Blue. Celui-ci s'impose finalement par 3,5 points à 2,5. ● GARRY KASPAROV, qui avait emporté la première rencontre disputée en 1996 face à la génération précédente de l'ordinateur, a commis plusieurs erreurs stratégiques, en laissant notamment de côté son style naturel d'attaquant pour lui préférer un jeu hors normes censé dérouter la machine. ● L'ÉQUIPE D'IBM s'était très sérieusement préparée pour ce match-revanche et disposait d'un matériel deux fois plus puissant qu'en 1996. Basée sur 256 microprocesseurs fonctionnant en parallèle, Deeper Blue est capable de calculer 200 millions de *positions par seconde.*

La victoire de Deeper Blue sur Kasparov confirme que l'erreur est humaine

Le superordinateur d'IBM gagne le match en six parties par le plus petit des écarts, 3,5 points à 2,5. Pour la première fois dans l'histoire des échecs, une machine triomphe d'un champion du monde en titre lors d'une rencontre jouée sur un rythme normal

TOUT À SA DÉCEPTION d'avoir été vaincu par le superordinateur d'IBM Deeper Blue, le champion du monde d'échecs Garry Kasparov déclarait néanmoins, dimanche 11 mai à New York, aussitôt après sa défaite dans la sixième partie, que la machine *« n'avait encore rien prouvé »*. Toujours aussi orgueilleux ? Non, mais lucide. En numéro un mondial qu'il est depuis douze ans maintenant, le joueur russe connaît suffisamment son métier pour *affirmer que le résultat de* ce match-revanche ne prouve pas – encore – la supériorité de la machine sur l'homme en matière d'échecs.

Comme la plupart des commentateurs présents à New York l'ont constaté, c'est davantage Kasparov qui a perdu que l'ordinateur qui a gagné. Les erreurs et imprécisions de l'homme ont scellé la victoire du « tas de ferraille », comme le démontre un rapide historique des six rencontres. Après sa victoire nette et sans bavure dans la première partie, le champion du monde a abandonné lors de la deuxième alors qu'une possibilité de nulle par échec perpétuel s'offrait à lui. Mais voilà, le Russe, qui avait souffert pendant plusieurs heures *devant l'échiquier, s'était* convaincu que les microprocesseurs de Deeper Blue n'avaient *pas pu lui laisser* une *si belle* chance de s'en sortir et de conserver son point d'avance... *Une victoire psychologique* de la machine en quelque sorte.

Au cours des trois parties suivantes, Garry Kasparov est à chaque fois parvenu à prendre un léger avantage qu'il n'a jamais pu concrétiser. Dans la dernière, *« cuit »* selon son propre aveu, il est tombé dans un piège d'ouverture classique qu'un champion de son calibre aurait évité en temps normal. Au cours de la conférence de presse qui a suivi cette courte rencontre – 19 coups et une heure et demie de jeu –, le joueur russe a commencé par présenter ses excuses avant d'ajouter un peu plus tard : *« Si nous avions joué une vraie partie de compétition, je vous assure que j'aurais mis Deeper Blue en pièces. »*

A condition toutefois de ne pas répéter les nombreuses erreurs qu'il a commises tout au long de ce match-revanche. Plus que la monstrueuse puissance de calcul de Deeper Blue lui permettant de passer en revue 200 millions de positions par seconde, c'est d'abord et surtout la stratégie de Kasparov qui l'a empêché de triompher d'un adversaire à sa portée. En s'inventant un style anti-ordinateur, en refusant le débat théorique sur les ouvertures, le champion du monde a joué contre nature. Lui qui brille d'ordinaire par sa *férocité*, son imagination, ses connaissances immenses et son sens de l'attaque, *a joué petit bras*, la peur au ventre. Pour essayer de sortir la machine de ses bibliothèques *d'ouverture préenregistrées*, il a innové en jouant des coups bizarres, inférieurs, qui laissaient l'espace et l'initiative à un Deeper Blue qui n'en demandait pas tant.

A aucun moment au cours des cinq dernières parties, le numéro un mondial n'a réussi à reproduire ce qui avait fait son succès lors de sa première rencontre avec le bébé d'IBM en 1996 : un jeu positionnel épuré et sans concession, misant sur l'effet d'horizon. La machine calculant, analysant et notant toutes les possibilités pour les sept coups à venir, il « suffit », pour l'aveugler, de parier sur le long terme, de créer dans son camp une faiblesse qui s'avérera payante plus tard. Au lieu de cela, Garry Kasparov *s'est enferré dans des si*tuations tordues qu'il connaissait mal. En clair, il s'est surtout battu lui-même.

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES

la décharge du numéro un mondial, on peut évoquer quelques circonstances atténuantes. Tout d'abord, les mauvaises surprises. On a appris fort tard que, non content d'avoir embauché un ex-champion des Etats-Unis, Joel Benjamin, pour apprendre, une année durant, toutes les ficelles du noble jeu à Deeper Blue, IBM avait eu recours, en grand secret, à un *sparring-partner* de luxe en la personne du grand maître et numéro un espagnol Manuel Illescas, qui était présent aussi à *New York. A aucun moment*, Garry Kasparov n'a pu se faire communiquer les parties que les deux « joueurs » avaient disputées ni même celles que l'ordinateur avaient jouées contre son prédécesseur Deep Blue. A l'inverse, les informaticiens d'IBM ont rentré toutes les parties connues du champion du monde dans le ventre de la bête.

Deuxième mauvaise surprise qui a insinué un doute mortel et un début de paranoïa dans l'esprit du champion du monde, les paradoxes de Deeper Blue au cours de la deuxième partie. A un coup brillant, subtil, presque « humain » a succédé une bourde. Quelqu'un ne manipulait-il pas l'ordinateur à distance ? Après tout, les deux armoires matérialisant physiquement Deeper Blue ne se trouvaient-elles pas dans une autre pièce que celle où *se tenait Kasparov face à un in*formaticien ? Il y a fort à parier qu'IBM n'a pas triché, mais le *doute était bien là. En fait,* Garry Kasparov n'a pas senti qu'il était tombé dans un guet-apens. En *mobilisant une équipe* de six personnes dotée d'un matériel informatique puissant et à la pointe du progrès, IBM a sorti l'artillerie lourde, le bazooka, pour « descendre » l'artiste. Et ses faiblesses humaines.

P. B.

COMMENTAIRE

MYTHES DÉMOLIS

« AUCUN ORDINATEUR ne me battra », avait un jour osé claironner Garry Kasparov, dont les *actuels historiens des échecs font*, sans conteste, le plus fort joueur de tous les temps. Plus fort *qu'Anatoli Karpov, que Bobby Fis*cher, plus fort qu'Alekhine ou que Capablanca. Et pourtant, pour la *première fois de sa déjà longue* carrière, l'invincible a été dominé, forcé de mettre un genou à terre *par une machine et une équipe* d'informaticiens. Le mythe Kasparov s'effrite et, avec lui, ce sont les aussi les échecs qui sortent ternis de la victoire de la boîte à puces.

C'est que celle-ci n'a rien de *bien malin*, au contraire. Au dire de ses créateurs, elle se montre même plus stupide que le plus bête des hommes. D'intelligence, même artificielle, elle n'est point pourvue. Le match de New York permet *en réalité de démontrer* une bonne fois pour toutes, n'en déplaise aux pousseurs de bois, *que le jeu d'échecs n'a rien d'in*telligent. Il ne s'agit là que de bonne pure logique mathéma*tique. La beauté, la fulgurance* subtile d'une combinaison ou d'un sacrifice peuvent se réduire *à des équations, à une sorte* de nombre d'or des soixante-quatre cases.

A vrai dire, Deeper Blue, comme tous ses homologues, ne sait que compter. Mais cela, il le fait à merveille. Il ignore même qu'il joue aux échecs... Garry Kasparov aurait-il gagné, il n'aurait fait que repousser *l'inéluctable*, qui arrive simplement avec un peu d'avance sur l'heure prévue. *Le Russe n'est plus que champion* du monde des hommes. Pour être triste, la nouvelle, tout compte *fait, met fin à un suspense artifi*ciel. Maintenant que la machine a franchi une nouvelle frontière, les *joueurs du jardin du Luxembourg* ou d'ailleurs peuvent tranquillement retourner autour de leur *carré de cases blanches, de cases* noires et de leur peuple de bois. Et jouer.

Pierre Barthélémy

New York, 1997.
Cinquième partie
Blancs : Garry Kasparov.
Noirs : Deeper Blue.

1. Cf3	d5	26. Da4	Td8
2. g3	Fg4	27. Te1	Cb6
3. Fg2	Cd7	28. Dc2	Dd6
4. h3	Fxf3	29. c4	Dg6
5. Fxf3	c6	30. Dxg6	fxg6
6. d3	e6	31. b3	Cxf2
7. e4	Ce5	32. Te6	Rc7
8. Fg2	dxe4	33. Txg6	Td7
9. Fxe4	Cf6	34. Ch4	Cc8
10. Fg2	Fb4+	35. Fd5	Cd6
11. Cd2	h5	36. Te6	Cb5
12. De2	Dc7	37. cxb5	Txd5
13. c3	Fe7	38. Tg6	Td7
14. d4	Cg6	39. Cf5	Ce4
15. h4	e5	40. Cxg7	Td1+
16. Cf3	exd4	41. Rc2	Td2+
17. Cxd4	0-0-0	42. Rc1	Txa2
18. Fg5	Cg4	43. Cxh5	Cd2
19. 0-0-0	The8	44. Cf4	Cxb3+
20. Dc2	Rb8	45. Rb1	Td2
21. Rb1	Fxg5	46. Te6	c4
22. hxg5	C6e5	47. Te3	Rb6
23. The1	c5	48. g6	Rxb5
24. Cf3	Txd1+	49. g7	Rb4 Nulle
25. Txd1	Cc4		

New York, 1997.
Sixième partie
Blancs : Deeper Blue.
Noirs : Garry Kasparov.

1. e4	c6	11. Ff4	b5
2. d4	d5	12. a4	Fb7
3. Cc3	dxe4	13. Te1	Cd5
4. Cxe4	Cd7	14. Fg3	Rc8
5. Cg5	Cgf6	15. axb5	cxb5
6. Fd3	e6	16. Dd3	Fc6
7. C1f3	h6	17. Ff5	exf5
8. Cxe6	De7	18. Txe7	Fxe7
9. 0-0	fxe6	19. c4	Aband.
10. Fg6+	Rd8		

Michael Schumacher et Ferrari font triompher le bon sens sous la pluie de Monaco

Opportuniste vainqueur d'un Grand Prix écourté, le pilote de Ferrari s'installe en tête du championnat du monde de F1

MONACO
de notre envoyé spécial

AUTOMOBILE

Michael Schumacher n'est plus champion du monde des pilotes, mais il demeure le plus rapide... à la détente. Au Grand Prix de Monaco, sa capacité de réaction et son immense lucidité l'ont largement aidé à triompher de ses adversaires, tous empêtrés dans de mauvais choix tactiques. Le *champion allemand s'est aisé*ment joué de ses poursuivants, au prix d'une simple observation *frappée au coin du bon* sens : sur une piste humide, un « mulet » préparé pour la pluie a plus d'ahérence et donc de vitesse dans les multiples virages d'un « tourniquet » monégasque, transformé en attraction aquatique d'Intervilles, qu'une formule 1 réglée comme une mécanique de précision pour une piste sèche.

Il est 13 h 56, dimanche 11 mai, lorsque le speaker du Grand Prix de Monaco annonce les premières gouttes de pluie sur le circuit. Une brève ondée ? une averse passagère ? ou bien une de ces interminables précipitations propres à briser le moral des amateurs de formule 1 ? Ceux, en tout cas, qui n'ont pas *la chance*, princière, *de bénéfi*cier d'une loge couverte pour suivre la course automobile la plus célèbre du monde. A une demi-heure du départ, les paris sont ouverts. Les vagues claquent soudain sous le Rocher, les yachts tanguent dans le port. Dans la tribune « VIP », les invités du Paddock Club enfilent sans tarder le vêtement de pluie qui leur avait judicieusement été offert. Bref, le temps tourne mal.

Sur la grille de départ, le doute s'installe. Pilotes, chefs d'équipe et ingénieurs hésitent entre pneus « slick » (pour le sec), pneus « intermédiaires » ou pneus vraiment sculptés pour déjouer les pièges tendus par une piste détrempée. Chez *Prost, on se prend à espérer* : une météo agitée ne peut que servir les intérêts d'Olivier Panis au lendemain d'une séance d'essais décevante. Non loin, Jackie et Paul Stewart, père et fils, propriétaire et directeur technique de l'écurie éponyme, se perdent dans les mêmes conjectures, car eux aussi sont équipés de ces pneumatiques Bridgestone que la rumeur donne pour très performants sur un sol mouillé. Jackie Stewart enfile ses chaussures de pluie et glisse encore une blague à l'oreille de son fils : par grand soleil ou sous un infect crachin, la convivialité reste le maître mot de l'écurie écossaise.

« LAISSEZ PASSER ! »

Mais Michael Schumacher, peu porté sur l'abstraction, préfère valider ce qu'il pressent en effectuant une expérience grandeur nature. Il s'élance pour un ultime test, puis consulte son patron, Jean Todt, avant de trancher, seul, *à la toute der*nière minute : il saute dans la voiture de réserve équipée de pneus intermédiaires et réglée avec davantage d'appuis aéro*dynamiques. Lorsqu'il rejoint* enfin le haut de la grille de départ, juste à côté de la Williams-Renault de son compatriote Heinz-Harald Frentzen, détenteur de la première pole position de sa carrière, Michael Schumacher comprend qu'il est le seul à disposer d'une voiture entièrement adaptée au pilotage sur piste humide.

Vers 14 h 30, le vent d'est, vent mauvais de ce côté de la Méditerranée, apporte toujours plus d'eau, mais les écuries parient sur une averse de courte durée : leurs voitures s'élanceront avec des pneus pluie, tout en conservant les réglages prévus pour le sec. Toutes ? Sauf une. Williams dispose de prévisions météorologiques plus optimistes : *« Nous avons eu des informations indiquant que la piste allait sécher une trentaine de minutes après le départ »*, ont expliqué de concert Heinz-Harald Frentzen et Jacques Villeneuve. Mauvaise pioche. L'ondée persiste et les rues monégasques sont rapidement détrempées. Les deux Williams-Renault ratent totalement leur départ – *et la suite*.

Jacques Villeneuve devra *même subir* l'affront suprême : la Ferrari de Michael Schumacher ne met pas une demi-heure à le rattraper ; un *commissaire* de course lui brandit le drapeau bleu : *« Laissez passer ! »* Le Canadien est alors en queue de peloton, en compagnie de son coéquipier Heinz-Harald Frentzen. Victimes de « touchettes » contre les rails de sécurité, les deux pilotes devront abandonner peu après. Sale temps et sale week-end pour les Williams-Renault, qui perdent dans l'affaire la tête des championnats du monde. Les autres concurrents, eux, se faufilent toujours dans le dédale monégasque.

Chacun essaie de contrôler les tics nerveux qui semblent souvent affecter leurs monoplaces. Glissades, dérapages, sorties de route, contacts inopportuns avec les rails ou les vibreurs, tête-à-queue : peu nombreux seront les élus de la grande loterie monégasque. Seuls dix pilotes parviennent à contenir leur formule 1 pendant deux heures. Aux avant-postes, à peine gêné par un « tout droit » *à Sainte-Dévote, Mi*chael Schumacher vole vers sa première victoire de la saison. Il *en profite pour s'installer en* tête du championnat du monde, pour la première fois au volant de sa voiture rouge.

Michael Schumacher au sommet, Eddie Irvine sur le podium : une onde de joie gagne le motor-home de Ferrari, qui remporte ainsi sa première victoire à Monaco depuis celle de Gilles Villeneuve en 1981. Mais ce bonheur est surpassé par l'émotion qui a envahi une écurie voisine. La Stewart-Ford de Rubens Barrichello, toujours prometteuse, jamais à l'arrivée, a enfin tenu la distance d'un Grand Prix, certes ramené au bout de deux heures à 62 tours au lieu des 78 prévus. Mieux, le pilote brésilien a placé sa voiture en deuxième position. *Assis dans le stand*, Paul et Jackie Stewart pleurent de joie de se voir si beaux sur cette épreuve, *« le bijou de la couronne de la formule 1 »*, selon Jackie Stewart, qui a gagné trois fois en principauté. Quand les trois lauréats grimpent sur le podium, il pleut encore. Derrière eux, la princesse Caroline a ôté ses lunettes noires.

Eric Collier

Shinji Nakano en sursis dans l'écurie Prost

Shinji Nakano rêvait d'être *« le premier pilote japonais à gagner une course de formule 1 »*. Pour accomplir son rêve, le Japonais, installé à Marseille, disposait de solides appuis et d'une voiture compétitive, la Prost-Mugen. Mais faute de résultats tout simplement acceptables, son employeur, Alain Prost, a perdu patience. *« Nakano est non seulement loin des temps, mais en plus, il n'a aucun feeling et n'apporte pas d'informations pour la mise au point de sa voiture,* a-t-il déclaré à *Libération. Je considère que, pour l'écurie, c'est une voiture morte. »* Samedi 10 mai, au lendemain d'une rencontre avec les dirigeants de Honda, le repreneur de l'écurie Ligier affichait toujours sa détermination : *« Maintenant, c'est leur décision. »* Au Grand Prix de Monaco, Shinji Nakano n'a réussi que l'avant-dernier temps de la séance de qualification. Il n'a pas terminé la course.

Podiums

● **Grand Prix de Monaco :**
1. M. Schumacher (All., Ferrari), 208,692 km en 2 h 05 s 654 ;
2. R. Barrichello (Bré., Stewart-Ford) à 53 s 306 ;
3. E. Irvine (Irl., Ferrari) à 1 mn 22 s 108 ;
4. O. Panis (Fra., Prost-Mugen-Honda) à 1 mn 44 s 402 ;
5. M. Salo (Fin., Tyrrell-Ford) à un *tour* ;
6. G. Fisichella (Ita., Jordan-Peugeot) à un tour.

● **Championnat du monde des pilotes :** 1. M. Schumacher (All.), 24 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 20 ; 3. E. Irvine (Irl.), 14 ; 4. D. Coulthard (G-B), G. Berger (Aut.), H.-H. Frentzen (All.) et M. Hakkinen (Fin.), 10.

● **Championnat du monde des constructeurs :** 1. Ferrari, 38 pts ; 2. Williams-Renault, 30 ;
3. McLaren-Mercedes, 20 ;
4. Benetton-Renault, 13 ;
5. Prost-Mugen-Honda, 9.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Paris SG et Villeurbanne se sont qualifiés pour la finale du championnat de** France, face aux deux premiers de la saison régulière, déjà qualifiés pour le championnat d'Europe des clubs. Samedi 10 mai, en match d'appui des demi-finales des play-off, Villeurbanne a été à Limoges éliminer le Cercle Saint-Pierre (73-79 après prolongations) ; le PSG s'est imposé à Pau (75-68). Les deux finalistes devaient se rencontrer à partir du mardi 13 mai pour le titre national et une troisième place en Euroligue.

■ **CYCLISME : Johan Museeuw** a gagné la 43e édition des Quatre jours de Dunkerque (Nord), dimanche 11 mai, en devançant son compatriote et coéquipier de la formation Mapei, le Belge Franck Vandenbroucke, et l'Italien Daniele Contrini.

■ **Pavel Tonkov**, un autre coureur de l'équipe Mapei, a emporté, di*manche, la 51e édition du tour de* Romandie au terme de la 5e étape disputée entre Montreux et Nyon.

■ **EQUITATION : *l'équipe de* France a enlevé** la Coupe des Nations du CSIO de France, dimanche 11 mai, à La Baule en devançant l'Allemagne grâce à Patrice Delaveau, Hervé Godignon, Thierry Pomel, Bruno Rocuet.

■ **HOCKEY SUR GLACE : la Suède a pris une option sur le titre de** champion du monde en remportant, dimanche 11 mai à Helsinki (Finlande), le premier match de la finale du Mondial A (3-2) face au Canada. – (*AFP*)

■ **TENNIS : Mary Pierce a gagné l'Open d'Italie**, dimanche 11 mai (6-4, 6-0), privant l'Espagnole Conchita Martinez d'une cinquième victoire consécutive à Rome. A deux *semaines de Roland-Garros*, la Française, numéro 15 mondiale, avait éliminé la tête de série numéro un, Monica Seles, au *troisième tour*.

■ **VOLLEY-BALL : la France est assurée d'être qualifiée pour la** phase finale du Championnat d'Europe messieurs qui aura lieu aux Pays-Bas du 6 au 14 septembre après la victoire de l'Allemagne sur la Turquie en éliminatoires du groupe C, dimanche 11 mai, à Dessau (Allemagne). – (*AFP*)

La désunion fait la force du judo belge

Partagée entre Wallons et Flamands, l'équipe de Belgique a pourtant engrangé six des seize titres mis en jeu lors des championnats d'Europe d'Ostende, samedi 10 et dimanche 11 mai

Les judokas belges ont nettement dominé les championnats d'Europe. Samedi 10 et dimanche 11 mai, chez eux, à Ostende, ils ont gagné six médailles d'or et trois de bronze pour s'imposer au sommet de la hiérarchie continentale. Jean-Marie Dedecker, entraîneur de l'équipe nationale et directeur technique flamand, a été ovationné par le public pour ce palmarès. Le bilan français est moins brillant : un seul titre, celui de Sylvie Meloux (moins de 48 kilos), trois médailles d'argent – dont celle du champion olympique Djamel Bourras, justement battu par un compétiteur belge, Johan Laats – et six de bronze. Mais l'objectif tricolore reste le Mondial organisé en octobre à Paris.

OSTENDE
de notre envoyé spécial

Les championnats d'Europe de judo touchaient à leur fin quand le public du Media Center d'Ostende, à deux pas du front de mer, s'est mis à scander un prénom : *« Jean-Marie ! Jean-Marie ! »* Depuis les excellents résultats du judo belge aux Jeux olympiques d'Atlanta (quatre médailles pour un total de six tous sports confondus), Jean-Marie Dedecker, l'entraîneur de l'équipe olympique, est un héros national. La performance exceptionnelle réussie samedi 10 et dimanche 11 mai par ses combattants ajoute une nouvelle page à sa légende : la Belgique a remporté six titres sur seize et s'est installée pour la première fois au sommet de la hiérarchie continentale.

« Nous sommes sur un nuage, c'est quelque chose d'assez inimaginable », reconnaît Bernard Tambour, le directeur technique francophone, les yeux perdus dans le vague. Le judo belge a presque réussi à réunifier le pays autour de ses résultats, même si l'équipe nationale est en majorité issue de la communauté flamande. Ulla Werbrouch, première championne olympique de l'histoire du sport belge, devenue samedi, pour la quatrième fois consécutive, championne d'Europe des moins de 72 kilos, et Jean-Marie Dedecker font désormais partie du patrimoine du pays. *« Les Jeux d'Atlanta ont déclenché une espèce d'orgasme national »*, affirme l'entraîneur olympique belge.

Quadragénaire aux épaules carrées et aux tempes argentées, Jean-Marie Dedecker a un double mérite. D'abord, d'avoir pris en main le judo belge en 1981, à une époque où le champion olympique Robert Van de Walle était le seul judoka belge de valeur internationale, et d'avoir bâti en quinze années une véritable équipe de haut niveau. *« Je me souviens d'une époque où il fallait supplier les organisateurs français pour pouvoir engager un ou deux autres judokas que Robert au Tournoi de Paris »*, glisse-t-il. Ensuite, de parvenir à maintenir en équilibre un édifice miné par les conflits linguistiques.

DEVANT LA JUSTICE

« Nous vivons des situations à la serbo-croate, lance-t-il. *Le pays entier ne compte pas plus de judokas que le Nord-Pas-de-Calais en France et, en plus, nous sommes divisés. Notre grand succès est d'avoir réussi à faire travailler ensemble Wallons et Flamands. »* Cela n'a évidemment pas été sans mal. Depuis 1979, le judo belge est partagé entre deux ligues, l'une néerlandophone, l'autre francophone. La fédération n'est qu'une boîte à lettres. Chaque ligue a son propre directeur technique : Jean-Marie Dedecker pour les Flamands (il cumule cette fonction avec celle d'entraîneur de l'équipe nationale) et Bernard Tambour pour les Wallons. Ce dernier admet que son homologue flamand est *« un mythe »* mais reste persuadé qu'*« il y aura toujours un certain favoritisme au détriment des francophones »*.

L'affaire Flagothier reflète bien cette situation. Pour avoir contesté la sélection olympique d'Atlanta, Nicole Flagothier, une judoka wallonne, a été écartée de l'équipe nationale et a dû aller en justice pour être réintégrée. Rebondissement avant les championnats d'Europe : Jean-Marie Dedecker ayant sélectionné la jeune Ostendaise Inge Clément (devenue championne d'Europe des moins de 52 kilos) dans la catégorie de Nicole Flagothier, il a fallu convoquer la Commission d'arbitrage du sport, un organisme indépendant qui ne s'était encore jamais réuni. L'affaire a laissé des traces. *« On sent qu'il y a maintenant deux clans »*, reconnaît la championne olympique Ulla Werbrouch.

Une autre judoka wallonne, Christelle Deliège, a, quant à elle, porté son cas devant la Cour européenne de justice. Assistée par le même avocat que le footballeur Jean-Marc Bosman, elle estime qu'étant professionnelle, elle ne peut être privée de l'exercice de son métier sur décision fédérale. Le judo belge, à l'image du pays tout entier, vit donc dans une « douce » schizophrénie. Il y puise sans doute une partie de sa force. *« Ici, il ne faut compter que sur soi-même*, dit la Wallonne Marisabelle Lomba, nouvelle championne d'Europe des moins de 56 kilos. *Mais quand on s'en sort, on est prêt à affronter la concurrence internationale. »*

La confrontation comme moteur du succès : Jean-Marie Dedecker applique depuis des années cette méthode. L'équipe belge passe ainsi cinq à six mois par an à l'étranger, au contact des meilleurs judokas du monde, Japonais, Coréens, Cubains ou Français. Les filles ont été les premières à recueillir les fruits de cette politique. Mais à Ostende, l'équipe masculine s'est hissée au même niveau, comme l'a éprouvé douloureusement le champion olympique français Djamel Bouras, victime d'une magnifique « planchette japonaise » exécutée par le Belge Johan Laats en finale des moins de 78 kilos.

Fort de ses résultats, Jean-Marie Dedecker est désormais indéboulonnable. Il discute avec les dirigeants, il va démarcher les sponsors qui lui permettent de faire fonctionner l'équipe nationale comme une petite entreprise dont les judokas seraient les salariés. *« Il est le patron, celui qui nous a permis d'être reconnus »*, affirme Marisabelle Lomba. Bien sûr, l'homme n'a pas que des qualités : on le dit autoritaire et supportant mal la contradiction. *« Si on n'est pas d'accord avec lui, il vaut mieux se taire*, confie un combattant. *Sinon, il ne vous sélectionne plus. »* Les plus belles médailles ont aussi des revers.

Gilles Van Kote



TEMPSPORT

Johan Laats met Djamel Bouras à genoux

Vainqueur de la finale olympique à Atlanta, Djamel Bouras était tombé à genoux. Il remerciait le ciel de cette victoire qu'il dédiait à tous les beurs de France. Huit mois après cette médaille d'or, le Belge Johan Laats l'a expédié sur le dos d'un superbe *sutemi* (*tomoe nage*) en finale des championnats d'Europe à Ostende, samedi 10 mai. Le judoka, âgé de vingt-cinq ans et originaire de Givors (Rhône) mais licencié au PSG, mesure ainsi le chemin qui lui reste à parcourir pour retomber sur ses pieds aux championnats du monde, qui auront lieu à Paris en octobre. *« C'est navrant de perdre en finale et très énervant de perdre en prenant un tel "pion"*, a déclaré Djamel Bouras. *Je savais que Laats était très fort mais je l'avais déjà battu. Je l'ai vu venir trop tard. C'est ma faute, j'aurai dû "mettre la sauce" avant. Tout cela va me servir de leçon. »* En tout cas, le directeur technique national, Fabien Canu, pense qu'à cinq mois des Mondiaux « [sa] *défaite en finale, c'est le scénario idéal pour Djamel, qui était encore à cours de condition physique »*.

Dix médailles pour la France

● **MESSIEURS**

Moins de 60 kg : 1. R. Mamedov (Bul.) ; 2. Y. Deuma (Fra.) ; 3. P. Caravana (Por.) et G. Giovinazzo (Ita.).
Moins de 65 kg : 1. H. Ozkan (Tur.) ; 2. G. Revazichvili (Géo.) ; 3. L. Benboudaoud (Fra.) et J. Davis (G-B).
Moins de 71 kg : 1. G. Vazagachvili (Géo.) ; 2. A. Larioukov (Rus.) ; 3. D. Kingston (G-B) et C. Gagliano (Fra.).
Moins de 78 kg : 1. J. Laats (Bel.) ; 2. D. Bouras (Fra.) ; 3. P. Reiter (Aut.) et D. Radszat (All.).
Moins de 86 kg : 1. M. Huizingua (P-B) ; 2. S. Klischine (Aut) ; 3. D. de Cooman (Bel.) et A. Merkecivius (Lit.).
Moins de 95 kg : 1. B. Sonnemans (P-B) ; 2. G. Lemaire (Fra.) ; 3. D. Pantic (You.) et I. Radu (Rou.).
Plus de 95 kg : 1. S. tataroglu (Tur.) ; 2. D. Van der Geest (P-B) ; 3. R. Kubacki (Pol.) et H. Van Barneveld (Bel.).
Toutes catégories : 1. H. Van Barneveld (Bel.) ; 2. V. Meyer (All.) ; 3. S. Tataroglu (Tur.) et I. Pertelson (Est.).

● **DAMES**

Moins de 48 kg : 1. S. Meloux (Fra.) ; 2. A. Maria Gradante (All.) ; 3. S. Komarova (Rus.) et T. Moskvina (Bul.).
Moins de 52 kg : 1. I. Clement (Bel.) ; 2. E. Karitskaia (Bul.) ; 3. M.-C. Restoux (Fra.) et L. Khramova (Rus.).
Moins de 56 kg : 1. M. Lomba (Bel.) ; 2. I. Fernandez (Esp.) ; 3. M. Baton (Fra.) et B. Kucharzewska (Pol.).
Moins de 61 kg : 1. G. Vandecaveye (Bel.) ; 2 M. Vernerova (Tch.) ; 3. I. Tokarz (Pol.) et S. Vandenhende (Fra.).
Moins de 66 kg : 1. Y. Wansart (All.) ; 2. U. Martin (Esp.) ; 3. C. Zwiers (P-B) et K. Howey (G-B).
Moins de 72 kg : 1. U. Werbrouck (Bel.) ; 2. C. Cowen (G-B) ; 3. K. Kienhuis (P-B) et U. Kuhnen (All.).
Plus de 72 kg : 1 J. Hagn (All.) ; 2. M. Rogers (G-B) ; 3. C. Lebrun (Fra.) et B. Maksymow (Pol.).
Toutes catégories : 1. B. Maksynov (Pol.) ; 2. F. Harteveld (P-B) ; 3. B. Olivier (Bel.) et R. Barrientos (Esp.).

Les revanches en or de Sylvie Meloux

OSTENDE
de notre envoyé spécial

Sans doute les larmes ont-elles brouillé la vue de Sylvie Meloux après sa victoire contre l'Allemande Anna-Maria Gradante en finale des championnats d'Europe, catégorie des moins de 48 kilos, samedi 10 mai, à Ostende. La jeune femme, qui a apporté à la France son seul titre d'un week-end mitigé (dix médailles, mais six de bronze), a mis de longues secondes avant de trouver Franck Decroix, son compagnon et entraîneur personnel, et de se jeter dans ses bras. *« Cette médaille lui revient également car il me suit et m'entraîne depuis des années*, explique la championne d'Europe. *Il sait ce dont j'ai besoin aux niveaux technique et psychologique. Parfois, il peut ne s'agir que d'un mot. On se connaît par cœur et je sais que, lorsque j'ai besoin qu'il me dise quelque chose, je vais l'entendre à coup sûr, même s'il est au milieu du public. »*

Le courant n'est pas toujours passé entre Sylvie Meloux et les entraîneurs nationaux, notamment en 1995, quand elle avait été écartée de la sélection pour les championnats du monde alors qu'elle était vice-championne d'Europe. A cette époque, quelques propos aigres-doux avaient été échangés entre Franck Decroix et Yves Delvingt, entraîneur des filles en équipe de France. Depuis, les deux hommes se contentent d'apporter, chacun de son côté, ce qu'ils peuvent à la petite (1,51 m) Berrichonne.

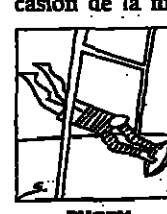
« Elle a beaucoup gagné en maturité depuis qu'elle a été blessée l'an dernier, affirme Yves Delvingt. *Auparavant, elle abordait les compétitions en se posant beaucoup trop de questions. Lors de ces championnats d'Europe, je l'ai vue une seule fois se mettre de la pression, avant la finale. Elle s'est libérée en pratiquant un judo d'attaque. »* Ecartée de la sélection en 1995, privée des Jeux olympiques par une rupture des ligaments du genou un an plus tard, Sylvie Meloux semble repartie pour vivre une belle saison 1997.

G. v. K.

Leicester gagne la Coupe d'Angleterre en tuant le jeu

LONDRES
de notre envoyé spécial

Twickenham a battu un record du monde. Samedi 10 mai, à l'occasion de la finale de la Coupe d'Angleterre de rugby, le célèbre stade de la banlieue londonienne a accueilli 75 000 spectateurs payants. Du jamais vu pour un match entre clubs. Mais c'était bien le seul motif de satisfaction. La rencontre fut si affligeante que l'on peut se demander s'il ne faudra pas payer les supporters pour les faire revenir en 1998. On retiendra que Leicester a battu Sale (9-3) grâce à trois pénalités de Joël Stransky contre une de Simon Mannix.



RUGBY

La victoire de Leicester, obtenue après 80 minutes d'un jeu étriqué, est un démenti du rugby moderne. Aucun essai, aucune imagination, pas de rythme, c'est un retour au rugby anglais de toujours : un pack puissant et un ouvreur qui botte. A noter que l'ouvreur en question, Joël Stransky, bourreau des All Blacks en finale du Mondial 1995, fut le seul à éclairer cette finale. Sa percée – infructueuse – à la 36e minute a réussi à secouer la foule somnolante.

La différence avec le rugby tel qu'on le pratique dans l'hémisphère Sud, voire en France, est flagrante. Pas étonnant alors que les deux entraîneurs « sudistes » – l'Australien Bob Dwyer pour Leicester et le Néo-Zélandais John Mitchell pour Sale – s'alarment. *« Cela fait sept mois que je suis dans ce pays et je n'ai toujours pas trouvé le livre des règles du rugby anglais »*, lance l'ancien entraîneur du XV australien. John Mitchell, également joueur, est encore plus virulent : *« Il est pratiquement impossible de créer du mouvement parce qu'on nous empêche de libérer la balle rapidement. Je trouve honteux qu'un match d'une telle importance puisse être gâché comme cela. »*

L'arbitre de la rencontre, Brian Campsall, l'a reconnu : *« Le problème, c'est que les joueurs veulent profiter de la mêlée ouverte pour ralentir le jeu. Dans l'hémisphère Sud, on voit tout de suite que le plus important pour les joueurs est d'accélérer le jeu. »* L'équipe de Leicester, comme elle l'a montré toute la saison, est passée maître dans l'art de tuer le jeu. *« Le manque de spectacle ne me gêne pas*, lance d'ailleurs Bob Dwyer. *Après tout, l'idée c'est de gagner. Et une bonne équipe doit être capable de gagner de plusieurs façons différentes. »* Quant au public, il a aussi le droit de s'ennuyer ferme.

Ian Borthwick

Le poids léger de Pau pèse de plus en plus lourd sur le championnat

Le club béarnais, qui a éliminé Castres, rencontrera Bourgoin en quarts de finale

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Les avants de Pau ne paient pas de mine. On cherche vainement parmi eux un colosse patibulaire, un reître à la triste figure et aux muscles si énormes qu'on ne peut y croire. On les regarde. On les examine. Ils sont presque des hommes comme les autres, pas le genre à faire frissonner les échines ennemies, à effrayer l'adversaire d'un clignement de biceps. A eux huit, ils forment l'un des paquets d'avants les plus légers de l'élite nationale. Défi au culte des kilos et des poids lourds, défi aux bonnes mœurs locales : en Béarn, il fut un temps où l'on aimait les *« gros »*, les gaillards, les bourriques, qui savaient ce que mêlée veut dire. Il y a des anciens qui pourraient regarder ceux d'aujourd'hui d'un oeil incrédule, s'étonner qu'au pays de l'ovale, on se satisfasse de tels *« gringalets »* dont, morphologie oblige, la force ne saurait être la vertu première.

Les arrières de Pau n'ont rien d'impressionnant. On s'épuiserait bêtement à épier dans leurs lignes un génie de l'attaque, l'un de ces magiciens du quadrage-débordement qui donne le tournis aux défenses les plus rudes, s'embarque au moindre contre-pied dans une symphonie offensive. La liste des étoiles est courte. Philippe Bernard-Salles, l'ailier, effarouche parfois par la vitesse de ses sprints. David Dantiacq, le centre, laisse éclater sa forme au détour de spectaculaires percées. Il y a surtout David Aucagne, le demi d'ouverture glorifié par l'équipe de France et la belle aventure du Tournoi des cinq nations. *Il s'est révélé* en bleu. Sous le maillot vert et blanc, il redevient modeste. Ancien du PUC, il ne joue jamais à la vedette parisienne que les hasards d'une tournée auraient menée en province. Il joue pour les autres.

« JE N'AI JAMAIS VU ÇA »

Un pour tous, tous pour un : c'est la nouvelle manière de la Section. Il y a quinze jours, elle a renversé Bourgoin, le club numéro un du championnat, pour remporter une Coupe de France et obtenir une qualification en Coupe d'Europe. Samedi 10 mai, elle a éliminé le Castres olympique que la richesse de son effectif avait promu terreur des phases finales – Castres et ses avants puissants, Castres et ses arrières en pleine renaissance. *« Au club*, résume le Palois David Dantiacq, *nous sommes tous dans le même bateau, du moindre remplaçant au moindre dirigeant. »* Louis Luneau et Francis Leta, les entraîneurs, se félicitent d'une telle ambiance. L'essentiel de leur carrière d'entraîneur, ils l'ont vécu à Bayonne : *« Là-bas*, avoue Leta, *je n'ai jamais vu ça. »*

Les joueurs aiment s'entraîner, rigoler ensemble. Professionnels, ils ne se prennent jamais au sérieux. Cela n'ôte rien à leur honneur de la défaite, à la hauteur de leur ambition. L'hiver dernier, une précoce élimination en Coupe d'Europe a provoqué la crise. Les entraîneurs ont démissionné, avant de rempiler. Le succès de la Section paloise n'est pas qu'affaire de grandes tapes amicales dispensées à la ronde. L'équipe montre une étonnante capacité à créer des occasion, à rebondir sur la plus petite faute d'inattention. Rien n'affole ces Palois, ni les risques ni les mauvais coups du score. Exemple : contre Castres, à la treizième minute, une de leur offensive tourne dangereusement : l'interception d'une passe de David Aucagne, un contre d'une soixantaine de mètres, aboutissent à un essai tarnais. Là où d'autres auraient maudit le sort, ils ont réagi. Sur leur réengagement, ils ont à leur tour inscrit un essai.

« Cette équipe à un fond de jeu qui lui permet de faire face. Et d'être là dans toutes les situations. Ils sont joueurs et ne font pas n'importe quoi », commente Pierre Villepreux, l'entraîneur de l'équipe de France venu assister à la rencontre. Pau rejoint, avec ses avants un peu plus rapides que l'ordinaire et ses arrières un peu plus habiles que la moyenne, la cohorte des prétendants au titre de champion de France. Naguère, une telle prétention aurait provoqué un sourire condescendant. Aujourd'hui, le Béarn rêve d'un tel avenir, et les dirigeants du club préparent la saison 1997-98. Jean-Michel Gonzalez, l'ancien talonneur du XV de France, pourrait quitter Bayonne et rejoindre Pau. Les joueurs, eux, se passionnent pour le présent. En quart de finale, ils retrouveront Bourgoin pour une revanche de la finale de la Coupe. Ce n'est déjà plus assez pour les inquiéter.

Pascal Ceaux

Elimination surprise de Brive

Les champions d'Europe se sont vus trop tôt prophètes dans leur pays. Sûre de son destin national, l'équipe de Brive s'est laissée surprendre à Dax, dimanche 11 mai. Transpercés par Jean-Luc Sadourny, auteur de deux essais, les Brivistes se sont inclinés (31-36) en huitièmes de finale, devant Colomiers. Samedi, Perpignan avait été battu (29-26) par Bègles-Bordeaux et Agen s'était qualifié face à Grenoble au bénéfice du nombre d'essais, malgré son match nul (27-27) après prolongations. Dimanche, Montferrand a battu Toulon (12-6), Toulouse a eu raison de Narbonne (24-22) et Bourgoin s'est facilement défait (23-14) de Béziers. Les quarts de finale opposeront Dax à Montferrand, samedi 17 mai, à Agen ; Toulouse à Colomiers, le même jour, à Narbonne. Le lendemain, Bourgoin rencontrera Pau, à Nîmes, et Agen sera opposé à Bègles-Bordeaux, à Pau.

Nice sauve sa saison en remportant la Coupe de France

Guingamp s'est incliné face aux Aiglons après un match qui a traîné, surtout pendant la demi-heure de prolongation, au cours de laquelle les vainqueurs et les vaincus ont paru tétanisés par l'enjeu

La victoire de l'Olympique gymnaste club de Nice (OGCN), samedi 10 mai, en finale de la Coupe de France de football, face à l'En Avant Guingamp, à l'issue de la séance des tirs au but, qualifie le club pour la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. Bonne nouvelle pour une équipe qui jouera la saison 1997-1998 en deuxième division. Bonne nouvelle aussi pour les repreneurs du vénérable « Gym », qui pourraient investir plus que prévu afin d'essayer de bien figurer en Europe. Bonne nouvelle, enfin, pour un public qui attendait cette coupe depuis quarante-trois ans. Samedi soir, les Niçois ont défilé nombreux dans les rues de la ville, mais les manifestations de joie ont été gâchées par des actes de vandalisme. Trois jeunes gens, dont deux mineurs, ont été placés en garde à vue et devaient être présentés au parquet lundi. Un policier a été blessé.

AU PARC DES PRINCES, cinquante pas séparent le bonheur du malheur. Cinquante pas et deux portes de vestiaire. Poussez l'une et vous y trouvez la joie, les cris, les rires, les chants. Poussez l'autre et vous entrez dans le monde du silence, un univers d'hommes anéantis par la fatigue physique et la souffrance morale. La magie de la Coupe de France est là, qui permet de vivre les sentiments les plus extrêmes, même au bout d'une terne finale.

FOOTBALL

Cinquante pas : c'est également, peu ou prou, ce qu'il faut franchir pour se rendre du rond central au point de penalty. Il était déjà 23 h 30, samedi 10 mai, et la victoire n'avait toujours pas choisi son camp. Avant les douze coups de minuit, dix coups de pied devaient jeter le sort de cette finale. On imagine ce qui peut trotter dans la tête d'un homme s'avançant lors d'une séance de tirs au but. Les Guingampais Stéphane Carnot et Claude Michel ont mal supporté ce voyage au bout de la nuit. Le Niçois Louis Gomis également, mais une étreinte avec la coupe guérit de tout.

L'exercice est une loterie. *« Nous avons tiré le mauvais numéro »*, concluait Francis Smerecki, l'entraîneur breton. On a parlé de l'angoisse du gardien de but au moment du penalty. Foutaises. Au moins a-t-il le droit à l'erreur. Tous les gardiens vous diront la jubilation qu'ils éprouvent dans ces face-à-face où ils postulent à devenir les héros du match. Bruno Valencony comme les autres. Lui excelle en pareille circonstance. Aussi loin qu'il remonte dans ses souvenirs, le gardien, niçois après avoir été longtemps bastiais, ne se rappelle pas avoir jamais échoué dans cette épreuve de vérité.

L'OGC Nice a remporté la quatre-vingtième Coupe de France. On est ravi pour cette équipe, déçu pour l'En Avant de Guingamp et, pourquoi le cacher, un rien chagrin pour le football français. La soixante-dix-neuvième finale de l'histoire (celle de 1992 n'eut pas lieu en raison du drame de Furiani), la dernière qui se déroulait au Parc des Princes (la prochaine sera organisée au Stade de France), ne passera pas pour impérissable. Le 4 mai 1952, Nice remportait (5-3), face à Bordeaux, à Colombes, une finale qui a longtemps été considérée comme la plus belle de tous les temps. Comme elle était également la première intégralement retransmise à la télévision en direct, elle passa jusqu'à la fin des années 70 dans un cinéma niçois où des nostalgiques venaient se rappeler les grandes heures du club.

Gageons que le film de la finale 1997 ne tiendrait pas longtemps l'affiche dans les Alpes-Maritimes. Il ne supporterait pas la comparaison avec ce qui défile actuellement sur les écrans du voisin cannois. Plus de deux heures et demie d'un scénario plan-plan ont abouti à cette fin en queue de poisson. Aux deux buts inscrits dans le temps réglementaire (Youssef Salimi, 21e, pour Nice ; Nicolas Laspalles, 78e, pour Guingamp), il n'est guère d'autres frissons à ajouter.

MODESTIE PARTAGÉE

Guingamp domina vaguement et osa même un troisième attaquant en deuxième mi-temps avec Christophe Hordaville. L'entrée de Stéphane Carnot apporta par ailleurs un soupçon de réflexion à son jeu. Mais cette inclination à l'offensive était moins dictée par une ferme résolution que par la contrariété de ce but encaissé prématurément. Les Niçois s'arc-boutèrent, eux, sur ce prime avantage, comme l'aurait sans doute fait leur adversaire dans les mêmes circonstances. Côte d'Armor contre Côte d'Azur, la rencontre ne fit pas dans la plaisance.

Les deux clubs, que leurs budgets vouaient plutôt à un rôle de comparse en début de saison, partagent une même modestie. Cette finale était une divine surprise, de celles qui nourrisent année après année le mythe de la Coupe de France. La première se devait de racheter un championnat raté qui l'a conduit à la relégation en division 2 (*Le Monde* du 10 mai). La seconde restera, avec Sochaux, une des plus petites villes (8 700 habitants) à avoir atteint ce stade de la compétition.

Paris se voulait donc une fête. Les dix mille supporteurs niçois étaient là à cette fin. L'imposante colonie venue de Bretagne et de l'Ile-de-France bretonneuse également. Rouge et noir contre noir et rouge, le Parc des Princes était uni par les mêmes couleurs et le sentiment de vivre un moment anachronique à l'heure du football business.

« Pour le beau jeu et le beau geste » est la devise de la Fédération française de football (FFF), organisatrice de l'épreuve. Samedi soir, la ligne de conduite des duettistes fut plutôt « Qu'importe l'ivresse pourvu qu'on ait la Coupe ». L'enjeu, l'incontournable enjeu, a encore prévalu. Il a atteint une fois de plus son paroxysme lors des prolongations : deux quarts d'heure bâclés dans le seul souci de ne pas se départager.

Depuis le mois de janvier, trois fois par semaine, Sylvester Takac, l'entraîneur serbe de Nice, achève l'entraînement par une séance de penalties : en 1988, à la tête de l'équipe de Sochaux, il avait trop souffert de perdre le trophée face à Metz dans ce stressant épilogue. Son intuition offre aux Aiglons un troisième succès dans la compétition nationale et une place en Coupe des coupes. Le club ne sait pas encore dans quelles conditions, ni avec quel effectif il disputera cette saison européenne. Mais c'est là une banale affaire d'argent, de celles qui prévalent partout. Sauf en Coupe de France.

B. H.

COMMENTAIRE

ENCORE DES TIRS AU BUT

Une nouvelle fois, une finale s'achève aux tirs au but. Après la Coupe de la Ligue, en 1996 et en 1997, la Coupe de France 1997 se décide à son tour sur ce jugement dernier. Par deux fois durant l'Euro 96, l'équipe de France avait déjà poussé jusqu'à cette extrémité sans que le principe de la mort subite (le premier à marquer durant les prolongations est désigné vainqueur) change quoi que ce soit. En à peine plus d'un an, les téléspectateurs français en sont donc à leur cinquième séance et, par quatre fois, deux heures de jeu n'ont abouti qu'à un 0-0. Les optimistes rétorqueront que les formidables France-RFA, en 1982, et France-Brésil, en 1986, deux des plus beaux moments du football national, s'achevèrent également par cet ultime suspense. Il semble cependant que, statistiquement, une procédure d'exception tende à devenir la règle. L'avenir ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices : en lever de rideau, samedi 10 mai, la finale de la Coupe Gambardella, qui opposait les juniors de Lyon à ceux de Montpellier, s'est décidée aux tirs au but...

Benoît Hopquin

L'équipe de France de handball perd en finale du Tournoi de Paris contre la Croatie

PORTRAIT

A vingt ans, Semir Zuzo, d'origine bosniaque assure la relève de la génération « barjots »

EN AOÛT 1992, Semir Zuzo avait quinze ans. Il venait tout juste de toucher pour la première fois à un ballon de handball. Le garçon était karatéka. Mais, cet été-là, Semir assistait au parcours olympique de l'équipe de France à Barcelone. En Catalogne, celle-ci allait décrocher une médaille de bronze et gagner un sobriquet : les « barjots ». En grandissant, Semir a vu ces handballeurs devenir vice-champions du monde en 1993 et champions du monde en 1995. Il les a vus aussi sombrer aux Jeux d'Atlanta, dont ils étaient les favoris, avant de terminer à la quatrième place.

A la fin des Jeux, l'équipe a explosé. La plupart des vétérans partis, le tour de Semir est venu : il a été sélectionné dans l'équipe de France. A vingt ans, il a joué son premier Tournoi de Paris, qui s'est achevé au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), samedi 10 mai, par une courte défaite (27-26) face à l'équipe de Croatie, championne olympique en titre. Et il va intégrer la formation qui doit défendre son titre aux championnats du monde, au Japon, du 17 mai au 1er juin.

Deux mètres de haut, un bon quintal de muscle, un visage d'enfant un tantinet boudeur : Semir est pivot. Il devrait succéder à Gueric Kervadec : *« Il est sa doublure*, précise Daniel Costantini, entraîneur national de l'équipe de France. *Pour l'heure, il vaut 5 % de Guéric, alors sa marge de progression est énorme. »* Avec Guillaume Gille, Semir fait partie des jeunes espoirs qui sont venus reconstituer une équipe désunie, abandonnée et malheureuse, après la défaite olympique.

Avant de débuter dans le handball, Semir Zuzo fait du karaté, depuis l'âge de six ans. *« Une fille de ma classe avait un père qui dirigeait un club de handball*, raconte-t-il. *Il insistait pour me faire venir. Moi, je faisais du karaté. Le sport collectif que j'aimais, c'était le basket. J'étais fan de Magic Johnson et de Michael Jordan. Lui, il m'a dit : "Tu dois bien être le seul Bosniaque qui ne joue pas au handball." »*

UNE TRAJECTOIRE RAPIDE

Les deux parents de Semir sont arrivés en France en 1973. Lui, aujourd'hui, préserve farouchement ses racines. Il est bilingue et s'en est retourné au pays à toutes les vacances – avant que la guerre n'éclate, bien sûr. Oui, ses origines bosniaques l'ont aidé à progresser : *« Dès mes débuts, j'ai rencontré des Croates qui m'ont pris sous leur aile. »*

A son premier stage, il fait un bel effet. Une semaine plus tard, il est sélectionné en ligue régionale : *« Je n'avais pas encore pris ma licence »*, rit-il. Sa trajectoire est rapide : stages de détection, équipe de France juniors, équipe de France espoirs et première sélection en équipe de France les 1er et 2 mai contre la Russie, à Mulhouse et à Vittel. Une sélection vécue en *« gamin qui accomplit son rêve »*. *« C'était merveilleux de me retrouver aux côtés de Jackson Richardson et de Stéphane Stoecklin »*, glisse-t-il.

« Mais être là, tenter de poursuivre le palmarès de l'équipe, c'est montrer que le handball français n'est pas l'histoire d'une génération et qu'il ne faut pas s'arrêter aux "barjots". » Semir est sûr de lui. Il est lucide, aussi : *« Nous n'avons pas le même passé, pas les mêmes frissons. Les "barjots" ont fait l'histoire. Nous, notre histoire, nous devons l'écrire avec notre palmarès. »* Pour l'heure, il joue à Massy, dans l'Essonne. L'année prochaine, il ne sait pas. A part l'équipe de France, Semir Zuzo ne connaît rien de son avenir.

Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro-A

Demi-finales

Limoges-Villeurbanne	73-79 a. p.
Villeurbanne qualifié.	
Pau-Orthez - PSG-Racing	88-75
PSG-Racing qualifié.	

NBA

Phase finale (play-off)

Atlanta-Chicago	80-100
Chicago mène 2 victoires à 1.	
Los Angeles Lakers-Utah	95-110
Utah mène 3 victoires à 1.	
New York-Miami	77-73
New York mène 2 victoires à 1.	

ESCRIME

Challenge de Paris de fleuret

● Messieurs
Classement : 1. W. Wienand (All.) ; 2. C. Bel (Fra.) ; 3. D. Chevtchenko (Rus.) et F. Boidin (Fra.).
● Dames
Classement : 1. R. Scarlat (Rou.) ; 2. A. Mohamed (Hon.) ; 3. V. Vezzali (Ita.) et G. Trillini (Ita.).

FOOTBALL

Championnat d'Allemagne

Trente et unième journée

Duisbourg-Rostock	0-1
Brême-Cologne	3-2
Karlsruhe-Dortmund	1-1
St-Pauli-Mönchengladbach	1-3
Bochum-Stuttgart	2-1
Bayern Munich-Fribourg	0-0
Bielefeld-Munich 1860	2-3
Schalke 04-Dusseldorf	0-1
Leverkusen-Hambourg	5-0

Classement : 1. FC Bayern Munich, 64 pts ; 2. Bayer Leverkusen, 63 ; 3. VfB Stuttgart, 58 ; 4. Borussia Dortmund, 57 ; 5. VfL Bochum, 50 ; 6. TSV 1860 Munich, 46 ; 7. Karlsruhe SC, 42 ; 8. SC Werder Brême, 42 ; 9. Bielefeld, 40 ; 10. Schalke 04, 40 ; 11. Borussia Mönchengladbach, 39 ; 12. Cologne, 38 ; 13. Hansa Rostock, 37 ; 14. Hambourg, 37 ; 15. MSV Duisbourg, 36 ; 16. Fortuna Dusseldorf, 32 ; 17. FC St-Pauli Hambourg, 27 ; 18. SC Fribourg, 22.

Championnat d'Angleterre

Trente-huitième et dernière journée

Aston Villa-Southampton	1-0
Blackburn-Leicester	2-4
Derby-Arsenal	1-3
Everton-Chelsea	1-2
Leeds-Middlesbrough	1-1
Manchester United-West Ham	2-0
Newcastle-Nottingham	5-0
Sheffield-Liverpool	1-1
Tottenham-Coventry	1-2
Wimbledon-Sunderland	1-0

Classement final : 1. Manchester United, 75 pts ; 2. Newcastle, 68 (+ 33) ; 3. Arsenal, 68 (+ 30) ; 4. Liverpool, 68 (+ 25) ; 5. Aston Villa, 61 ; 6. Chelsea, 59 ; 7. Sheffield Wednesday, 57 ; 8. Wimbledon, 56 ; 9. Leicester, 47 ; 10. Tottenham, 46 ; 11. Leeds, 46 ; 12. Derby, 46 ; 13. Blackburn, 42 ; 14. West Ham, 42 ; 15. Everton, 42 ; 16. Southampton, 41 ; 17. Coventry, 41 ; 18. Sunderland, 40 ; 19. Middlesbrough, 39 ; 20. Nottingham Forest, 34.

Championnat d'Espagne

Trente-septième journée

FC Barcelone-Real Madrid	1-0
Valladolid-Extremadura	4-0
Logrones-Betis Séville	2-1
Sociedad-Santander	2-0
Tenerife-Oviedo	2-2
Séville-Alicante	5-0
Compostelle-Rayo Vallecano	2-1
Saragosse-Espanyol Barcelone	1-0
Gijon-Celta Vigo	2-1
Atletico Madrid-Bilbao	2-1
Valence-Deportivo La Corogne (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 83 pts ; 2. FC Barcelone, 78 ; 3. Deportivo La Corogne, 72 ; 4. Betis Séville, 72 ; 5. Atletico Madrid, 63 ; 6. Valladolid, 58 ; 7. Real Sociedad, 53 ; 8. Athletic Bilbao, 52 ; 9. Tenerife, 51 ; 10. Valence, 48 ; 11. Racing Santander, 47 ; 12. Compostelle, 45 ; 13. Celta Vigo, 43 ; 14. Saragosse, 43 ; 15. Espanyol Barcelone, 42 ; 16. Oviedo, 42 ; 17. Extremadura, 40 ; 18. Sporting Gijon, 39 ; 19. Rayo Vallecano, 39 ; 20. Hercules Alicante, 35 ; 21. FC Séville, 33 ; 22. Logrones, 31.

Championnat d'Italie

Trentième journée

Bologne-Cagliari	3-0
Fiorentina-Udine	2-3
Lazio Rome-Pérouse	4-1
Milan AC-Reggiana	3-1
Naples-AS Rome	1-0
Parme-Vicence	3-0
Plaisance-Bergame	3-1
Gênes-Inter Milan	1-2
Vérone-Juventus Turin	0-2

Classement : 1. Juventus Turin, 59 pts ; 2. Parme, 55 ; 3. Inter Milan, 51 ; 4. Lazio Rome et Bologne, 47 ; 6. Sampdoria Gênes et Udine, 45 ; 8. Vicence, 42 ; 9. Milan AC, 41 ; 10. Fiorentina, 40 ; 11. Atalanta Bergame, 39 ; 12. AS Rome et Naples, 37 ; 14. Plaisance, 33 ; 15. Cagliari, 30 ; 16. Pérouse, 28 ; 17. Vérone, 26 ; 18. Reggiana, 19.

Mondial 98

Zone CONCACAF

Costa Rica-Jamaïque	3-1

Classement : 1. Mexique, 8 pts ; 2. Costa Rica, 7 ; 3. Etats-Unis, 5 ; 4. Salvador, 4 ; 5. Canada, 2 ; 6. Jamaïque, 2.

HANDBALL

Tournoi de Paris-Bercy

Troisième et dernière journée

Egypte-République tchèque	20-22
France-Croatie	26-27

Classement final : 1. Croatie, 4 pts ; 2. France et Egypte, 3 ; 4. République tchèque, 2.

TENNIS

Tournoi masculin de Hambourg

Demi-finales : A. Medvedev (Ukr.) b. E. Kafelnikov (Rus., no 2) 6-3, 6-1 ; F. Mantilla (Esp., no 10) b. T. Haas (All.) 4-6, 6-3, 6-4.
Finale : A. Medvedev (Ukr.) b. F. Mantilla (Esp., no 10) 6-0, 6-4, 6-2.

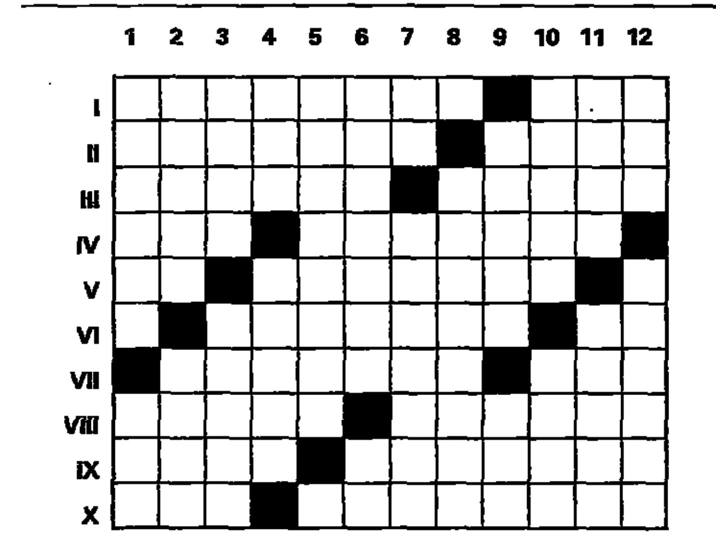
Tournoi masculin de Coral Springs

Demi-finales : J. Bjorkman (Suè., no 1) b. S. Campbell (EU) 6-4, 4-6, 6-4 ; J. Stoltenberg (Aus., no 4) b. J. Van Herck (Bel.) 6-3, 6-3.

■ **LOTO.** Les tirages no 38, effectués samedi 10 mai, ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 2, 12, 20, 21, 31, 38, numéro complémentaire 40. Les rapports sont, pour 5 bons numéros et le complémentaire 94 355 F, pour 5 bons numéros, 9 760 F, pour 4 bons numéros, 184 F, pour 3 bons numéros, 17 F.
Second tirage : 7, 16, 20, 27, 39, 44, numéro complémentaire 6. Les rapports sont, pour 6 bons numéros, 16 109 145 F, pour 5 bons numéros et le complémentaire, 75 535 F, pour 5 bons numéros, 5 870 F, pour 4 bons numéros, 144 F, pour 3 bons numéros, 15 F.

MOTS CROISÉS PROBLÈME No 97095

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Souteneurs. Il n'y a pas de chômage à sa sortie. – II. Encore trop jeune pour intégrer la précédente. Sur la Croisette. – III. Coupent la parole dans le texte. Restera donc. – IV. Bel pour Maupassant. Européen du Sud. – V. Dans la gamme. Couverts de poudre de diamants. – VI. Fîmes un œuvre originale. Note. – VII. Voisin de la morue. Son enthousiasme tourne parfois au delire. – VIII. Pour ceux qui veulent prendre les eaux. Deux-roues populaire. – IX. N'a pas vécu en bonne entente avec son grand frère. Dépasse l'unité. – X. Se met à table. Protègent les factionnaires.

VERTICALEMENT

1. Une coupe pour le saule. Peut atteindre la conscience. – 2. Coupe peut-être le saule. Un dé ou un glaçon. – 3. Petit perroquet. Risque de finir en potage. – 4. Coule dans les pubs. Retourné, c'est une maladie. – 5. Plus que nuancées. – 6. Suit un cycle. Du plutonium. – 7. Dans le Nord. Qui cherche à plaire. – 8. Hamlet y vécut tous ses tourments. – 9. Montrent les dents quand elles travaillent. Le dernier est à la mode. – 10. Tous les vivants. Ne peut être nié. – 11. En dessous de la moyenne. Sur le déclin. – 12. Il peut être militaire ou culinaire. Représentants des consommateurs.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU No 97094

HORIZONTALEMENT

I. Perlimpinpin. – II. Amoureuse. Gl. – III. Soute. Bobina. – IV. Tube. Reculai. – V. Idl. Sorel. Rs. – VI. Crêt. Délogée. – VII. He. Uae. ESO. – VIII. Bésef. Fi. – IX. Uvaux. Bottée. – X. Rétroviseurs.

VERTICALEMENT

1. Pasticheur. – 2. Emoudre. Vé. – 3. Rouble. Bât. – 4. Luté. Tueur. – 5. Ire. Asxo (saxo). – 6. Me. Rodée. – 7. Pubère. FBI. – 8. Isocèle. Os. – 9. Nébulosité. – 10. Il. Go. Tu. – 11. Ignare. Fer. – 12. Niaiseries.

AFFAIRE DE LOGIQUE PROBLÈME No 17

Le score impossible

DANS UNE NOUVELLE forme de sport, on ne peut marquer que deux scores :

– 5 points pour un but au pied ;
– 9 points pour un but à la main.

Certains totaux sont ainsi impossibles à atteindre par une équipe, comme 3, 8 ou 12 points.

Montrez qu'à partir d'un certain nombre tous les totaux sont possibles.

Quel est le plus grand score impossible à atteindre ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE, 1997

Solution du problème no 16 paru dans *Le Monde* du mardi 6 mai 1997.

La sélection de 20 joueurs dans les conditions fixées par le sélectionneur est toujours possible.

Groupons en effet les joueurs par chaînes : A frappe B qui frappe C... et ainsi de suite jusqu'à X, qui frappe un joueur figurant déjà dans la chaîne. On donne à A un maillot bleu, à B un blanc, à C un bleu, et ainsi de suite, alternativement, et enfin à X un rouge.

S'il reste des joueurs, on construit de nouvelles chaînes de maillots alternés bleus et blancs jusqu'au joueur frappant un joueur figurant déjà dans l'une des chaînes, à qui on affecte un maillot rouge. On est alors en mesure de former trois équipes de joueurs dont aucun n'a frappé l'autre : les bleus, les blancs et les rouges. Le total étant 60, l'une des équipes (au moins) a 20 joueurs ou plus.

Pour 21, le problème peut ne pas avoir de solution. C'est le cas si par exemple on peut faire 20 chaînes de 3 joueurs A, B, C où A frappe B, B frappe C et C frappe A.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications no 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

هكذا من الأصل

Ondées éparses au Sud

UNE DÉPRESSION centrée au nord des îles Britanniques dirige sur la France un flux de sud pour mardi. Les masses d'air venant du nord de l'Algérie s'humidifient sur la Méditerranée, et donnent sur le sud de la France quelques ondées.

Bretagne, pays de Loire, basse Normandie. – Les nuages et les éclaircies alterneront une bonne partie de la journée, laissant une impression agréable. Le vent de sud-ouest restera modéré près des côtes. Le thermomètre marquera 15 à 18 l'après-midi.

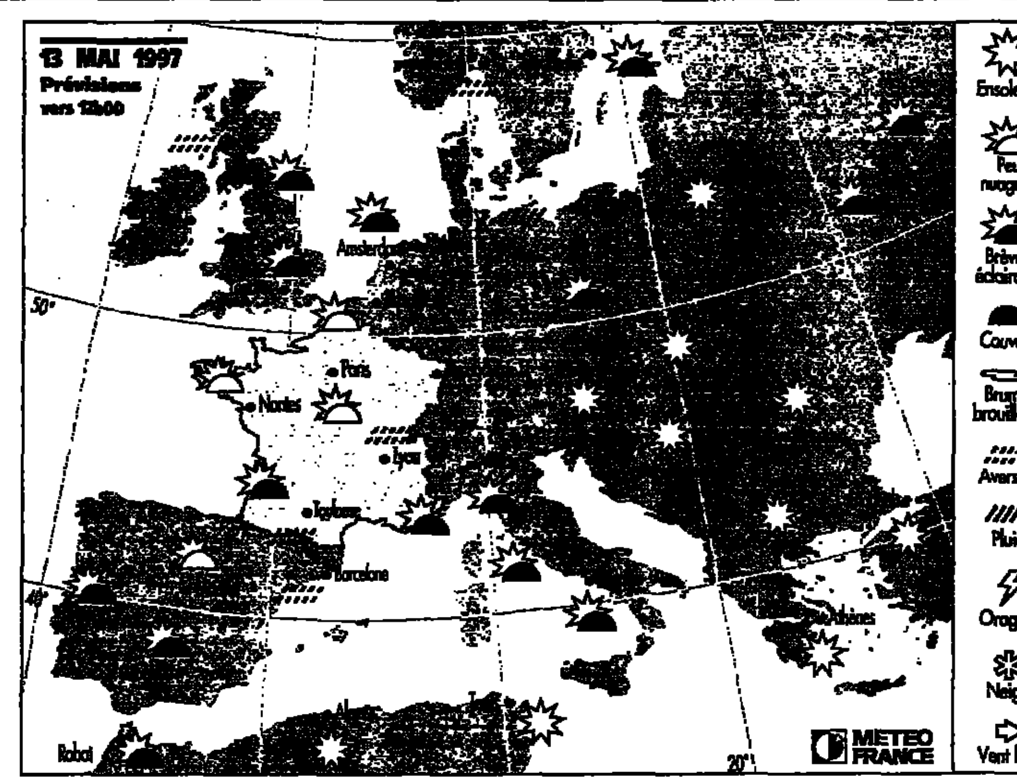
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, haute Normandie, Ardennes. – Sur le Centre, le temps sera assez ensoleillé. Les nuages élevés deviendront plus denses l'après-midi, avec risque d'ondée. Ailleurs, le soleil dominera le ciel, malgré le développement de cumulus inoffensifs l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 17 à 19.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Champagne et la Lorraine, les passages nuageux laisseront au soleil des apparitions. Ailleurs les nuages seront plus nombreux, amenant quelques ondées. Les températures ne dépasseront pas 17 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages domineront la journée, apportant des ondées parfois orageuses. Le soleil fera de plus belles apparitions au pied des Pyrénées. Le vent d'autan restera modéré. Il fera 20 à 22 degrés au plus.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les nuages resteront nombreux toute la journée, avec quelques ondées. Les températures seront un peu fraîches pour la saison, avec 17 à 20 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le temps restera couvert sur le Languedoc-Roussillon. Sur la Corse, les passages nuageux n'empêcheront pas le soleil de briller. Ailleurs, le ciel sera encombré de nuages, avec des ondées éparses. Il fera frais pour la saison, avec 19 à 22 degrés l'après-midi.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉGYPTE.** Le premier musée de la momification a été ouvert à Louxor, où ont été terminés les travaux de restauration du temple d'Amon et où a été ouvert un pont facilitant l'accès aux sites archéologiques de la rive ouest du Nil. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE.** La compagnie aérienne Turkish Airlines va ouvrir au départ d'Istanbul de nouvelles liaisons avec Chicago (Etats-Unis) en mai, puis avec Budapest (Hongrie), Djakarta (Indonésie) et Manchester (Angleterre) en juin. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES.** Eva Air, première compagnie aérienne internationale privée de Taïwan, va augmenter ses liaisons entre Taïpeh et les Philippines, ajoutant, courant mai, deux vols supplémentaires vers Manille, la capitale, et Cebu, ville historique et centre portuaire au cœur de l'archipel.

PRÉVISIONS POUR LE 13 MAI 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/29 S	KIEV	13/26 S	VENISE	16/23 P	LE CAIRE	16/31 S
				POINTE-A-PIT.	24/31 S	LISBONNE	11/19 S	VIENNE	14/27 S	MARRAKECH	13/22 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/27 C	LIVERPOOL	9/14 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/21 P
				EUROPE		LONDRES	8/18 S	BRASILIA	14/25 S	PRETORIA	3/20 S
				AMSTERDAM	8/17 S	LUXEMBOURG	9/16 N	BUENOS AIR.	15/24 S	RABAT	13/22 S
FRANCE métropole		NANCY	8/20 N	ATHENES	17/23 S	MADRID	10/23 N	CARACAS	25/31 S	TUNIS	15/26 S
AJACCIO	11/22 P	NANTES	8/18 S	BARCELONE	15/20 P	MILAN	16/27 S	CHICAGO	4/14 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	11/18 N	NICE	13/20 P	BELFAST	8/12 P	MOSCOU	8/21 S	LIMA	16/25 S	BANGKOK	28/34 P
BORDEAUX	10/19 P	PARIS	8/19 S	BELGRADE	14/26 S	MUNICH	11/21 S	LOS ANGELES	16/24 S	BOMBAY	25/34 S
BOURGES	6/19 N	PAU	8/19 P	BERLIN	13/21 P	NAPLES	14/26 S	MEXICO	11/23 S	DJAKARTA	26/30 C
BREST	8/15 P	PERPIGNAN	13/21 P	BERNE	9/22 P	OSLO	6/13 P	MONTREAL	9/17 S	DUBAI	26/33 S
CAEN	8/16 S	RENNES	8/18 S	BRUXELLES	7/19 S	PALMA DE M.	13/22 C	NEW YORK	13/17 P	HANOI	25/32 P
CHERBOURG	8/15 S	ST-ETIENNE	7/20 N	BUCAREST	12/25 S	PRAGUE	11/21 S	SAN FRANCIS.	13/21 S	HONGKONG	25/26 P
CLERMONT-F.	7/20 N	STRASBOURG	9/22 P	BUDAPEST	14/26 S	ROME	13/24 S	SANTIAGO/CHI	9/20 S	JERUSALEM	18/28 S
DIJON	9/20 P	TOULOUSE	10/20 P	COPENHAGUE	10/16 S	SEVILLE	13/28 S	TORONTO	6/12 S	NEW DEHLI	23/40 S
GRENOBLE	9/23 P	TOURS	7/19 N	DUBLIN	8/12 P	SOFIA	12/23 S	WASHINGTON	13/17 P	PEKIN	16/26 S
LILLE	7/18 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	10/21 N	ST-PETERSB.	13/23 S	**AFRIQUE**		SEOUL	14/20 P
LIMOGES	7/17 N	CAYENNE	24/27 P	GENEVE	11/21 P	STOCKHOLM	8/16 S	ALGER	14/24 S	SINGAPOUR	28/34 C
LYON	10/21 P	FORT-DE-FR.	24/30 S	HELSINKI	7/17 P	TENERIFE	12/19 S	DAKAR	24/28 S	SYDNEY	12/17 S
MARSEILLE	13/22 P	NOUMEA	20/24 S	ISTANBUL	14/19 S	VARSOVIE	12/27 S	KINSHASA	23/27 P	TOKYO	17/22 C

Situation du 12 mai à 0 heure TU

Prévisions pour le 14 mai à 0 heure TU

METEO FRANCE

AUTOMOBILE

Les garagistes dans la tourmente

Une étude du Credoc met en évidence la nécessaire mais difficile adaptation du réseau de distribution automobile, pris en étau entre des constructeurs qui rognent ses marges et des clients de plus en plus exigeants

DUR MÉTIER que celui de garagiste. Gênés par la guerre des prix, menacés par de nouveaux concurrents, concessionnaires et agents sont soumis à la pression conjuguée des consommateurs et des constructeurs qui tirent les prix vers le bas et réclament de nouveaux services. En octobre, une manifestation de distributeurs automobiles avait troublé l'ouverture du Mondial de l'automobile, à Paris. Depuis, la déprime persistante du marché n'a pas ramené la sérénité.

« Les concessionnaires semblent pris dans un cercle vicieux : ils doivent améliorer leur compétitivité sur les prix et, parallèlement, introduire des services qui génèrent des surcoûts », constate une étude du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) publiée fin avril. Souvent trop petits (la France compte 24 000 points de vente, soit autant que les Etats-Unis), les garages subissent la concurrence des mandataires (entre 5 % et 10 % du marché) qui proposent pour moins cher des voitures importées, des centres-autos (comme Feu vert) et des spécialistes de la réparation rapide (comme Midas ou Speedy). Quant aux constructeurs, ils s'attaquent à leurs coûts de distribution, qui représentent jusqu'à 35 % du prix d'un véhicule, après avoir restructuré leurs usines.

« Il faut passer de la culture de la voiture à celle du client, du garagiste au chef d'entreprise », ne cessent de répéter les constructeurs. Il est vrai que, même si les choses ont changé, le réparateur automobile français n'est pas encore réputé pour la chaleur de son accueil et la transparence de ses factures... Conscients que le meilleur côtoie le pire, les constructeurs rémunèrent déjà leur réseau selon des standards de qualité (chaque jour, Renault mène une enquête de satisfaction auprès de 1 250 clients tirés au sort) mais cela ne suffit pas. Le client n'attend plus seulement que l'on répare sa voiture.

Le réseau du groupe Fiat, où la grogne a été la plus visible ces derniers mois, a profondément réorganisé sa toile. Tous les contrats ont été renégociés et une trentaine ont été rompus. Désormais, de grands concessionnaires centraux coordonnent leur activité avec des « satellites » afin de réduire les frais fixes, les investissements coûteux et les stocks de pièces.

> « Je ne compte que sur les occasions pour m'en sortir »

Comme chez d'autres marques, priorité est donnée à de nouvelles prestations : interventions rapides sans rendez-vous, mise à disposition d'une voiture de remplacement (gratuitement ou non, selon le cas), service de dépannage immédiat, proposition d'assurance pour jeune conducteur, possibilité de confier gratuitement au concessionnaire sa voiture afin qu'il la présente lui-même au contrôle technique. Selon le groupe, la rentabilité du réseau n'est pas négligeable : 1,9 % du chiffre d'affaires avant impôts en 1996.

Reste que, pour nombre de garagistes, la priorité est d'abord de gérer tant bien que mal le quotidien. *« Les « balladurettes » et les « juppettes » ont fait plonger nos marges*, insiste un agent Peugeot du Loiret. *La 406 que je viens de vendre ne m'a rapporté que 1 500 francs et le client qui a acheté une 806 a tellement tiré les prix que cela ne me rapportera pratiquement rien. » « Sans compter*, poursuit-il, *que les papys qui ont changé leur ancienne voiture qu'il fallait régulièrement réparer viennent moins souvent : les nouvelles 106 ne demandent plus qu'une vidange tous les 15 000 kilomètres et un changement de bougies tous les 60 000... Je ne compte que sur les véhicules d'occasion pour m'en sortir. »*

Inévitablement, ce durcissement de la compétition accélère la concentration. Chez Renault, par exemple, le nombre de concessionnaires (401 aujourd'hui) a baissé de 51 entre 1990 et 1995, alors que l'effectif des agents (6 390) a baissé de 1 255. Pourtant, l'efficacité d'un établissement n'est pas forcément liée à sa taille. Les 77 grandes succursales directement gérées par Renault ont perdu 550 millions de francs depuis 1992 et sont loin d'afficher le meilleur indice de qualité. Conséquence : Renault négocie leur filialisation.

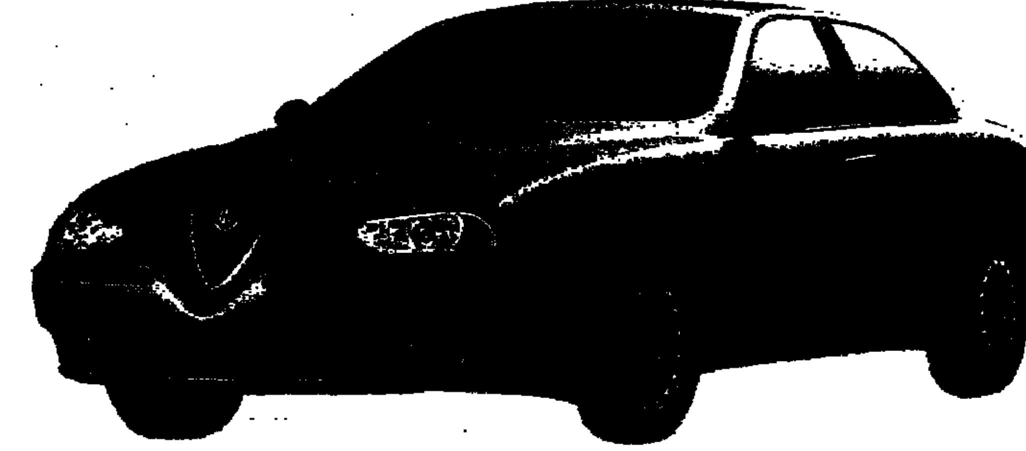
Selon le Credoc, le mouvement de concentration *« devrait faire le jeu des groupes financiers multimarques plutôt que celui des investisseurs individuels »* et accélérer la distinction entre vente et réparation. Pourraient ainsi apparaître à la périphérie des villes des *« villages automobiles »*, sorte de halls d'exposition mettant en scène les modèles de différents constructeurs. Toutefois, l'étude n'exclut pas *« des changements radicaux »* à moyen terme. En 2002, la réglementation européenne n'autorisera plus – en principe – la distribution sélective qui permet aux firmes de confier la vente de leurs voitures à des revendeurs agréés disposant d'une exclusivité sur un territoire déterminé. La porte serait alors ouverte à *« une offensive des grands groupes de la distribution alimentaire qui pourrait se traduire par une reconfiguration rapide du paysage de la distribution automobile »*. Demain, on achètera peut-être sa voiture comme on remplit son Caddy. Les garagistes n'ont peut-être plus beaucoup de temps pour s'assurer la fidélité des automobilistes.

Jean-Michel Normand

La nouvelle Alfa-Roméo sera commercialisée en octobre

LES ALFISTES auraient préféré qu'elle s'appelle Giulietta, comme ses glorieuses aînées. Finalement, ce sera l'Alfa-Roméo 156. Heureusement, cette voiture, qui sera commercialisée en octobre, est autrement plus séduisante que l'actuelle 155.

L'Alfa-Roméo 156 sera disponible en quatre motorisations essence (de 1,6 litre à 2,5 litres) et deux motorisations turbodiesel à injection directe.



Un pare-brise anti-effet de serre équipera toutes les Renault

Toujours plus confortables, les voitures ne peuvent pourtant rien contre l'effet de serre, qui, en été, transforme en fournaise une voiture abandonnée trop longtemps en plein soleil. Les études réalisées par les constructeurs indiquent que la température de l'habitacle peut alors dépasser les 80 degrés centigrades, même en présence de vitres teintées. L'unique solution consiste à déployer un pare-soleil en carton au-dessus de la planche de bord. Une parade guère pratique et pas toujours efficace. Avant l'été, Renault proposera sur toute sa gamme un équipement destiné à atténuer ces désagréments : le pare-brise à couches réfléchissantes. Selon les modèles, cette nouveauté sera disponible en série ou en option au prix de 800 francs. De plus, toutes les Renault sans exception seront dorénavant livrées (sans supplément de prix, alors qu'il en coûtait jusqu'alors 1 200 francs) avec des vitres teintées d'une nouvelle génération, dotées d'un *« haut pouvoir filtrant »*. Plus efficaces que le pare-brise teinté classique, qui ne réfléchit que 5 % du flux solaire incident, les couches réfléchissantes en repoussent environ 30 %. Pour les nouvelles vitres teintées, le gain serait de 15 %. Intercalées entre les deux lames de verre qui composent le nouveau pare-brise, une vingtaine de strates de particules métalliques (argent et titane) *« ne filtrent que les infrarouges responsables de l'échauffement, sans dégrader la luminosité et la vision vers l'extérieur »*. Grâce à ce barrage invisible dont l'épaisseur n'excède pas 50 microns, un objet situé dans une voiture pourra difficilement dépasser une température de 60 degrés, assure Renault. Petit avantage supplémentaire : le conditionnement d'air, très gourmand en carburant, est moins sollicité. Le pare-brise à couches multiples sera reconnaissable à la teinte bleue irisée que le département design de Renault a soigneusement mise au point. Reste tout de même à convaincre le consommateur de l'utilité de cette innovation déjà vue sur l'Audi A 8, par exemple, mais jamais encore étendue à l'ensemble des véhicules d'une marque. Pour rendre plus palpable l'efficacité de son nouveau pare-brise, Renault compte sur des boîtiers de démonstration, composés d'une lampe devant laquelle l'on peut faire coulisser, au choix, un verre neutre, un verre teinté classique ou un verre à couches multiples.

J.-M. N.

TRANSPORTS

Un peu plus de Batobus sur la Seine à Paris

LES PARISIENS et les touristes qui aiment voir la capitale de la Seine bénéficient depuis le 1er mai et jusqu'au 30 septembre d'un service renforcé des Batobus qui naviguent sur le fleuve, entre Notre-Dame et la tour Eiffel. La Compagnie des Batobus propose une rotation toutes les 25 minutes, au lieu de 40 les années précédentes, entre Notre-Dame, l'Hôtel de Ville, le Louvre, Saint-Germain-des-Prés, le Musée d'Orsay et la tour Eiffel à bord de trois bateaux de 150 places, pour un trajet total d'une quarantaine de minutes.

Les tarifs demeurent élevés – 20 francs pour la première escale, 10 francs pour les suivantes –, mais pour la première fois, Batobus va offrir un système de forfaits : 60 francs pour une journée, 90 francs pour deux jours. La RATP propose, de son côté, des titres combinés « Paris visite » incluant la possibilité d'emprunter le service Batobus. Des réductions sont prévues pour les enfants, les étudiants et les personnes âgées. La compagnie offre un « forfait saison » de 250 francs, permettant un passage permanent sur Batobus durant la saison d'exploitation. La compagnie, qui a transporté 121 000 passagers durant l'été 1996, en prévoit 195 000 cette année grâce à l'accroissement de ses fréquences, a indiqué son président Jean-Pierre Cuny.

La société, qui a obtenu du Port autonome de Paris une concession allant jusqu'en 2007 pour l'exploitation d'une ligne régulière sur la Seine, prévoit par ailleurs la mise en service, à partir de 1998, de quatre ou cinq bateaux neufs supplémentaires. D'une capacité de 200 passagers chacun, ils auront un temps d'escale réduit par rapport aux bateaux actuels et pourront embarquer des vélos.

Pour l'instant, le service Batobus vise essentiellement les nombreux touristes visitant Paris, avec l'espoir, pour les responsables parisiens, de diminuer le nombre d'autocars encombrant les abords des principaux sites touristiques de la capitale. A terme, la société n'exclut pas de développer un véritable service permanent, intégré au réseau des transports de la région parisienne, a indiqué M. Cuny. La perspective de pouvoir emprunter des navettes sur la Seine avec sa Carte orange demeure toutefois éloignée : le transport fluvial de passagers est coûteux, et le bateau est encore loin de pouvoir concurrencer le métro ou même l'autobus en vitesse.

CANNES 97 Que reste-t-il quand il n'y a rien ou pas grand-chose ? Godard. De ce week-end morne comme la pluie, on retiendra donc les chapitres 3 et 4 de son « Histoire (s) du cinéma ». On se dit que c'est revigorant d'avoir matière à réfléchir. Cela console d'une fin de semaine cinématographiquement tristounette et de la victoire de Deeper Blue sur Garry Kasparov. Jacques Chirac est passé en coup de vent. Il a déjeuné avec les membres du jury et plusieurs Palmes d'or. On l'avait placé entre Isabelle Adjani et Gong Li. Godard n'était pas là : il n'est ni juré ni Palme d'or. On a fêté le cinquantenaire toute la journée. La fanfare de la Garde républicaine a donné un concert avant de défiler à cheval. La société Pernod-Ricard a offert l'apéritif à la population. Et la société Cartier a créé la Palme des Palmes d'or décernée à Ingmar Bergman.

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

16 h 40. Hôtel Majestic

J'avais dix-sept ans, je venais de me faire renvoyer définitivement du lycée à côté d'Oxford. Je n'osais pas l'avouer à mes parents. En sortant de la gare de Paddington à Londres, j'entrai dans un petit cinéma pour gagner du temps et trouver un mensonge. En sortant, j'avais décidé de devenir photographe. Le film s'appelait « Blow up » et son metteur en scène, Michelangelo Antonioni.



VU

Jean-Luc Godard, maître du tonnerre sur la Croisette

Histoire (s) du cinéma. Evénement au Festival avec la projection de deux épisodes du grand œuvre auquel le cinéaste travaille depuis dix ans

UN CERTAIN REGARD
***3a : La Monnaie de l'absolu. 4a : Le Contrôle de l'univers.* Films français de Jean-Luc Godard. (0 h 52.)**

Donc, dans l'après-midi du dimanche 11 mai, on a projeté deux trucs de Godard. Comme ça s'appelle *Histoire (s) du cinéma* et que c'était la journée de célébration du cinquantenaire, l'initiative semblait adéquate. Et puis Godard, même si plus grand monde ne va voir ses films, c'est tout de même une référence, une valeur. Bien sûr, on n'y comprend pas grand-chose à ces *Histoire (s)* dont on entend parler depuis des années, dont on a éventuellement vu des bouts à la télé, mais était-ce le *1a* ou le *2b* ? Sorti d'une poignée d'afficionados, nul ne paraît trop s'y reconnaître dans ces numérotations codées. Et pourtant. Et pourtant, ce dimanche après-midi, il suffisait d'ouvrir les yeux et les oreilles pour comprendre qu'il s'agissait d'un moment d'exception.

Depuis bientôt dix ans maintenant, Jean-Luc Godard élabore un ensemble intitulé *Histoire (s) du cinéma*. C'est quoi ? Une tentative de penser l'un par l'autre, le siècle et ce qu'on a appelé « l'art du siècle », le cinéma. La mise en œuvre d'une réflexion politique et esthétique – c'est pareil – qui ne pourrait faire autrement que d'emprunter les chemins de la beauté absolue pour s'accomplir. Godard travaille en vidéo, outil souple et bon marché qui permet de mettre en dialogue critique des images de toutes origines (films, tableaux, photos d'archives), texte, musique et voix. Qui permet, pour ce projet sans équivalent dans le monde de l'écran, sans rival (pas même *Le Musée imaginaire*, de Malraux, auquel il se réfère) dans aucun domaine, une mise en jeu, en perspective et en opposition constructive de tout ce qui s'est fait (actes et œuvres) pour produire le monde moderne, le nôtre.

De la vidéo, le cinéaste fait un usage souverain, mais ce souverain c'est le roi Lear, un solitaire horriblement privé de son royaume dont il pense et rêve la chute. Et c'est par le murmure, par le clignotement intime d'images entrées en résonance, par la colère et la tendresse qui rapprochent, autant que l'intuition érudite, les stukas et les corbeaux d'Hitchcock, Monet et *La Nuit du chasseur*. A la télé, ou sur une cassette, cette invention réflexive, ce volcan de stimulations sensorielles et intellectuelles gardait un côté « domestique », proche. *Histoire (s) du cinéma* établissait un lien personnel, suscitait une émotion privée, des réflexions personnelles. Déboulant dans un grande salle du Palais du Festival, sur un écran immense avec un son plus immense encore, c'était comme une liturgie individuelle qui d'un coup prendrait une ampleur de cathédrale.

Impressionnant, intimidant même. Mais pas longtemps (même si la croyance et le rite ont leur place dans cette affaire), tant le montage fusion, le montage cillement, le montage battement de cœur, le montage gag aussi, produisent des évidences fécondes. Ce dimanche-là, à Cannes, il s'agissait donc des épisodes *3a* et *4a*. Le premier s'intitule *La Monnaie de l'absolu* et tourne autour de l'oppression et de la résistance. D'un texte écrit par Victor Hugo, exact commentaire de la tragédie bosniaque, à l'élégie du grand cinéma italien de l'après-guerre, le seul qui ait relevé le défi de reconstruire une continuité collective après la catastrophe des camps, il prend aux tripes par le plus légitime des moyens (le seul), la puissance d'une pensée qui se met en danger.

CORPUS INACHEVÉ

3b s'appelle *Le Contrôle de l'univers*, et parle du pouvoir. A partir d'Hitchcock, il conte comment le cinéma a représenté une possibilité d'emprise sur le monde supérieure à toute autre. Et qu'on n'en a pas voulu, laissant le champ libre aux dictateurs, et au marché. Parce qu'on ne voulait pas d'« *une forme qui pense* ». L'humanité aura conçu cet outil capable de faire se rejoindre « *le monde intérieur et le cosmos* », l'art et la réalité, l'individu et la communauté. Et elle l'aura refusé, comme toujours depuis l'expulsion du jardin d'Eden. D'où la tonalité funèbre qui émane de ce chant, de cette polyphonie chuchotée.

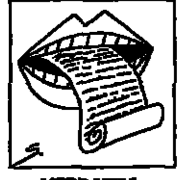
Pas question de rendre compte comme ça de ce qui se joue à l'intérieur de cette œuvre, en donner des aperçus est déjà l'amoindrir. Comment dire le bouleversant rituel d'apparition dans lequel s'incarne Alain Cuny, corps et tessiture d'outre-tombe, fantôme réel entre les fantômes réels que Godard, à l'image, de la voix, par le montage, fait exister par le mystère de leurs rencontres ? Dire plutôt ce qu'on ressent, l'admiration et la gratitude. Une impression de « trop », aussi : on n'est pas accoutumé à penser tant d'éléments à la fois, pas habitué à rencontrer de si près, avec une telle intensité, la beauté et la terreur – la séance dure une cinquantaine de minutes, plus denses que tant d'heures passées sous les écrans. On peut juste dire la certitude d'avoir assisté à un événement, un vrai, qui ne se mesure pas à son impact médiatique mais à son importance intrinsèque, le peu d'envie aussi de replonger dans l'enchaînement des films, rêvant soudain d'un festival où pendant douze jours on ferait venir du monde entier quarante mille personnes ayant de l'intérêt pour le cinéma, et elles ne regarderaient que « ça », tous les jours. Et en parleraient. Parce qu'*Histoire (s) du cinéma*, bonheur individuel, est aussi une incitation à réfléchir collectivement. C'est commencé (voir les beaux textes de Rosenbaum dans *Trafic*, de Païni dans *Art Press*, la remarquable interview de Sollers dans les *Cahiers*, le colloque de Locarno en 1995...).

Ce n'est pas le moindre des prodiges qu'accomplit ce... ce quoi ?, disons ce corpus inachevé (il manque l'épisode *4b*), que de révoquer la question de sa diffusion. Montré ou pas sur les petits ou grands écrans, il circulera sur le mode viral. Invisible et présent, en entier ou par morceaux, par échos et par traces, produisant ses effets (diffus, justement) bien au-delà de sa circulation réglée par les agents de la chose. Dimanche 11 mai, une comète est passée sur la Croisette, dont on n'a pas fini de ressentir les effets.

Jean-Michel Frodon

« Le cinéma est le dernier chapitre de l'histoire de l'art européen »

« **LE CINÉMA** est un art, et la science aussi est un art. C'est ce que je dis dans mes *Histoire(s) du cinéma*. Au XIXe siècle, la technique est née, dans un sens opératoire, et *non artistique* (pas au niveau du mouvement de montre d'un petit horloger du Jura, mais de cent vingt millions de Swatch). Or Flaubert raconte que cette naissance de la technique (les télécommunications, les sémaphores) est simultanée à celle de la bêtise, celle de *Madame Bovary*.



VERBATIM

» La science est devenue de la culture, donc autre chose. Le cinéma, qui était un art populaire, a donné naissance à la télévision, et cela à cause de sa popularité, mais aussi du développement de la science. Or, la télévision, c'est de la culture, c'est-à-dire du commerce, de la transmission, pas de l'art. Ce que les Occidentaux appelaient l'art est un peu perdu. Mon hypothèse de travail par rapport à l'histoire du cinéma, c'est que le cinéma est le dernier chapitre de l'histoire de l'art d'un certain type de civilisation indo-européenne. Les autres civilisations n'ont pas eu d'art (cela ne veut pas dire qu'elles n'ont pas créé), elles n'avaient pas cette idée d'art liée au christianisme, à un seul dieu. (...)

» Donc, le cinéma, c'est de l'art pour nous. On s'est d'ailleurs toujours disputé avec Hollywood, à qui on reprochait de ne pas se comporter comme Durand-Ruel ou Ambroise Vollard avec Cézanne, ou Théo Van Gogh avec son frère. On lui reprochait d'avoir un point de vue uniquement commercial, de type culturel et non artistique. Seule la nouvelle vague a dit que le cinéma américain, c'était de l'art. (...) Oui, seule la nouvelle vague a reconnu de l'art dans certains objets qui sont détournés de leur sujet par de grandes compagnies. On sait d'ailleurs, historiquement, qu'à un moment ces grandes compagnies, comme les grands féodaux, ont pris du pouvoir sur les grands poètes. Comme si François Ier avait dit à Léonard de Vinci, ou Jules II à Michel Ange : « *Vous peignez l'aile de l'ange de cette façon, et pas d'une autre !* » C'est un peu le rapport qu'il a dû y avoir entre Stroheim et Thalberg. »

(Extrait d'un dialogue entre Jean-Luc Godard et Serge Daney, publié dans le numéro 513 de mai 1997 des Cahiers du cinéma.*)*

La leçon de morale de Wim Wenders

The End of Violence. Le réalisateur allemand continue de prédire l'apocalypse

SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION
Film franco-américain de Wim Wenders. Avec Bill Pullman, Andie McDowell, Gabriel Byrne. (2 h 02).

Jusqu'au bout du monde s'en prenait à la toute-puissance des images, *Si loin si proche* se terminait sur des cassettes vidéo en train de brûler, *The End of violence* dénonce l'appétit de violence qui se serait emparé du cinéma et de notre société. Depuis *Jusqu'au bout du monde*, le cinéma de Wim Wenders ressemble à une entreprise de nettoyage destinée à faire le ménage dans la tête du spectateur. De notre cerveau, il faudrait retirer la pornographie et les armes à feu. Wenders situe cette fois-ci l'action de son film à Los Angeles, intronisée Mecque de la violence, à cause de l'industrie cinématographique qu'elle abrite et de la guerre des gangs dont elle est le théâtre. Wenders ne prédit pas seulement une éventuelle apocalypse au bout de ce cycle infernal, il suggère une rédemption. On n'a pas forcément envie de saisir la main tendue par le réalisateur allemand, ni de souscrire à ce vieux serpent de mer qui voudrait que le cinéma ait perdu sa pureté originelle pour se fourvoyer dans la surenchère de la violence.

Le débat sur la responsabilité des cinéastes avait déjà été posé en son temps avec *Scarface*, de Howard Hawks, puis avec *La Horde sauvage*, *Orange mécanique* et *Pulp Fiction*. C'est dire si Wenders se complaît dans un combat d'arrière-garde. Qu'il pointe notre attirance pour la violence est une chose, mais pourquoi cette interrogation éthique doit-elle se transformer en regard moralisateur ?

The End of violence est contruit comme une démonstration dont la solution est contenue dans son titre. Les éléments du puzzle sont disposés avec une rigueur pédagogique : Mike Max (Bill Pullman), un producteur hollywoodien, dont la recette à base de violence et d'hémoglobine fait mouche au box-office ; Paige (Andie McDowell), sa femme, lassée des absences de son mari et des images qu'il manipule tout en trouvant son compte dans un train de vie pharaonique ; Ray Bering (Gabriel Byrne), un informaticien dont le travail top-secret consiste à mettre au point un système de surveillance visuel qui doit mettre fin à la violence telle que nous la connaissons. Ce mécanisme est bouleversé le jour où Mike Max est enlevé et ses ravisseurs retrouvés la tête en bouillie. Miraculeusement rescapé, Mike Max préfère rompre avec son style de vie et effectue un retour aux sources en compagnie d'ouvriers *chicanos*.

Pour sortir de ce cycle infernal, Wenders pointe le doigt vers une direction New Age : l'argent n'est rien, les vraies valeurs résident dans la prière et l'ascèse. Ce n'est pas la valeur de ce discours qui est en cause, mais son absence de subtilité, sa naïveté qui confine à la dévotion. Le monde va mal, mais Wenders semble le découvrir à la manière de Monsieur Jourdain réalisant qu'il parle en prose.

Samuel Blumenfeld

TROIS QUESTIONS À SIMON PERRY

1 En tant que président de British Screen, l'équivalent *britannique* du Centre national de la cinématographie, qu'attendez-vous du changement politique dans votre pays ?

Une amélioration du dialogue avec les pouvoirs publics. Les fonds issus de la Loterie nationale représentent un apport suffisant même si ce mécanisme doit être stabilisé. Mais la question reste posée de l'utilisation de cet argent. Les conservateurs ne s'intéressaient pas à la *culture*, et *en particulier* au cinéma.

2 Qui est votre nouveau ministre ?

Chris Smith, qui a été *shadow minister* du National Heritage *[le ministère en charge de la culture, des sports et du tourisme]* avant d'occuper *désormais* ce poste au gouvernement. C'est un homme cultivé, avec lequel nous avons espoir de nous entendre. Il est question de créer, enfin, un véritable ministère de la culture.

3 Qu'attendez-vous de lui ?

Son soutien pour mettre *en place une réglementation*. Deux des enjeux principaux concernent l'accès des films aux salles – ce qui demandera du courage tant les Américains contrôlent la distribution et l'exploitation –, et les obligations d'investissement de la télévision dans le cinéma. Et qu'on incite *les chaînes à acheter les films* étrangers à un prix décent, ce qui faciliterait les coproductions. Un gouvernement plus favorable à l'Europe devrait entendre cet argument.

D.R.

Michelangelo Antonioni à Los Angeles

L'auteur de « L'Avventura » devrait tourner cet été « Deux télégrammes »

NOËL 1996. Alors qu'il était en voyage, un cambrioleur s'est introduit chez Michelangelo Antonioni et a dérobé tous ses trophées : Palme d'or, Lion d'or vénitien, Oscar... Apprenant la nouvelle, l'Academy, qui décerne les statuettes américaines, lui en a fait porter une nouvelle ; lors du prochain Festival de Venise, son vieil ami Felice Laudadio, patron de la Mostra, lui remettra un nouveau Lion ; Gilles Jacob *lui a donc fait offrir une* réplique de la récompense obtenue en 1967 sur la Croisette pour *Blow-Up*. Cadeau légitime, mais aussi échange permettant la venue, malgré la douleur physique dans laquelle l'a laissé, il y a plus de dix ans, une attaque cérébrale, d'une des figures essentielles de la mise en scène. *Emotion, mêlée de malaise*, quand le *maestro* est apparu sur scène au soir de l'ouverture, sous les ovations (*Le Monde* du 9 mai).

Depuis, Michelangelo Antonioni, immobile et souriant sur son fauteuil, reçoit dans sa chambre de l'Hôtel Majestic. Il semble livré aux deux femmes – son épouse et son *assistante* – *qui prennent soin* de lui ; il sourit, fait un signe de la main, ne parle pas. On se demande ce qu'on fait là. Envie de fuir, de ne garder comme souvenir que ses films. Erreur. Plus on attend, plus il devient évident qu'Antonioni, metteur en scène jusqu'à la moelle, polarise et contrôle l'espace qui l'entoure, commande de manière sous-jacente tout ce qui se dit, tout ce qui se fait. Bien sûr, ce n'est pas lui qui répond aux questions. Mais aucune réponse ne vient qui ne porte le sceau silencieux de son approbation ou, d'un geste, l'exigence *d'une correction aussitôt effectuée*.

C'est donc bien lui qui annonce la prochaine mise en chantier d'un nouveau film. Il s'agit d'un projet déjà ancien, l'adaptation d'une des nouvelles réunies par le cinéaste dans son livre *Rien que des mensonges*, et intitulée *Deux télégrammes*. Il fut un temps question qu'elle inspire l'un des épisodes de *Par-delà les nuages*, qui aurait dû se tourner à la Défense, aux portes de Paris. *C'est à Los Angeles qu'Antonioni* a finalement décidé de le réaliser. Il vient d'y passer dix jours en repérages. Tandis que l'écrivain Rudy Wurlitzer peaufine l'adaptation, dont il soumet au réalisateur les moutures successives par télécopies, la même équipe de production que sur le film précédent se reconstitue : Stéphane Tchalgadjieff et Felice Laudadio, avec peut-être Philippe Carcassone, pour ce qui sera une production européenne.

Le casting, lui, sera américain. « *Rien que des vedettes* », mais Enrica Antonioni refuse de donner les *noms tant que les contrats ne sont* pas signés. Elle affirme que son mari n'a eu que l'embarras du choix. Nombreuses sont les stars d'Hollywood qui auraient fait savoir qu'elles étaient disposées à participer à une aventure où il y aurait pour une fois « *une histoire et un metteur en scène plutôt que de l'argent et de la violence* ». Pour ce deuxième film aux Etats-Unis, vingt-sept ans après *Zabriskie Point*, le « *réalisateur suppléant* » sera Atom Egoyan, dont *De beaux lendemains* est présenté en compétition. Mais, à la différence de Wim Wenders, qui tint cette fonction sur *Par-delà les nuages*, il ne sera pas présent sur le plateau.

J.-M. F.

> Metteur en scène jusqu'à la moelle, il polarise et contrôle l'espace qui l'entoure, commande de manière sous-jacente tout ce qui se dit, tout ce qui se fait

KIOSQUE

LE JOURNAL DU DIMANCHE

■ Le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, empêché de venir à Cannes en raison des séquelles de sa blessure, a commenté, dans l'hebdomadaire *Le Journal du dimanche*, le succès remporté par le film de Manuel Poirier, *Western* : « *Notre cinéma n'a pas à avoir de complexes. Depuis deux ans, il est récompensé dans tous les festivals et sa part de marché en France s'accroît régulièrement. (...) C'est un cinéma qui peut être subtil, intimiste et brillant, mais aussi un cinéma capable de rivaliser avec les plus grandes productions américaines, comme le montre le très grand succès auprès du public du film de Luc Besson,* Le Cinquième Elément. »

SCREEN INTERNATIONAL

■ Le magazine américain *Screen International* avance quelques explications au retrait du film du Chinois Zhang Yimou, *Keep Cool*, de la sélection officielle. Mécontent du maintien dans la section Un certain regard du film de Zhang Yuan, privé de passeport, *East Palace, West Palace*, Pékin a fait pression sur le producteur Wong Wei, menaçant de confisquer aussi le passeport de Zhang Yimou, *actuellement en Italie où il tourne* une adaptation de *Turandot*. « *Le film de Wong Kar-wai,* Happy Together, *fabriqué à Hongkong reste certes en compétition*, conclut le journal. *Mais s'il avait été tourné l'année prochaine, après le retour de Hongkong à la Chine, il aurait couru le risque d'être interdit.* »

EN VUE SUR LA CROISETTE

■ Gros succès pour *Le Cinquième Elément* aux Etats-Unis et au Canada. Le premier jour de sa diffusion, vendredi 9 mai, sur près de 2 500 écrans, le film de **Luc Besson** a totalisé 6 millions de dollars de recettes (environ 35 millions de francs) et a pris la tête du box-office. Columbia, le distributeur américain de cette production Gaumont, prévoit un premier week-end autour de 92 millions de francs.

■ Pendant que **Gérard Depardieu** se prépare à jouer le rôle d'Obélix sous la direction de **Claude Zidi** (avec **Christian Clavier** en Astérix), son fils **Guillaume** a accepté d'incarner Vercingétorix, dans un film de **Jacques Dorfmann**, annonce le magazine professionnel *Le Film français*. Le tournage débutera en 1998, le budget s'élèvera à 100 millions de francs.

■ Vedettes de *Copland*, film de James Mangold qui n'a pas été terminé à temps pour être présenté à *Cannes*, **Sylvester Stallone** *et* **Robert De Niro** ont tenu quand même une conférence de presse commune, samedi 10 mai. Sylvester Stallone a annoncé qu'il se préparait à tourner un quatrième épisode de *Rambo*. Il suit dans ce but un régime amaigrissant.

■ Une crèche pour enfants de *stars a été installée sous haute surveillance* dans un hôtel cannois, à l'initiative d'**Isabelle Adjani**, présidente du jury. On y accueille les enfants de âgés de six mois à douze ans. Premiers pensionnaires : les enfants de **Bruce Willis** et de **Demi Moore**, et ceux de **Kim Basinger** et d'**Alec Baldwin**.

Ils étaient deux amis

Kini et Adams. Idrissa Ouedraogo s'inspire du western pour conter une ballade africaine où des coïncidences malheureuses et une femme fatale mènent une histoire d'amitié vers la tragédie

SÉLECTION OFFICIELLE
EN COMPÉTITION
Film burkinabé d'Idrissa Ouedraogo. Avec Vusi Kunene, David Mohloki, Nthati Moshesh, John Kani, Netsayi Chigwendere. (1 h 33.)

Kini et Adams : on dirait le titre de l'une de ces ballades du folk-*song américain racontant les tri*bulations de deux copains. Et c'est exactement de cela qu'il s'agit. D'emblée, le cadre est posé, celui d'une comédie joyeuse, parfois burlesque. Celui aussi d'un territoire, avec ses plaines et ses montagnes, sa maison dans les champs et sa ville-champignon.

Et encore, comme il se doit, l'aile implacable de la tragédie qui, sous les effets d'une femme fatale, de coïncidences malheureuses et surtout des éternelles pulsions humaines, va mener la belle histoire d'amitié vers le drame. Qui se souvient des splendides chevauchées de *Tilaï* ne sera pas surpris que le nouveau film d'Idrissa Ouedraogo ait tant d'affinités avec le western. « Cousinage » qui est sans doute l'un des partis les plus féconds que puisse prendre le cinéma d'Afrique.

Kini et Adams est bien *évidemment* un film africain. Il marque, dans la carrière de son réalisateur, Burkinabé devenu – de *Yaaba* à *Samba Traoré* – l'un des metteurs en scène les plus remarquables du continent, une étape peut-être décisive. Et une proposition riche de promesses, pas seulement pour son auteur. Celui-ci avait démontré son talent dans le genre dominant la production africaine, « le film de brousse » – drames familiaux et communautaires au village ; conflit entre tradition et mo*dernité ; symbolisme de l'Afrique* immémoriale. Mais, avide d'échapper à une étiquette ressentie comme réductrice, Ouedraogo a cherché une issue dans une fiction urbaine *(Karim et Sala)*, puis s'est fourvoyé en tournant en France son décevant *Cri du cœur*.

UNE FORME NOUVELLE

Sa manière de retourner en Afrique – sinon chez lui au sens strict : le film est tourné au Transvaal et en anglais – lui fournit l'opportunité d'inventer une forme nouvelle pour le cinéma du continent, qui tire un heureux parti d'expériences antérieures réalisées dans des cadres différents. Film de facture très classique, *Kini et Adams* n'imite pas le western. Il en reprend le principe fondateur (la place des individus confrontés à *la construction d'un monde* neuf) pour l'adapter à ce que la situation africaine a de particulier. Traiter ainsi, à l'inverse du « film de brousse », le continent comme un univers à construire et non comme une terre archaïque, est un renversement *considérable aux* conséquences formidables.

Il permet à Idrissa Ouedraogo de retrouver son énergie de metteur en scène, la précision avec laquelle il « croque » ses protagonistes respectant leurs singularités tout en en faisant des archétypes. Et, lorsque se lèvent les vents du *désir, de la jalousie et de* la vengeance, ce système de relation engendre un souffle lyrique capable d'emporter le film de la comédie vers la tragédie. Trajectoire qui correspond exactement à celle que raconte le scénario.

Celui-ci commence par un joyeux bricolage auquel se livrent *les deux héros habités* par un même rêve : conquérir la grande ville. Ils construisent dans un coin de cambrousse une voiture, grâce à des pièces récupérées tant bien que mal. De disputes en réconciliations, cette entreprise suscite de belles scènes de camaraderie – on songe alors, et on y pensera de nouveau quand ça tournera mal, à *La Belle Equipe* –, comme d'épiques scènes de ménage.

Deux événements viennent perturber leurs plans. D'abord, une *entreprise s'installe* à *côté du vil*lage, pour y exploiter des carrières. Les deux amis se font embaucher ; la présence d'esprit de Kini lui permettra de monter en grade, tandis qu'Adams reste ouvrier de base. Et le chef de chan*tier, qui a pris Kini en amitié, lui* fait miroiter d'autres rêves que ceux qu'il caressait jusqu'alors. Kini résisterait peut-être à cette tentation ; Adams ne résistera pas à celles que lui inspire la très attirante mais très intéressée Binja, prostituée arrivée à la suite du développemnt de la région.

Ouedraogo incorpore peu à peu des éléments dramatiques à sa trame, jusqu'à ce que le film bascule. S'il débouche sur une bien sombre conclusion, il ne devient pas pour autant un film sinistre. Grâce au tonus de la mise en scène, et aussi à la qualité de l'interprétation. Celle-ci explique en grande partie que le réalisateur soit allé tourner en Afrique du Sud : une des grandes faiblesses du cinéma sahélien a toujours tenu à ses interprètes, vite mal à l'aise et peu crédibles quand les films sortent d'une approche semi-documentaire de la vie en brousse pour s'attaquer à des situations exigeant un jeu plus complexe. L'existence en Afrique du Sud d'un long passé cinématographique (et d'une tradition théâtrale de bonne tenue) a permis *cette fois au cinéaste de diriger* des comédiens à la hauteur de son ambition.

J.-M. F.

Les jeunes filles de Taïpeh

Murmur of Youth. Le cinéaste Lin Cheng-sheng confirme son importance

QUINZAINE
DES RÉALISATEURS
Film taïwanais de Lin Cheng-sheng. Avec René Liu, Tseng Jing, Tsai Chin-hsin, Lin Li-hsiu. (1 h 46.)

Lin Cheng-sheng, le réalisateur de *Murmur of Youth*, fut l'une des révélations les plus intéressantes du Festival de Cannes en 1996 lors de la Semaine de la critique avec *A Drifting Life*. Il donnait de quoi attendre la suite de la carrière de son auteur. *Murmur of Youth*, qui accentue ses préoccupations morales et maintient la rigueur de ses choix formels, confirme l'importance de ce cinéaste. Lin Cheng-sheng partage avec Hou Hsiao-hsien (qui fait désormais figure de père spirituel du jeune cinéma taïwanais), la volonté de faire surgir une certaine vérité de la durée et de l'attention qu'il porte à l'irruption des événements dans le récit. Héritier de son aîné, il parvient néanmoins à imposer un style personnel.

Le récit suit le parcours quotidien de deux jeunes filles, prénommées toutes deux Mei-li. L'une est issue de la petite bourgeoisie et habite avec ses parents un immeuble *de Taïpeh. L'autre est d'une famille* modeste qui réside dans une banlieue éloignée. Un montage parallèle nous fait passer de l'une à l'autre, pendant le premier tiers du film. Le récit décrit un temps cyclique, l'ambiance familiale où se ressassent les mêmes paroles, entre le lever, le départ au travail ou à l'université. Incarnées par deux remarquables comédiennes, les adolescentes ont cet air indifférent et vaguement agacé de celles qui ne veulent plus écouter les adultes. D'un côté, les parents ont abandonné toute idée de grandeur ; de l'autre, les rêves de promotion sociale se sont reportés sur les enfants.

Après l'abandon de ses études, consécutif à un chagrin d'amour, Mei-li la « pauvre » trouve un emploi comme caissière de cinéma et rencontre Mei-li la « riche », avec qui elle fait équipe. Derrière leur guichet, dans une sorte d'aquarium parfois protégé du monde par un rideau noir, les jeunes filles vont se parler, se découvrir, construire, par l'espièglerie de leur conversation, une amitié profonde qui va se transformer en attraction sexuelle. Elles font l'amour, passent deux jours ensemble. La découverte de leur désir les amènera à se poser la *question de leur bonheur et les* confrontera à un choix décisif, que le film laisse ouvert.

Murmur of Youth paraît ne rien raconter sinon cette rencontre singulière. L'essentiel est approché avec un art admirable de l'ellipse et de la précision. Le film se situe dans l'attention méticuleuse aux détails, aux conversations anodines, aux furtifs moments de tendresse familiale. La démarche du metteur *en scène consiste à* découvrir l'intensité véritable et dramatique de ce qui semble anodin. Le film bouscule ainsi l'habituelle perception du temps comme partagé en moments importants – dramatisés par la mise en scène –, et en instants sans valeur.

Les événements les plus insignifiants sont porteurs des plus grands bouleversements (par exemple, prenant le frais comme tous les soirs, le père d'une des deux jeunes filles révèle la jeunesse de sa mère, qui fut une prostituée). Les plus fondamentaux sont énoncés sur le mode de la conversation banale, dans une acceptation souveraine et apaisée (la grand-mère annonce à sa petite fille qu'elle mourra dans quelques heures et lui demande de lui préparer une robe).

Murmur of Youth est *une méditation* sensible sur l'adolescence, sur la nécessité de laisser advenir les choses. Le film exalte la noblesse des gestes discrets qui peuvent cacher la grandeur la plus authentique, la douleur la plus violente. Comme les chansonnettes de variétés que les deux héroïnes écoutent et fredonnent, et dont les paroles sans qualité peuvent aussi être perçues comme l'expression familière de la tragédie. Lin Cheng-sheng, en qui il serait désormais inacceptable de ne pas voir un grand cinéaste, apprend donc à voir et à écouter.

J.-F. R.

Un polar new-yorkais délirant

Kicked in the Head. Matthew Harrison additionne les péripéties inattendues pour son anti-héros

QUINZAINE
DES RÉALISATEURS
Film américain de Matthew Harrison avec Kevin Corrigan, Linda Florentino, Michael Rappaport, Lili Taylor. (1 h 27.)

Troisième long métrage du cinéaste new-yorkais Matthew Harrison, *Kicked in the Head*, produit par Martin Scorsese, raconte les aventures tragi-comiques d'une jeune homme, poète à ses heures et pour qui « la quête de la vérité » est la seule préoccupation. Il est délégué par son oncle Sam, un malfrat de petite envergure incarné par un James Woods déchaîné, pour procéder à une livraison de drogue. A la suite du fiasco de sa mission, le héros se retrouve embarqué dans une série d'aventures burlesques et inquiétantes. Il sera hébergé par un ami, un Irlandais exalté qui mène une guerre au pistolet contre un gang de distributeur de bières, il devra éviter un tueur russe envoyé pour récupérer la cocaïne qu'il a conservée, il tombera amoureux d'une hôtesse de l'air alcoolique rencontrée par *hasard et qui, dans un premier* temps, le rejette.

Il est difficile de raconter *Kicked in the Head*, tant le film additionne les péripéties inattendues, soutenues à un rythme d'enfer par la logorrhée de personnages improbables, échappant à toute caractérisation conventionnelle (une conversation interminable et hilarante sur les films du cycle de *La Planète des singes* situera l'incongruité des trouvailles du scénario). Simultanément, le film déjoue avec inventivité les clichés du polar new-yorkais. Les fusillades à l'arme automatique, par exemple, ne font pas de morts et placent les protagonistes sous le signe de la maladresse généralisée.

SOUCIS MÉTAPHYSIQUES

Détournement du film noir et *dialogues pléthoriques*, on voit bien ce qui a pu séduire l'auteur de *Taxi Driver*, et le pousser à produire l'œuvre de Matthew Harrison. Le personnage principal du film, tout en étant engagé dans diverses mésaventures hilarantes, énonce en effet toutes sortes de soucis métaphysiques qui, sous leurs apparences burlesques, ne demanderaient qu'à être pris aux sérieux, un peu comme les tribulations du héros de *After Hours* l'amenait à s'interroger sur l'existence de Dieu. Parti pourtant sur un mouvement prometteur, *Kicked in the Head* s'achève malheureusement par une conclusion rassurante et conventionnelle, oubliant *les* authentiques instants de folie que contient le film.

Le jeune homme se lie avec son hôtesse de l'air et semble trouver une inexplicable paix de l'esprit, lui qui semblait perpétuellement en proie à des tourments mentaux prenant la forme d'un passage en boucle du film d'actualités montrant la catastrophe de la destruction du Zeppelin à New-York dans les années 30. Cet aboutissement facile, ainsi qu'une mise en scène parfois paresseuse, soulignent donc les limites d'une œuvre réjouissante mais superficielle.

Jean-François Rauger

Toutes les palmes en une seule, Ingmar Bergman

Jeanne Moreau a animé avec foi une cérémonie du cinquantenaire mise en scène par Philippe Decouflé pour et devant un parterre de stars

ILS ÉTAIENT vingt-neuf, on n'avait jamais vu ça. Il y avait Scorsese et Imamura, Coppola et Robert Altman, Costa Gavras et David Lynch, les frères Coen et les Taviani, Lelouch et Lakhdar Hamina, Antonioni et Kusturica, Wajda et *Bille August, Soderbergh et Se*rif Goren, Roland Joffé et Wim Wenders, Henri Colpi et Chen Kaige, Alan Bridges et Jane Campion, Anselmo Duarte et Richard Lester, Mike Leigh, Jerry Schatzberg et Francesco Rosi. Quand ils furent tous bien alignés, Palmes d'or en rang d'oignons, Jeanne Moreau, maîtresse de cérémonie, réclama une « standing ovation », mais était-ce nécessaire pour qu'ils se lèvent, les autres, dans la salle ? Les Depardieu, Lollobrigida, Stallone, Polanski, Hugh Grant, Adjani, Johnny Depp, Vittorio Gassman, on en passe, et beaucoup. Les applaudissements durèrent, durèrent et durèrent. La salle applaudissait la scène quand la scène se mit à applaudir la salle. Et des anges passaient, tout chargés de pellicule, d'images et d'émotions.

C'était au Palais des Festivals, dimanche 11 mai, de 19 h 30 à 20 h 30. Le Festival de Cannes fêtait son demi-siècle. Cela ne pouvait être nulle part ailleurs. Quel autre lieu peut attirer pour une heure de cérémonie, tant de figures illustres ? Dehors, la garde républicaine à cheval jouait de la musique militaire et une foule immense se pressait sous les parapluies pour voir passer les stars, les apercevoir, ou, pour les plus nombreux, les imaginer seulement. La *rumeur qui enflait* par vagues passait les noms, de rangs et en rangs, jusqu'aux ultimes...

OUBLIS FÂCHEUX

Le délégué général du Festival international du film, Gilles Jacob, et Pierre Viot, son président, avaient voulu pour cette occasion unique rattraper quelques oublis fâcheux qui ont fait que, si chaque Palme d'or décernée l'a été à un grand cinéaste, tous les grands cinéastes n'ont pas obtenu la Palme d'or. Ils ont donc imaginé d'inviter tous les lauréats survivants à désigner le plus méritant de ces injustement laissés pour compte. On a cité Godard, Bresson, voire Spielberg et d'autres. Ce fut Ingmar Bergman. Le choix du Suédois ne se discute guère, et il fut rendu public bien avant l'ouverture du Festival afin d'éviter les spéculations.

Malheureusement l'auteur du *Septième Sceau* est un ermite (*Le Monde* du jeudi 8 mai). Il ne s'est rendu, de toute sa vie, qu'une seule fois à Cannes, c'était en 1973, pour présenter *Cris et chuchotements*. Il y avait tant de monde pour assister à cette chose rare – une conférence de presse du maître venu du Nord – qu'il avait fallu ouvrir le grand auditorium. Bergman ne revint plus jamais sur la Croisette, malgré une velléité quand, pressenti pour présider le jury en 1980, il accepta d'abord, puis préféra se désister. Il ne se rendit nulle part ailleurs, où l'attendaient hommages et récompenses. A soixante-dix-huit ans, ayant arrêté de faire du cinéma depuis quinze ans (*Fanny et Alexandre*), l'homme n'aime rien que son île sauvage de Faro où il se consacre à la réalisation de films pour la télévision et à la mise en scène de théâtre, sa première passion.

De son austère domaine, dont il fit le décor de plusieurs films, il a envoyé un message. *« Excusez un vieil homme de ne pas être présent ce soir. Mais après avoir, année après année, joué avec des images de vie et de mort, la vie l'a rattrapé. Et maintenant il se sent timide et fragile. Avec humilité, merci. »* Comme il n'est pas venu, ce sont « ses femmes », ses actrices dont il sut si bien faire usage et qui le servirent tant, qui sont montées sur scène à sa place. Jeanne Moreau leur dit : *« Je vous ai tant enviées. »* Il y avait Bibi Andersson et Liv Ullmann, *Harryet Andersson et Lena* Olin. Sa fille aussi, Linn, qui recueillit le trophée pour le porter jusqu'à Faro. Autour d'elles, les vingt-huit Palmes d'or (une seule femme, Jane Campion, on est loin des quotas) qui avaient honoré son père, l'entouraient quand elle quitta la scène. Ce fut simple, et ce fut bien ainsi.

MADAME LOYAL

La soirée avait commencé par un spectacle signé Philippe Decouflé, ce qui n'était pas une idée plus mauvaise qu'une autre. L'ennuyeux, c'est que maintenant, depuis les Jeux d'Albertville où il avait sidéré le monde par sa mise en scène de la cérémonie d'ouverture, dès qu'on pense à un machin original pour inaugurer un grand truc, on pense à lui et à sa compagnie, DCA. Pour le chorégraphe, il y a péril à se faire une spécialité de ces bidules, il devrait faire attention. Il concocta donc un spectacle decoufléen avec personnages accrochés aux cintres et un surprenant jeu d'écrans, de miroirs sans tain et de caméras. Le tout en noir et blanc et tout à fait sinistre. On aurait dit que les voleurs de couleurs étaient passés par là. Jeanne Moreau devait apparaître à la fin, dans un costume datant lui aussi d'avant l'invention du Technicolor. Gilles Jacob s'y serait opposé. Elle était donc vêtue en Madame Loyal. Et ça, c'est un nom qui lui va bien.






Jacques Buob

Johnny Depp, beau jusque dans la misère

The Brave. Pour sa première réalisation, l'acteur rate l'adaptation d'un roman de Gregory McDonald

SÉLECTION OFFICIELLE / EN COMPÉTITION
Film américain de Johnny Depp. Avec Johnny Depp, Marlon Brando, Elpidia Carrillo, Marshall Bell. (2 h 03)

Dans une carrière d'acteur jusque-là sans faute, *The Brave* représente un accroc terrible dans le parcours de Johnny Depp. En adaptant *Rafael, derniers jours* (Fleuve noir), *l'étrange roman de Gregory McDonald, sur* un illettré, alcoolique, père de trois enfants, qui choisit de tourner dans un *snuff movie*, ces films où l'on tue pour de vrai en face de la caméra, pour laisser son cachet de 30 000 dollars à sa famille, Johnny Depp n'avait pas choisi la facilité.

Gregory Mcdonald s'était orienté vers un traitement réaliste et cynique d'un sujet ambigu, montrant bien les différentes raisons qui amènent un pauvre type à se livrer en pâture à la caméra. Ces raisons étaient à la fois louables – secourir sa famille – et pathétiques – montrer son visage devant la caméra dans ce qui pouvait apparaître comme le sommet de la réussite et devient ici une sombre mise à mort. Gregory Mcdonald ne tombait ni dans la parabole ni dans une dénonciation en règle de la société américaine, il se contentait de pointer le cynisme et de voir jusqu'où pouvait aller un être humain, qu'il soit bourreau ou victime.

Johnny Depp est tombé dans les écueils soigneusement évités par Gregory Mcdonald. Mais savait-il seulement ce qu'il faisait ? Son film est une tarte à la crème saupoudrée de bons sentiments, un vague essai de brûlot politique sur les laissés-pour-compte de l'Amérique.

Pour parfaitement illustrer la métaphore, Depp montre Rafael et sa famille dans une décharge publique. Ils vivent dans une caravane, avec les membres de leur communauté. Le message de Depp est assené à coups de massue : le tiers-monde américain vit dans une poubelle, sa seule issue est de se transformer en chair à canon. D'ailleurs, à la fin du film, le prêtre en charge de cette communauté hispanique à la dérive déchire sa soutane en signe de protestation contre Dieu. Johnny Depp est vraiment en colère.

Sauf que cette colère est teintée d'un humanisme caricatural sorti d'un spot publicitaire ou d'un gala de charité. Dénoncer la misère est une chose, la filmer comme David Hamilton en est une autre. Depp prend la misère avec des pincettes, en se bouchant soigneusement le nez, et en revêtant soigneusement une combinaison de protection. La famille de Rafael a beau vivre dans la fange, les visages de sa femme et de ses enfants semblent sortir d'un défilé de mode. Depp a inventé le principe de la décharge publique glamour.

Les pauvres sont maudits mais ils sont beaux. Rafael est à la veille de mourir, mais il n'oublie pas de faire l'amour une dernière fois au sommet d'une montagne, au moment *où le soleil va se coucher et éclaire l'horizon* d'une lumière rouge orangé. Même David Hamilton aurait hésité avant de superposer autant de filtres multicolores devant sa caméra.

Depp disposait pourtant d'un joker dans son jeu, en la personne de Marlon Brando, qui avait accepté d'interpréter le réalisateur du *snuff movie* qui va présider à l'assassinat de Rafael. Posé ici sur une chaise roulante, il fait n'importe quoi, devise sur le sens de la vie, la mort, l'au-delà, le cours de la Bourse, le travelling, et le prix du kilo de viande. Autant de sujets qui font de *The Brave* un authentique film burlesque, et de Brando un acteur baroque, qui navigue en pilote automatique.

Samuel Blumenfeld

Sans papiers et cinéastes annoncent de nombreuses initiatives

EFFET de montage, comme au cinéma : Ababacar Diop, l'un des représentants du collectif des sans-papiers de Saint-Bernard, venait de prendre la parole quand celle-ci lui a été coupée par les éclats de la fanfare de la garde républicaine saluant à bruyants flonflons le passage éclair du président de la République sur la Croisette. Irruption de la politique dans le déroulement du Festival. Les cinéastes signataires de l'appel à la désobéissance civile présents à Cannes avaient choisi le même jour que celui de la venue de Jacques Chirac – dimanche 11 mai – pour inviter les sans-papiers à faire part de leurs projets, et pour annoncer leur propres actions de solidarité.

Cette coïncidence n'est sans doute pas étrangère au feuilleton qui accompagne la manifestation depuis son début : celui de la projection du court métrage collectif *Nous, sans-papiers de France*. Si on a bien compris les explications très diplomatiques de Gérard Mordillat, président de la Société des réalisateurs de film (SRF), ce petit film, projeté avant les films des réalisateurs signataires dans les sections parallèles, ne l'a pas encore été avec ceux de la compétition, en raison d'un *« problème technique »* et non d'une opposition des organisateurs du Festival. Problème technique qui pourrait bien être lié à la venue de la plus haute autorité de l'Etat, après laquelle il sera plus facile de diffuser une déclaration qui met directement en cause sa politique et celle de son gouvernement.

Les interférences entre les divers calendriers s'arrêtent là : à une question sur l'éventualité de perturber les cérémonies du cinquantenaire, Jean-Henri Roger, président de l'ACID (Association pour le cinéma indépendant et son développement), répondait vigoureusement : *« Non, nous ne sommes pas ici pour faire les clowns ! »*. Devant une petite foule de journalistes (et Frédérique Bredin, responsable de la culture au Parti socialiste), Madjiguen Cissé (qui dit le texte à l'écran) et Babacar Diop, mais aussi Chen et Abdel, représentants du « troisième collectif », se tenaient donc sous le chapiteau de la SRF en compagnie d'une dizaine de cinéastes. Ces derniers ont annoncé la mise en chantier, ou le prochain achèvement de plusieurs projets.

Plusieurs initiatives se mettent en place pour filmer les conséquences pratiques (sur le travail, le logement, la famille, l'éducation, etc.) de la situation faite aux sans-papiers à partir de cas concrets. Le 13 mai, au cinéma La Clé (Paris 5e) sera projeté *La Ballade des sans papiers*, de Samir Abdallah, sur le retour au Mali d'expulsés. Un documentaire commencé par Jacques Kebadian à partir d'images tournées durant l'occupation de l'église Saint-Bernard est annoncé à Cannes. Robert Biver réalise un « documentaire fiction » prenant comme point de départ l'intervention des forces de l'ordre, dont il a déjà tourné l'essentiel grâce à de nombreux soutiens bénévoles. Il appelle les sympathisants à se rendre le 31 mai devant le Centre de rétention administratif de Vincennes pour figurer dans une scène de foule.

> « Nous ne sommes pas des clandestins. Nous apparaissons au grand jour »

Deux porte-parole des réalisateurs africains présents à Cannes, Adama Drabo et Johnson Traoré, ont apporté le soutien de l'ensemble de leurs collègues au mouvement. Les représentants des collectifs de sans-papiers ont ensuite évoqué quelques cas particulièrement criants d'atteinte aux droits de l'homme, qu'il s'agisse d'immigrés renvoyés dans des pays en guerre (Algériens, Zaïrois, Turcs déserteurs requis contre les Kurdes aussitôt leur retour forcé) ou de pratiques brutales de la police et de l'administration. Ils ont invité les usagers des lignes aériennes à intervenir s'ils étaient témoins de scènes de violence à l'occasion de rapatriements imposés. Annonçant que *« l'été serait chaud »*, ils ont proposé que chaque signataire de l'une des pétitions du mois de février offre à un sans-papier une bouteille d'eau, *« ce qui le fera tomber sous le coup de la loi Debré »*.

Les porte-parole des collectifs ont enfin annoncé les prochaines manifestations prévues : une journée d'action le 17 mai, puis une idée assez cinématographique, le 22 mai, intitulée *Paris s'illumine*. Cette manifestation nocturne est organisée en demandant à tous les participants de s'y rendre avec toute source lumineuse, bougie, cierge ou lampion, comme pour faire écho à la phrase finale du texte dit par Madjignen Cissé dans le court métrage en faveur des sans-papiers : *« Nous ne sommes pas des clandestins. Nous apparaissons au grand jour. »*

J.-M. F.

LES AUTRES FILMS

EAST PALACE, WEST PALACE
UN CERTAIN REGARD. Film chinois de Zhang Yuan. Avec Hu Jun, Si Han. (1 h 30.)

■ Cinquième long métrage d'un réalisateur né en 1963 à Nanjing, *East Palace, West Palace* arrive à Cannes déjà étiqueté : il s'agit du premier film gay de Chine populaire. En guise de confirmation, il arrive sans son auteur, privé de sortie par les autorités. Coproduit notamment par la France, on ne peut dénier à ce film le mérite d'aborder frontalement le thème. A commencer par son titre : *East Palace, West Palace*.

C'est ainsi que les homosexuels pékinois désignent avec humour les deux toilettes publiques qui flanquent de part et d'autre la Cité interdite – l'ancien palais impérial – de la place Tiananmen. Ils s'y retrouvent plus ou moins clandestinement. C'est d'ailleurs là que A-Lan, un jeune écrivain homosexuel, se fait brutalement arrêter au début du film par Xiao-Shi, un policier qui va le cuisiner la nuit durant. S'inspirant d'un épisode réel, mais non moins surréaliste (les autorités chinoises, dans leur programme de lutte contre le sida, ont mandaté la police pour rafler les homosexuels et leur faire subir un interrogatoire), Zhang Yuan construit un huis clos stylisé et ambigu qui prend place dans un commissariat dont le décor pourrait évoquer un bordel. Le long interrogatoire, au cours duquel le désir de l'écrivain pour son tortionnaire va peu à peu révéler l'ambivalence de ce dernier, permet au cinéaste, à défaut d'innover, de signer une scandaleuse parabole en faveur de la liberté.

Jacques Mandelbaum

ENTRETIENS PRIVÉS
UN CERTAIN REGARD. Film suédois de Liv Ullmann. Avec Pernilla August, Max von Sidow, Samuel Froler, Thomas Hanzon (2 h 15.)

■ Qui l'eût cru ? Ingmar Bergman est à Cannes. Tout du moins par le biais du scénario de ce film, dont l'une de ses actrices fétiches, Liv Ullmann, signe la réalisation. On y retrouve, interprété par les mêmes acteurs, le couple Bergman, Anna et Heinrik, là où *Les Meilleures Intentions* l'avait abandonné, ou presque. Entre-temps, Anna a pris un amant, cette situation offrant à Liv Ullmann l'occasion de sonder quelques vertiges existentiels qui sont la marque du maître. Elle le fait avec sobriété, au plus près des acteurs et en plans fixes, au cours de cinq « conversations » qui restituent de façon non chronologique les affres de l'héroïne. Hélas !, ces meilleures intentions ne suffisent guère à sauver le film d'une incommensurable désuétude, qui tient en partie au sentiment qu'il donne de paraphraser Bergman en son absence. Réflexion faite, on aura bel et bien décerné la Palme des Palmes d'or à un fantôme.

J. M.

Athènes à Montrouge

Le coup de projecteur du 42e Salon d'art contemporain sur nos voisins hellènes

FERS de Coulantianos, néons d'Antonakos et de Chryssa, profils mythologiques de Fassianos, visages-paysages de Gaïtis, reliefs construits de Nausica Pastra, couleurs en mouvement de Constantin Xenakis... La plupart des artistes athéniens qui ont émergé dans les années 60 et 70 ne sont pas inconnus en France, où ils ont pu exposer plus facilement que dans leur pays. Il n'en va pas de même pour les plus jeunes, une cinquantaine, que le Salon de *Montrouge* présente avec les « anciens ». Ce coup de projecteur sur la scène athénienne, ses artistes et ses galeries, est l'occasion de faire quelques bonnes découvertes. On peut aussi y constater que là-bas, comme ici, la création artistique est polymorphe, éclatée, volontiers transculturelle, et que ça ne va pas, là-bas, plus mal qu'ici. Voir le gros du Salon : environ cent cinquante peintres, sculpteurs, dessinateurs, photographes qui, pour la plupart, travaillent dans la région parisienne.

★ Mairie, 2, avenue Emile-Boutroux et 32, rue Gabriel-Péri, *92-Montrouge*. Tél. : *01-46-12-75-63*. Tous les jours, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 *mai*. Entrée libre.

UNE SOIRÉE À PARIS

Hommage à Sony Labou Tansi
Né en 1947 au Congo, Sony Labou Tansi s'est rapidement imposé comme l'un des leaders d'une nouvelle génération d'auteurs francophones d'Afrique noire par ses romans et son théâtre. Conçu et interprété par Georges M'Boussi, *L'Etat honteux* est une farce africaine, où Martillimi Lopez, ancien président à vie, confond le pouvoir qui lui a été confié avec ses délires et ses folies ; face à lui, un peuple lâche et assisté, témoin médusé et admiratifs de ses agissements.
Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier, 92 Antony. 20 h 30, du mardi 13 au samedi 17 mai ; 16 h 30, le dimanche 18. Tél. : 01-46-66-02-74. Durée : 1 h 10. 80 F et 110 F.

Les Négropolitains
L'un est originaire du Sénégal, l'autre du Congo-Brazzaville. Ils sont comédiens, aiment rire, jouer la comédie, chanter. Ils aiment aussi les beaux textes, et ont découvert Boby Lapointe par le cinéma (*Tirez sur le pianiste*, de François Truffaut). Depuis, ils ne se lassent pas de reprendre, aidés d'un piano et d'une basse, les farces verbales de l'auteur d'*Avanie et framboise*.
Les Portes, 15, rue de Charonne, Paris 11e. Mo Bastille. 21 h 30, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche. Jusqu'au 31 mai. Tél. : 01-40-21-70-61. 75 F.

Ensemble InterContemporain
Oswald Sallaberger, vingt-neuf ans, a un avenir radieux : ancien assistant de Michael Gielen, l'un des chefs d'orchestre qui comptent aujourd'hui même s'il n'est pas le plus célèbre, il dirige avec un égal bonheur la musique d'hier et celle d'aujourd'hui.
Verrando : *Création*. Haïm : *Passage des traces mortes, création*. Hosokawa : *Garten Lieder III, création*. Ton-That Tiet : *Chu Ky VII*. Ligeti : *Concerto pour violon et orchestre*. Laszlo Hadady (hautbois), Pascal Gallois (basson), Maryvonne Le Dizès (violon), Frédérique Cambreling (harpe), Technique Ircam.
Ircam, 1, place Igor-Stravinsky, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, le 12. Tél. : 01-44-78-48-16. 90 F.

Donna Brown (soprano), Pascal Moraguès (clarinette), Stéphane Lemelin (piano)
Pour entendre *Le Pâtre sur le rocher* interprété par ces trois interprètes, on serait prêt à aller au TCE en marchant sur les mains.
Œuvres de Schubert.
Comédie des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris- 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-53-23-99-19. De 90 F à 250 F.

Gérard Siracusa, Valentin Clastrier, Youval Micenmacher,
Batteur-percussionniste, Gérard Siracusa mène depuis plus de vingt ans une singulière réflexion sur les timbres, les mouvements et les formes. Instruments traditionnels, batterie, instruments-objets (pots en terre, bidons) participent à son expression du jeu de baguettes. Son duo avec le joueur de vielle électronique Valentin Clastrier est un sommet d'invention, d'où la dramaturgie n'est jamais absente. Rejoints par Youval Micenmacher, autre grand artiste de la percussion – à mains essentiellement –, ils forment un trio. Concert à tiroirs et à surprises au Centre culturel Aragon de Tremblay-en-France, où Siracusa est en résidence et aura déjà présenté son programme solo, *Solibrius* et où, le 30 mai il sera en duo avec le danseur Santiago Sempere.
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. 21 heures, le 13. Tél. : 01-49-63-70-58.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BLACK SHEEP
Film américain de Penelope Spheeris, avec Chris Farley, David Spade, Tim Matheson, Christine Ebersole, Gary Busey (1 h 26).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LE CINQUIÈME ÉLÉMENT
Film français de Luc Besson, avec Bruce Willis, Gary Oldman, Ian Holm, Chris Tucker, Milla Jovovich (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; *Gaumont Grand Ecran Italie*, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

L'ENVOLÉE SAUVAGE
Film américain de Carroll Ballard, avec Jeff Daniels, Anna Paquin, Dana Delany, Terry Kinney, Holter Graham, Jeremy Ratchford (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43). (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

REPRISES

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD de Louis Malle, 1958 (Fr.) : Le Grand Pavois 15e (01-45-54-46-85).
CABARET de Bob Fosse, 1972 (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
CE RÉPONDEUR NE PREND PAS DE MESSAGE d'Alain Cavalier, 1978 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (01-43-26-48-18 et 01-43-26-80-25).
DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE de Jean-Luc Godard, 1966 (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
LOU N'A PAS DIT NON d'Anne-Marie Mieville, 1994 (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
LE MAÎTRE DE MARIONNETTES de Hou Hsia Hsien, 1993 (Taïwan, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
MASCULIN FÉMININ de Jean-Luc Godard, 1966 (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
METROPOLIS de Fritz Lang, 1926 (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08).
MOUCHETTE de Robert Bresson, 1966 (Fr.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).
MOURIR À MADRID de Frédéric Rossif, 1962 (Fr.) : Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) de Jean-Luc Godard, 1979 (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).
THÉORÈME de Pier Paolo Pasolini (It., v.o.) : Accatone, 5e (01-46-33-86-86).

(+) Réservation au 01-40-30-20-10.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 12 MAI

Pelléas et Mélisande
de Debussy. Luc Berthomieu, Dominique Ploteau (Pelléas), Régine Blanes, Angélique Greuter, Anne Lapalus (Mélisande), Frédéric Guieu, Claude Massoz, Alain Zürcher (Golaud), Philippe Degaëtz, Olivier Peyrebrune (Arkel), Gaëlle Caro, Patricia Palamara (Geneviève), Lucie Bouroche, Marie-Charlotte Laborne (Yniold), Akémi Souchay-Okumura (piano), Pascale Jeandroz (direction), Elisabeth Navratil (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt, Belleville. 19 h 30, les 12, 13, 15, 16, 17, 19, 21, 22 et 27 ; 15 heures, le 18, jusqu'au 15 juillet. Tél. : 01-48-06-72-34. 130 F.

Il Matrimonio segreto
de Cimarosa. Jael Azzaretti (Carolina), Barbara Morihien, Peimin Yu (Elisetta), Karine Ohanyan, Patricia Fernandez (Fidalma), François-Nicolas Geslot (Paolino), Frédéric Goncalvès (comte Robinson), Nicolas Courjal (Geronimo), Orchestre du conservatoire Hector-Berlioz, Andreas Stoehr (direction), Michael McCaffery (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 19 h 30, les 12, 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-42-44-45-46. De 35 F à 250 F.

Chœur et Orchestre Colonne
Rota : *Concerto pour trombone et orchestre*. Orff : *Carmina Burana*. Elisabeth Vidal (soprano), Ivan Matiakh (ténor), André Cognet (baryton), Jacques Mauger (trombone), Maîtrise de Paris, Didier Benetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-42-33-72-89. De 65 F à 195 F.

Peter Bruns (violoncelle), Cyril Huvé (piano)
Œuvres de Beethoven, Fauré, Brahms et Bacri.
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mo Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 12. Tél. : 01-42-36-13-90. Location Fnac, Virgin. 120 F.

MARDI 13 MAI

Alexandre Tharaud (piano)
Liszt : *Sonnets de Pétrarque nº 47* et *104*. Schoenberg : *Pièces pour piano op. 11*. Sibelius : *Impromptus op. 5*. Scriabine : *Impromptus op. 12, Sonate pour piano op. 19*.
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. 12 h 30, le 13. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Nabucco
de Verdi. Sergeï Leiferkus (Nabucco), Maria Guleghina (Abigaille), Daniel Galvez-Vallejo (Ismaël), Ferruccio Furlanetto (Zaccaria), Violeta Urmana (Fenena), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Maurizio Benini (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 13, 16 et 19. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

La Clémence de Titus
de Mozart. Keith Lewis (Titus), Anne Sofie von Otter (Sextus), Cynthia Lawrence (Vitellia), Christine Schäfer (Servilia), Angelika Kirchschlager (Annius), David Pittsinger (Publius), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Armin Jordan (direction), Willy Decker (mise en scène).
Opéra de Paris. Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 13, 16, 19, 22 et 27 ; 15 heures, le 25. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Les Saisons
Haydn : *Les Saisons*. Christine Brewer (soprano), Hans-Peter Blochwitz (ténor), Steven Morschak (basse), Chœur d'oratorio de Paris, Ensemble orchestral de Paris, John Nelson (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 13. Tél. : 08-00-42-67-57. De 90 F à 270 F.

Orchestre de Paris
Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre*. Sibelius : *Légendes*. Vladimir Spivakov (violon), Jukka-Pekka Saraste (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 13 et 14. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Miguel Angel Estrella
Œuvres de Couperin, Mozart, Beethoven et Brahms.
Les Amis de la Haute-Egypte, 74, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris 8e. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-65-67-49. 120 F et 150 F. Concert au profit des écoles dont s'occupe l'Association de la Haute-Egypte pour l'Education et le Développement.

Ensemble Erwartung
Poulenc : *Le Bestiaire*. Stravinsky : *Songs from William Shakespeare*. Durey : *Le Bestiaire ou Cortège d'Orphée*. Bortoli : *Le Guetteur mélancolique*. Marie Kobayashi (soprano), Lionel Peintre (baryton), Bernard Desgraupes (direction).
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Châtelet. 21 heures, le 13. Tél. : 01-44-54-53-00. 120 F.

MERCREDI 14 MAI

Carmen
de Bizet. Béatrice Burley, Valérie Marestin (Carmen), Christian Lara, Laurent Chauvineau (don José), Patrick Méroni, Jean-Sébastien Bou (Escamillo), Marie-Paule Dotti, Fabienne Chanoyan (Micaëla), Orchestre Colonne, Didier Lucchesi, Dominique Trottein (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Trinité, Chaussée-d'Antin, Havre-Caumartin. 20 h 30, les 14, 15, 16, 17, 21, 22, 23 et 24 ; 15 h 30, les 18 et 25, jusqu'au 15 juin. Tél. : 01-53-32-32-00. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 260 F.

JEUDI 15 MAI

Musiciens de l'Ensemble orchestral de Paris
Beethoven : *Sonate pour violon et piano op. 24 « Le Printemps »*. Schumann : *Fantasiestücke op. 73*. Schubert : *Trio pour piano et cordes D 898*. Philip Bride (violon), Paul Boufil (violoncelle), Jacques Rouvier (piano).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 12 h 30, le 15. Tél. : 08-00-42-67-57. 80 F.

Orchestre national de France
Brahms : *Concerto pour violon, violoncelle et orchestre, Symphonie nº 1*. Joshua Bell (violon), Steven Isserlis (violoncelle), Christof Perick (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 15. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 220 F.

Mitsuko Uchida (piano)
Schubert : *Sonates pour piano D 958 et D 960*. Berg : *Sonate pour piano op. 1*.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 15. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Maurizio Pollini (piano)
Beethoven : *Sonates pour piano op. 90, 101 et 106*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-61-53-00. De 130 F à 400 F.

Philharmonia Chor Stuttgart
Beethoven : *Symphonie nº 9 « Avec un chœur final sur l'ode à la joie de Schiller »*. Iulia Isaev (soprano), Susanne Schimmack (mezzo-soprano), Stefan Vinke (ténor), Tuomas Pursio (basse), Emile Naoumoff, Raymond Alessandrini (piano).
Auvers-sur-Oise (95). Eglise Notre-Dame, place de l'Eglise. 20 h 45, les 15 et 16. Tél. : 01-30-36-77-77. De 90 F à 280 F.

VENDREDI 16 MAI

Trio Wanderer
Tchaïkovski : *Trio pour piano et cordes op. 50 « A la mémoire d'un grand artiste »*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. 12 h 45, le 16. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mozart : *Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre*. Magnard : *Symphonie nº 3*. Weill : *Les Sept Péchés capitaux*. Ute Lemper (voix), Jean-Louis Capezzali (hautbois), Chantal Colas-Carry (basson), Francis Gauthier (clarinette), Jean-Jacques Justafre (cor), Vladimir Fedosseiev (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 16. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

SAMEDI 17 MAI

Orchestre philharmonique de Radio-France
Ruggles : *Hommes et montagnes*. Mozart : *Concerto pour cor et orchestre nº 3*. Stravinsky : *Pulcinella*. Laurence Monteyrol (soprano), Pascal Aubert (ténor), Patrick Verdelet (basse), Hervé Joulain (cor), Jan Latham-Koenig (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 17. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

Pierre Etcheverry (piano)
Œuvres de Schubert, Debussy et Beethoven.
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 21 heures, le 17. Tél. : 01-42-77-65-65. De 100 F à 150 F.

DIMANCHE 18 MAI

Orchestre du CNSMDP
Schubert : *Gesang des Geister über den Wassern*. Brahms : *Variations pour orchestre sur un thème de Haydn, Nänie*. Kraus : *Symphonie funèbre*. Chœur de l'Orchestre de Paris, Stéphane Denève (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 18. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Orchestre des jeunes Maurice-Ravel
Lockwood : *Concerto pour violon et orchestre « les Mouettes »*. Gershwin : *Un Américain à Paris, Porgy and Bess*. Didier Lockwood (violon).
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), bois de Vincennes, Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 18. Entrée libre.

JAZZ

Fred Wesley Funk Project & Plug
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

François Constantin Jam Session
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 12, 19 et 26. Tél. : 01-42-33-37-71. Entrée libre.

Stéphane Grappelli et Five O'Clock
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 13. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Les Nuits blanches
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 13, 20 et 27. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Dianne Reeves
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

ONJ Laurent Cugny
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 14. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Antoine Hervé Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 14 et 15. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Von Freeman Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 14, 15, 16, 17 et 20. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Sylvie Courvoisier
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mo Saint-Paul. 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre.

Claire-Lise Vincent Quartet
Le Ciel de Paris, tour Montparnasse, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, le 15. Tél. : 01-40-64-77-64. 90 F.

Michel Van der Esch Trio
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, le 15. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Eddie Palmieri Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Simon Goubert Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 16 et 17. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Happy Feeling
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 16 et 17. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Valentina Casula Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 18. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Philippe Rondeau Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 18. Tél. : 01-42-33-37-71. Entrée libre.

Zig Rag Orchestra
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Kazue Sawai, Beñat Achiary, Michel Doneda
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Noël Akchoté, Eric Minkinnen, Luigi Archetti
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

Jean-Jacques Fdida, Jean-Marie Machado
Les Ulis (91). Médiathèque. 16 heures, le 14. Tél. : 01-69-07-65-53. Entrée libre.

ROCK

Poppa Chubby
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 12. Tél. : 01-47-00-55-22. 132 F.

Zapp and Roger
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 12 et 13. Tél. : 01-42-00-14-14. 130 F.

The Who
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 13 et 14. Tél. : 01-42-08-60-00. De 215 F à 285 F.

Sophia
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mo Châtelet. 22 h 15, les 13, 14, 15, 16, 17, 20 et 21. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Frank and Walters
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 15. Tél. : 01-44-92-77-66. 113 F.

The Highliners
Gibus, 18, rue du Faubourg-du-Temple., Paris 11e. Mo République. 19 h 30, le 16. Tél. : 01-47-00-78-88. 99 F.

Culture
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. 19 h 30, le 18. Tél. : 01-44-92-45-45. 126 F.

Prohibition, Hint
Montreuil (93). La Pêche, 16, rue Pépin. 20 heures, le 17. Tél. : 01-48-70-69-65. De 40 F à 50 F.

Tanger
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-42-87-25-91. 50 F.

CHANSON

Kalifa
Le Loup du faubourg, 21, rue de la Roquette, Paris 11e. Mo Bastille. 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 01-40-21-90-95. 70 F.

Blankass
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. 20 heures, le 13. Tél. : 01-47-00-55-22. 135 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24 et 27, jusqu'au 31. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Art Garfunkel
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, le 13. Tél. : 01-40-68-00-05. De 230 F à 285 F.

Souingue !
Théâtre Marigny, Carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. 21 heures, les 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24 et 27 ; 17 heures, les 18 et 25, jusqu'au 31. Tél. : 01-42-25-20-74. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Nery
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 22 heures, les 13, 14, 15, 16 et 17. Tél. : 01-42-36-37-27.

Zap Mama
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 heures, le 14. Tél. : 01-49-25-89-99. 132 F.

Ute Lemper
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 19 heures, le 16. Tél. : 01-42-30-15-16. Entrée libre.

Yves Postic
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 20 h 30, les 17 et 24, jusqu'au 31. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

MUSIQUE DU MONDE

L'Ultima Récital
Théâtre Daunou, 9, rue Daunou, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, les 13, 14, 15, 16, 17, 20, 21, 22, 23, 24 et 27, jusqu'au 3 juin. Tél. : 01-42-61-69-14. De 100 F à 180 F.

Sabor a Son
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mo Vavin. 21 h 30, les 13, 20 et 27, jusqu'au 29 juillet. Tél. : 01-43-20-14-20. 90 F.

Orchestre national de Barbès
Espace Fnac du Forum des Halles, Niveau-1, entre les Portes Lescot et Berger, Paris 1er. Mo Châtelet-Les Halles. 17 h 30, le 14. Tél. : 01-40-41-40-00. Entrée libre.

Ruben Gonzalez
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 heures, le 14. Tél. : 01-44-92-77-66. Location Fnac, Virgin. 90 F.

Cheik Tidiane Seck
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 15 et 21, jusqu'au 29. Tél. : 01-42-00-14-14. 60 F.

Baden Powell, Benjamin Legrand
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 15. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Hamdi Bennani
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mo Boucicaut. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.

Ras Naya and Free Island
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 17. Tél. : 01-44-92-77-66. 70 F.

Compay Segundo
Chessy (77). Disney-village (Disneyland-Paris). 20 h 30, le 15. Tél. : 01-60-30-60-30. 120 F.

Carlinhos Brown
Chessy (77). Disney-village (Disneyland-Paris). 22 h 30, le 15. Tél. : 01-60-30-60-30. Entrée libre.

Angélique Ionatos
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 15. Tél. : 01-30-86-77-77. 125 F.

Fawzi Groupe
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-69-07-65-53. De 50 F à 100 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Compagnie Costes-Sauvajon, Compagnie Calligramme
Claire Sauvajon : *Eclat d'ange*. Jean-Philippe Coste-Muscat : *Après la pluie*. Boris Jacta : *Triptyque, pièce nº 1*.
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mo Chevaleret. 20 h 30, les 13, 14 et 15. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Danse pour sourire
Créations de Philippe Minella, hélène Marquie, Paolo Ferrandino, Christel Foucault, Monique Duquesne et Marie-Agnès Arlot.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 45, les 13, 14, 15 et 16. Tél. : 01-45-89-01-60. 80 F.

La Sylphide
Etoiles, premiers danseurs, corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. Ermanno Florio : *direction*. Pierre Lacotte : *chorégraphie*.
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. 19 h 30, les 14, 15, 17, 20, 21, 23, 24, 26, 28, 29, 30 et 31 ; 15 heures, le 1er juin. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Conservatoire royal de Madrid
Juan Carlos Santamaria : *Sonidos de un jardin secreto, Espiritu de paz, Stella*. Elvira Andres : *A la luz*. Candy Roman : *Aqui estoy*. José Antonio : *Aires de villa y corte*.
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 14. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

Institut des teatre
Manolo Nunes : *Adagi*. Antonio Iglesias : *Je ne sais pas*. Aranzazu Sagardoy : *Dies Irae*. Rosa Maria Grau : *Dansa del silenci*. Catherine Allard : *Taller, Montse Sanchez*. Ramon Baeza : *Stress-C, Wad Ras*. Marta Munso : *Remidosi*. Toni Mira : *Rememberance*.
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

Compagnie Kim Itoh, Compagnie Seydou Boro
Kim Itoh : *Dead and Alive*. Salia Sanon : *Le Siècle des fous*.
Epinay-sur-Seine (93). Maison du théâtre et de la danse, 75, avenue de la Marne. 20 h 30, le 17. Tél. : 01-48-26-45-00. 70 F.

DISPARITIONS

■ **RENÉ CARPENTIER**, député communiste sortant dans la 19e circonscription du Nord et ancien maire de Trith-Saint-Léger (Nord), est mort des suites d'un cancer, vendredi 9 mai, à l'âge de soixante-huit ans. Né le 2 août 1928 à Blériot-Plage (Pas-de-Calais), René Carpentier est ouvrier métallurgiste lorsqu'il entre au conseil municipal de Trith-Saint-Léger, en mars 1959 : il sera maire (PCF) de cette ville de 1971 à 1996. Vice-président du conseil général du Nord (1982-1988) et longtemps suppléant du député (PCF) Gustave Ansart (1973-1986 et 1988-1990), il succède à ce dernier dans la 19e circonscription du Nord (Valenciennes-Sud) après le décès de Gustave Ansart, en septembre 1990. Elu au scrutin législatif de mars 1993, René Carpentier, qui avait dû renoncer à son siège de maire il y a quelques mois pour raisons de santé, ne se représentait pas aux élections des 25 mai et 1er juin. C'est son suppléant, Patrick Leroy, qui est le candidat du PCF dans la 19e circonscription du Nord.

■ ***JEAN-LOUIS STALPORT***, administrateur général de la Radiotélévision belge de la Communauté française (RTBF), est mort, mercredi 7 mai, à Bruxelles, des suites d'une hémorragie cérébrale, à l'âge de quarante-sept ans. Jean-Louis Stalport avait été nommé à la tête de la RTBF en décembre 1993 par le gouvernement de la Communauté française de Belgique. Ce militant socialiste avait auparavant dirigé le bureau d'études du syndicat FGTB, puis occupé les fonctions de directeur de cabinet du vice-premier ministre PS, Guy Coëme. C'est à ce dernier titre qu'il fut inculpé, et condamné en 1996 à six mois de prison avec sursis, dans le cadre d'une affaire de financement illégal du PS francophone par le biais de fausses facturations d'un institut de sondage, Inusop. Jean-Louis Stalport ne démissionnera pas de son poste à la RTBF à la suite de sa condamnation, en dépit des pressions internes et externes. Il s'était attaché à assainir le situation financière de la radiotélévision belge francophone en mettant notamment en œuvre un plan de réduction d'effectifs.

NOMINATIONS

PHOTOGRAPHIE

Alain Leloup a été nommé directeur de l'Ecole nationale de la photographie d'Arles, le 22 avril, par le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy. Il remplace Alain Desvergnes, qui part en retraite. Alain Leloup prendra ses fonctions en septembre.

[Né en 1942 dans le Midi de la France, Alain Leloup a d'abord été reporter photographe au Tchad, au Cameroun, en Algérie et au Canada. Professeur à la Villa Arson de Nice (1972-1989), puis à l'Ecole des beaux-arts de Cergy-Pontoise (1989-1992), il a été nommé directeur des études de cette même école (1992-1995). Il a ensuite occupé le poste de directeur du Centre culturel de coopération linguistique à Alexandrie, en Egypte. Lauréat du prix Léonard-de-Vinci en 1991, Alain Leloup a présenté son travail, en 1979, lors de la soirée consacrée à « la jeune génération française » lors des 10e Rencontres internationales de la photographie d'Arles.]

DIPLOMATIE

Jacques Warin a été nommé représentant permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, en remplacement de Michel Lennuyeux-Commène, par décret paru au *Journal officiel* daté 9-10 mai.

[Né le 19 mars 1940 à Niort (Deux-Sèvres), Jacques Warin est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1963-1965). Il a été notamment en poste à Hongkong (1969-1971), à Mexico (1971-1974), à Copenhague (1974-1979), auprès de l'ONU à Genève (1984-1988), auprès de la FAO à Rome (1988-1992). Depuis août 1994, Jacques Warin était consul général à Milan.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 7 mai sont publiés :

● **RFN** : un décret relatif aux missions et aux statuts de Réseau ferré de France ; un décret portant constitution du patrimoine initial de l'établissement public Réseau ferré de France ; un décret relatif aux redevances d'utilisation du réseau ferré national ; un avis du Conseil de la concurrence relatif à ce dernier projet de décret, comportant certaines recommandations.

● **Cinéma** : un décret relatif au soutien financier à la distribution d'œuvres cinématographiques de longue durée de qualité, d'origine française ou étrangère ; un décret relatif au soutien financier de l'Etat à l'industrie cinématographique.

● **La Poste** : un décret relatif à la sécurité et à la santé ainsi qu'à la médecine de prévention à La Poste.

● **France Télécom** : un décret relatif à la sécurité et à la santé au tavail ainsi qu'à la médecine de prévention à France Télécom.

● **Fonction publique hospitalière** : un arrêté portant nomination des membres du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, consécutif aux élections aux commissions administratives paritaires du 24 octobre 1996 (*Le Monde* du 19 novembre 1996) ; un arrêté portant nomination à la commission des recours du conseil supérieur de la fonction publique hospitalière.

Au *Journal officiel* du jeudi 8 mai sont publiés :

● **Santé** : un arrêté portant approbation de l'annexe à la convention nationale des directeurs de laboratoires privés d'analyses médicales, conclue pour l'année 1997.

● **PMU** : un décret relatif aux sociétés de courses de chevaux et au pari mutuel.

● **Transports routiers** : un arrêté portant extension d'avenants à la convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport. La réduction du délai de carence pour les congés maladie (de dix à cinq jours) et le paiement des frais de déplacement des conducteurs sont désormais obligatoires pour *« tous les employeurs et tous les salariés »* relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

● **CSA** : une décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel relative aux conditions de production, de programmation et de diffusion des émissions relatives à la campagne en vue des élections législatives des 25 mai et 1er juin.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Le 13 mai 1913, à Meylan, naissaient

Serge et Alain.

Heureux anniversaire et prompt rétablissement.

Michel, François, Jean-Louis.

Décès

– Prévessin-Moëns.

Michael Bell
et ses enfants,
La baronne Henriette
de Buxeuil de Roujoux
et ses enfants,
ont *la douleur de faire part du décès soudain et accidentel de*

BIBIANE,

survenu le 8 mai 1997.

La cérémonie funèbre aura lieu le mercredi 14 mai 1997, à 15 heures, en l'église de Prévessin-Moëns (Ain).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Maryvonne Bomey,
André et Lucette Bomey,
ses sœur, frère et belle-sœur,

Marie-Laure et Pierre-Yves,
ses nièce et neveu,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Jeanne BOMEY,
inspecteur-professeur
aux Centres nationaux de l'adaptation
et de l'intégration scolaire,
chevalier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 6 mai 1997, à Paris-10e.

La cérémonie de crémation aura lieu le mercredi 14 mai, à 15 h 45, au crématorium du Père-Lachaise (Paris-20e), où l'on se réunira.

4, impasse Boileau,
41000 Blois.
29, rue Saint-Barthélemy,
78300 Poissy.

– Annie et Jacques Bouchacourt,
ses parents,
Fatiha Zennati,
son amie,
Dominique Bouchacourt
et Patrick Lefas,
Marielle Bouchacourt-Gusberti
et Franco Renato,
ses sœurs et ses beaux-frères,
Laura-Lou,
sa nièce,
Et toute la famille,
ont *la tristesse de faire part du décès de*

Jean-Pierre BOUCHACOURT,

survenu le 29 avril 1997, à l'âge de quarante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu en toute intimité le 2 mai, au cimetière du Père-Lachaise.

39, avenue du Roule,
92200 Neuilly-sur-Seine.
19, rue Henri-Robert,
92600 Asnières.

– Mme Germaine Roudot,
son épouse,
Christiane et Michel Magnan,
Michèle Roudot
et Jacques Wehrle,
Françoise Roudot-Thoraval
et Hervé Thoraval,
ses enfants,
Didier, Delphine, Frédéric, Patrice, Emilie et Laure,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy ROUDOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
centralien, directeur honoraire
à la Régie autonome
des transports parisiens,

survenu le 7 mai 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Selon le vœu du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 12 mai 1997, à Paris.

Maurice MICHAUD,
président honoraire de la Chambre nationale des commissaires-priseurs, officier de l'ordre national du Mérite,

a quitté ceux qui l'aimaient, dans la paix du Seigneur, le vendredi 9 mai 1997, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

De la part de :
Pascaline Michaud, née Rivain,
son épouse,
Hervé et Thérèse Michaud,
Norbert et Marie-Odile Michaud,
Ghislaine et Jehan,
Lemaire de Marne,
Serge et Josiane Michaud,
Vital et Janine Michaud,
Stéphane et Henriette Michaud,
Hedwige et Bruno Vernin,
Fabienne et Bruno Courtin,
ses enfants,
ses vingt-cinq petits-enfants
et ses seize arrière-petits-enfants,
Mme Max Bonamy,
sa sœur,
Et de toute la famille.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 13 mai 1997, à 15 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, 35, avenue Marceau, à Paris-16e, suivie de l'inhumation au cimetière de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise) dans le caveau familial.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, place des Etats-Unis,
75116 Paris.

Anniversaires de décès

– Le 13 mai 1995,

Emmanuelle

nous quittait.

« Rien, ni les vieux jardins reflétés par les yeux
Ne retiendra ce cœur qui dans la mer se trempe
Ni la clarté déserte de ma lampe
Et ni la jeune femme allaitant son enfant. »

Son époux, sa famille et ses amis lui adressent une prière fervente.

– Il y a un an, le 12 mai 1996,

Jean-François MALECOT

quittait sa famille et ses amis.

Une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Luc Bachelot, Florence Begel : **« Rencontre philosophie-archéologie. 3. De l'image à une esthétique générale ».**
15 et 29 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Sadri Bensmail : **« Vers une interprétation de la ville coloniale : du culte de la Cité à la métropole exportée ».**
14 et 28 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC3, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Paolo Fabbri et Stefano Montes : **« Aspects théoriques de la traduction textuelle ».**
16, 23 et 30 mai, 18 heures-20 heures, salle RC1, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Jean-Marie Schaeffer : **« Qu'est-ce qu'une conduite esthétique ? »**
15 et 22 mai, 18 h 30-20 h 30, salle RC2, université Paris-VII, 2, place Jussieu, Paris.

Georges Navet : **« Rhétorique, imagination et « mondo civile » chez G.B. Vico ».**
15 mai, 18 heures-20 heures, 22 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Paul Braffort et Josiane Joncquel-Patris : **« Des correspondances : les arts, les sens, les sciences ».**
14 et 21 mai, 18 heures-20 heures, amphi A, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Pascal Michon : **« Conditions théoriques d'une histoire du sujet ».**
14 et 28 mai, 4 juin, 18 heures-20 heures, amphi B, carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Colloque**

Convergences et divergences des esthétiques musicales, sous la responsabilité de Danielle Cohen-Levinas.
15 et 16 mai, 10 heures-19 heures, Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, Paris.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Débats

– L'Association des abonnés et des amis de *L'Arche* (AAAA) et *L'Arche*, le mensuel du judaïsme français, organisent le mardi 20 mai 1997, à 20 h 30, un débat public sur le thème
« LE NOUVEAU JUIF FRANÇAIS », avec le docteur Marcel Goldstein, président de l'AAAA, Meïr Waintrater, rédacteur en chef de *L'Arche*, et les chroniqueurs de *L'Arche*, parmi lesquels Roger Ascot, Raphaël Draï, Michèle Kahn et Antoine Spire. Grand auditorium de l'Espace Rachi, 39, rue Broca, 75005 Paris (métro : Censier-Daubenton ou Gobelins).
Renseignements. Tél. : 01-42-17-10-30, télécopie : 01-42-17-10-31.

Conférences

« PUISSANCE AÉRIENNE ET STRATÉGIES »

Présentation et débat autour de l'ouvrage du général de corps aérien (c.r.) Michel Forget,
publié par l'Addim, le mardi 13 mai 1997, à 18 heures, à l'Ecole militaire, amphithéâtre du CESA.
Séance organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense.
Inscription obligatoire avant le 9 mai au 01-41-93-36-27.

Expositions

– Dans le cadre des expositions de peintures et de sculptures organisées depuis novembre 1996 au Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris,

Relais des Arts a le plaisir de vous présenter les œuvres de trois artistes de grand talent,

Monique JOURNOD,
Alain BONNEFOIT,
Milcko STACK.

Exposition permanente du 16 mai au 30 juin 1997, de 9 heures à 23 heures, tous les jours.

Communications diverses

L'OSE
(Œuvre de secours aux enfants)

a le plaisir de vous inviter à sa vente annuelle organisée au profit de son activité sociale et médico-sociale,

le mardi 13 mai 1997,
de 11 heures à 20 heures,

à la salle des fêtes de la mairie du 16e, 71, avenue Henri-Martin, Paris-16e.

– Mercredi 14 mai 1997, à 20 h 30, table ronde : **« Le sida : la maladie, la souffrance, la mort... », avec Gilles Bernheim, Martine Rusniewski.**
Soirée à la mémoire du docteur Lucien Boucara.
Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, 75009 Paris, métro Cadet. Tél. : 01-49-95-95-92. (P.A.F.).

Soutenances de thèse

M. DANIEL ZIMMERLIN

a soutenu avec succès le lundi 7 avril 1997, à l'Ecole pratique des hautes études, section des sciences religieuses, en Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée :

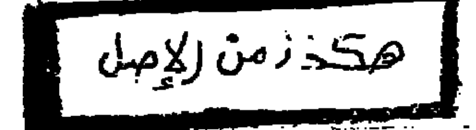
« Les frontières nouvelles de l'*evangelicalism* américain, constantes et transformations d'une sous-culture, 1970-1990 »,

devant un jury composé de :
M. Jean Bauberot, directeur d'études à l'EPHE.
Mme Annette Becker, professeur à l'université Lille-III.
M. André Kaspi, professeur à l'université Paris-I.
M. Régis Ladous, professeur à l'université Lyon-III.
M. Jean-Paul Willaime, directeur d'études à l'EPHE (directeur de thèse),
et a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences des religions,
avec la mention : « très honorable avec félicitations du jury ».

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	85 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



TÉLÉVISION Les films américains continuent à plaire davantage que les films français aux téléspectateurs, notamment aux fameuses « ménagères de moins de cinquante ans », selon une étude de Téléciné Indice. ● L'ÉROSION de la part de marché des films français *tiendrait au grand nombre de* chaînes, à la rediffusion des longs métrages mais aussi à leur qualité insuffisante. ● LA PERTE d'audience des films français incite les chaînes à diffuser des séries, selon l'exemple d'« Urgences » (France 2), mais la qualité retrouvée des longs métrages français récents, attestée par les scores d'audience atteints par Canal Plus, *pourrait faire progresser* la part de marché des films hexagonaux. ● L'IMPLICATION des télévisions en clair dans la coproduction de films va croissant. Elles en ont coproduit 420 de 1990 à 1995 *mais ne contribuent* guère au renouvellement de la création et aux premières œuvres.

Les téléspectateurs français préfèrent les films américains

Les productions « made in Hollywood » diffusées sur le petit écran voient leur part de marché se maintenir, tandis que les longs métrages hexagonaux perdent du terrain. La qualité de la récente production cinématographique française pourrait toutefois renverser cette tendance

PERTE DE VITESSE du cinéma français, maintien de son homologue et concurrent américain : *tels sont les résultats de l'étude* Téléciné Indice, réalisée par Téléscoop Conseil (30, rue d'Orléans, 92200 Neuilly. Tél : 01-46-43-14-00.) Selon cette enquête, portant sur le second semestre de 1996 et le premier trimestre de 1997, les audiences des longs métrages français diffusés sur le petit écran ont marqué un net fléchissement. Dans le même laps de temps, le cinéma américain a fait preuve de stabilité.

L'écart entre les audiences enregistrées, en *prime time*, par les films américains et français tend à croître aux dépens des productions nationales. Sur TF 1, les longs métrages américains ont atteint, fin mars, une moyenne de 47 % de part de marché (PDM) auprès de ménagères de moins de 50 ans. Au cours des neuf mois précédents, les films français, après un léger répit, s'inscrivent à la baisse : 32 % de PDM en mars, contre 38 % juin 1996. Menée depuis le premier semestre de 1993, l'enquête Téléciné Indice fait apparaître une tendance lourde, orientée à la baisse, du cinéma français : les 44 % de PDM relevés à l'issue du premier semestre de 1993 sont devenus 32 % en mars 1997. Le cinéma américain a, peu ou prou, conservé sa part de marché, passant de près de 49 % à 47 %. Sur M 6, l'autre chaîne généraliste privée, la tendance est identique. Le différentiel de 5 % de PDM constaté entre janvier et juin 1993 au bénéfice des productions américaines s'est creusé pour s'établir à près de 10 % en mars 1997.

Et l'heure n'est pas à l'amélioration. Comme le signalait un titre *de film récent*, « *les mois d'avril* sont meurtriers ». Ainsi, remarque Pierre-Alain Benoit, l'un des deux auteurs, avec Patricia Dischamps, de l'étude Téléciné Indice, « *TF 1 reste sur une série d'échecs assez lourds* » avec ses dernières programmations de films français.

En avril, sur la cible des femmes de moins de 50 ans, le premier passage du *Colonel Chabert* n'a rassemblé que 23 % de PDM. Le mois de mai ne change rien : *Ripoux contre ripoux*, déjà multidiffusé, obtient un score médiocre avec seulement 31 % de PDM. Pourt Pierre-Alain Benoit, il s'agit « *d'une tendance de fond* » selon laquelle « *le film américain tient tandis que le film français perd du terrain* ». Pour preuve, en avril, le film américain *Backdraft*, programmé pour la seconde fois, a obtenu 42 % de PDM.

LE CAS « URGENCES »

Pascal Rogard, président de la société civile des Auteurs, réalisateurs, producteurs (ARP), tient *toutefois à relativiser la portée de* l'étude : « *Depuis les cinq ou six dernières années, l'érosion du cinéma est liée principalement au nombre de chaînes et aux rediffusions.* » Mais les chaînes ne vont pas rester longtemps les bras croisés si les audiences des films français ne remontent pas. « *TF 1 va-t-elle continuer à diffuser 104 films par an ?* », nombre maximum autorisé en *prime time*, s'interroge Pierre-Alain Benoit. *Les séries* pourraient remplacer progressivement les films, dont le genre « *est arrivé à maturité* », rapporte l'enquête.

France 2 en a fait une démonstration éclatante, l'année dernière, en remplaçant le sacro-saint film du dimanche soir par la série américaine « Urgences ». En faisant ce choix, la chaîne publique a fait d'une pierre trois coups : elle a économisé un stock de bons films, trop réduit pour être éparpillé sur plusieurs soirées par semaine ; elle a obtenu une coupure publicitaire supplémentaire dans la soirée ; et *surtout, elle a concurrencé efficacement* TF 1 sur la cible des ménagères de moins de 50 ans.

Toutefois, « Urgences » est un exemple « *trop caricatural* », prévient l'auteur de l'étude. Selon lui, « *l'alternative au cinéma n'est pas évidente* ». Les variétés et divertissements ne remplaceront pas les films disparus. « *TF 1 a déjà une offre assez large, France 2 manque d'animateurs pour le faire et France 3 et M 6 s'aventurent assez peu sur ce secteur en* prime time », constate Pierre-Alain Benoit. Les chaînes pourraient choisir de pratiquer « *une plus grande sélectivité dans les achats de droits des films français et dans leur programmation* », remarque-t-il. Mais la marge est étroite car « *les chaînes travaillent déjà très bien* ». Pour Pierre-Alain Benoit, « *l'inclination des chaînes est d'aller vers la fiction car elles disposent d'un volume de droits non épuisés très important. C'est en plus une solution économique* ». Une perspective qui ne satisfait pas Pascal Rogard : « *Moins de films programmés sur les chaînes, c'est moins d'argent dans les caisses du cinéma* », s'inquiète le président de l'ARP. Et Pascal Rogard de signaler que les films diffusés sur les chaînes généralistes sont sortis en 1992, 1993 et 1994, trois années parmi les plus mauvaises du cinéma français. Mais « *ce creux de la production française* » appartient au passé. « *L'année dernière a été très bonne*, signale le président de l'ARP. *Les films français ont réalisé 37 % des entrées en salles. En 1995, la part de marché du cinéma français était déjà remontée à 35 %.* »

Un mouvement à la hausse observé aussi sur Canal Plus. De septembre 1996 à mars de cette année, quatre films français se sont, comme chaque saison, glissés dans le hit-parade des vingt-cinq meilleures audiences obtenues par des films en *prime time*. Toutefois, ces quatre succès – *Gazon maudit*, *Les Anges gardiens*, *Le Hussard sur le toit* et *Nelly et M. Arnaud* – ont réalisé des performances supérieures à celles des quatuors des années précédentes. Une aubaine pour les chaînes hertziennes, qui peuvent espérer rééditer ces scores, lors de la diffusion de ces films, dans quelques mois.

Guy Dutheil

Les années creuses du cinéma français

L'AUDIENCE DES FILMS EN PRIME TIME SUR TF1

TF1

en %

55, 50, 45, 40, 35, 30

ÉTATS-UNIS

FRANCE

1993, 1994, 1995, 1996, 1997

L'écart des audiences moyennes obtenues par les films américains et français auprès des ménagères de moins de cinquante ans s'est creusé depuis deux ans. Cet état de fait correspondrait à une baisse de qualité de la production française.

Les chaînes en clair ont coproduit 420 films en six ans

L'OFFRE cinématographique reste importante sur les chaînes nationales : selon une étude « Cinéma et Télévision » réalisée conjointement par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et par le Centre national de la cinématographie (CNC), 1 501 films ont été diffusés en 1995, dont 1 048 sur les chaînes en clair (1 068 en 1996).

Presque toutes les chaînes programment le maximum de longs métrages autorisés par la réglementation. *Si l'on ajoute* les chaînes du câble, ce sont 3 510 films différents qui ont été proposés en 1995 aux foyers câblés.

Le cinéma français fait moins recette qu'auparavant : TF 1, France 2, France 3 et M 6 respectent toujours les quotas de diffusion fixés par la loi, mais le cinéma américain se montre de plus en plus envahissant : de 30 % en 1988, il est passé à 37 % en 1995 alors que le cinéma français est tombé en dessous de la barre des 50 % pour la première fois en 1993. L'étude souligne « *une polarisation croissante de la programmation cinématographique sur la production américaine et française qui contribue à accentuer l'impression d'uniformisation de cette programmation* ». Cette étude a également permis d'observer l'émergence d'une nouvelle catégorie de films, « *la production française délaissée* ». Fin 1995, « *823 films agréés par le CNC entre 1983 et 1992 n'avaient jamais été diffusés sur les grandes chaînes en clair, soit près de 60 % de la production française de dix années* ». Une proportion qui tombe toutefois à 23 % sur Canal Plus. Les auteurs affirment par ailleurs que « *les chaînes en clair ont contribué à la production de 420 films en six ans (de 1990 à 1995) et leurs investissements ont presque doublé au cours de ces années pour atteindre 448,1 millions de francs. L'apport moyen des chaînes s'élève à 7,9 millions de francs par film, allant de 14,5 millions pour TF 1 à 3,3 millions pour M 6. Leur financement représente environ 15 % des investissements français dans la production de films français* ».

L'étude souligne aussi que TF 1 et France 2 ont généralement coproduit des films situés dans une gamme de prix plus coûteuse que la moyenne. Parallèlement à l'implication croissante des diffuseurs dans le cinéma, on observe une diminution du nombre de films auxquels ils apportent leur soutien (52 films en 1995, soit sept de moins qu'en 1992). Une évolution qui s'effectue au *détriment des premiers films, les chaînes participant* – sauf pour Arte et Canal Plus – de moins en moins « *au renouvellement de la création* ».

JOUER SUR LES DEUX TABLEAUX

De surcroît, les filiales de production des chaînes en clair choisissent surtout des films destinés à être diffusés en première partie de soirée, « *ce qui reflète bien le lien de plus en plus étroit entre les besoins de l'antenne et la politique de coproduction des filiales, tendance particulièrement nette sur TF 1* ».

Cette étude, qui omet pourtant d'analyser la politique de Canal Plus malgré son rôle absolument incontournable dans le cinéma, affirme que « *les filiales cinéma des chaînes ont de plus en plus tendance à jouer sur les deux tableaux. Elles se comportent comme des sociétés de production à part entière, ce qui leur permet d'avoir accès à tous les mécanismes d'aide à la production existants et elles entretiennent en même temps des relations étroites avec la chaîne de télévision dont elles dépendent* ». Une double appartenance qui soulève le problème de l'indépendance des producteurs envers les diffuseurs. Question qui vient d'être tranchée, samedi 10 mai, par Canal Plus et les professionnels du cinéma (*Le Monde* daté 11-12 mai).

Nicole Vulser

Remaniements à Havas Images et à Canal Plus

À L'INITIATIVE de Jean-Marie Messier, PDG de la Compagnie générale des eaux (CGE), le « *ticket gagnant* » Générale des eaux-Havas-Canal Plus se met en ordre de marche (*Le Monde* du 7 février). Jean Stock, nommé directeur du secteur audiovisuel d'Havas par Pierre Dauzier, PDG du groupe, prend la vice-présidence d'Havas Images (ex-Générale d'Images). Etienne Mallet demeure PDG de cette filiale d'Havas, chargée de ses participations dans les chaînes thématiques du câble et du satellite. Du fait de sa nomination, Jean Stock entre aux conseils d'administration de ces chaînes.

Canal Plus réorganise aussi sa hiérarchie. Albert Mathieu, directeur de l'antenne et de la stratégie de programmation, directeur de la production de films de télévision, « *quitte la programmation et l'antenne mais conserve la fiction* ». Albert Mathieu prend en charge « *le bureau des relations extérieures* » et aura pour tâche « *d'assurer le lobbying de Canal Plus auprès des institutionnels* ».



CANNES 97 sur Internet

Lucky Jack *par Alain Rollat*

QUE FAISAIT Jacques Chirac dimanche à Cannes ? La télévision privée et la télévision publique ont des avis partagés. Selon TF 1, la présence du président de la République sur la Croisette revêtait une signification majeure. Claire Chazal a insisté sur l'importance *« exceptionnelle »* de cet événement : c'était *« la première fois »* qu'un président *« en exercice »* honorait le Festival de sa visite, et son déjeuner avec les membres du jury présentait un caractère *« historique »*.

TF 1 n'a donc pas lésiné sur les moyens. Elle ne s'est pas contentée de filmer la table où M. Chirac tenait le rôle principal aux côtés de la délicieuse Isabelle Adjani et de la divine Gong Li ; elle a mis un point d'honneur à sous-titrer en français la réplique donnée par M. Chirac à ses deux partenaires en version originale : *« They say that I am a very, very, very lucky man... »* Autrement dit : *« Ils disent que je suis un homme qui a beaucoup, beaucoup, beaucoup de chance... »*

Mais à qui le président de la République faisait-il allusion ? De quels *« ils »* s'agissait-il ? Parlait-il des autres convives ? De ses amis politiques ? De ses adversaires ? Mystère. Respectueuse des secrets d'Etat, TF 1 s'est bien gardée d'ajouter le moindre commentaire à cette déclaration prononcée, afin que nul ne l'ignore, sous le gros plan de la caméra, à haute voix et avec le plus bel accent hollywoodien.

Autre énigme : France 2, pour sa part, n'a pas jugé utile de traduire cette phrase d'anthologie. La principale chaîne publique a fait comme si le contexte suffisait à la rendre intelligible. Elle a préféré montrer les autres images, celles des scènes qui avaient précédé ce déjeuner *« historique »*. On a donc vu « Lucky Jack », star parmi les stars, mettre lui-même en scène la photo de famille destinée à immortaliser sa venue à Cannes.

On l'a même entendu dire autre chose, à propos de la France *« qui vit, qui gagne, qui se développe »*, etc. Cette France du *cinéma, si identique, dans son esprit*, à la France qui vote. On a également eu droit à un micro-trottoir, et il s'est bien entendu trouvé un passant pour prétendre que le président de la République était simplement venu sur la Croisette *« pour faire du cinéma »*. Quelle idée !

Il fallait sans doute avoir suivi « Droit d'auteurs », le pétillant magazine littéraire dominical de La Cinquième, pour entrevoir le sens de ce message présidentiel. Il y était question du génie de la langue française. Ou plutôt de son prétendu génie. Deux points de vue antagonistes y menaient campagne. Selon les partisans de l'universalité du français, il faut continuer de voter pour Rivarol : *« Ce qui n'est pas clair n'est pas français. »* Selon les coupeurs de mots en quatre, la vraie chance *du français, face à l'impérialisme* de l'anglais, réside moins dans sa clarté que dans *« l'esthétique de sa pensée »*. Or celle-ci s'épanouit dans les clairs-obscurs parce que notre langue est *« en perpétuel métissage »*. En s'exprimant en anglais, M. Chirac n'aurait donc pas fait le jacques.

Maman est en voyage d'affaires

« Mélanie » décrit le désarroi d'une adolescente qui découvre brutalement que sa mère est en prison. Un téléfilm d'Emmanuel Finkiel, émouvant et juste, mercredi sur France 2



A CHAQUE INSTANT la prison est présente dans les esprits mais elle l'est rarement à l'image. Le propos de ce téléfilm n'est pas le milieu carcéral. Emmanuel Finkiel – qui signe avec *Mélanie* son premier long métrage après avoir été l'assistant de cinéastes comme Jean-Louis Bertucelli, Jean-Luc Godard, Krysztof Kieslowski, Bertrand Tavernier... et avoir réalisé *Madame Jacques sur la Croisette* (César 97 du meilleur court métrage) – a préféré centrer le récit sur le personnage d'une adolescente brutalement séparée de sa mère, incarcérée pour recel. Cette fiction qui s'inscrit dans la collection « Regards d'enfance », de Serge Moati, s'attache avant tout au désarroi d'une toute jeune fille confrontée à une dure situation à laquelle rien ne la préparait.

Mélanie, treize ans, vit avec son frère aîné et sa mère Florence, à qui elle est très attachée. Elle mène une existence insouciante jusqu'au jour où sa mère ne vient pas l'attendre à la sortie du collège comme prévu. Mélanie apprend par ses grands-parents que Florence a été victime d'un accident de la route. Elle est hospitalisée en province, mais on ne peut pas la joindre. L'enfant s'étonne des réponses évasives à ses questions et finit par arracher la vérité à son frère. Leur mère a été emmenée en prison.

Au milieu des mensonges, Mélanie doit affronter cette réalité douloureuse, incompréhensible. Elle se sent abandonnée, trahie, elle a honte. L'adolescente reproduit le jugement des autres sur Florence : *« On ne fait pas de recel quand on a deux enfants à charge. »* Tout la fait souffrir : l'absence subite de sa mère, le déménagement chez les grands-parents, le changement de collège, la perte de sa grande amie Nadège, les visites à la prison...

INSTINCT FORMIDABLE

L'enfant passe du désespoir et du sentiment d'impuissance à la colère et à la révolte. Elle rejette tout et tout le monde. Elle s'isole, ne parle plus. Elle refuse d'aller voir sa mère et rejette violemment son grand-père. Au collège, elle fait de la provocation. Son comportement oblige les adultes à sortir de leur propre silence, de leur réserve prudente. Il faudra à Mélanie beaucoup de temps et de souffrance pour faire face et renouer le contact avec Florence.

Emmanuel Finkiel restitue avec *justesse et sobriété ce choc de* l'emprisonnement d'une mère. Pourtant le réalisateur ne connaissait pas particulièrement ces problèmes, ni le milieu carcéral, *« si ce n'est à travers* Femmes de Fleury *et* Les Enfants du parloir, *les documentaires de Jean-Michel Carré »* dont il s'est inspiré pour reconstituer un « décor » – les prisons ne sont pas le lieu où tourner des fictions. Les scènes de parloir sont très fortes. C'est là que Mélanie, traumatisée par la rigidité du règlement et l'insensibilité des gardiennes, découvre à la fois la difficulté de communiquer, la fragilité de sa mère et l'humiliation vécue par les détenues.

Florence est magnifiquement interprétée par Marie Matheron, Michel Duchaussoy est parfait en grand-père dépassé par les événements, mais le film est porté par Marion Ducamp, choisie parmi quelque deux cents candidates pour le rôle de Mélanie. *« Elle est entrée dans le personnage avec un instinct formidable*, raconte Emmanuel Finkiel. *Dans la deuxième partie, quand Mélanie se replie sur elle-même, Marion a imposé au film sa façon d'être, de bouger, son intériorité. Elle était si juste qu'on s'est détachés du scénario, certains dialogues explicatifs devenant inutiles. »*

Après *Mélanie*, Jean-Luc Delarue recevra sur le plateau de « Ça se discute » d'anciennes détenues, des surveillantes, des visiteuses de prison, des magistrats, des avocates pour un débat sur le thème « Comment les femmes vivent-elles la prison ? » On compte 2 000 détenues en France, soit 4 % de la population carcérale. Nombres d'entre elles sont mères...

Florence Hartmann

★ **« Mélanie », France 2, mercredi 14 mai à 20 h 55. Suivi de « Ça se discute », à 22 h 40.**

LUNDI 12 MAI

TF 1

20.45

MADAME LE CONSUL
Le bûcher des innocentes. Téléfilm de Joyce Bunel, avec Véronique Jannot, Johan Leysen (95 min). 832522
Affectée à Montréal, Alice Beaulieu (Véronique Jannot), est confrontée à un serial killer.

22.20

52 SUR LA UNE
Magazine. Colombie... Les forçats du volcan ; Un papa à roulettes (75 min). 1976744

23.35 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Le garçon de la plage.
0.30 F1 magazine. Magazine.
1.05 et 2.05, 2.40, 3.50 TF 1 nuit.

1.20 7 sur 7. Magazine (rediff.). 2.15 Cas de divorce. Série. Devaux contre Devaux. 2.50 et 4.00, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.55

LA 11e NUIT DES MOLIÈRES
En direct du théâtre des Champs-Elysées dans une mise en scène de Claude Santelli, réalisée par Rémy Grumbach.
Les principales nominations : Meilleure comédienne : Fanny Ardant, Myriam Boyer, Tsilla Chelton, Sandrine Kiberlain, Danièle Lebrun. Meilleur comédien : Jean-François Balmer, Pierre Cassignard, Bernard Giraudeau, Francis Huster, Robin Renucci. (165 min). 31545134

23.40 Le Visiteur. Téléfilm de Gérard Vergez. (105 min). 3060909 *D'après la pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt.*

1.25 Journal, Bourse, Météo. 1.40 Signé Croisette. 1.50 Histoires courtes. En garde, monsieur. 2.10 Taggart. Téléfilm O, avec Mark McManus. Un conte à dormir debout (115 min). 5812145 4.05 D'un soleil à l'autre (rediff.). 4.30 Urti. Les enfants de la terre qui tremble. 4.55 Crocodile ballon. Documentaire. 5.10 Chip et Charly (35 min).

France 3

20.50

LES DENTS DE LA MER 4
LA REVANCHE. Film O de Joseph Sargent, avec Lorraine Gary (1987, 95 min). 923909
Une suite de plus au film de Spielberg.

22.25 Journal, Météo.

22.55

LE BOULANGER DE VALORGUE ■
Film d'Henri Verneuil, avec Fernandel (1953, N., 105 min). 799184
Le fils de l'unique boulanger d'un village de Provence a séduit la fille de l'épicière avant de partir au service militaire.

0.40 Lignes de mire. Magazine présenté par Jacques Chancel (rediff., 50 min). 4005787

1.30 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok, confidences pour piano. 1.45 1944, la France libérée. Documentaire. Nord : La bataille du charbon (70 min).

Arte

20.45

SOUS LE SOLEIL DE SATAN ■■■
Film de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu, Sandrine Bonnaire (1987, 90 min). 141928
La grandeur terrible du roman de Bernanos passe admirablement dans la mise en scène. Gérard Depardieu et Sandrine Bonnaire sont prodigieux en personnages révoltés, cherchant désespérément la grâce.

22.15 Kinorama. Magazine.

22.30

L'ARBRE AUX SABOTS ■■■
Film d'Ermanno Olmi, avec Luigi Ornaghi, Francesca Moriggi (1977, v.o., 175 min). 23837725
Chronique des mœurs, des travaux, de la condition sociale des paysans lombards, à la merci du riche propriétaire qui les emploie, à la fin du XIXe siècle. Un film admirable. Palme d'or à Cannes en 1978.

1.25 Court circuit. Magazine. La pucelle des zings, court-métrage d'Alain Ade et Claude Duty ; Trophée qui chante, court-métrage de Grant Lahood (35 min). 88912085
2.00 Cycle Robbie Coltrane. Série. Délire aux Malouines (rediff., 35 min).

M 6

20.45

ARIZONA RIDER
Film Δ de Larry Ferguson, avec Charlie Sheen, Linda Fiorentino (1992, 115 min). 579541
Un jeune policier impulsif est contacté par les services secrets pour infiltrer une bande de motards.

22.40

SÉDUCTION À HAUT RISQUE
Téléfilm Δ de Paul Ziller (105 min). 5767367

0.25 Culture pub (rediff.).
1.00 ▶ Jazz 6. Magazine. Monsieur Bechet (70 min). 2739435 *Pour fêter le centième anniversaire de la naissance de Sidney Bechet, Philippe Adler a programmé le très beau film de Philippe Koechlin.*

2.10 Best of. Liane Foly. 3.10 Fréquenstar. Elie et Dieudonné (rediff.). 3.50 Movida opus 3. 4.40 Fan de (rediff.). 5.05 Turbo (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

SORTEZ DES RANGS ■
Film de Jean-Denis Robert, avec Laure Duthilleul (1996, 80 min). 878164

21.55 Flash d'information.
22.00 Spécial infos net. *Législatives 97.*
22.02 Qu'en pensez-vous ? Les élections législatives.

22.15

LA MAMAN ET LA PUTAIN ■■
Film de Jean Eustache, avec Jean-Pierre Léaud, Bernadette Lafont, Françoise Lebrun (1972, N., 209 min). 72602589
Les relations amoureuses et sexuelles de trois êtres en proie au désarroi. La réalisation les capte, les suit, les observe jusqu'à l'impudeur. Eustache était un provocateur.

1.45 Forget Paris. Film de Billy Crystal (1995, v.o., 100 min). 6497058

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. 1979 : Exode en mer de Chine, les boat people vietnamien.
21.30 Fiction : Parole donnée. Scènes de ménage, de François Proust. *(Le Succès de l'inconscient, Noli me tangere).*
22.40 Toit ouvrant. Festival de Cannes.

0.05 Du jour au lendemain. Antoine Vitez (Les Ecrits sur le théâtre). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 8 décembre 1996, à Lyon. Œuvres de Guillou : Colloque no 5 ; Andromède op. 39 ; Alice au pays de l'orgue : Toccata, Jean Guillou, *orgue*.
22.30 Musique pluriel. Lust Ich 2 pour deux harpes et percussion, de Campana.
23.07 Entre les lignes.

0.00 La Rose des vents. 1.00 Les *Nuits de France-Musique.*

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Brahms par Eduar Van Beinum. Œuvres de Brahms : Rapsodie pour contralto, chœur d'hommes et orchestre op. 53, par le Chœur d'hommes Apollo et l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Heynis, contralto ; Concerto pour violon, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Grumiaux, violon ; Vier ernste Gesänge, Heynis, alto, Van den Boogert, piano ; Symphonie no 1, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam.

22.35 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Thalassa. (France 3 du 9/5/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La 11e Nuit des Molières (France 2 du 12/5/97).

Planète

20.20 Vents de guitares.
20.35 Les Femmes de Kadhafi.
21.30 En compagnie des orignaux.
22.15 Bouddha et la biosphère.
23.10 Les Nuits de feu à Chantilly.
23.40 L'Autre Amérique. [6/6]. Pax Americana.

Animaux

20.30 Faune ibérique. [1/2]. Les tables de Daimiel.
21.00 Le Monde sauvage. Dans la jungle verdoyante.
21.30 Flipper le dauphin. La femme et le dauphin.
22.00 Namib.
23.00 Le Mors aux dents. Grandes oreilles, bon œil.
23.30 Beauté sauvage. Afrique rêvée.
0.00 Le Monde sauvage. Plaine, forêt ou fleuve.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Annie Fratellini.
21.00 Tel est Serrault. De Jean-Luc Prévost et Jean-Louis Remilleux.
22.05 Le J.T.S. Spécial Cannes. Magazine.
23.00 Le Bourgeois gentilhomme. Pièce de théâtre de Molière. Mise en scène de Pierre Badel. Avec Michel Serrault, Rosy Varte (135 min). 19640725

France Supervision

19.50 Cap'tain Café. Magazine.
20.45 Music Lovers ■■ Film de Ken Russell (1970, 125 min). 15580299
22.50 Téléspectacles.
23.45 Ciné-Travelling. Yves Robert.

Ciné Cinéfil

20.30 Dernier amour ■ Film de Jean Stelli (1949, N., 100 min). 5169857
22.10 En route pour le Maroc (Road to Morocco) ■ Film de David Butler (1942, N., v.o., 80 min). 59133015
23.30 Deux nigauds cow-boys. Film de Arthur Lubin (1942, N., 85 min). 88122909
0.55 The Bat Whispers ■ Film de Roland West (1930, N., v.o., 90 min). 96582752

Ciné Cinémas

20.45 Ma saison préférée ■■ Film d'André Téchiné (1992, 125 min). 4922788
22.50 Elmer Gantry, le charlatan ■■ Film de Richard Brooks (1960, v.o., 145 min). 53518947
1.15 Mazeppa ■ Film de Bartabas (1992, 110 min). 42219400

Festival

20.30 Catherine Deneuve et Mireille Darc : portraits. De Philippe Labro.
20.40 Les Grandes Familles ■■ Film de Denys de La Patellière (1958, N., 95 min). 51771164
22.15 Vendredi ou la vie sauvage. Téléfilm de Gérard Vergez [2/3] (1981), avec Michael York (105 min). 33707544

Série Club

20.45 Les Charmes de l'été. Feuilleton [3/5].
21.45 et 1.30 Symphonie. Feuilleton [9/18].
22.30 Alfred Hitchcock présente. L'homme du Sud.
23.00 Two. L'accident.
23.45 Lou Grant. Poison.
0.40 Sam et Sally. La corne d'Antilope (50 min).

Canal Jimmy

20.00 Mister Gun. Suivez le modèle.
20.30 Dents de lait, dents de loup.
21.30 New York Police Blues. *Le ripou.*
22.15 Chronique de la route.
22.20 Hair ■■ Film de Milos Forman (1979, 115 min). 64874541
0.15 Quatre en un. Magazine.
0.45 Queen «Live in Rio». Concert enregistré à Rio en 1985 (65 min). 20622787

Disney Channel

19.30 Dinosaures. Flotte music.
20.10 Le Soulier magique. Téléfilm de Tom Clegg (1990). Avec Rob Lowe, Jennifer Grey (90 min). 1214857
21.40 Santo Bugito.
22.05 La Rédac.
22.35 Sinbad.
23.00 Planète Disney (50 min).

Téva

20.25 Téva mode. Magazine.
20.30 et 23.10 Téva interview.
20.55 Condamné au silence. Téléfilm de Roger Andrieux (1992). Avec Valodia Serre, Delia Boccardo (85 min). 508455831
22.20 Murphy Brown. Le nominé.
22.45 Téva débat. Magazine.
23.40 Téva spectacle (80 min).

Eurosport

15.00 *Tennis. En direct.* Tournoi messieurs de Rome. 1er jour (240 min). 54194387
19.00 Speedworld. Magazine.
20.30 Tennis. En direct. Open d'Italie. Tournoi messieurs de Rome. 1er jour (120 min). 144034
22.30 Tennis. Résumé.
23.00 Eurogoals. Magazine.
0.00 Snooker. Ligue européenne 1997. Ken Doherty - John Higgins (90 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique Polac.
20.00 et 23.30 *Suivez le guide.*
22.00 Lacs d'Europe. Le lac de Lugano.
22.30 L'Heure de partir. Invité : Christophe Auguin, vainqueur du Vendée Globe 1997 (55 min).

Muzzik

19.00 L'Invité. Magazine. Invité : George Duke.
20.00 Un imprésario à New York. Herbert H. Breslin.
21.00 Lakmé. Opéra en trois actes de Léo Delibes, enregistré à l'opéra de Sydney en 1976. Solistes : Joan Sutherland, Clifford Grant (160 min). 33345116
23.40 Jimmy Gourley Quartet. Concert (70 min). 3071725
0.50 Le Journal de Muzzik.

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 1.15 No Comment. 23.45 Odéon. *0.15 Euro-*zoom. 0.45 Sportsweek.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من زيهل

L'Afrique du Sud met le pied sur son continent

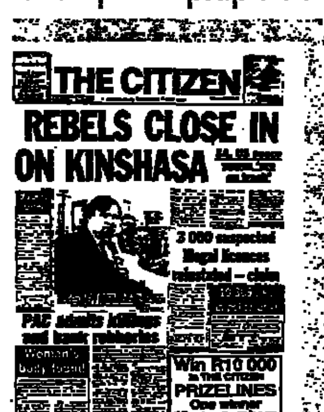
Malgré les réticences de l'opinion et l'opposition de la presse conservatrice, l'action diplomatique de Nelson Mandela au Zaïre est soutenue par la plupart des journaux

L'AFRIQUE DU SUD doit-elle s'impliquer dans les affaires du continent africain ou donner la priorité à ses problèmes intérieurs ? C'est la question que soulève la presse de ce pays à propos du rôle joué par le président Mandela en vue d'une solution négociée à la guerre au Zaïre. Après s'être tenue en retrait des affaires africaines pour se consacrer au chantier de reconstruction hérité de l'apartheid, la « nouvelle » Afrique du Sud a choisi de rompre avec son isolationnisme à l'occasion de la crise zaïroise.

Une bonne partie de la presse s'en fécilite et se découvre une « conscience » africaine. *« Nous devons réaliser que nous faisons partie intégrante de l'Afrique et que la destinée du continent est aussi la nôtre »*, affirme ainsi le *Sunday Independent* dans son éditorial. De manière générale, les journaux sud-africains accordent une place importante aux événements zaïrois. Le visage jusqu'alors complètement inconnu du maréchal Mobutu fait régulièrement son apparition à la « une » des quotidiens, habituellement accaparée par les exemples les plus sordides de la montée de la criminalité.

A l'instar de l'opinion, les médias sud-africains ont longtemps été indifférents à l'actualité du continent, en dehors de celle des pays voisins auxquels le sort de l'Afrique du Sud est directement lié. Leur intérêt soudain pour l'Afrique ne rompt pas complètement avec cet égocentrisme, souvent empreint d'une forte dose de chauvinisme. Le *Star*, journal populaire, salue, par exemple, à longueur de colonnes, la *« magie Mandela »* et affirme que *« l'Afrique du Sud peut être fière de son rôle au Zaïre »*. Le *Business Day* entonne le même couplet patriotique. *« Même si ses efforts n'aboutissent pas, l'Afrique du Sud aura montré l'exemple au reste du continent »*, écrit le quotidien des milieux d'affaires.

Certains journaux essaient de faire preuve de pédagogie envers leurs lecteurs en insistant sur le fait que l'Afrique du Sud a intérêt à s'intéresser au Zaïre. *« L'effondrement complet du Zaïre signifierait un flux de réfugiés en Afrique du Sud et la mise en cause des progrès économiques réalisés dans la région »*, affirme *City Press*, le journal du dimanche de la communauté noire. Beaucoup de Sud-Africains, dans la population blanche en particulier, semblent cependant opposés à l'engagement de leur pays. Loin de partager la « fibre » africaine à la mode, les Blancs estiment que le gouvernement ferait mieux de se consacrer aux aux problèmes intérieurs. Le courrier du *Citizen*, le journal blanc conservateur, est très révélateur de ce point de vue : *« Les efforts de M. Mandela pour mettre fin à la guerre au Zaïre sont louables. Mais ne ferait-il pas mieux de s'occuper de la guerre qui fait rage dans notre propre pays, celle contre le crime auquel nous sommes tous confrontés dans notre vie quotidienne ? »*, s'interroge un lecteur. *« Nous n'avons pas à être les leaders de l'Afrique. Le Zaïre ne vaut pas les problèmes et les dépenses causés par notre intervention pour mettre fin à la guerre dans ce pays »*, affirme le *Citizen*.


THE CITIZEN
REBELS CLOSE IN ON KINSHASA
3 000 suspected
illegal licences
PAC admits killings
Win R10 000
PRIZELINES
One winner
12 new numbers

Frédéric Chambon

DANS LA PRESSE

LE JOURNAL DE GENÈVE
Antoine Maurice

■ Le Zaïre tout entier bascule de l'Ouest équatorial vers l'est des grands lacs. De la francophonie fleurie du pré-carré français à cet anglais des Lacs que l'on entend de plus en plus parmi les collaborateurs de Kabila. De l'Afrique centrale aussi vers l'Afrique du Sud, celle de Mandela bien sûr qui supervise de son autorité les négociations de la succession zaïroise, mais aussi celle des trusts miniers qui rayonnent déjà économiquement sur la moitié méridionale du continent.

FRANCE-INTER
Dominique Bromberger

■ Les chrétiens représentent au mieux 40 % de la population du Liban. Là, comme dans les autres pays arabes, de l'Egypte à la Syrie et à la Palestine, ils choisissent peu à peu l'exil. La diversité culturelle et religieuse qui avait été la singularité et l'atout de cette région depuis l'époque gréco-romaine est en train de s'effacer à cause de la poursuite du conflit israélo-arabe. Ni les Israéliens, minoritaires dans la région, ni les dirigeants syriens issus d'une secte peu nombreuse n'y ont intérêt. Et pourtant, ils en portent la responsabilité commune.

RTL
Michèle Cotta

■ Et la gauche dans tout ça ? Comment ça va ? Couci-Couça. Car si la droite a son Giscard, la gauche a son Robert Hue. La semaine dernière, à la télévision, et ce matin encore, dans *L'Humanité*, le numéro un communiste a voulu faire un geste en direction du parti socialiste sur l'Europe, en acceptant la monnaie unique si Jospin lui garantissait qu'il n'y aurait pas d'austérité. Mais, comme s'il craignait du coup de mécontenter la vieille garde de son parti, il a accompagné ses propos d'une brutale attaque contre l'insupportable volonté hégémonique du Parti socialiste. (...) Lionel Jospin et Alain Juppé pourraient soupirer ensemble la phrase célèbre *« Dieu me garde de mes amis ; mes ennemis, je m'en charge »*.

EN VUE

■ L'ourson ayant appartenu au roi **Frédéric IX** de Danemark, père de la souveraine **Margrethe**, a été mis en vente aux enchères, jeudi 8 mai, à Copenghague. La peluche, dont on a conservé l'anonymat, a été retrouvée dans un débarras ayant appartenu à la princesse **Caroline-Mathilde**. Le nounours est âgé de quatre-vingt-dix ans, son cou est pelé, mais il a rapporté à la famille royale 277 200 couronnes (environ 200 000 francs).

■ En venant déposer une gerbe aux pieds du monument à Jeanne d'Arc, dimanche 11 mai, à Waldighoffen en Alsace, **Patrick Binder**, candidat Front national du Haut-Rhin, a été surpris de constater sa disparition. *« Nous refusons que des étrangers à notre commune s'approprient la statue dans des buts électoraux*, a expliqué **Henri Hoff**, le maire du village. *J'ai donc décidé de la dévisser.* » Ce même jour, des militants du FN ont dû se contenter de fleurir le socle d'une autre statue de Jeanne, déboulonnée, fin mars, à Strasbourg.

■ Les participants aux Assises du congrès européen des vocations ont eu l'occasion de voir, au Vatican, vendredi 9 mai, un défilé de mode sur un écran géant. Ces belles images servaient à illustrer l'itinéraire du top model **Antonella Moccia (Hella** sur les podiums). La jeune femme, qui a l'intention d'entrer dans les ordres, a clos la réunion avec le récit de sa conversion *« significative »*. Elle *« a tout connu de la vie »*, témoigne son ami, le styliste romain Massimo Sansolini. *« Quand je l'ai rencontrée*, se souvient le Père Nunzio Spinelli, son confesseur, *elle alternait les défilés et les pèlerinages. A la fin, je lui ai demandé : " Si le Seigneur te voulait pour lui seul, que lui répondrais-tu ? " »*

■ L'association nationale des religieuses américaines s'insurge contre la mise en vente de poupées habillées en nonnes et appelle les consommateurs au boycott. *« Le fait que des hommes fassent de l'argent sur le dos des femmes nous heurte »*, a déclaré récemment Sœur **Beith Rindler**, féministe, membre de l'association.

■ Une firme japonaise vient de créer une ligne de dessous féminins fabriqués avec des bouteilles en plastique recyclées. La confection d'un soutien-gorge et d'une petite culotte nécessite trois bouteilles et demie de 1,5 litre d'eau minérale ou de boisson non alcoolisée en polyéthylène téréphtalate (PET).

■ Une équipe de médecins portugais a récemment découvert chez une jeune malade – ainsi que chez sa mère et sa grand-mère – un gène pratiquement inconnu dans l'espèce humaine. Selon **Antero Palma Carlos**, chef de l'équipe médicale, l'ADN caractéristique de cette famille de l'Algarve (sud) témoignerait du croisement des races chez les Portugais et de l'isolement de certains groupes de la population, à l'époque des grands voyages. *« Ce gène est indentique à celui des gorilles »*, a précisé le docteur Carlos.

MARDI 13 MAI

TF 1

16.30 Dingue de toi. Série.
17.05 Melrose Place. Feuilleton. Ambition aveugle.
18.00 Sous le soleil. Série. Le plus beau jour de ma vie.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

MISTER JONES ■
Film de Mike Figgis, avec Richard Gere, Lena Olin (1993, 120 min). 808023
Un maniaco-dépressif, placé en hôpital psychiatrique, est pris en charge par une doctoresse. Une histoire d'amour trop conventionnelle.

22.45

LE MONDE DE LÉA
Présenté par Paul Amar (110 min). 1775228
0.35 et 1.15, 2.25, 3.25, 4.20 TF 1 nuit.
0.45 Reportages. La faillite des paysans (rediff., 30 min). 2411085
Depuis 1981, plus de la moitié des agriculteurs français ont déposé leur bilan.

1.25 Orchestre Jean-Sébastien Bach en l'église Saint-Germain. 2.35 Histoire des inventions. Documentaire. [1/6] Inventer pour vivre (rediff.). 3.35 et 4.30, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 5.00 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.15 *Le Prince de Bel Air.*
17.45 Waïkiki Ouest. Série.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel. Pierre Bellemare, Yannick Noah.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Campagne électorale, A cheval !, Météo.

21.00

QUELQUES JOURS AVEC MOI ■ ■
Film de Claude Sautet, avec Daniel Auteuil (1988, 130 min). 9448961
Excellente étude de mœurs.
23.10 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.20

ASSASSINS ET VOLEURS ■ ■
Film de Sacha Guitry, avec Jean Poiret, Michel Serrault (1957, N., 85 min). 8091787
0.45 Au bout du compte.
0.50 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Signé Croisette. Spécial Cannes.

1.15 Le Cercle de minuit. Magazine. Cinéma : plateau en direct de Cannes. 3.10 Mamba. Documentaire. 3.35 Urti. Documentaire. Coup de cœur aux Marquises. 4.00 Ballons glacés. Documentaire. 4.50 Aux marches du palais. Documentaire. Marie Besnard. 5.05 Chip et Charly. Monsieur le maire (35 min).

France 3

18.47 et 1.12 Un livre, un jour. *De la vache folle en général et de notre survie en particulier,* de Jean-Pierre Coffe.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL FA SI LA CHANTER
Jeu présenté par Pascal Brunner. Invités : Yves Duteil, Valérie Payet, Pierre Bellemare, Aladina, Georges Beller, Dany Brillant, Didier Derlich, etc. (120 min). 537874
22.50 Journal, Météo.

23.20

VU DE PRÈS
Documentaire de Chantal Van Tri. Le Carlton, room service (50 min). 2486890
Le Carlton est le plus ancien et l'un des plus prestigieux hôtels de la Côte d'Azur. Tout le personnel de l'hôtel, lieu d'hébergement du président du Festival de Cannes et de nombreuses stars internationales, participe étroitement à l'événement.

0.10 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germouty. 0.40 Musique graffiti. Magazine. 0.45 Rencontres à XV (rediff.). 1.20 1944, la France libérée. Documentaire (65 min).

La Cinquième

17.50 Planète blanche. 18.20 Le Monde des animaux. Les étranges insectes des rizières. 18.55 50 jours pour 50 Palmes. [45/50] 1991.

Arte

19.00 Ivanhoé. Série. [14/30] Femmes en armes.
19.30 7 1/2. Magazine. Spécial Cannes.
20.00 Archimède. Magazine. (30 min). 2413
20.30 8 1/2 Journal. François Léotard.

20.45

▶ LA VIE EN FACE : LES DOCKERS DE LIVERPOOL
Documentaire de Ken Loach (50 min). 9311956
Pour avoir refusé de forcer un piquet de grève en septembre 1995, environ cinq cents dockers sont brutalement licenciés et remplacés par du personnel non syndiqué. Le film de Ken Loach témoigne d'une reprise de la conscience ouvrière.

21.35

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : ETERNELS VOYAGEURS
21.40 Les Treize Vies de Corto Maltese. Documentaire de Jean-Claude Lubtchansky (1996, 55 min). 5535981 *L'univers de Corto Maltese et les souvenirs d'Hugo Pratt.*
22.35 Par chance, la terre est ronde. Documentaire de Manuela Frésil (1997, 55 min). 7252400
23.30 Le Voyage au bout de la mer. Documentaire de Jacques Ertaud et Geneviève Winding (1970, 50 min). 11955
0.20 Bibliographie.
0.30 Ginger et Fred ■ ■ ■ Film de Federico Fellini, avec Giulietta Masina. (1985, v.o., rediff., 125 min). 66854558

M 6

18.05 Highlander. Série. La Belle Epoque.
19.00 Caraïbes offshore. Série. Sea Quentin.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.05 Notre belle famille. Série. Dana a 17 ans.
20.35 E = M 6 junior. Montgolfières et dirigeables.

20.50

LOÏS ET CLARK
LES NOUVELLES AVENTURES DE SUPERMAN.
Série, avec Teri Hatcher (110 min). 779508
La briseuse de foyers. Partenaires dans l'âme.
Les bans pour le mariage sont publiés.

22.40

J'AI ÉPOUSÉ UN TUEUR
Téléfilm O de John Madden, avec Annabelle Apsion (115 min). 5865955
Une jeune mère de famille qui rentre chez elle après sa journée de travail trouve sa maison cernée par la police. Son mari, qui y est retranché, vient de tuer une dizaine de personnes.
0.35 Capital (rediff.).

2.25 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.55 Hot forme. Magazine (rediff.). 3.20 Jazz 6. Magazine (rediff.). 4.25 Mister Biz. Magazine (rediff.). 4.50 Fan de. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

16.05 Forget Paris Film de Billy Crystal (1995, 100 min). 3945680
17.45 Les Jules... chienne de vie ! Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.15 Cyberflash. Magazine.
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Claude Brasseur ; les Fugees.

20.35

LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ ■ ■
Film d'Etienne Chatiliez *(1995, 100 min).* 558503
22.15 Flash d'information.
22.20 Spécial infos net. Législatives 97.
22.22 Qu'en pensez-vous ? Les élections législatives.

22.35

LES FRAISES SAUVAGES ■ ■ ■
Film d'Ingmar Bergman (1957, N., 89 min). 354503
Un film majeur de Bergman, magnifiquement interprété.
0.05 La Croisette s'amuse. Documentaire de Sophie Druet, Stéphane Bergouníoux (rediff., 50 min). 6707443
0.55 Surprises.
1.20 Le Journal du hard.
1.25 La Princesse Film classé X (1996, 93 min). 19688882

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science.
21.32 16e rencontres franco-allemandes. Etat et Nation en France et en Allemagne.
22.40 Nuits magnétiques. Voyage au sein des seins. 1. A qui sont ces seins ?

0.05 Du jour au lendemain. Latifa Ben Mansour (*La Prière de la peur*). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de l'Orchestre national de France. Donné le 4 avril, à l'opéra Berlioz-Le-Corum, à Montpellier, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Yoram David : L'Ile aux morts, poème symphonique op. 29, de Rachmaninov. Œuvres de Finzi, Sibelius.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Atout Chœur.

0.00 Des notes sur la guitare. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Œuvres de De Falla : La Vida breve, extraits, par l'Orchestre Symphonique de Minneapolis, dir. Antal Dorati ; Deux Pièces espagnoles, De Larrocha, piano ; Lied pour violoncelle et orchestre, d'Indy, par The English Chamber Orchestra, dir. Tortelier, Lloyd Webber, violoncelle ; Iberia, de Debussy, par le Symphonique de Londres, dir. Abbado. Œuvres de Turina, De Falla, Poulenc, Ravel.

22.30 Les Soirées...(suite). Œuvres de Bach, R. Schumann, Liszt, Chopin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Envoyé spécial (France 2 du 8/5/97).
21.30 Perfecto. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 *Bouillon de culture* (France 2 du 9/5/97).
23.45 Viva. Magazine.

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [1/32]. Hitler *versus* Chamberlain.
20.35 Vol au-dessus des mers. [6/11]. Vigilante, un œil dans le ciel.
21.25 Musique en tubes.
22.20 Hiroshima, bombe US, uranium canadien.
23.05 Vents de guitares.
23.15 Les Femmes de Kadhafi.
0.10 En compagnie des orignaux (45 min).

Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Cobras, alligators, pythons et Cie.
21.30 La Vie des zoos. Arabian Nights.
22.00 ABC Natural History. Filmer la nature.
23.00 Fauna. Les kangourous.
23.30 Beauté sauvage. Les animaux de l'extrême.
0.00 Le Monde sauvage. Savane africaine.
0.30 La Vie des zoos.

Paris Première

20.00 et 1.20 20 h Paris Première. Invité : Jean-Luc Godard.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Spécial Cannes.
22.55 Le Temps des gitans ■ Film d'Emir Kusturica (1988, v.o., 145 min). 17087400

France Supervision

19.50 Haute couture *printemps-été 97.*
20.30 CinéActu. Magazine.
20.45 Ryuichi Sakamoto. Concert (95 min). 59315787
22.20 Black on White.
0.15 Des religions et des hommes. De Claude Theret-Périno.
0.30 Le Caïd d'Olongapo-City (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Un rêve blond (Ein blonder Traum) ■ Film de Paul Martin (1932, N., v.o., 95 min). 5083042
22.05 *Un nommé La Rocca* ■ Film de Jean Becker (1961, N., 105 min). 31583503
23.50 Tricoche et Cacolet Film de Pierre Colombier (1938, N., 95 min). 91746874
1.25 Les Pique-assiettes Film de Jean Girault (1960, N., 80 min). 70024443

Ciné Cinémas

20.30 Ciné CinéCannes. Magazine.
20.45 Henri IV, le roi fou (Enrico IV) ■ Film de Marco Bellocchio (1984, v.o., 85 min). 6792619
22.10 Wyatt Earp ■ Film de Lawrence Kasdan (1994, v.o., 190 min). 86460482
1.20 Une femme en péril ■ Film de Peter Yates (1987, 100 min). 75838578

Festival

20.40 Retour au château. Téléfilm de Charles Sturridge et Michael Lindsay-Hogg [2/6] (1981), avec Jeremy Irons, Anthony Andrews (115 min). 51688400
22.35 Une maman dans la ville. Téléfilm de Miguel Courtois (1991), avec Marie-France Pisier, Evelyne Buyle (85 min). 24615232

Série Club

20.45 Buck Rogers. Le surdoué.
21.35 et 1.30 Symphonie. Feuilleton [10/18].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Pan, tu es mort.
23.00 Les Charmes de l'été. Feuilleton [3/5].
23.50 Lou Grant. Pills.
0.40 Alias le Baron. Chantage et liberté (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. Tommy Dogan.
21.30 Le Fugitif. Un curieux bonhomme.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Dancing in the Street. De David Espar. [6/10]. Eight Miles High.
23.25 Star Trek : la nouvelle génération. Paris sera toujours Paris (v.o.).
0.15 Elvis : Good Rockin' Tonight. Moody's Blues (v.o.).
0.35 L'Homme invisible. Justice aveugle.

Disney Channel

20.10 Le Retour de Jafar. Téléfilm d'animation (1996, 65 min). 9890139
21.15 Sinbad.
21.40 Animalement vôtre.
22.10 Thunder Alley.
22.35 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. Le secret de Spiggy Holes.
23.05 Opération Mozart. S.O.S. sur l'île phare.
23.35 Zorro. La chevauchée de la terreur (25 min).

Téva

20.30 et 23.30 Téva interview.
20.55 Le Chemin du bonheur. Téléfilm de James Goldstone. Avec Jaclyn Smith, David Dukes (95 min). 505833884
22.30 Murphy Brown.
23.00 Téva débat. Magazine.

Eurosport

15.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs de Rome. 2e jour (180 min). 91787435
18.00 Hockey sur glace. *En direct. Championnats* du monde. Finale 2, à Helsinki (150 min). 9142619
20.30 Tennis. En direct. 2e jour (120 min). 652067
22.30 Tennis. *Résumé.*
23.00 Basket-ball. Pro A : *Play-off, finale,* 1re manche.

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 Lacs d'Europe. Le lac Majeur.
22.30 L'Heure de partir. Invitée : Muriel Hermine (60 min).

Muzzik

19.20 Western Beat. Concert enregistré au festival de Jazz de Montreux en 1992 (40 min). 8434435
20.00 L'Invité. Gaby Casadesus.
21.00 Festival Tchaïkovski : Vladimir Fedosseiev. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (105 min). 8230752
22.45 Les Instantanés de la danse. Magazine.
23.00 Jazz Collection : John Coltrane. Le prophète du son (60 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en *soirée* : 20.00 *et* 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, *21.20, 22.20 Analysis. 19.39,* 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Cinéma. 0.45 Visa. 1.45 Style.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA

O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Un candidat au poil. Film de Robert Stevenson (1977, 100 min). Avec Dean Jones. *Comédie.*
22.10 Tueur d'élite. Film de Sam Peckinpah (1975, 115 min). Avec James Caan. *Suspense.*
0.05 La Tête contre les murs. Film de Georges Franju (1959, N., 95 min). Avec Jean-Pierre Mocky. *Drame.*

TMC

20.35 Sodome et Gomorrhe. Film de Robert Aldrich et Sergio Leone (1961, 145 min). Avec Stewart Granger. *Histoire.*

TSR

20.35 Le Flic de Beverly Hills 2. Film de Tony Scott (1987, 110 min). Avec Eddie Murphy, Judge Reinhold. *Comédie policière.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-Multimédia* ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 13 MAI 1997

Le goût du bœuf

par Pierre Georges

Y A-T-IL dans la loi, les mœurs alimentaires ou les nécessités du profit, obligation pour l'homme européen de manger du bœuf américain aux hormones ? Sanitairement, non. Commercialement oui.

Situation tout de même abracadabrante. La guerre transatlantique du bœuf fait rage. L'Organisation mondiale du commerce veut imposer à l'Europe la levée de l'embargo décrété depuis 1988 et pour des raisons sanitaires sur les importations en provenance des Etats-Unis de viande anabolisée. Les experts de cette institution estiment en effet que cet embargo est illégal. Ils le disent contraire aux règles usuelles du commerce international, car ne reposant sur aucune base scientifique.

Rien ne prouverait, en effet, que le bœuf enrichi aux hormones pose un problème de santé pour le consommateur. Mais rien ne prouve l'inverse. C'est à dire, qu'on s'interroge toujours sur les effets, à long terme, de ces pratiques sur la santé humaine. Il y a donc doute scientifique et médical. Et, comme de juste, au nom de la libre concurrence, le doute devrait profiter au commerce !

Eh bien, non ! Le doute doit profiter au consommateur. L'Europe avec sa vache folle, avec ses pratiques hormonales, elles aussi illicites mais bien réelles, a suffisamment fait pour nous passer le goût du bœuf sans qu'il soit nécessaire d'en rajouter. Et le fameux principe de précaution, invoqué ici et là, dès lors qu'une interrogation sanitaire se pose, devrait jouer sans que les traités commerciaux n'en imposent.

Il y ce que disent les experts de l'OMC. Et il y a ce que veulent les consommateurs. Ces derniers n'ont pas la bosse du commerce des autres. Ils commencent à être vaccinés contre les merveilles de l'élevage industriel. Contre les excès laborantins et vétérinaires des fabricants de viande. Ils ne sont ni pro-américains, ni anti-américains. Ni protectionnistes, ni libéraux. Ils sont pro-consommateurs. Ils ont cette idée, somme toute assez simple, que leur santé leur appartient et que leur choix ne peut être dicté, et encore moins imposé, par une sorte de mondialisation des échanges et des excès.

Le Marché mondial commence au marché du coin. Et voilà pourquoi, le ministre de l'agriculture français, Philippe Vasseur, a pris l'offensive sur ce sujet. Bien évidemment, cet embargo sur la viande américaine fait, depuis dix ans, les affaires de l'élevage national. Sa levée provoquerait des difficultés dans un secteur déjà fragilisé par l'affaire de la vache folle. Mais au-delà, l'annonce par le ministre que la France continuerait à interdire l'importation de viande de bœuf traité aux hormones et refuserait de se soumettre aux obligations de l'OMC, même au risque d'amendes, n'est pas seulement dictée par un souci protectionniste.

Il existe une autre réalité. Le marché, le petit, doute à l'heure des courses quotidiennes. Il est devenu méfiant. Il exige, dans la grande course alimentaire, des contrôles anti-dopages. Il veut savoir ce qu'on lui propose, non subir ce qu'on lui impose. Et ce que les experts de l'OMC, tout experts qu'ils soient en commerce, feignent d'ignorer, c'est la capacité incontrôlable du consommateur à réfuter l'achat, en un mot à boycotter. Cette menace-là est bien réelle qui commence à entrer dans les mœurs. Et qui pourrait se concrétiser demain d'une formule revisitée : US go hormone !

Le Crédit suisse gérait un compte numéroté des SS pendant la guerre

La banque helvétique a octroyé des crédits liés à la gestion des camps d'extermination nazis

LE FEUILLETON des avoirs nazis en Suisse pendant la seconde guerre mondiale n'en finit pas de connaître de nouveaux rebondissements. La dernière en date des révélations a été faite dimanche 11 mai par la *Sonntags Zeitung*, un hebdomadaire dominical suisse alemanique paraissant à Zurich. Selon ce journal, le Crédit suisse, aujourd'hui la deuxième plus grande banque de la confédération, a géré un compte numéroté des SS durant la guerre et effectué des transactions avec une société allemande chargée de la gestion des camps d'extermination nazis.

L'hebdomadaire suisse allemand a découvert ces informations en analysant, en collaboration avec l'institut Tatzkow et Partner de Berlin, des documents qui dormaient dans les archives de l'ex RDA et qui n'avaient pas encore été exploités dans le détail par les historiens.

L'un des documents indique que le Crédit suisse gérait pour les SS un compte numéroté 54 941. Son responsable, côté nazi, était un certain Leo Volk, un officier SS, en charge des affaires financières d'une unité d'élite hitlérienne.

Selon un autre document obtenu par l'hebdomadaire, le Crédit suisse entretenait *« des contacts étroits »* avec la Deutsche Wirtschaftsbetriebe (DWB) qui avait notamment pour tâche de gérer, sur le plan économique, les camps d'extermination. La DWB se trouvait sous la tutelle de l'administration centrale SS de l'économie et du haut dignitaire nazi Heinrich Himmler. La DWB était notamment chargée de confier à la Reichsbank les objets de valeur et les dents en or des victimes de l'Holocauste.

Le Crédit suisse aurait octroyé des crédits à la DWB, notamment une transaction de 80 000 francs suisses de l'époque, en février 1945. Le journal suisse alemanique fait état notamment de trois avis de virements et d'autant de comptes rendus de séance. Ces transactions ont eu lieu à quelques mois de la défaite allemande, c'est-à-dire en une période où l'entreprise d'extermination nazie des juifs et des tsiganes était désormais largement connue.

UNE AFFAIRE « TRÈS REGRETTABLE »

Lorsque les Alliés cherchèrent à geler les avoirs allemands dans les banques suisses, le régime nazi tenta de dissimuler qu'il était le réel détenteur du compte en question, en le mettant au nom d'un banquier allemand, Alfred Kurzmeyer, qui possédait aussi un passeport suisse.

Réagissant aux informations de la *Sonntags Zeitung*, l'actuel directeur du Crédit suisse, M. Ulrich Pfister, a jugé cette affaire *« très regrettable »*. Il a estimé que ces nouveaux éléments seraient pris en compte par sa banque dans son souci de faire toute la vérité sur cette période. Les révélations de la presse exercent en effet une pression croissante sur les grands établissements bancaires suisses pour les contraindre à faire toute la lumière sur leurs liens avec le régime nazi. Jusqu'à présent, la plupart de ces informations étaient fondées sur des renseignements alliés contenus dans les archives américaines ou provenant de sources suisses. L'enquête de la *Sonntags Zeitung* laisse prévoir que les archives d'autres pays européens, et en premier lieu de l'Allemagne, apporteront de nouveaux éclairages sur la coopération entre les grands établissements bancaires suisses et le régime hitlérien.

Le procès des comptes de l'OM s'est ouvert devant le tribunal correctionnel de Marseille

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Bernard Tapie est apparu plutôt tendu au palais de justice de Marseille, *lundi 12 mai*, à l'ouverture du procès des comptes de l'OM. L'homme d'affaires, appelé à s'expliquer durant trois semaines sur la gestion du club de football marseillais de 1987 à 1993, est arrivé sous escorte policière, en provenance de la maison d'arrêt des Baumettes, où il est détenu dans le cadre de sa condamnation à huit mois d'emprisonnement dans l'affaire du match Valenciennes-OM (il devait intégrer la maison d'arrêt de Luynes pour la durée du procès). M. Tapie, qui comparaît pour la première fois dans cette ville dont il rêvait d'être le maire, a refusé d'être filmé et photographié avant le début de l'audience, dans une salle bondée où les journalistes étaient pratiquement aussi nombreux (48 organes de presse représentées) que pour le procès des profanateurs du cimetière juif de Carpentras, au mois de mars (52 organes de presse).

Le président Guy Richarté a d'abord procédé à l'appel des vingt prévenus. Jean-Pierre Bernès, ancien directeur général de l'OM, était là, de même que Michel Hidalgo (ex-manager général), Bernard Laroche (directeur-financier) ou encore l'ancien rédacteur en chef du journal *Le Provençal*, Jean-Louis Levreau, ex-vice-président du club marseillais.

Parmi les « intermédaires », acteurs essentiels du « système Tapie » selon l'accusation, on notait la présence du Portugais Manuel Barbosa, du Français Alain Migliaccio et du Croate Ljubo Barin. Trois hommes dont les témoignages sur les coulisses du football international sont très attendus. En revanche, le Grec Spyros Karageorgis, élément-clé de nombreux montages financiers, n'avait pas répondu à la convocation.

Qu'ils aient été ou non dirigeants de l'OM, les prévenus devront s'expliquer sur la manière dont fonctionnait le club sous la conduite de M. Tapie, président d'avril 1986 à décembre 1994. Au terme d'une enquête de quatre ans, le juge d'instruction Pierre Philipon est arrivé à la conclusion que 101 millions de francs ont été détournés des caisses de la SAOS Olympique de Marseille (88 millions) et de sa régie publicitaire officieuse, la société RMGP (13 millions). Cet argent aurait servi à verser des compléments de salaires à certains joueurs et à rétribuer des intermédiaires.

Bien qu'aucun des vingt prévenus ne soit renvoyé devant le tribunal pour des faits de corruption, le juge Philipon a clairement indiqué que cet argent avait en outre permis de corrompre des arbitres en vue de gagner des matches de championnat et de coupe d'Europe (*Le Monde* daté 11-12 mai). Des accusations confortées par les déclarations de MM. Bernès et Barin au cours de l'instruction. Pour Bernard Tapie, l'enjeu du procès réside justement dans ces soupçons de corruption, qui pourraient nuire davantage à son image. A l'ouverture des débats, son avocat M[e] Jean-Yves Lienard, avait l'intention de s'élever contre l'ordonnance de renvoi du juge Philipon.

Philippe Broussard

La distribution des quotidiens nationaux perturbée

LA PLUPART des quotidiens nationaux devaient être partiellement absents des kiosques de la région parisienne, lundi 12 mai. Des chauffeurs grévistes d'une société de transport de presse, Vodi-Presse, ont bloqué dans la nuit les sorties de trois imprimeries qui produisent *Le Figaro, France Soir, Libération, L'Humanité, Le Parisien, Aujourd'hui, L'Equipe, La Tribune* et *Turf*. Si les premières éditions de ces titres ont généralement été assurées normalement, les suivantes ont été perturbées.

C'est pour protester contre la mise en liquidation judiciaire de leur entreprise prononcée par le tribunal de Créteil (Val-de-Marne) et les licenciements prévus mi-mai que les vingt-quatre chauffeurs de Vodi-Presse, société de transport travaillant pour le compte des Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP), ont bloqué la distribution des quotidiens.

Reprise à la Bourse de Paris

APRÈS TROIS SÉANCES de baisse, les valeurs françaises ont repris le chemin de la hausse, *lundi 12 mai, à la Bourse de Paris*. En progression de 0,57 % au début des échanges, l'indice CAC 40 s'appréciait de 1,23 % à 2 666,40 points aux alentours de 12 h 30. Le contrat notionnel du Matif échéance juin gagnait à la même heure 28 centièmes à 130,02.

Quelques heures plus tôt, à la Bourse de Tokyo, les valeurs japonaises ont terminé en forte hausse en dépit de la nette progression du yen. L'indice Nikkei a gagné 340,73 points à 20 143,51 points, soit une avance de 1,72 %. A la surprise des intervenants, la cote a bénéficié d'un bon courant d'achats sur les valeurs orientées vers l'exportation. Le marché a aussi bénéficié d'achats sur les titres susceptibles de bénéficier d'une baisse des prix à l'importation, liée à la reprise du yen.

Sur le marché des changes, *le dollar reculait, non seulement* face au yen, mais également face au franc et au deutschemark. Le billet vert cotait 5,6757 francs, 1,6842 mark et 118,80 yens contre respectivement 5,7050 francs, 1,69 mark et 121,58 yens à la veille du week-end à Paris.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	12/05 Titres échangés	Capitalisation en F
Lyonnaise Eaux	370986	210297285
Suez	389468	116330365,10
LVMH Moet Hen.	66169	95488334
Axa	236788	87095015,30
Lagardere	404653	74477725,50
Carrefour	19106	72106394
Elf Aquitaine	105475	60112721
Eaux (Gle des)	73351	58579134
Total	110124	54081377,10
Alcatel Alsthom	73220	46802988

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 12 mai, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19802,80	−1,29	+4,03
Honk Kong index	13930,80	+1,39	+3,56

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 09/05	Var. en % 07/05	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2633,91	−0,36	+13,74
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+26,39
Milan MIB 30	1152	−0,86	+1,85
Francfort Dax 30	3561,76	+0,28	+23,30
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+27,26
Madrid Ibex 35	525,85	+0,33	+18,22
Amsterdam CBS	—	—	+20,51

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 09/05	% 07/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4600	+0,02	325	[illegible]
Ecu	6,5650	−0,22	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,7368	−1,07	5,4500	6,0500
Belgique (100 F)	16,3525	+0,03	15,7800	16,8800
Pays-Bas (100 fl)	300,0300	+0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4090	[illegible]	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,6400	+0,03	83,2500	93,2500
Irlande (1 iep)	8,6840	−0,84	8,2800	9,5200
Gde-Bretagne (1 L)	9,2980	−2,74	8,9300	9,7800
Grèce (100 drach.)	2,1200	−0,19	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	74,7000	−0,37	70	[illegible]
Suisse (100 F)	399,3600	+0,35	385	409
Norvège (100 k)	81,2400	−0,42	77,5000	86,5800
Autriche (100 sch)	47,9470	+0,03	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9945	−0,04	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,1448	−1,24	3,8500	4,4500
Japon (100 yens)	4,7015	+1,98	4,4700	4,8200

PARITES DU DOLLAR 12/05

FRANCFORT : USD/DM	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 09/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,20	5,67
Allemagne	3,03	[illegible]
Grande-Bretagne	6,19	[illegible]
Italie	6,45	[illegible]
Japon	0,44	[illegible]
Etats-Unis	5,22	[illegible]

MATIF

Échéances 09/05	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Juin 97	57311	[illegible]
Sept. 97	15	[illegible]
Déc. 97	2	[illegible]

Tirage du *Monde* daté lundi 12 mai 1997 : 538 503 exemplaires 1

هكذا من الأصل

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 13 MAI 1997



Déficits sociaux : attention danger !

D O S S I E R

▼ Plan Juppé

Santé, famille, retraites : la réforme de la protection sociale est toujours d'actualité. Un enjeu politique et économique capital en période électorale

Assurance-maladie, régimes de retraite... La réforme de la protection sociale est à la fois un enjeu politique et une nécessité économique à laquelle se sont progressivement rangés tous les pays industrialisés confrontés aux problèmes démographiques hérités du *baby boom* et à leurs conséquences, des déficits sociaux qui viennent souvent aggraver d'autres déséquilibres, notamment ceux du budget de l'Etat. En France, la campagne électorale redonne un regain d'actualité à un lourd dossier que la majorité sortante n'a pas pu – ou voulu – refermer à temps.

Le plan Juppé a dix-huit mois, et il est déjà en sursis, pour cause de déficits persistants ! Il n'en faut pas plus à ses adversaires les plus résolus pour enterrer, au terme d'une analyse lapidaire, la réforme de la Sécurité sociale annoncée par le premier ministre le 15 novembre 1995. Il est vrai qu'une modification de la Constitution, une loi organique, cinq ordonnances et plus de cinquante décrets ne sont pas parvenus à terrasser l'hydre du déficit qui atteindra, dans la meilleure des hypothèses, soixante-douze milliards de francs sur la période 1996-1997. On ne bouche pas le « trou de la Sécu » par décret, et, dans la campagne électorale, cette évidence est venue enrichir le dossier à charge que le PS et le PCF ont constitué contre Alain Juppé.

Cette bataille perdue sur le front du redressement des comptes suffit-elle, pour autant, à condamner le plan Juppé ? Au-delà des premiers chiffres, qui masquent aussi des réformes de structure, le plan présente un triple intérêt : il a recréé du mouvement dans un système qui était menacé de sclérose ; il a réveillé des débats sous-jacents, qu'il s'agisse du niveau de la prise en charge des dépenses de santé, de l'équité de la politique familiale ou de l'égalité des Français devant la retraite ; enfin, il a révélé les limites de la méthode Juppé, mélange de courage, de volontarisme politique et d'une forme aiguë de surdité quant aux inquiétudes qui traversent la société française.

Le 4 octobre 1995, dans son discours pour le 50e anniversaire de la Sécurité sociale, Jacques Chirac s'était posé en héritier du général de Gaulle et en garant de la Sécurité sociale, qui fait partie, selon lui, *« de l'identité de la France et du patrimoine des Français »*. Ce n'étaient pas là de simples propos de tribune, même si, en se déclarant le garant de l'une des plus grandes conquêtes de l'après-guerre, il annonçait aussi sa volonté de *« transformer l'héritage de 1945 »*. Les hommes qui ont préparé cette réforme avaient cette ligne directrice en tête.

« A aucun moment je n'ai eu le sentiment que le chef de l'Etat ou le premier ministre avaient l'intention de démanteler la Sécurité sociale pour créer un système à l'américaine », note aujourd'hui Jean Marmot, président de la chambre sociale de la Cour des comptes, qui a été associé à l'élaboration du plan jusque dans sa phase finale. Il n'est donc pas étonnant que le très libéral Alain Madelin ait vu, dès le début, *« une logique socialiste »* dans une réforme qui ne craignait pas de réaffirmer le rôle de l'Etat.

En fait, la réforme est hybride – comme le système de Sécurité sociale –, et ses artisans ont puisé à des sources d'inspiration différentes. Etatiste sur la réforme du fonctionnement de l'assurance-maladie, où le rôle de la puissance publique a été à la fois précisé en renforcé, M. Juppé s'est montré « solidariste » dans son souci de généraliser définitivement la couverture santé à tous les citoyens (assurance-maladie universelle).

Jean-Michel Bezat

Lire la suite page II

▼ CHRONIQUE

par Serge Marti

Leçons comptables

Bill Clinton a de quoi pavoiser. Au chapitre économique tout au moins, la distribution de bons points s'accélère : une croissance qui se maintient à un niveau très soutenu puisque la production de biens et de services a augmenté de 5,6 % (en rythme annualisé) au premier trimestre, son taux le plus élevé depuis neuf ans ; un taux de chômage en chute libre, ramené en avril à 4,9 %, son plus bas niveau depuis 1973 ; enfin un accord *« historique »* conclu au Congrès sur le déficit du budget fédéral, lequel devrait être voisin de zéro d'ici à l'an 2002. Autant de bonnes nouvelles, autant de questions.

La croissance et l'emploi d'abord. Les dernières statistiques démontrent s'il était besoin que l'activité se maintient à un rythme nettement supérieur à celui de la croissance constatée depuis le printemps 1996 (1,4 % au cours des trois premiers mois de l'année, soit un demi-point de plus qu'au quatrième trimestre 1996). Elles confirment aussi la persistance d'un mouvement de longue durée. L'économie américaine est entrée dans sa septième année de croissance ininterrompue, ce qui la place dans la série des cycles économiques « allongés » (dits de type Juglar, d'une durée de huit à dix ans), lesquels semblent avoir succédé aux cycles courts (de quatre à cinq ans, baptisés Kitchin) qui étaient la caractéristique des pays industrialisés depuis le début des années 50 et jusqu'au premier choc pétrolier de 1973.

La question est maintenant de savoir quelle va être l'attitude de la Réserve fédérale, sans doute tentée de relever à nouveau ses taux d'intérêt pour éviter que la machine s'emballe vraiment et entraîne un regain d'inflation, bête noire des banques centrales. *« Elle n'en fera rien »*, assurent certains qui, tel Patrick Artus, le directeur des études de la Caisse des dépôts, escomptent un ralentissement de l'activité au second semestre et une situation de fin de cycle économique qui éviterait à Alan Greenspan d'avoir à durcir la politique monétaire de la Fed. Dans l'autre camp, on considère, au contraire, que la Réserve fédérale aura à cœur de prévenir tout dérapage et donc qu'elle renchérira le loyer de l'argent. Certes on ne décèle pas de véritable trace d'inflation sur les biens et les services (la hausse a même été ramenée à 2,5 % en mars, son plus bas niveau depuis trente ans), mais derrière la modération des coûts salariaux (autre facteur potentiel d'inflation), due essentiellement à la forte décélération des coûts médicaux pris en charge par les employeurs, apparaît une augmentation sensible de la composante salaires. En un an, ceux-ci sont passés de 3 % à 4 % en glissement annuel, reflétant la situation tendue du marché du travail.

Le déficit budgétaire ensuite. Républicains et démocrates ont bien sûr tout lieu de se réjouir de l'accord « bipartisan » conclu avec la Maison Blanche. Voilà près de trente ans (le dernier excédent budgétaire remonte à 1969) que ce déficit, qui a culminé à 290 milliards de dollars en 1993, contribue activement à l'envolée de la dette publique (5 200 milliards de dollars à ce jour), en dépit des tentatives visant à le réduire, telle la fameuse loi Gramm-Rudman-Hollings de 1985, restée sans effet. Dès cette année, grâce à un gain inespéré de quelque 45 milliards de dollars, provenant d'un surcroît de recettes dû à la performance de l'économie, le déficit sera ramené autour de 70 milliards de dollars, son plus bas niveau depuis 1979. Le problème est que, au-delà des grandes lignes de cette alchimie comptable qui doit permettre aux Etats-Unis d'afficher en 2002 leur premier budget équilibré depuis l'époque de l'administration Lyndon Johnson, sénateurs et membres de la Chambre des représentants vont batailler ferme. Notamment sur le chapitre des réductions d'impôts prévues dans le *deal*, un sujet toujours propice aux surenchères. De plus, les calculs effectués pour parvenir à l'équilibre budgétaire supposent que la machine économique fonctionne dans un contexte quasi identique au cours des cinq prochaines années, c'est-à-dire avec la plus longue période de croissance qu'aurait connu le pays, des entreprises dont les profits continueraient d'afficher leur plus forte progression depuis vingt ans, un chômage aussi bas qu'actuellement et des salaires quasiment bloqués. Enfin, le schéma d'ensemble ne prend pas en compte une donnée fondamentale : la démographie. Or la seule tranche d'âge des plus de soixante-quinze ans devrait représenter 10 % de la population en 2030 contre 5,8 % en l'an 2000. Une bombe à retardement qui risque de fausser, au-delà de 2002, les économies escomptées sur le « Medicare », le système américain de protection sociale des retraités. Mais, entretemps, Bill Clinton aura achevé son mandat.

PIB AMÉRICAIN — DÉFICIT DU BUDGET FÉDÉRAL
8 000 – 7 000 – 6 000 – 5 000 – 4 000 | 300 – 250 – 200 – 150 – 100 – 50 – 0
1990 91 92 93 94 95 96 97*
* prévisions
Source : Congressional Budget Office

L'assainissement financier du budget
en milliards de dollars

La difficile réforme du NHS britannique

L'une des raisons de l'échec des conservateurs britanniques aux élections du 1er mai tient en deux mots-clés : la santé et l'éducation. Dans ces deux domaines, les réformes des dernières années n'ont pas apporté les bénéfices espérés. Et tout porte à croire que l'amélioration du service public de la santé, le fameux NHS (National Health Service), sera l'une des tâches les plus épineuses du nouveau gouvernement de Tony Blair. Il aura au moins cela en commun avec ses prédécesseurs. Au début des années 60, Enoch Powell, très conservateur ministre de la santé, écrivait déjà : *« L'un des traits les plus frappants du NHS est le chœur de plaintes, assourdissant et continuel, qui monte jour et nuit de ses moindres recoins, chœur qui n'est interrompu que quand quelqu'un suggère qu'un système différent serait peut-être préférable. »*

Le NHS fêtera l'an prochain son soixantième anniversaire sans avoir subi d'altération fondamentale depuis sa conception, dans les années difficiles de l'après-guerre. Directement inspiré par le Livre blanc de William Beveridge qui traçait en 1944 les grandes lignes d'un Etat-providence fondé sur la solidarité nationale et financé par l'impôt, le National Health Service a vu le jour en 1948, imposé à un corps médical réticent par Aneurin Bevan, ministre de la santé dans le gouvernement travailliste de Clement Attlee. Contrairement au choix français d'un système mixte public-privé géré par les partenaires sociaux et laissant aux acteurs (patients et médecins) un large degré de liberté, le NHS se présentait d'emblée comme un service public unifié, à peu près gratuit, mais contraignant : plus comparable en réalité à notre éducation nationale qu'à notre « Sécu ». D'ailleurs, il y a longtemps eu une « carte de la santé » comparable à la « carte scolaire » française, les citoyens britanniques relevant d'un médecin généraliste et d'un hôpital, dont il leur était presque impossible de changer.

Dans un pays appauvri comme la Grande-Bretagne d'après-guerre, le système de santé britannique a eu les avantages et les inconvénients d'une organisation « socialiste », quasiment au sens ex-soviétique du terme (d'ailleurs, ne disait-on pas que le NHS était le plus gros employeur du monde après l'armée rouge ?). Il a permis dans un premier temps la généralisation égalitaire d'un service de base, mais en créant du rationnement et de la bureaucratie ; comme dans les pays de l'Est, encore, l'appareil hospitalier a progressivement accumulé des retards – dans l'équipement, malgré l'existence de pôles d'excellence, et dans l'accueil – et laissé subsister une grande inégalité entre les centres urbains et les périphéries.

Un secteur privé florissant et cher a bien sûr profité des carences du système, tellement manifestes que dénoncer le NHS est devenu pratiquement un genre journalistique : la presse et la télévision se font un devoir de souligner la longueur des listes d'attente pour avoir un rendez-vous avec un spécialiste, l'absurdité d'une organisation qui ne soigne bien que les cas graves – quitte à attendre que des affections bénignes le deviennent – et les nombreux « accidents » dus en général au manque de place ou de personnel disponible.

Le plus surprenant, vu de l'extérieur, c'est que les tories, qui, en dix-huit ans, ont porté le fer dans tout *ce qui était étatique ou collectif*, n'aient que peu touché au NHS. La première raison en est que les Anglais restent attachés contre vents et marées à leur système médical, même s'ils le décrient volontiers. Le sujet est si délicat politiquement que Margaret Thatcher elle-même a attendu son second mandat pour engager une réforme de quelque ampleur. Et, paradoxalement, l'opinion a constamment soupçonné les conservateurs de vouloir saper le système de santé, alors que les dépenses ont progressé en termes réels de 72 % entre 1979 et 1996. C'est peut-être la comparaison qui faisait mal : les dépenses de santé britanniques, malgré l'injection d'argent, sont restées nettement moins élevées – par tête comme en pourcentage du PIB – qu'en France, en Allemagne ou a fortiori aux Etats-Unis. Comme les statistiques de santé publique ne sont pas notoirement moins bonnes en Grande-Bretagne, il faut *croire que le NHS est au fond assez* efficace.

Quelles réformes ont tenté les tories et que comptent faire les travaillistes maintenant qu'ils sont au pouvoir ? Margaret Thatcher, à la suite d'un rapport confié à un dirigeant du groupe de grande distribution Sainsbury, entreprit de truffer les hôpitaux de « managers », retirant aux médecins, supposés irresponsables (financièrement, s'entend), une part de leur pouvoir de décision. Le résultat le plus visible fut une explosion des coûts de gestion : les frais administratifs représentent désormais 11 % du budget du NHS contre 6 % à la fin des années 70, et l'enveloppe salariale globale des cadres dirigeants est passée ces six dernières années de 159 millions de livres à 724 millions ! Ironie, le NHS a recruté pendant cette période 18 000 directeurs tandis qu'il supprimait 27 000 postes d'infirmières !

Une réforme structurelle plus importante est celle *qui a été mise en* œuvre *« pour sauver le système de santé »* à partir de 1989. Inspirée des travaux d'un économiste américain, Alain Enthoven, elle a consisté surtout à séparer les fonctions de fournisseurs et d'acheteurs de services, dans l'intention affichée d'introduire les vertus du marché dans le système. Tandis que les hôpitaux, transformés en *trusts*, acquéraient une certaine autonomie de gestion, les médecins généralistes étaient invités à « acheter » des soins pour leurs patients *en comparant* les offres disponibles. Selon des enquêtes citées par *The Economist*, les patients satisfaits de leur traitement sont aujourd'hui plus nombreux que les mécontents (c'est nouveau), les listes d'attente pour les opérations non urgentes ont diminué de moitié (mais les limites de la notion d'urgence tendent à être sans cesse repoussées), et le nombre de patients qui attendent plus d'un an leur admission à l'hô*pital n'est « plus que »* de 31 000, le score le plus faible, paraît-il, depuis l'invention du NHS.

Le Labour a, semble-t-il, pris acte de ces améliorations. Il compte simplement les poursuivre en introduisant des réformes qui rapprocheront l'hôpital britannique de son équivalent français, par exemple en faisant siéger des élus locaux aux conseils d'administration des hôpitaux. Les regroupements de médecins généralistes « acheteurs de services » *(fundholders)* seraient liés aux autorités sanitaires par des *comprehensive health-care agreements*, sortes de contrats de plan en matière de santé. La seule chose que les « nouveaux travaillistes » se sont bien gardés de promettre, c'est de l'argent supplémentaire. Ils savent que, en Grande-Bretagne comme ailleurs, les coûts sont poussés à la hausse par le vieillissement de la population et par les nouvelles technologies. Dans ce domaine, pas plus que dans d'autres, ils n'ont jugé utile de laisser espérer des miracles.

Sophie Gherardi

Aux Etats-Unis, l'aide sociale se mérite

WASHINGTON
de notre correspondant

La révolution du *welfare*, décidée par l'administration Clinton, est en marche, mais nul ne sait sur quoi elle va déboucher : cette réforme radicale de l'aide sociale permettra-t-elle de supprimer les effets pervers d'un système de solidarité qui, selon ses critiques, *« aliène »* ceux qui en bénéficient ? Fortement incités à rompre leur *« dépendance chronique »* avec l'Etat-providence pour rechercher du travail, les abonnés au *welfare vont-ils se réinsérer peu à peu dans* les circuits économiques, allégeant ainsi le fardeau que constitue pour la nation le coût de programmes sociaux devenus structurellement déficitaires ?

Et si la réforme, ainsi que le craignent ses adversaires, aboutissait à une catastrophe sociale, avec des milliers de familles précipitées dans la pauvreté, des bataillons de sans-abris, un accroissement de la malnutrition, de la mortalité infantile, de la criminalité et de la violence familiale ? En mettant un terme à un ensemble de programmes sociaux devenus ingérables mais qui, depuis soixante ans, constituaient un filet de sécurité pour les laissés-pour-compte de la loi du marché, il est permis de se demander si on n'administre pas à la protection sociale américaine un remède pire que le mal. C'est en tout cas l'opinion de Peter Edelman, un ancien secrétaire adjoint au département de la santé. Ayant démissionné de ses fonctions pour protester contre la loi sur le *welfare*, il vient de publier un article dévastateur dans la revue *Atlantic monthly*, sous le titre suivant : « Ce que Bill Clinton a fait de pire ».

Entrée en application le 1er janvier 1997, la réforme du *welfare* répondait à une nécessité sociale et politique. Son objectif est triple : elle vise à simplifier le principe de l'aide sociale en remplaçant de nombreux programmes par une allocation unique. Elle tend à optimiser les coûts, en supprimant des programmes. Elle cherche enfin à « moraliser » le principe de la solidarité : place à la famille traditionnelle et aux citoyens américains, et haro sur les adolescentes enceintes et les immigrants… « Révolutionnaire », la loi l'est au moins pour deux raisons : elle supprime nombre de programmes fédéraux, et elle transfère aux Etats la responsabilité de définir le contenu des diverses allocations. Chaque Etat recevra une dotation globale annuelle, basée sur le nombre de bénéficiaires recensés entre 1992 et 1994.

Elle institue enfin le principe de la conditionnalité, ce qui signifie que toute personne bénéficiant d'une aide sociale devra la mériter. Celle-ci n'est plus un droit, elle doit avoir une contrepartie : son bénéficiaire devra exercer une activité salariée, effectuer une tâche d'intérêt général, ou recevoir une formation. Tout adulte dont la famille perçoit une aide devra, dans les deux mois, effectuer un travail *d'intérêt général. Dans la majorité* des cas, aucune famille ne pourra recevoir une aide sociale pendant plus de cinq ans (pour toute une vie). Le principe d'universalité et d'automaticité du versement de l'aide sociale est ainsi supprimé.

Chaque Etat est libre de distribuer à sa guise le montant de l'enveloppe qu'il percevra du gouvernement fédéral. Avec cette condition : en 2002, les Etats doivent être en mesure de prouver qu'environ 50 % de leur « clientèle » du *welfare* est au travail. Sinon, ils perdront une portion non négligeable de la dotation fédérale. Les exécutifs locaux pourraient y trouver leur compte : grâce au formidable boom de l'économie américaine et aux changements intervenus dans l'attribution des aides, les listes du *welfare* fondent comme neige au soleil.

Entre janvier 1993 et novembre 1996, 2,5 millions de bénéficiaires du *welfare* ont été rayés des registres. Quand l'économie va, tout va : avec un taux de chômage limité à 4,9 % de la population active, l'avenir de la réforme du *welfare* ne pouvait connaître de prémices plus favorables. Si l'Etat du Wisconsin est devenu un véritable laboratoire de la réforme (le nombre des bénéficiaires a chuté de 60 % depuis dix ans), c'est grâce à la mise en place d'un mécanisme novateur d'incitations et de sanctions, qui a été puissamment aidé par un taux de chômage plafonnant à 3,5 %. Mais la grande appréhension des sociologues et des économistes réside *justement dans les aléas de la* conjoncture : que se passera-t-il en cas de récession ? Le Urban Institute a établi des projections en posant comme préalable – très optimiste – que les deux tiers des bénéficiaires d'aides sociales trouveront du travail, et que tous les Etats maintiendront grosso modo le niveau de leurs financements. Sa conclusion ? 2,6 millions de personnes, dont 1,1 million d'enfants, vont tomber en dessous du seuil de pauvreté (32,4 millions d'Américains, soit 13,5 % de la population, entrent déjà dans cette catégorie) à la suite de la mise en œuvre de la loi, laquelle va écorner les revenus de 11 millions de familles.

On imagine aisément les conséquences d'un brusque ralentissement de la croissance économique. Le test du succès de la réforme est donc moins dans la réduction du nombre des abonnés de l'aide sociale (le principe de la conditionnalité a un effet dissuasif) que dans la capacité de l'économie à leur fournir des emplois permanents, condition *sine qua non* pour rompre la logique d'une certaine culture de la pauvreté. L'administration a récemment annoncé que 10 000 emplois publics seront proposés au cours d'une période de quatre ans aux habitués du *welfare*.

Mais, outre qu'une majorité d'entre eux seront temporaires et peu rémunérés, il s'agit d'une goutte d'eau par rapport aux 700 000 emplois nouveaux qu'il convient de trouver pour réussir le pari de la réforme. Créer des emplois dans un pays qui bénéficie *d'une forte croissance n'est pas un* problème insurmontable : quelque 200 000 emplois sont créés chaque mois aux Etats-Unis. Mais de quels *emplois s'agit-il ? De nombreuses* entreprises ont répondu à cet effort de solidarité nationale en mettant en place des programmes dits *welfare-to-work*.

L'exemple du groupe hôtelier Marriott est souvent cité : 80 % des personnes qui ont suivi les cours de formation de cette entreprise avaient conservé leur emploi au bout d'un an. Seulement, chaque élève coûte 5 000 dollars (environ 28 500 francs), dont la moitié seulement est financée sur fonds publics. Or plus de 50 % des bénéficiaires d'aides sociales n'ont pas terminé leurs études secondaires : dans l'Etat de Washington, 36 % d'entre eux éprouvent de grosses difficultés à lire. A l'échelon national, une forte proportion des intéressés connaissent de graves difficultés familiales ou personnelles : alcoolisme, drogue, santé déficiente, disparition du sens de l'effort, etc.

Selon le Urban Institute, seuls 20 % des abonnés du *welfare* sont en mesure de trouver du travail sans l'aide du gouvernement fédéral. La vraie question est celle-ci : sachant que la clé du succès de la réforme du *welfare* réside dans l'effort budgétaire qui sera accordé aux secteurs de l'éducation et de la formation, les Etats, ainsi que le gouvernement fédéral, auront-ils la volonté politique de briser la dépendance de l'aide sociale ?

Laurent Zecchini

Déficits sociaux : attention danger !

Suite de la page I

Il s'est voulu « redistributif » dans son projet – sans lendemain – de moduler les allocations familiales en fonction des revenus, mais résolument libéral dans le soutien qu'il a apporté à la proposition de loi UDF sur les plans d'épargne-retraite (capitalisation). Sur ces deux derniers points, l'opposition a beau *jeu de constater que la réforme li*bérale a été adoptée, alors que le projet redistributif a été remisé sous la pression des associations familiales.

Le plan Juppé s'inscrit dans un mouvement déjà engagé. Le mot prête à sourire quand on sait que ce plan a entraîné le plus grand mouvement social que la France ait connu depuis mai 1968. Mais la réforme ne partait pas de rien. Avec l'instauration de la contribution sociale généralisée (CSG), en 1991, la « Sécu » avait connu un aggiornamento de grande ampleur, puisqu'il s'agissait de la première entorse au principe du financement par des cotisations sur le travail. La réforme du régime de retraite des salariés, décidée par Edouard Balladur en juillet 1993, a marqué une deuxième étape capitale. Preuve que la Sécurité sociale, compte tenu de son poids économique (1 700 milliards de francs, davantage que le budget de l'Etat) et de ses implications sur la cohésion de la société, ne peut être qu'un chantier permanent.

S'il prolonge un lent mouvement de réforme, le plan Juppé n'en a pas moins été un formidable accélérateur, marquant une rupture avec le passé. Il a d'abord introduit le Parlement dans le jeu social : les députés ont été 178 (sur 577), en novembre 1996, à participer au vote de la première loi de financement de la Sécurité sociale. *« Je me réjouis que les parlementaires soient consultés »*, explique René Lenoir, chargé de mission à l'Elysée, qui a été consulté lors de l'élaboration du plan. Pour l'ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale (1974-1978), il était *« scandaleux qu'ils votent le budget de l'Etat mais qu'ils ne se prononcent pas sur des dépenses représentant 30 % du produit intérieur brut »*.

Dans la sphère syndicale, en écartant FO – qui jouait depuis 1967 un rôle dominant dans la gestion paritaire des caisses de Sécurité sociale – et en consacrant la CFDT, le plan Juppé n'a pas fini de faire sentir son onde de choc, confortant la centrale de Nicole Notat dans son statut de pôle réformiste. L'exclusion de FO n'en a pas moins fragilisé le plan Juppé, qui n'est soutenu que par une grande centrale, deux organisations minoritaires (CFTC, CGC) et un seul syndicat de praticiens libéraux, MG-France (généralistes), actuellement en perte de vitesse dans les élections aux unions professionnelles de médecins. L'autre hypothèque, aussi lourde, vient du patronat. La volonté de réforme d'Alain Juppé l'a certes séduit, mais il s'est donné trois ans pour reconsidérer son engagement dans la gestion des organismes d'assurance-maladie. Or la persistance des déficits renforce l'aile la plus libérale du CNPF, qui plaide pour un désengagement pur et simple du secteur de la santé.

Si la réforme de 1995 a suscité autant d'oppositions de la part de groupes sociaux différents (fonctionnaires, cheminots, associations familiales, médecins…), c'est qu'elle a touché aux acquis des uns et aux intérêts des autres. C'est aussi qu'elle a posé des questions qui devront, tôt ou tard, trouver une réponse. Des exemples ?

● **LA SANTÉ.** En plafonnant les dépenses remboursées par les caisses d'assurance-maladie (600,2 milliards en 1997), et donc le montant global des remboursements, n'est-on pas en train de changer de système ? *« Hier ou avant-hier, certains rêvaient à l'instauration d'une "santé gratuite"*, analyse M. Marmot (*Droit social*, nº 9/10, septembre-octobre 1996). *Le somnambule est aujourd'hui réveillé. Il sait que l'on ne pourra pas demain rembourser tous les soins à tout le monde et que le véritable sujet du débat démocratique qui doit s'instaurer est de préciser à quels soins, en France, tous les résidants légaux doivent avoir accès quel que soit leur niveau de revenus. »*

Le débat portera alors sur une question centrale, en filigrane dans le plan Juppé : les caisses doivent-elles rembourser les consultations et les médicaments en fonction des besoins des assurés ou en fonction des moyens financiers octroyés par le gouvernement et le Parlement ? Si, de payeurs aveugles, les caisses deviennent de véritables acheteurs de soins au meilleur rapport qualité-prix, un compromis pourrait être trouvé, à condition que tout le système, des prestataires (médecins, hôpitaux, industrie pharmaceutique, etc.) aux assurés sociaux, se montre vertueux et justifie les dépenses engagées aux frais de la collectivité.

● **LA FAMILLE.** Le projet d'Alain Juppé de moduler les allocations familiales en fonction du revenu, ou de les rendre imposables, ce qui correspond à un transfert en faveur des familles nombreuses ou modestes, a posé un autre type de problème, celui de l'équité de la politique familiale. Est-il juste de donner autant à un cadre supérieur qu'à un smicard, s'interrogeait M. Juppé au moment de l'élaboration de son plan ? Mais c'est finalement le refus opposé par les associations familiales qui est le plus instructif.

En fait, la question du premier ministre, pertinente sur le fond, est une question des années 70, quand l'augmentation du pouvoir d'achat rendait les Français à la fois plus confiants en l'avenir et moins regardants sur les mécanismes de redistribution. Désormais, de plus en plus de voix s'élèvent, au sein des classes moyennes, pour réclamer la fin d'une protection sociale sélective ciblée sur les revenus modestes. Cette forme d'égoïsme social s'explique par le sentiment, maintenant bien ancré dans ces catégories, qu'elles sont en voie de paupérisation et que le système économique ne garantit plus l'ascension sociale, comme au cours des « trentes glorieuses ».

● **LES RETRAITES.** La tentative du gouvernement de réformer les régimes spéciaux (fonctionnaires, SNCF, EDF-GDF, etc.) posait le problème de l'égalité de traitement des Français devant la retraite. Depuis le *Livre blanc* de Michel Rocard (1991), actualisé par le rapport de Raoul Briet (1995), on sait que ces régimes, à cause du déséquilibre entre actifs et retraités dans les professions considérées, auront de gros besoins de financement d'ici à 2015 (de l'ordre de vingt points de cotisations pour les fonctionnaires civils de l'Etat).

Au-delà de l'équilibre financier, explique M. Briet dans son rapport, c'est le problème de l'*« inéquité »* au sein d'une même génération qui est posé, *« entre les retraités des régimes du secteur privé (ceux ayant amorcé une réforme), qui auront une progression modérée de leur pension, et les retraités des régimes spéciaux (pour lesquels rien n'a été fait à ce jour et qui connaissent d'ores et déjà des difficultés), qui continueront à avoir de fortes progressions de leur pension moyenne »*.

Sur ces deux exemples de la politique familiale et des retraites, c'est la méthode de M. Juppé qui a conduit à une radicalisation des points de vue et, finalement, à l'échec : sa démarche, consistant à poser les termes du débat tout en proposant des solutions toute faites, était inacceptable pour les partenaires sociaux. Dès l'été 1995, pour mettre un terme à la dérive préoccupante des comptes sociaux, le nouveau premier ministre avait décidé de frapper vite et fort, et de présenter dès la rentrée un plan ambitieux et complet comportant des mesures d'urgence et des réformes de structure. En apparence, il y avait eu concertation, à travers vingt-deux forums régionaux auxquels participaient les forces économiques et sociales. En fait, le plan a été conçu par un petit groupe de quatre experts, proches de la majorité, réunis autour du conseiller social du premier ministre, Antoine Durrleman, qui en fut le véritable inspirateur.

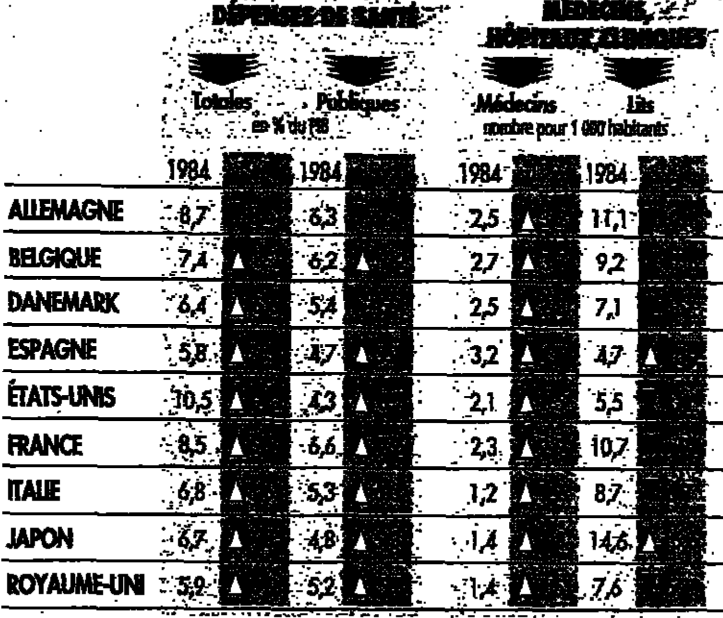
Dans l'esprit du premier ministre, pour que ce plan soit accepté par l'opinion, chaque Français devait participer à l'effort de redressement de la « Sécu », les fonctionnaires comme les salariés du privé, les agents des entreprises publiques comme les médecins, les retraités comme les familles. Certains experts l'avaient pourtant mis en garde contre un excès de précipitation sur le dossier des retraites, invitant le chef du gouvernement à adopter la méthode Rocard, fondée sur la concertation, qui avait permis deux ans plus tard à Edouard Balladur d'engager la réforme du régime des salariés du privé sans déclencher de mouvements sociaux.

Le président de la République s'était ouvertement demandé, au cours de la phase d'élaboration du plan, si son premier ministre ne chargeait pas un peu trop la barque. En vrai politique, Jacques Chirac connaissait l'extrême sensibilité des fonctionnaires et des agents des entreprises publiques sur les retraites, et celle des médecins sur la maîtrise des dépenses de santé. Là où il aurait fallu du temps et de la pédagogie, M. Juppé a fait preuve d'autoritarisme et de précipitation, additionnant les mécontentements. Ces mois « perdus » en concertation avec les syndicats sur les retraites auraient sans doute été des années de gagnées. Comme le déplore l'un des experts qui fut associé au plan Juppé, *« le dossier des régimes spéciaux est probablement enterré pour longtemps »*. Quel que soit le gouvernement qui sortira des élections.

Jean-Michel Bezat

Un poids croissant sur l'économie

▼ Les dépenses de santé

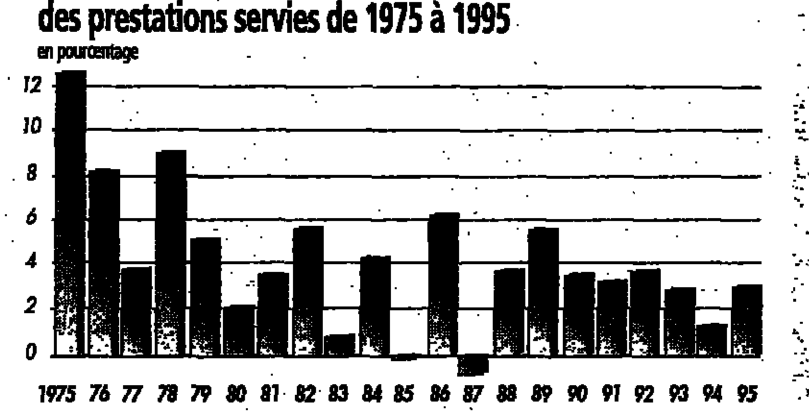


	DÉPENSES DE SANTÉ en % du PIB				MÉDECINS, HÔPITAUX, CLINIQUES nombre pour 1 000 habitants			
	Totales		Publiques		Médecins		Lits	
	1984	1995	1984	1995	1984	1995	1984	1995
ALLEMAGNE	8,7	[illegible]	6,3	[illegible]	2,5	[illegible]	11,1	[illegible]
BELGIQUE	7,4	[illegible]	6,2	[illegible]	2,7	[illegible]	9,2	[illegible]
DANEMARK	6,4	[illegible]	5,4	[illegible]	2,5	[illegible]	7,1	[illegible]
ESPAGNE	5,8	[illegible]	4,7	[illegible]	3,2	[illegible]	4,7	[illegible]
ÉTATS-UNIS	10,5	[illegible]	4,3	[illegible]	2,1	[illegible]	5,5	[illegible]
FRANCE	8,5	[illegible]	6,6	[illegible]	2,3	[illegible]	10,7	[illegible]
ITALIE	6,8	[illegible]	5,3	[illegible]	1,2	[illegible]	8,7	[illegible]
JAPON	6,7	[illegible]	4,8	[illegible]	1,4	[illegible]	14,6	[illegible]
ROYAUME-UNI	5,9	[illegible]	5,2	[illegible]	1,4	[illegible]	7,6	[illegible]

* 1993
** 1994

Source : éco-santé OCDE, 1996

▼ Taux de croissance annuel de l'ensemble des prestations servies de 1975 à 1995



Source : Caisse nationale d'assurance-maladie

▼ Evolution du rapport cotisants/retraités dans le régime des fonctionnaires de l'Etat

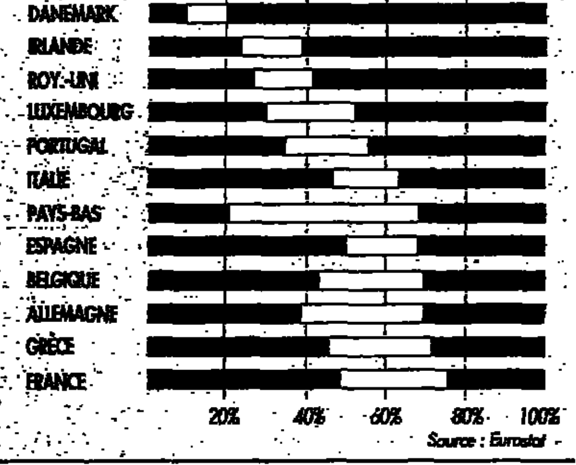
en milliers de personnes

RETRAITÉS COTISANTS

1 500 1 000 500 0 500 1 000 1 500 2 000

Source : Commissariat du Plan, Rapport Briet, 1995

▼ Structure du financement de la protection sociale dans l'Union européenne en 1994



Source : Eurostat

Disparités françaises sur les retraites

Depuis la grève qui a paralysé la France pendant l'hiver 1995, tous les futurs « premier-ministrables » ont compris qu'il était quasiment impossible de passer en force sur le dossier brûlant de l'harmonisation des retraites entre les salariés du privé et ceux du public. Le gouvernement qui sera prochainement issu des urnes, au lendemain des élections anticipées, saura-t-il rogner en douceur les « privilèges » des salariés de l'Etat pour mieux faire supporter à ceux du privé l'austérité que l'équilibre des comptes sociaux a rendue inévitable ?

Depuis la réforme entamée par Edouard Balladur à l'époque où il était premier ministre, le décalage entre les retraites du secteur public et celles du secteur privé ne cesse de croître. Depuis 1994, les pensions des salariés du privé sont calculées sur une base qui n'est plus celle des dix meilleures années mais celle des... vingt-cinq meilleures années. Ce qui représente une véritable régression dont les effets ne commenceront à se faire sentir qu'à partir de 2005 quand la génération du baby-boom commencera à partir massivement à la retraite. La chute des revenus pourrait même réduire bon nombre de cadres moyens et d'employés à la mendicité dans quinze à vingt ans. Si l'on en croit le savant calcul de certains actuaires, le « taux de remplacement » du dernier salaire par la pension de retraite serait *grosso modo* du tiers.

Pour les fonctionnaires en revanche, rien de changé : la base de calcul demeure celle... des six derniers mois. C'est d'ailleurs justement à cette période, six mois avant la retraite, que le salaire du fonctionnaire reçoit généralement un petit coup de pouce, histoire de compenser le fait que les primes – celles qui furent introduites précisément pour corriger l'écart défavorable qui se creusait avec les salaires du privé aux temps révolus des « trente glorieuses » – ne sont pas incluses dans le calcul des retraites. Du coup la pension, même mince, remplace l'ancien salaire au taux de 75 %. Résultat : non seulement les fonctionnaires n'ont pas cotisé sur leurs primes, mais leur absence dans le calcul des retraites est compensée en fin de carrière par un coup de pouce favorable.

Le niveau des pensions va chuter d'autant plus sérieusement pour les salariés du privé que la durée de cotisation ouvrant droit à une retraite à taux plein n'a cessé de s'allonger. Depuis 1994, cette durée est passée – subrepticement et sans qu'aucun syndicat n'élève la moindre protestation – de cent cinquante à cent soixante trimestres, soit quarante ans de cotisations. Pour les fonctionnaires au contraire, les trente-sept années et demie de cotisations restent la règle.

Outre le caractère sensible du dossier, une harmonisation des différents régimes de retraite de la fonction publique s'impose. Tout d'abord parce que leur foisonnement frise l'irrationalité : il y a les fonctionnaires de l'Etat, ceux d'EDF-GDF, ceux de la RATP, de la SNCF, des ouvriers de l'Etat, des danseurs de l'Opéra et des sociétaires de la Comédie-Française... Cette diversité est à elle seule un véritable maquis. Au plan du prélèvement, les cotisations des salariés du privé sont claires : 5 % au dessous du plafond (13 720 francs actuellement) pour le régime général, plus un autre prélèvement de 6 % au bénéfice de la caisse de retraite complémentaire Arrco, et financé à la fois par l'employeur et par le salarié. Au-dessus du plafond, la caisse des cadres Agirc prélève 16 %. Pour les salariés du public en revanche, chaque caisse a ses règles et une comparaison d'un régime à l'autre demande des compétences d'ordinateur.

Bien entendu, les syndicalistes du secteur public défendent d'autant plus vigoureusement les avantages des salariés du public qu'ils sont convaincus de jouer les locomotives : chaque avantage arraché à l'Etat par les fonctionnaires et assimilés est censé amener tôt ou tard le privé à s'aligner. Mais ce mécanisme, qui a fonctionné au temps du chômage zéro, est aujourd'hui inopérant. L'ascenseur social est cassé et tout avantage arraché à l'Etat devra être *financé par les impôts des salariés du privé*.

Ce décalage sur les retraites se double aujourd'hui d'un autre écart sur les salaires. Selon les chiffres publiés en octobre dernier par l'Institut national de la statistique (Insee), les un million huit cent mille agents titulaires et non titulaires des ministères civils de l'Etat travaillant en métropole ont perçu en 1995 un salaire brut moyen de 164 900 francs (primes comprises), ce qui correspond, une fois les diverses cotisations payées, à une rémunération nette mensuelle de 11 630 francs. Pas de quoi pavoiser, il est vrai, sauf que... les salaires payés par les entreprises privées (source Insee toujours) sont encore moins avenants. En 1995, le salaire annuel moyen offert aux salariés à temps complet du secteur privé et semi-public s'est élevé à 155 710 francs brut (9 190 francs de moins sur douze mois que pour les salariés du privé), ce qui correspond à un salaire mensuel net de cotisations sociales de 10 390 francs par mois (1 240 francs de moins par mois). Voilà pour la photographie des revenus nets. Si l'on examine maintenant les salaires en évolution, la *différence est encore plus importante*. Entre 1994 et 1995, malgré la hausse de 1,3 % du SMIC, le salaire annuel moyen brut des salariés du privé n'a augmenté que de 0,6 %.

Cette hausse se réduit en fait à 0,3 % si l'on élimine les « *effets de structure provenant de l'augmentation des qualifications* » (c'est-à-dire la hausse de la part des emplois qualifiés qui d'une année sur l'autre pourrait déséquilibrer la statistique). Du côté du public en revanche, sur la même période, les pourcentages sont nettement plus réjouissants : + 1,9 % en brut (soit +1,3 % de plus que le privé). Soit une hausse accrue de 1,8 % en francs constants (0,4 % pour le privé) tandis qu'à corps, grade et échelon identiques, le salaire moyen a augmenté en francs constants de 1 % en brut et 0,9 % en net (0,3 % pour le privé). Même en 1996, où aucune augmentation de salaire n'a été distribuée, le salaire moyen par tête s'est accru mécaniquement de 2,5 % du fait de la progression mécanique à l'ancienneté et de différents coups de pouce automatiques. Depuis 1991, le pouvoir d'achat des salariés du privé n'a augmenté en moyenne que de 0,2 % par an contre 1,4 % pour le public. L'écart qui s'est creusé atteint plus de six points.

Si l'Etat ne fait rien pour harmoniser les conditions des uns et des autres, qu'il ne vienne pas reprocher aux jeunes de préférer les charmes du public aux dangers du privé. Ce serait les accuser d'avoir opéré un choix économique cohérent. Et donc d'avoir fait preuve de maturité.

Yves Mamou

Bibliographie

● **Le Plan Juppé**, deux numéros spéciaux de la revue « *Droit social* » : nº 3 (mars 1996) et nºs 9-10 (septembre-octobre 1996).
● **Santé, dépenser sans compter**, de Gilles Johanet (Santé de France, 1995, 244 p., 180 F).
● **La Santé intouchable**, de Jean de Kervasdoué (Jean-Claude Lattès, 1996, 294 p., 125 F).
● **Les Médecins face à l'Etat**, de Patrick Hassenteufel (Presses de Science-Po, 1997, 368 p., 168 F).
● **La Réforme de la Sécurité sociale (textes, rapports, analyses)**, (Editions Liaisons, 1996).
● **Systèmes de retraite : structures, défis et perspectives**, Revue d'économie financière (nº 40, Montchrestien, mars 1997).
● **Le Financement des systèmes de retraite spéciaux. Une approche internationale**, Stéphane Hamayon et Michel Rouquès (Editions Aspe Europe, 1997).

LE PLAN JUPPÉ

Questions-réponses

1 Qu'est-ce que le « plan Juppé » ?

Dévoilé par Alain Juppé devant les députés, le 15 novembre 1995, le plan de réforme de la protection sociale est un vaste chantier qui, s'il doit aboutir, prendra plusieurs années. Il porte à la fois sur le financement de la Sécurité sociale, les retraites, le rôle du Parlement, la place des partenaires sociaux et le fonctionnement du système de santé (médecine libérale, hôpital, médicament, etc.). En rendant son plan public, le premier ministre avait déclaré que « *si le sens des responsabilités, la primauté de l'intérêt général, la volonté de partage et de solidarité l'emportent, nous allons réussir ce qu'on n'a pas osé entreprendre depuis trente ans* ».

Sur deux points importants, M. Juppé a dû reculer : la refonte des régimes spéciaux de retraite (fonctionnaires, SNCF, EDF-GDF, RATP, etc.), enterrée au moment du mouvement social de novembre-décembre 1995 ; la fiscalisation des allocations familiales (ou leur modulation en fonction des revenus), abandonnée sous la pression des associations familiales. Les autres réformes ont, pour l'essentiel, été prises par ordonnances (cinq), à l'exception de la création des plans d'épargne-retraite (fonds de pension) pour les quatorze millions de salariés du secteur privé, qui a fait l'objet d'une loi définitivement votée le 20 février 1997.

2 Quelles ont été les principales réformes engagées ?

La pierre angulaire du plan Juppé, et sa dimension politique la plus importante, est la réforme de la Constitution, adoptée en février 1996. Désormais, le Parlement vote chaque année une « *loi de financement de la Sécurité sociale* » encadrant les dépenses, notamment dans le domaine de l'assurance-maladie, et limitant les avances de trésorerie consenties aux caisses. Une ordonnance, en date du 24 janvier 1996, a créé la caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) et le remboursement de la dette sociale (RDS), afin d'éponger pendant treize ans les 250 milliards de francs de déficits sociaux accumulés entre 1992 et 1996. Une seconde ordonnance prévoit des mesures d'urgence pour redresser les comptes sociaux pour 1996-1997. Elles se sont d'ores et déjà révélées insuffisantes, le déficit cumulé sur ces deux années dépassant, selon les prévisions officielles, 72 milliards de francs.

Trois autres ordonnances, promulguées le 24 avril 1996, ont entraîné un bouleversement structurel dans la « Sécu », et tout particulièrement dans le système de soins. La première renforce les prérogatives de l'Etat dans le contrôle des caisses, et accroît le pouvoir du patronat dans ses conseils d'administration, les employeurs disposant du même nombre de sièges que les salariés (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC), alors que la répartition était auparavant de deux tiers (salariés)/un tiers (patronat). Les relations entre l'Etat et les caisses sont désormais encadrées par des conventions négociées, qui précisent leurs prérogatives respectives.

La deuxième ordonnance rend plus rigoureux le contrôle des dépenses de médecine de ville en instituant notamment un mécanisme de reversements d'honoraires en cas de dérive des dépenses, qui a mis internes et praticiens libéraux dans la rue ces derniers mois. La troisième ordonnance réforme en profondeur le système hospitalier en confiant à des agences régionales dotées de larges pouvoirs – retirés aux préfets – le soin de restructurer (fermetures, reconversions...) le tissu hospitalier.

3 Que reste-t-il à mettre en chantier ?

De nombreuses réformes restent à faire. A commencer par celle des hôpitaux, qui repose sur l'évaluation de la qualité des soins et l'accréditation des services en fonction de normes de qualité. Le projet d'assurance-maladie universelle, destiné à couvrir tous les résidents aujourd'hui exclus des soins, verra bien le jour. Il a été inscrit dans la « *plate-forme d'union RPR-UDF* ». M. Juppé a aussi affiché sa volonté de poursuivre la réforme du financement de l'assurance-maladie afin qu'elle repose moins sur les salaires et plus sur d'autres revenus (retraites, épargne, etc.) : il veut aller plus loin dans le transfert de la cotisation maladie des salariés vers la contribution sociale généralisée (CSG). Le gouvernement est, en revanche, plus prudent sur la réforme des cotisations patronales : l'idée n'est pas de changer d'assiette pour passer des salaires à la valeur ajoutée, mais de mieux tenir compte de la richesse créée par l'entreprise pour calculer ses contributions aux régimes sociaux.

4 Quels sont les adversaires du plan Juppé ?

Dans la classe politique, le Parti communiste y est résolument opposé, alors que le Parti socialiste est embarrassé par une réforme structurelle qui, sur bien des points, s'inspire de propositions formulées par la gauche depuis le début des années 90. Côté syndicats, l'hostilité de la CGT et de FO ne s'est pas démentie, notamment parce que le poids des organisations de salariés dans la « Sécu » a été réduit par le plan Juppé. La majorité des organisations de médecins libéraux s'oppose, elle aussi, à la réforme. En revanche, la CFDT, la CGC, la CFTC et la Mutualité française (25 millions d'assurés), ainsi que l'Uniopss (organismes sanitaires et sociaux), la Fnath (accidentés du travail) et le syndicat de généralistes MG-France n'ont cessé, depuis un an et demi, d'exhorter M. Juppé à ne pas céder aux « *lobbies médicaux* » et à poursuivre sa réforme.

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	mars	mars	fév.	fév.	janv.	fév.	janv.
Dernier mois connu	+0,9	−1,6	+1,1	+3,7	+0,5	+0,2	+1,5
Cumul sur 12 mois	+6,6	+8,1	+6,5	+4,7	+1,5	+1,8	+3,5
Taux de chômage (en %)	mars	fév.	mars	mars	janv.	mars	mars
Dernier mois connu	5,2	3,3	11,2	12,8	12,4	6,1	9,3
Un an avant	5,5	3,3	10,4	12,3	12,2	7,8	9,4
Indice des prix (en %)	mars	mars	mars	mars	avr.	mars	mars
Dernier mois connu	+0,1	+0,1	−0,2	+0,1	+0,1	+0,3	+0,2
Sur 12 mois	+2,7	+0,5	+1,5	+1,1	+1,7	+2,7	+2
Solde commercial (en milliards)	fév.	mars	janv.	fév.	janv.	janv.	fév.
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−16,9	+448,2	+6,5	+11,4	+ 5 497,2	−0,8	+2,2
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−175,1	+ 6 478,7	+98,8	+105,4	+68 703,8	−10,9	+34,1
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−175,1	+ 57,7	65,3	+19,9	+44,6	−17,1	+25
Croissance du PIB (en %)							
4e trimestre 1996 (rythme annuel)	+5,6	+3,9	+0,3	+0,7	−0,9	+4,7	+2,9
Sur 12 mois	+4,0	+3,1	+2,2	+2,1	+0,1	+2,6	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2,1	+1,4	−0,7	+1,3	+3,5	−0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	−1,8	−2,6	−3,4	−3,2	−3,7	−3,7	−1,5
1996 (estimations OCDE)	−1,6	−4,1	−4,1	−4,1	−6,7	−4,8	−2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	[illegible]	124,4	56,1	100,5

INDICATEURS DE QUATRE PAYS ÉMERGENTS

● **NICARAGUA.** Après des années de tumulte politique, le Nicaragua s'est engagé dans une série de réformes qui amènent progressivement l'Etat à se désengager d'un vaste secteur public. Les pertes d'un certain nombre d'établissements financiers sont progressivement épongées tandis que les banques nicaraguayennes sont peu à peu privatisées.

493 millions de $ — 931 millions de$ — 2,6 millions de $

126 millions de dollars

● **EQUATEUR.** Le vigoureux train de réformes engagé au début des années 90 s'est aujourd'hui essoufflé. Il est vrai qu'une querelle de frontières avec le Pérou a démobilisé le pays au point de l'amener à abandonner un programme d'ajustement entamé sous l'égide du Fonds monétaire international. Le secteur privé demeure néanmoins dynamique.

4,7 milliards de $ — 3,2 milliards de$ — 15 milliards de $

96 millions de dollars

● **PANAMA.** Place financière off shore, Panama est *pour le reste, et grâce au canal qui sépare les deux* continents américains, une zone de transit pour le commerce Nord-Sud. Des réformes financières ont été récemment introduites pour revitaliser le secteur financier concurrencé aujourd'hui par d'autres pays latino-américains.

5,8 milliards de $ — 6,9 milliards de$ — 6,6 milliards de $

100 millions de dollars

● **HONDURAS.** L'économie du Honduras, basée sur l'exploitation de ressources agricoles, halieutiques et minières, est dépendante des conditions climatiques et des évolutions de prix sur les marchés mondiaux. Les comptes extérieurs continuent d'être grevés par un service de la dette important.

1,1 milliards de $ — 1,6 milliards de$ — 3,4 milliards de $

74 millions de dollars

Téhéran entre le Bazar et l'industrie

▼Iran

Maintien de l'économie traditionnelle subventionnée, ou développement de l'industrie et du libéralisme : l'enjeu de l'élection présidentielle du 23 mai

L'élection présidentielle prévue pour le 23 mai en Iran n'est pas jouée d'avance. Pour la première fois depuis la révolution de 1979, les électeurs auront effectivement le choix entre plusieurs candidats, dont les principaux sont issus de différents courants du régime islamiste, mais parmi lesquels figurent aussi des opposants. Du point de vue économique aussi, le choix est plus ouvert, avec un enjeu de taille : savoir si l'Iran pourra *s'engager* dans un nouveau mode de développement, moins dépendant de la rente pétrolière.

L'économie iranienne, en dépit des réformes menées ces dernières années, reste dépendante du pétrole. En 1996, il a représenté 63,3 % des recettes totales de l'Etat : ce dernier n'est donc guère incité à mener une véritable politique fiscale. Autre faiblesse structurelle : depuis la naissance d'une économie moderne, l'Etat iranien a toujours été le principal investisseur du pays, ce qui n'a pas encouragé le développement d'une bourgeoisie entrepreneuriale. La classe sociale qui s'est enrichie depuis la révolution, celle des grands commerçants du Bazar, reste dépendante de l'Etat, dont elle a obtenu un certain nombre d'avantages : devises à taux de change préférentiels, licences d'importation, modification des réglementations régissant le commerce extérieur, faible imposition des profits, etc. Par ailleurs, cette classe sociale a peu investi dans l'industrie et est restée cantonnée dans une économie d'intermédiaires : import-export, spéculation sur le marché des devises ou du logement, etc.

La politique industrielle des années 60, fondée sur le développement d'un secteur privé totalement protégé de la concurrence, a conduit à des industries sous-compétitives et dépendantes des importations. Ces dysfonctionnements sont devenus encore plus marqués après l'avènement de la République islamique du fait de la nationalisation à 75 % de l'appareil productif. On peut noter ainsi que sur les neuf premiers mois de 1996, les exportations de produits industriels n'ont représenté que 4,7 % des exportations totales de biens, soit seulement 800 millions de dollars.

Face à ces difficultés, le gouvernement iranien avait, au début des années 90, appliqué une politique de libéralisation économique. Ces *réformes reposaient sur un* rétablissement des prix d'équilibre (suppression des subventions, unification du système de change à taux multiples, etc.) censé entraîner un choc compétitif. Or cette politique a en partie échoué car la plupart des entreprises, trop dépendantes des importations et habituées à être protégées, étaient incapables de faire face à la concurrence. A partir de 1994, une politique industrielle différente a été appliquée sous l'impulsion de Mohsen Nourbakhsh, alors gouverneur de la banque centrale d'Iran : l'industrie a été un peu plus protégée et la libéralisation des prix a été menée de manière plus graduelle. Parallèlement, le remboursement des dettes extérieures a limité les capacités d'importation des entreprises iraniennes, les industries ne pouvant obtenir des devises qu'en exportant ou en les achetant à des entreprises qui avaient exporté.

Ce nouvel environnement a en fait amélioré la compétitivité des entreprises, qui ont dû faire des efforts en matière de gestion et de recherche-développement. Par ailleurs, la limitation des importations, si elle a pesé sur l'appareil productif, a obligé un certain nombre d'entreprises à développer un réseau de sous-traitants à l'intérieur du pays. Toutefois, ces progrès restent limités. De plus, une telle politique ne pourra être efficace que si elle est appliquée de manière continue pendant plusieurs années. Dans ce contexte, l'élection présidentielle de la fin mai s'annonce décisive pour l'économie et l'industrie iraniennes. En effet, les deux principaux candidats, Nategh Nouri et Mohammad Khatami, diffèrent dans leur manière d'appréhender les problèmes économiques :

– L'hodjatoleslam Nouri, actuel président du Parlement, est le candidat de la droite traditionnelle. Il s'est distingué par ses critiques du programme de libéralisation économique appliqué depuis le début des années 90. Toutefois, il est resté silencieux sur les réformes qu'il souhaiterait lui-même appliquer. Néanmoins, on sait qu'il est surtout soutenu par les grands commerçants du Bazar. Il est donc possible que, à ce titre, M. Nouri soit tenté de laisser aux activités de commerce leur rôle directeur dans l'économie iranienne. De ce fait, s'il l'emporte, il est probable qu'un système économique fondé sur des activités spéculatives et non générateur de valeur ajoutée continue d'être favorisé. On peut rappeler, à ce sujet, que le Bazar avait, en 1993, en effectuant un lobbying efficace auprès du Parlement – dont le président était Nategh Nouri –, indirectement provoqué la non-reconduction de M. Nourbakhsh au poste de ministre de l'économie car ce dernier entendait imposer les grands commerçants en fonction de leurs revenus réels. En outre, N. Nouri a une position très conservatrice en ce qui concerne la moralité islamique et n'est pas favorable à une libéralisation politique du régime. Enfin, il serait favorable à une reprise rapide des relations avec les Etats-Unis ; ce qui soulagerait évidemment l'économie iranienne mais ne résoudrait en rien ses problèmes structurels ;

– L'hodjatoleslam Khatami, ancien ministre de la culture, est le candidat soutenu par la droite « moderniste » (dont le chef de file est l'actuel président de la République, Hachemi Rafsandjani) et la gauche également « moderniste ». Mohammad Khatami est soutenu par la mouvance politique (la droite « moderniste ») qui a mené la politique de libéralisation économique dans les années 90 mais aussi par une gauche qui a profondément évolué en abandonnant ses références à des modèles économiques à caractère centralisé. Ce candidat semble favorable à la poursuite de l'actuelle politique de libéralisation graduelle de l'économie. M. Khatami met surtout l'accent sur la nécessité de favoriser, en priorité, le développement de l'industrie. Mais surtout, l'ancien ministre prône une plus grande liberté sur le plan politique. Un tel objectif lui assure le soutien d'une grande partie des industriels ainsi que de nombreux technocrates et intellectuels. Les partisans de Mohammad Khatami expliquent que le modèle économique qu'il propose est celui de la Turquie.

Thierry Coville
Economiste

▼ La dépendance de l'économie iranienne vis-à-vis de la rente pétrolière

en pourcentage

PART DES RECETTES PÉTROLIÈRES DANS LES RECETTES BUDGÉTAIRES

PART DES EXPORTATIONS PÉTROLIÈRES DANS LES EXPORTATIONS DE BIENS

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996**
Part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires	59,8	51,1	52	72,5	73,4	64,1	63,3
Part des exportations pétrolières dans les exportations de biens	93,2	85,8	85	79,3	75,1	82,4	86

* l'augmentation de la part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires est due à la dévaluation du rial en 1993 qui a "gonflé" les recettes pétrolières, initialement en dollars. ** les 9 premiers mois

Source : Banque centrale d'Iran

▼ UN CHIFFRE

1,2 %

TAUX D'IMPAYÉS *POUR LES EXPORTATEURS* FRANÇAIS EN ITALIE

Qui sont les mauvais payeurs en Europe ? Selon la Coface – Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur –, en 1996, le taux d'impayés est resté stable, avec des disparités notables d'un pays à l'autre : 0,6 % aux Pays-Bas et en Suisse, 0,7 % pour l'Allemagne et le Royaume-Uni, 0,8 % aux Etats-Unis. Mais le taux d'impayés se monte à 0,9 % pour le Portugal et la Grèce, 1 % pour l'Espagne et 1,2 % pour l'Italie (il était de 2,7 % en 1993). En 1997, le pourcentage italien ne devrait guère s'améliorer, les entreprises souffrant d'une demande intérieure bridée par la rigueur budgétaire, tandis que la demande extérieure n'est plus portée par un taux de change avantageux.

Tokyo taxe la consommation, mais la croissance continue

▼Japon

L'augmentation de la TVA de 3 à 5 % ne plongera pas le pays dans la récession : l'économie nippone sera sauvée par les exportations

Le 1er avril 1997, le gouvernement japonais a relevé de 3 % à 5 % la taxe sur la consommation, qui ressemble à la TVA française. Cette hausse est survenue alors que le Japon commençait à s'extraire d'une longue récession, qui avait commencé en 1991 après l'éclatement de la bulle spéculative. La croissance avait repris des couleurs en 1996 : 3,6 %. Que sera-t-elle en 1997, après ce nouveau choc fiscal ?

La décision de relever la TVA remonte en fait à 1993. Cette année-là, le Japon vivait la troisième année d'un arrêt total de la croissance et subissait des pressions insistantes du gouvernement américain pour que la demande intérieure soit relancée, afin de relâcher quelque peu la pression des exportateurs japonais sur les marchés mondiaux. Le gouvernement de l'époque décida un allègement des impôts directs aussi massif que temporaire. L'impôt sur le revenu fut réduit de 5 500 milliards de yens (environ 275 milliards de francs), mais ce cadeau fiscal ne valait que pour trois ans. Après ce délai jugé suffisant pour relancer la croissance, les largesses seraient récupérées de deux façons dans le budget de l'année fiscale 1997, qui commence le 1er avril. D'un côté, 2 000 milliards de yens (100 milliards de francs) d'impôt sur le revenu seraient rétablis, soit les deux cinquièmes de l'allègement initial. De l'autre, la TVA japonaise serait relevée de deux points, soit 4 000 milliards de yen (200 milliards de francs).

Il y eut un débat au moment des dernières élections législatives, en octobre 1996 : *certains hommes politiques et des chefs d'entreprise influents ont souhaité que la hausse de la fiscalité soit différée car la fameuse reprise ne leur semblait pas suffisamment affermie pour subir une telle douche froide de prélèvements additionnels. Mais le premier ministre sortant, Ryutaro Hashimoto, a tenu bon, ce dont les électeurs ne lui ont apparemment pas tenu rigueur puisque la majorité conservatrice qu'il dirigeait a été reconduite.

La TVA a donc été relevée de 3 % à 5 %, et ses premiers effets sont instructifs sur les comportements économiques des Japonais. Les consommateurs nippons sont les lecteurs les plus voraces de presse économique au monde. Très bien informés, ils ont anticipé la hausse en se livrant à une orgie d'achats de biens durables. Les ventes des grands magasins ont bondi de 21,7 % en mars 1997 par rapport à mars 1996, avec un engouement particulier pour les meubles (+ 41 %) et les appareils électriques (réfrigérateurs et téléviseurs : + 52 %). Les ventes d'automobiles n'ont pas été en reste : + 12,4 % de mars 1996 à mars 1997. Ces achats de précaution ont été pleinement justifiés. Dès le mois d'avril 1997, l'indice des prix à la consommation de l'agglomération de Tokyo a crû de 1,7 % par rapport à mars, rompant avec la parfaite stabilité observée au cours de l'année antérieure. La hausse des prix a donc été immédiate et très forte, puisque les 1,7 % sont très voisins des 2 % de hausse de la taxe sur la consommation.

Malgré les nombreux commentaires sur la « destruction des prix » qui résulterait d'une concurrence nouvelle instituée entre les circuits de distribution, il apparaît que les activités de services et de commerce ont suivi avec un bel ensemble leur comportement traditionnel de répercussion automatique des hausses de coût dans les prix de vente. Au Japon, plus qu'ailleurs, il y a un secteur abrité de la concurrence internationale qui fait payer le consommateur, et un secteur exposé qui déploie des merveilles de subtilité pour moduler ses prix en fonction de l'état des marchés internationaux et de l'évolution des taux de change.

La hausse des prix d'avril 1997 va peser sur le pouvoir d'achat des salariés, car les salaires japonais ne sont plus indexés sur les prix depuis le premier choc pétrolier. Les hausses des salaires versées par les très grandes entreprises seront voisines en 1997 de celles de 1996, de l'ordre de 3 % par an.

En 1996, cette hausse de 3 % des salaires s'est traduite par des gains de pouvoir d'achat puisque les prix à la consommation sont restés stables. En y ajoutant les bonus, heures supplémentaires et autres revenus sensibles à la conjoncture, on comprend que les Japonais aient été capables de faire progresser la consommation des ménages de 2,8 %.

En 1997, il en sera tout autrement car le pouvoir d'achat des familles japonaises sera à peu près stable, une fois payées la hausse de la TVA et les majorations d'impôt sur le revenu. Les Japonais vont-ils puiser dans leur épargne pour maintenir le rythme de leurs achats ? Une enquête curieuse, comme le Japon en déploie tant, permet de répondre partiellement à cette question. Les différentes générations ne réagissent pas de la même façon à ce choc fiscal très attendu : les retraités et les mères de famille s'apprêtent à restreindre leurs achats en plus grande proportion que les jeunes.

Le Japon va-t-il replonger dans la récession parce que la hausse de la TVA aura gelé la consommation ? La réponse est oui et non ! Oui, la croissance va marquer une pause entre le printemps et l'automne en raison des achats anticipés de mars, de la ponction sur les ménages en avril et de la contraction des investissements publics dans le budget de 1997. Non, la croissance ne sera pas durablement affectée car le Japon a un moteur de secours pour tirer son économie : ce sauveur, c'est l'exportation (et la contraction des importations), dont le deus ex machina est la très forte dépréciation du yen survenue depuis avril 1995. Le gouvernement japonais a simultanément un pied sur le frein budgétaire et un pied sur l'accélérateur monétaire : le taux d'escompte est à 0,5 % ; les taux longs sont à 3 % ; et le yen est notoirement sous-évalué.

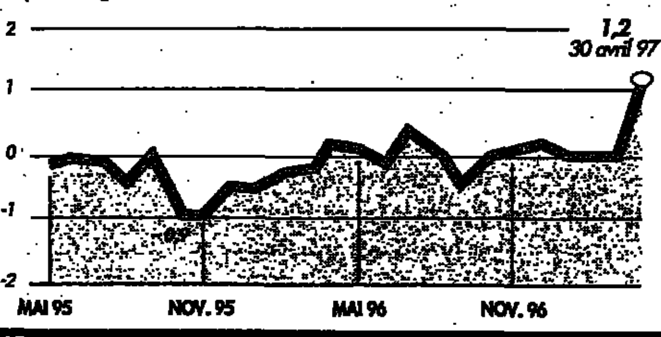
Le secrétaire adjoint du Trésor américain, Lawrence Summers, a bien vu le danger pour les concurrents de l'industrie japonaise et a, début avril, averti le gouvernement japonais que le surplus des paiements courants nippons, descendu à 1,4 % du PIB en 1996, poserait un *« problème significatif »* s'il dépassait 2,5 % en 1997. Cet accroissement redouté du solde extérieur nippon, un point de production intérieure annuelle (différence entre 1,4 % et 2,5 %), c'est précisément l'équivalent de la ponction opérée par la hausse de la TVA sur la consommation. La croissance japonaise va continuer car la demande que les entreprises japonaises vont perdre sur le marché intérieur du fait de la ponction fiscale, ils la trouveront à l'extérieur du fait de l'aisance monétaire et de la chute du yen.

Christian Sautter
Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales



▼ Indice des prix à la consommation dans la région de Tokyo

en pourcentage



Source : Bloomberg

De la nécessité et des dangers de l'euro

par Olivier Klein et Olivier Mousson

L'euro est nécessaire. On le sait. La monnaie unique permettra notamment de desserrer la contrainte extérieure et de redonner des marges de manœuvre à la politique économique. La croissance de l'un des pays de l'Union européenne ne sera plus bridée par la stagnation de l'autre, le taux d'ouverture passant d'environ 30 % en moyenne pour chacun des pays à 10 % pour l'Union prise dans son ensemble. Tout en procurant un environnement monétaire plus stable aux entreprises, l'euro permettra, en outre, si l'on en a la volonté, de mener une politique de change et d'être mieux armé dans les négociations commerciales internationales. En somme, la monnaie unique contribuera efficacement à retrouver demain, au niveau de l'Europe, un peu de cette capacité à peser internationalement et de cette indépendance qui manquent cruellement à chaque pays européen pris isolément.

Les mérites de l'euro ont été amplement analysés, s'ils n'ont pas été suffisamment communiqués. Pourtant, la monnaie unique pourrait bien voir sa naissance remise à plus tard, et court même le risque d'un avortement. Et la raison majeure de cette menace réelle tient précisément au fait que les dangers dus à l'euro ont été trop longtemps sous-estimés. Et, sans doute, les remèdes qui pourraient contrecarrer ces dangers n'ont-ils pas été considérés comme suffisamment payants électoralement. Quels sont donc ces dangers ?

Le cours de change est pour un pays une variable d'ajustement commode et nécessaire. Et certainement, sous certaines conditions, l'une des moins douloureuses. Un pays connaît-il un choc dit asymétrique – que ne connaissent pas ses principaux partenaires ? Une dévaluation peut lui permettre de se rétablir à moindre mal, l'autorisant, par un développement plus aisé de ses exportations et par un frein monétaire à l'importation, à retrouver plus facilement les chemins de la croissance. Un pays subit-il une inflation plus forte que ses voisins ? Une baisse de son cours de change lui permet de préserver sa compétitivité extérieure. Hors de question ici, cependant, de faire l'apologie de la dévaluation comme point cardinal de toute politique économique. Mais des ajustements de change bien accompagnés ont pu prouver leur efficacité, et le monde non inflationniste dans lequel nous vivons aujourd'hui leur confère une efficacité accrue, comme ce fut le cas en Italie et en Grande-Bretagne depuis 1992-1993. Or, la monnaie unique supprime par construction toute possibilité d'ajustement par le change pour un pays pris isolément. Ce qui risque de rigidifier l'ensemble. Dès lors, un pays subissant un choc asymétrique ne pourra plus s'ajuster que par la baisse des prix, l'accroissement du chômage ou des mouvements migratoires. Perspectives difficiles à accepter !

Aussi ne peut-on remédier à cette difficulté que de trois façons. On retrouve ici le cœur du débat actuel sur l'euro. La première consiste à ne laisser entrer dans le cercle des pays à même monnaie que ceux qui connaissent, d'ores et déjà, un niveau d'intégration économique très poussé, donc qui sont quasi structurellement en phase en termes de conjoncture, ce qui diminue sensiblement le risque de choc asymétrique. D'où, avant et après l'avènement de la monnaie unique, l'importance des critères de convergence. C'est notamment la position de l'Allemagne qui tient fermement au respect de ces critères, y compris après le passage à l'euro. De ce point de vue, elle développe un argument parfaitement logique. Mais la porte est étroite car elle n'autorise que peu de pays (principalement ceux de la zone mark, dont la France) à entrer dans ce cercle. D'où la question ouverte sur les pays du Sud, et notamment l'Italie depuis quelques mois.

Seule une intégration politique plus forte peut structurellement diminuer les dangers de manque de souplesse qu'engendre la monnaie unique

En outre, les critères de Maastricht, tels qu'ils sont définis pour certains d'entre eux, ne sont pas adaptés aux mouvements conjoncturels. Si l'on désirait les respecter à tout prix, ils provoqueraient le ralentissement du retour tant attendu d'une croissance plus forte. L'Allemagne est donc de ce fait dans l'alternative suivante : s'arc-bouter rigidement, comptablement, sur les critères et prendre de sérieux risques sur la croissance, ou en faire une lecture « politique », mais ne plus avoir d'argument présentable face à l'Europe du sud pour la persuader d'attendre. De là, pour partie, l'actuelle pression en Allemagne pour un report de la date du passage à l'euro.

Les deux autres solutions ne suppriment pas la nécessité d'une convergence, a priori et a posteriori, pour diminuer les risques de chocs asymétriques, quitte à en réexaminer les critères. Toutefois, elles ne s'en contentent pas. La deuxième repose ainsi sur une idée plus forte de ce que peuvent partager les pays ayant adopté l'euro. Elle consiste à instaurer une coordination des politiques économiques au travers d'instances appropriées, tel un « Conseil de stabilité et de croissance ». Cette coordination permettrait de conduire de façon articulée et complémentaire, ici une politique de relance, là une politique d'austérité, suivant les décalages conjoncturels. Et de jouer ainsi un jeu « gagnant-gagnant » et non le jeu du chacun pour soi, qui, très généralement, fait perdre tous les participants.

La troisième solution est sans aucun doute la meilleure économiquement, la plus logique et la seule à parfaire la construction européenne, tant au plan monétaire que politique. Rappelons qu'un pouvoir monétaire centralisé s'est toujours accompagné d'un mouvement semblable au niveau politique. Seule une intégration politique plus forte, conduisant à un degré plus poussé de fédéralisme, peut structurellement diminuer les dangers de manque de souplesse qu'engendre la monnaie unique. Alors seulement, comme aux Etats-Unis d'Amérique par exemple, un choc conjoncturel dans un Etat peut être absorbé sans que seuls jouent les mouvements de prix relatifs et les ajustements sur l'emploi. Un centre de décision communautaire doté de quelques outils et compétences, n'agissant d'ailleurs que dans le cadre de principe de subsidiarité, est nécessaire pour institutionnaliser l'obligation de coopération des Etats membres. Le fédéralisme permet bien la coexistence de pouvoirs étatiques décentralisés et d'un pouvoir régulateur et coordinateur au centre.

Un budget fédéral digne de ce nom, et ne s'ajoutant pas aux budgets nationaux, permettrait en effet des transferts de revenus vers l'Etat touché et faciliterait ainsi les ajustements nécessaires, en les rendant moins brutaux et plus supportables. Ce qui n'exclurait en rien des règles communautaires visant à faire respecter par chaque pays des critères de « sagesse économique » minimale. Ce degré plus élevé de fédéralisme devrait également permettre d'instituer des minimums européens fiscaux et sociaux : ne nous trompons pas, ce risque de course au moins-disant fiscal ou social est bien l'une des causes majeures qui pourrait faire achopper la construction européenne.

Continuer de penser comme les « initiés » que l'Europe économique, en l'occurrence l'euro, entraînera de facto l'Europe politique constitue peut-être déjà une erreur historique qui risque de mettre en péril la poursuite de la construction européenne.

Olivier Klein est professeur affilié à HEC et directeur de banque.
Olivier Mousson est enseignant à l'université Paris-Dauphine.

Quel investissement pour une économie fondée sur la connaissance ?

par Dominique Foray et Christian de Perthuis

Quand les économistes se focalisent sur les indicateurs de redémarrage de l'investissement, de quel investissement parlent-ils ? En dépit de l'importance croissante de l'immatériel, la comptabilité nationale recense pour l'essentiel les équipements et les bâtiments immobilisés pour la production. Mais avec l'avènement des « économies fondées sur la connaissance », ces outils ne suffisent plus. On discerne encore mal en Europe les conséquences de l'explosion de l'information et de la communication. Notre appareil productif – et notre société – sont dans une situation assez classique dans l'Histoire : celle de l'abondance d'une matière première dont les outils d'exploitation manqueraient encore.

La nouvelle matière première, c'est l'information – dont la disponibilité augmente de façon exponentielle et dont le prix chute. Cette information se présente sous une forme brute : compressée, stockée dans d'innombrables bases de données. Mais l'information ne peut être assimilée à la connaissance. Dans son état brut, elle n'est pas plus utile à nos économies qu'un gisement de pétrole au début du XIXe siècle. La lente évolution vers l'exploitation systématique et rationnelle du pétrole a d'abord été scientifique et technologique puis industrielle ; la lente évolution vers l'exploitation systématique et rationnelle des « mines » d'information sera fondée sur l'investissement immatériel : l'éducation, la formation, la recherche. En effet, ce qui nous empêche encore d'en tirer bénéfice, c'est le manque des compétences et des capacités d'apprentissage nécessaires pour transformer l'information en connaissance.

L'extraordinaire élargissement des réseaux électroniques banalise de plus en plus l'accès physique à l'information et en réduit rapidement les coûts. Mais qui en profitera ? Seuls ceux qui auront été dotés des ressources cognitives nécessaires. Les autres, les « nouveaux analphabètes », seront exclus de ces réseaux. Or le propre de l'économie fondée sur la connaissance est qu'elle doit s'appliquer au plus grand nombre, sous peine d'énormes gaspillages et d'exclusions sociales irréversibles. Les premières études qui sortent aujourd'hui sur la préparation des personnes à la société d'information montrent que si 50 % des diplômés universitaires utilisent un ordinateur, moins de 10 % des personnes qui ont arrêté leurs études avant le bac sont familiarisées avec cette technologie.

Avec 9,2 % du produit national brut consacré en 1992 à l'investissement intangible, la France a progressé depuis le début des années 80 mais reste derrière le groupe de tête des pays occidentaux – la Suède (11 %), la Norvège (10,8 %), les Etats-Unis (10,2 %), les Pays-Bas (9,6 %), la Belgique et le Danemark (9,4 %). Seules la Grande-Bretagne et l'Allemagne (mais il faut tenir compte pour cette dernière de la réunification) font moins bien. Si l'on décompose l'investissement intangible, on s'aperçoit que la France est à la traîne en ce qui concerne les dépenses en logiciels, la recherche-développement des entreprises privées et les investissements consacrés à l'éducation ; c'est le cœur de l'économie fondée sur la connaissance ! Les performances de la France restent cependant relativement proches de celles de ses voisins. Les écarts deviennent beaucoup plus saisissants et alarmants lorsque l'on considère le Japon. Ce pays a annoncé en 1996 un plan de 810 milliards de francs pour la science et la technologie.

La lente évolution vers l'exploitation systématique et rationnelle des « mines » d'information sera fondée sur l'investissement immatériel : l'éducation, la formation, la recherche

Au demeurant, les composantes matérielles et immatérielles du stock de capital productif sont manifestement liées. Aux Etats-Unis, les avancées actuelles vers l'économie fondée sur la connaissance s'accompagnent d'un redressement des investissements matériels traditionnels. Aussi peut-on craindre pour la France que la panne d'investissement de 1996 ne soit le symptôme d'un mal plus profond : celui de notre difficulté collective à construire les nouveaux outils et les nouvelles capacités qui nous permettront de tirer profit de l'abondance informationnelle.

En dépit des travaux pionniers de quelques économistes, les données sur l'évolution de la France vers l'économie de connaissance font encore cruellement défaut. Là encore, l'obstacle ne réside pas dans l'absence de matière première ! L'information brute existe dans de nombreuses bases de données sur les qualifications de la main-d'œuvre, l'intensité technologique totale, les coûts de l'innovation, les dépenses de logiciels ou encore les dépenses de formation dans les entreprises. Ce qui fait sans doute défaut, c'est la capacité d'innovation des économistes pour transformer cette matière première en connaissance utile pour l'action !

Dominique Foray est chercheur à l'université Paris-Dauphine (IMRI-CNRS). Christian de Perthuis est directeur général adjoint du BIPE.

LIVRES

L'ordre mimétique et la « res publica »

par Philippe Arnaud

LA TROISIÈME GUERRE MONDIALE EST COMMENCÉE
de Philippe Engelhard.
Editions Arléa, 284 p., 130 F.

Il y a deux catégories de penseurs en économie. Les premiers soulignent la rationalité des agents, des mécanismes et des comportements. Les seconds insistent davantage sur l'irrationalité qui gouverne les mécanismes de marché et les processus de décision. La ligne de démarcation est sans doute dans une perception très différente de la notion de « violence ». Ce n'est pas faire injure à Philippe Engelhard, économiste et philosophe de formation, qui travaille pour une ONG (ENDA-Tiers-Monde), que de le classer dans la deuxième catégorie.

Son livre se veut une sorte de carnet de cette drôle de guerre qu'est aujourd'hui la guerre économique, un état des lieux des conflits d'intérêt qui secouent la planète et un essai de penser l'articulation problématique de l'économique au politique. On a trop pris l'habitude de parler paresseusement de *« fin des idéologies »* et de *« misère du politique »*, et tellement reproché aux économistes de manquer d'imagination, pour ne pas s'intéresser aux tentatives, assez rares en réalité, de pensée synthétique sur ces questions.

La troisième guerre mondiale sera donc essentiellement économique. En vérité, pour Philippe Engelhard, elle a déjà commencé, subrepticement. Elle s'est intensifiée depuis les années 80. Elle dessine aujourd'hui de nouvelles lignes de fracture. Elle est en passe d'atteindre son rythme de croisière.

La nouvelle pauvreté en constitue aujourd'hui le symptôme le plus visible. Selon la Banque mondiale, le nombre des pauvres croît au rythme de 2 % par an. Les autres symptômes, plus discrets, n'en gagnent pas moins en importance : dégradation du milieu naturel, tensions alimentaires (le prix des céréales est au plus haut), *« subversion mafieuse »* des Etats. Et montée de ce que l'auteur appelle *« l'ordre mimétique »*.

S'inspirant des thèses de René Girard, l'auteur y voit le ressort anthropologique presque unique de la nouvelle compétition mondiale : le désir de ressembler à celui ou celle identifié (à tort ou à raison) comme le *« champion »*. Culte de la performance... Compétition professionnelle généralisée... Course au premier emploi... *« Des générations entières sont dans l'obligation de prouver leur excellence pour avoir le droit de ne pas être chômeur. »* La compétition mimétique pourrait ainsi expliquer le désintérêt croissant des élites pour la chose publique, la *res publica*.

A la différence de Marx, l'auteur pense que *« ce qui détermine l'économie est plus important que ce que l'économie détermine »*. Il faut donc rompre avec un certain économisme ambiant. Et tenter de sortir des ornières d'un manichéisme réducteur. La pensée sommaire exige aujourd'hui de choisir entre société ouverte et repli sur soi, *« mondialisme »* et nation... Autant de couples d'oppositions qui minent le débat démocratique. Il n'est pas exclu pourtant que la mondialisation, inévitable, s'accompagne de poussées *« d'autoritarisme rampant »*. Pénalisation des sociétés, dérive policière des Etats démocratiques et autres raidissements en seraient les contreparties les moins exaltantes.

La conclusion s'impose d'elle-même. *« La société ne peut demeurer ouverte que si elle est régulée. »* Mais comment penser l'articulation du politique et de l'économique ? Comment envisager les modalités d'un nouveau mode de régulation quand les modes traditionnels sont à bout de souffle ? Le cadre européen semble évidemment le seul approprié. Pour Philippe Engelhard, l'Europe devra *« réinventer l'Etat-providence en instaurant un minimum de dispositions régulatrices vis-à-vis de la concurrence extérieure, du travail, de la protection sociale et de la fiscalité »*. Mais pour cela, elle devra d'abord *« se penser politiquement »*. Ce dont l'Europe a besoin, c'est donc de *« reconstruire une société politique européenne »*.

Contestant les thèses du philosophe autrichien Karl Popper dans *La Société ouverte et ses ennemis*, l'auteur affirme que la liberté économique n'est pas consubstantielle de la démocratie. Rien ne prouve, dit-il, que le développement du marché assure le développement de la démocratie, et réciproquement. Mais, en confondant l'idée démocratique et celle de manifestation de la « chose publique », il semble ici négliger le fait que la démocratie, en tant que *« règne de la volonté »*, comme le disait Kant, peut aussi être despotique. C'est en tous les cas une de ses « possibilités » que Popper n'ignorait pas. Celle-ci obligerait à distinguer entre forme d'Etat et forme de gouvernement, et à méditer le problème du contenu d'une *res publica* européenne.

Si la réponse de Philippe Engelhard n'est donc pas tout à fait satisfaisante sur cette question capitale (mais comment pourrait-elle l'être ?), le mérite de son livre est au moins de la donner à penser.

DROIT ET ÉCONOMIE

par Stéphane Corone

L'Europe et « l'intérêt général »

En plein débat sur l'Europe, le tribunal de première instance des Communautés européennes a pris un arrêt qui précise dans quelles conditions les services publics peuvent recevoir des subventions. Cet arrêt du 27 février 1997 (1) contribue à promouvoir l'idée que les services publics (ou services d'intérêt général, selon la terminologie de Bruxelles) peuvent et doivent avoir un régime à part dans un marché libéralisé.

Rappelons les termes du débat juridique. Les articles 85 et 86 du traité de la Communauté européenne instituent, sauf exception, la libre concurrence entre les entreprises du grand marché. Les mêmes articles interdisent toutes les pratiques susceptibles de fausser le jeu de la concurrence et notamment l'exploitation de façon abusive d'une position dominante. Par ailleurs, l'article 92 du traité tient pour incompatibles avec le marché commun *« les aides accordées par les Etats ou au moyen de ressources d'Etat, sous quelque forme que ce soit, qui faussent ou qui menacent de fausser la concurrence en favorisant certaines entreprises ou certaines productions »*. Et pour que les choses soient parfaitement claires, le législateur européen a prévu que les entreprises publiques, ainsi que celles auxquelles les Etats accordent des droits spéciaux, devront se plier aux mêmes règles de concurrence que les entreprises privées (article 90-1).

Mais un principe n'allant jamais sans exception, le législateur a tempéré son propos par l'article 90-2, qui prévoit que les entreprises qui gèrent un service d'intérêt général sont soumises aux règles de concurrence du traité *« dans les limites où l'application de ces règles ne fait pas échec à l'accomplissement en droit ou en fait de la mission particulière qui leur a été impartie* (...) ». Quant à la Commission, elle estime qu'au nombre des valeurs communes sur lesquelles est bâtie l'Europe, figure *« l'accès des citoyens à des services universels ou à des services d'intérêt général contribuant aux objectifs de solidarité et d'égalité de traitement »* (avis du 28 février 1996).

Voilà posées les bases légales du débat. A priori, le mécanisme juridique paraît simple : toutes les entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, qu'elles assurent ou non un service d'intérêt général, sont soumises au strict respect des règles de la concurrence qui veulent que le grand marché soit ouvert et non faussé par des aides de quelque nature que ce soit. Exit donc les monopoles de droit ou de fait, les secteurs aidés, subventionnés, etc. Sauf si cette liberté empêche les entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt général d'accomplir leurs missions.

La Cour de justice des Communautés européennes (CJCE) a eu l'occasion de préciser sa position, notamment dans deux célèbres arrêts. Dans l'arrêt « Corbeau » du 19 mai 1993 (2), un citoyen belge, M. Corbeau, proposait un service de messagerie prévoyant une collecte du courrier et sa distribution le lendemain avant midi dans la région de Liège, alors que les Postes belges ont le monopole du courrier. Après avoir reconnu que la création d'un monopole n'était pas en soi interdite dans la mesure où il gère un service d'intérêt général, ce qui est le cas de la Poste belge, la Cour de justice a estimé que cette entreprise, pour assurer l'équilibre de sa gestion, devait pouvoir opérer une compensation entre les secteurs d'activité rentables et ceux qui le sont moins. Cette analyse justifiait *de facto* une exclusion de la concurrence, afin d'éviter que les concurrents – qui ne sont pas tenus à la fourniture d'un service universel – ne « pillent » les marchés rentables et laissent les autres aux entreprises chargées d'un service d'intérêt général... Mais le secteur protégé ainsi défini par la Cour a des limites : la concurrence doit pouvoir exister pour les services spécifiques qui fournissent des prestations complémentaires. Ce sera par exemple le cas d'un messager qui vient chercher les colis à domicile. A condition toutefois que cette liberté ne mette pas en péril l'équilibre du service d'intérêt général.

Dans un arrêt « Commune d'Almelo » du 27 avril 1994 (3), la Cour confirmait cette vision de l'équilibre économique nécessaire à la survie du service d'intérêt général. Pour savoir si une position monopolistique était justifiée, la Cour estimait nécessaire de prendre en compte *« les conditions économiques dans lesquelles est placée l'entreprise, notamment les coûts qu'elle doit supporter et les réglementations particulières en matière d'environnement, auxquelles elle est soumise »*.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'arrêt du tribunal de première instance. La Fédération française des sociétés d'assurance avait déposé devant la Commission une plainte contre l'Etat français qui accordait un régime fiscal de faveur à la Poste. La Commission avait estimé qu'il n'y avait pas d'aide publique, car les surcoûts supportés par la Poste pour assurer sa mission d'intérêt général, estimés à 1,32 milliard de francs, étaient supérieurs à l'avantage fiscal accordé (1,196 milliard). Les assureurs ont engagé une action devant le tribunal de première instance pour annuler cette décision.

Cet arrêt est intéressant pour deux raisons. D'abord, le tribunal, après avoir estimé qu'il y avait bien aide publique (contrairement à la Commission), s'appuie sur l'exception à la libre concurrence prévue pour les entreprises de service d'intérêt général (article 90-2 du traité) pour autoriser cette aide. Une condition est toutefois posée : l'aide ne doit viser *« qu'à compenser les surcoûts engendrés par l'accomplissement de la mission particulière incombant à l'entreprise chargée de la gestion d'un service d'intérêt général... »*.

Le second point est plus novateur encore. Pour le tribunal, la nécessité de l'aide s'apprécie en fonction de l'équilibre économique réalisé par l'entreprise mais uniquement dans son secteur réservé, *« (...) sans tenir compte des éventuels bénéfices qu'elle peut tirer des secteurs ouverts à la concurrence »*. A l'Isupe (Initiative pour des services d'utilité publique en Europe), présidée par Christian Stoffaës, directeur de l'inspection générale à EDF, on se félicite de la philosophie du tribunal. Comme l'indique Stéphane Desselas, du secrétariat général de l'Isupe : *« On savait déjà que l'exercice d'une mission d'intérêt général autorisait une certaine dérogation aux règles de concurrence, on sait maintenant que les aides publiques peuvent être justifiées sur la base de l'article 90-2 et non plus seulement en application de règlements sectoriels comme dans le cas du transport aérien. »*

Dans le rapport de force qui oppose les tenants de la libre concurrence à l'anglo-saxonne aux tenants d'un régime distinct pour les entreprises de service d'intérêt général – essentiellement représentés par les Français –, ces derniers marquent un point. En effet, si cette jurisprudence se confirmait, la légalité des aides publiques se mesurerait à l'aune d'un calcul favorable à ce type d'entreprises.

(1) Arrêt du tribunal de première instance « FFSA et autres contre Commission des Communautés européennes », du 27 février 1997, n° T-106/95.

(2) Arrêt de la « CJCE Corbeau », du 15 mai 1993, n° C-320/91.

(3) Arrêt de la « CJCE Commune d'Almelo », du 27 avril 1994, n° C-393/92.

Le casse-tête chinois de la réforme du secteur public

▼ Etatisme

Sujet explosif pour le Pékin de « l'après-Deng » : la réforme d'un secteur industriel d'Etat obsolète, indispensable pour que la Chine rentre vraiment dans le jeu économique international, risque de susciter des problèmes sociaux insurmontables

PÉKIN
de notre correspondant

Aussitôt après la mort de Deng Xiaoping, en février, ses successeurs, qui accueillent Jacques Chirac à la mi-mai, ont affiché leur volonté de poursuivre son œuvre de réforme économique en s'attaquant au plus délicat des dossiers qu'il leur a laissés : la refonte du secteur industriel public, c'est-à-dire sa nécessaire restructuration dans des normes non communistes. Mais il n'a pas fallu longtemps, après cette « bonne résolution » de début de règne, pour que Pékin émette un message contradictoire en réaffirmant le rôle dirigeant du Parti communiste dans les entreprises concernées. Un pas en avant, un bon demi-pas en arrière – un manège dont le régime de Pékin est coutumier.

A vrai dire, on conçoit qu'il hésite à relâcher son contrôle. La tâche qui l'attend tient du casse-tête, en particulier pour un gouvernement central peu sûr de lui. Car, derrière le faste encore modeste de la réussite chinoise, fondée sur un retour partiel au capitalisme à partir de 1978, se profile la douloureuse réalité de l'héritage du communisme : à peu près toutes les grandes villes de Chine possèdent des industries obsolètes placées sous le régime de la propriété publique et dont la finalité économique est moins que jamais établie. Ces industries continuent, *imperturbables*, à fabriquer à perte des produits invendables, contractent des dettes auprès d'autres firmes de la même catégorie, et ponctionnent les caisses de l'Etat des subsides nécessaires à l'entretien de leur main-d'œuvre pléthorique au nom d'une préoccupation unique, maintenir le plein emploi, vertu cardinale du socialisme. A défaut, le régime sait parfaitement ce qui l'attendrait : la revendication ouvrière publique.

Le problème est identifié depuis près d'une *dizaine d'années*. Au moment de la crise de Tiananmen en 1989 – survenue sur fond d'inflation urbaine propice à la montée de la grogne des salariés d'Etat –, le régime a pris peur quand s'est amorcé un début de lien entre des activistes ouvriers et les étudiants revendiquant *« la démocratie »*. Passé un temps de rerise en main du secteur privé, le régime a lâché du lest pour permettre à ce dernier de fleurir tout en continuant de subventionner les entreprises d'Etat, de plus en plus déficitaires. Depuis lors, il a fait mine de vouloir réformer ce système boiteux, mais sans grande conviction.

IMPASSE

A présent, la fuite en avant budgétaire que cet effort suppose grève d'autant plus lourdement le trésor national que celui-ci peine de façon croissante à prélever des impôts en province. *Elle explique* en particulier que le gouvernement ait renoncé à équilibrer le budget national d'ici à l'an 2000 comme initialement espéré. En outre, l'imbrication des dettes entre firmes déficitaires a créé un tissu d'interdépendances rendant toute réforme extrêmement problématique. C'est ainsi qu'on a dû réviser, pour tenter d'en permettre l'application, une loi sur les faillites qui a presque dix ans, mais n'a été que très rarement mise en action dans des cas présentés comme *« expérimentaux »*.

L'effet de cette situation en forme d'impasse est désormais très visible. On sait que des grèves à répétition se sont produites, durant l'année écoulée, dans plusieurs grands centres industriels – en particulier dans le nord-est du pays, la Mandchourie, où les occupants japonais puis les Soviétiques avaient construit, dans les années 30-50, un tissu dense d'entreprises d'industrie lourde et de transformation. *Dans certains cas*, des agences gouvernementales ont été prises d'assaut par des ouvriers qui n'avaient pas été payés depuis des semaines ou des mois. Ils conservaient seulement la jouissance des avantages en nature qui pèsent sur les finances de leur employeur : logement pratiquement gratuit, services de soutien fortement subventionnés, et jusqu'aux obsèques, que l'Etat est astreint à payer s'il veut encore apparaître comme le garant d'une certaine sécurité individuelle, pourtant de plus en plus précaire.

La presse officielle ne pipe mot de ces éclats sociaux sporadiques. Toutefois, la virulence que l'Etat déploie à l'encontre de militants syndicalistes indépendants – notamment ceux qui, repliés à l'étranger, tentent de faire circuler l'information sur les remous en cours, tel le dissident Han Dongfang, depuis Hongkong – en dit long sur le caractère sensible du sujet. On estime à plusieurs *dizaines de millions* de sans-emploi potentiels la masse de main-d'œuvre qui serait laissée sur le carreau de la réforme au cas où une véritable campagne d'assainissement économique du secteur public serait engagée. Le Parti communiste, lui, se souvient du poids de la classe ouvrière dans la vague de fond des années 20, qui a fait son lit. Il y a, là, une matière hautement explosive que Pékin préfère maintenir sous le couvercle. Attitude compréhensible pour un régime qui s'est condamné, par l'idéologie, à affirmer que le détenteur du pouvoir réel est précisément cette *« classe de travailleurs »* censée être choyée en régime socialiste.

Depuis quelques années se dessine, pour tenter de sortir de l'impasse, un mouvement de délégation des responsabilités. L'Etat central cherche à se dégager de la gestion quotidienne du problème et encourage les provinces et entités administratives subalternes à prendre la relève. Les gouvernements locaux sont ainsi amenés à formuler et financer des plans de restructuration permettant à des entreprises de se regrouper ou, au contraire, de se scinder, de manière à tenter de rationaliser la production. Divers plans sociaux ont été introduits, ça et là, pour favoriser des dégraissages de personnel. Les ouvriers débauchés sont incités à se lancer à titre individuel dans le secteur des services, porteur dans l'immédiat, mais évidemment vulnérable. *Les* mesures adoptées localement incluent des compensations aux travailleurs licenciés, des aides – à rembourser – à la reconversion ainsi que, parfois, des plans de mise en valeur de nouveaux quartiers urbains. Par leur modestie, elles soulignent également la faiblesse des dispositifs mis en place par rapport à l'ampleur du problème.

A bien des égards, la réforme du secteur public apparaît ainsi comme le dossier crucial de l'après-Deng, un dossier sur lequel les héritiers du patriarche pourront difficilement faire l'impasse. D'autant qu'il conditionne largement l'intégration internationale de la Chine, en cause dans l'entrée du pays au sein de l'Organisation mondiale du commerce. Car les difficultés que rencontre la *négociation sur l'admission de la* Chine à l'OMC procèdent notamment de son souci de protéger un marché intérieur déjà passablement bousculé par l'intrusion du capital qui, avec ses technologies, dévalorise les productions purement nationales.

Fin avril, le *directeur général* de l'OMC, Renato Ruggiero, a recueilli de ses interlocuteurs chinois, à Pékin, l'assurance de leur volonté de rejoindre l'organisation – un point dont on était venu à douter dans certains milieux –, *mais a reconnu que la* Chine devait encore formuler des propositions *« ambitieuses »* visant à montrer qu'elle en acceptait toutes les règles. Entre autres points d'achoppement, la Chine négocie pour obtenir, dans ce processus *d'admission*, un délai de grâce pour l'élimination progressive des subventions d'Etat au secteur public et de certaines barrières douanières protégeant celles-ci.

INCERTITUDES POLITIQUES

Au cœur du problème se trouve le déficit de la plupart des économies occidentales avec une Chine qui exporte ses produits bon marché tout en absorbant d'importants investissements financiers et technologiques. Un tiers des exportations chinoises vont aux Etats-unis, ce qui équivaut à 10 % du PIB chinois, alors que les exportations en Chine ne représentent que 2 % des ventes de firmes américaines à l'étranger, soit un niveau comparable à ce qu'il était en 1960 – sur un volume bien plus important il est vrai.

Dans ces conditions, le débat fait rage dans la presse spécialisée américaine sur l'opportunité qu'il y aurait à accorder à la Chine des conditions particulières pour entrer à l'OMC : les partisans d'un traitement de faveur plus ou moins déguisé arguent de ce qu'une admission à court terme contribuerait à garantir l'irréversibilité des réformes économiques chinoises et l'évolution du pays vers l'Etat de droit ; les critiques estiment au *contraire* que Pékin y verrait une raison supplémentaire pour n'en faire qu'à sa tête en matière de rapports commerciaux avec l'Occident, et que l'OMC s'en trouverait affaiblie.

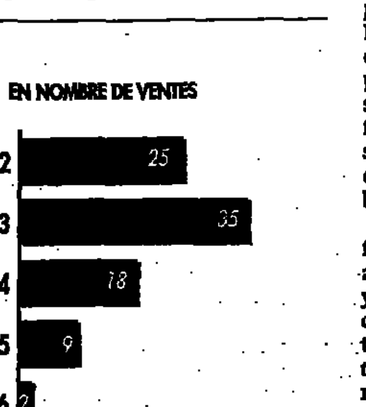
Aux difficultés d'ajuster l'économie chinoise au monde moderne s'ajoutent les incertitudes plus politiques qui caractérisent l'immédiat après-Deng, non seulement dans la haute sphère du pouvoir, mais aussi dans l'éclatement géographique de la croissance que le pays a connu sous le *patriarche*.

Il est de plus en plus difficile à l'Etat central d'imposer ses vues aux provinces qui caracolent en tête de l'enrichissement national. Les « jetons de présence » de leurs dirigeants à l'intérieur de la haute direction nationale, jadis garanties de leur allégeance, sont plus souvent conçus comme des filières de passe-droit autorisant la mise en chantier de réalisations que, parfois, Pékin préférerait différer.

La Chine donne ainsi l'impression de s'acheminer vers une sorte de « fédéralisme diffus » dans lequel l'Etat central peine à soutenir les provinces les plus défavorisées – celles de *l'intérieur. Le marasme* où végète le secteur public et ces distorsions géographiques font qu'un retour de manivelle – que peu de dirigeants souhaitent – dans l'émergence de la puissance économique chinoise ne peut être totalement exclu.

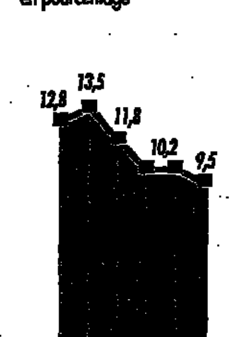
Francis Deron

▼ Les privatisations en Chine



Source : EMI Factbook

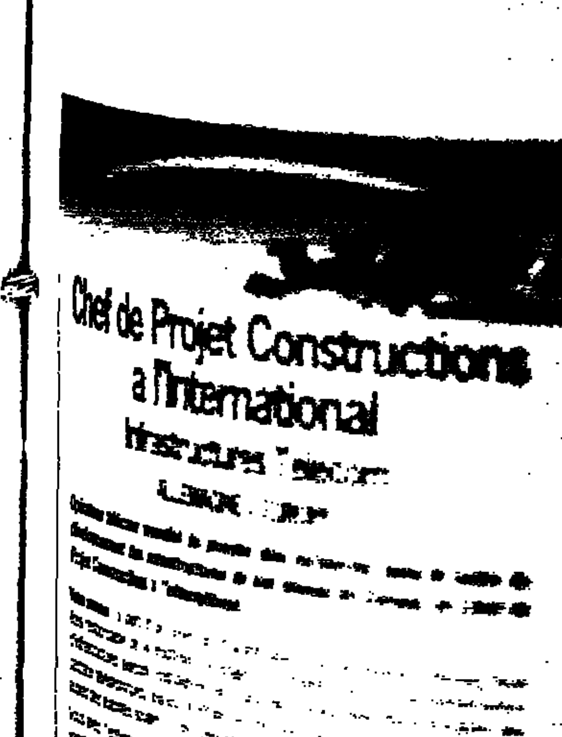
▼ Les principaux indicateurs économiques de la Chine



BALANCE COURANTE en milliards de dollars

1992	93	94	95	96	97
4,5	–14	3,6	6,4	–5	–13

Source : EMI Factbook



Secteurs de Pointe



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

Leader européen de la distribution de produits et de fournitures industriels, la Logistique est au cœur de notre métier. Elle concrétise notre offre commerciale et concurrentielle, elle valorise notre qualité de service, elle joue un rôle déterminant dans nos résultats...

Nous considérons que, dans ce domaine aussi, nous devons à nos clients une efficacité exemplaire, et nous recherchons, pour mettre en œuvre une ambitieuse stratégie de modernisation et d'optimisation de notre organisation de stockage et de transport disposant d'un réseau complet sur la France et d'une importante flotte interne et externe de camions, un

Ingénieur Logistique

Responsable d'un site pilote et d'un réseau d'entrepôts

Basé dans une grande métropole, vous dirigerez le site le plus important de la région et vous en ferez à court terme un modèle pour l'ensemble des dépôts régionaux existants ou à créer. Dans ce cadre, vous proposerez et vous mettrez en place une structure conforme à nos objectifs, vous conduirez sa certification ISO 9002, vous définirez les équipements, l'organisation et les modes de fonctionnement des implantations locales. *Plus généralement, vous contribuerez à l'optimisation continue de la Logistique au* niveau national.

Ce poste de haut niveau s'adresse à un Ingénieur diplômé en Logistique ayant acquis, au cours d'une expérience de 5 à 10 ans, de solides compétences en entreposage et transport, et ayant démontré des qualités d'encadrement, d'animation et de contact.

Votre réussite vous ouvrira de réelles perspectives d'évolution au sein de notre Groupe. L'anglais serait à ce titre un atout.



Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo, sous la référence MO/314/OT à notre Conseil, qui vous garantit une totale confidentialité.

MILO Ressources Humaines - 41, Bd Malesherbes - 75008 Paris

Présents en Europe, Amérique et Asie, nous sommes leader dans la conception et la réalisation de systèmes de transports automatiques tel que le VAL. Nous recherchons un

INGENIEUR RESPONSABLE OFFRES H/F
Futur Chef de Projet

Avant de prendre la responsabilité des réponses aux appels d'offres ou d'avant-projets, vous participez aux actions de prospection et d'établissement des offres de systèmes VAL, plus particulièrement dans les domaines d'activités réalisés en sous-traitance : voie, courants forts, courants faibles, matériel roulant.

Vous intervenez dans l'analyse des besoins clients, les pré-consultations de partenaires ou de sous-traitants, le montage de partenariats, ...

Cette première étape menée à bien vous permettra d'évoluer vers la prise en charge d'un projet complet.

Ingénieur grande école, vous possédez une expérience confirmée (environ 10 ans) acquise dans le cadre de projets industriels à dominante électrique et au sein d'équipes pluridisciplinaires ainsi qu'une réelle capacité de management d'équipes. (Réf. IRO/LM).

CONTRACT MANAGER H/F

Pour nos systèmes d'aide à la conduite, vous intervenez dans le cadre des réponses à appels d'offres et des projets en cours de réalisation. Vos missions vous amènent principalement à • analyser les clauses contractuelles des appels d'offres • élaborer des projets de contrats ou d'accords • contribuer à la bonne gestion contractuelle des projets en cours.

Chacune de ces opérations s'effectuera en collaboration avec la Direction Juridique, le Responsable de la réponse à appel d'offres ou le Chef de Projet.

Ingénieur grande école, vous possédez une expérience d'environ 10 ans dans la négociation et la gestion de grands contrats industriels France ou Export. Cette expérience vous a permis de développer des compétences dans la conduite de projet et de mettre en avant vos qualités rédactionnelles, d'analyse et de négociation. (Réf. CM/LM).

*Pour ces **deux** postes basés à **Montrouge**, la maîtrise de **l'anglais** est indispensable.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, C.V. et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à notre Direction des Ressources Humaines,

MATRA TRANSPORT INTERNATIONAL
48/56 rue Barbès - BP 531
92542 Montrouge Cedex.

MATRA
Une société commune de Matra et Siemens

R E U N I R L E S H O M M E S D E T A L E N T

Cabinet Conseil en Propriété Industrielle, recherche un

Ingénieur Brevets Electronicien

Ingénieur d'une grande école type ENST, ESE ou ECP..., vous souhaitez valoriser votre expérience dans le développement de techniques nouvelles et diversifier vos interventions et compétences dans le conseil aux entreprises pour prendre en charge la préparation et la délivrance de brevets nationaux et étrangers.

Une expérience similaire serait appréciée.
Vous maîtrisez l'anglais et lisez l'allemand.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, photo et CV) au Cabinet MARTINET & LAPOUX (recrutement Ingénieur Brevets) BP 405, Guyancourt, 78055 S-Quentin-en-Yvelines cedex.

Chef de Projet Constructions à l'International
Infrastructures Télécom
ALLEMAGNE + EUROPE

Opérateur télécom mondial de premier plan recherche, dans le cadre du développement des infrastructures de son réseau en Europe, un Chef de Projet Constructions à l'International.

Votre mission : à partir d'un cahier des charges défini avec les équipes internes, vous êtes responsable de la maîtrise d'ouvrage de différents projets de construction d'infrastructures télécom (installation de locaux techniques destinés à accueillir des centraux téléphoniques, travaux d'infrastructure pour fibre optique avec négociation auprès des autorités locales ...) en Allemagne et dans les autres pays d'Europe.

Vous avez l'entière responsabilité du projet jusqu'à la livraison clé en main des installations aux équipes internes des opérations. A ce titre, vous êtes totalement responsable du budget et du planning.

Votre profil : technicien ou ingénieur de formation, vous possédez une expérience significative à l'international comme *Chef de Projet ou Directeur de Travaux de préférence* dans le second oeuvre de l'industrie, des Télécoms ou dans la réalisation BTP.

Anglais courant indispensable, **allemand** courant fortement apprécié.

Poste basé à Paris, ou à Francfort si le candidat le souhaite.

De réelles perspectives d'évolution sont possibles au sein de cette société en plein développement.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite + CV + rémunération souhaitée sous réf. PA0497A à Bruno LAVASTE, *RH PARTNERS*, 365 rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

RH PARTNERS

Notre entité constitue le pôle R&D d'un des plus grands groupes nationaux de service. Pour assurer notre mission de réflexion et d'anticipation, nous renforçons nos compétences.

Responsable d'affaires

Vous analysez l'environnement et identifiez les besoins des utilisateurs pour déterminer les implications des technologies nouvelles dans le domaine des systèmes automatisés : recherche de cas d'emploi, études de faisabilité, élaboration d'argumentaires techniques et économiques. Vous initiez et pilotez les projets du *domaine : organisation, spécification des besoins,* animation des acteurs, coordination de la mise en œuvre en veillant aux impacts, organisationnels et humains.

De formation supérieure, à 35 ans environ, vous avez acquis des projets techniques et participé au développement de produits. Vous maîtrisez des technologies avancées telles que les systèmes d'information, l'électronique, la mécanique, les réseaux, la robotique, l'automatisation des processus.

Votre curiosité intellectuelle et votre sensibilité à la gestion vous permettront d'élargir votre domaine d'intervention et d'appréhender les enjeux au-delà de la technique.

Pour ce poste situé en région parisienne, nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite + CV, sous référence ABD2/LM, à notre Conseil SPH. 9 rue Royale, Galerie Royale 2, 75008 Paris, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SPH
SYSTEMES ET POTENTIELS HUMAINS

---

ingénieurs développement internet multimédia

Notre société d'ingénierie en communication multimédia est en plein développement et recherche pour les besoins de communication de ses clients grands comptes, de nouveaux talents.

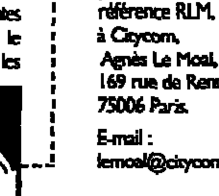
Diplômé d'une grande école d'ingénieurs (ECP, ENST, Supelec ou équivalent) vous possédez une première expérience en développement logiciel. Vous avez une excellente maîtrise des environnements de développement sur PC (Visual C, C++, Visual Basic, Access), des bases de données (client-serveur) ou des environnements de développement sur Mac.

La connaissance des principaux outils de développement multimédia (Director, Xobjects, outils 3D) ainsi que les environnements graphiques (Photoshop, Illustrator) seront des atouts pour réussir dans ce poste.

Vous alliez la créativité nécessaire à la conception multimédia, à la rigueur et à l'autonomie inhérentes au développement. Vous êtes passionné par le développement de logiciels informatiques et par les applications multimédia.

Si vous souhaitez participer au développement d'outils multimédia innovants (serveurs Internet, bases de données et catalogues multimédia sur CD-ROM et Internet) au sein d'une équipe jeune, dynamique et motivée, merci d'envoyer CV, photo et prétentions, sous référence RLM, à Citycom, Agnès Le Moal, 169 rue de Rennes, 75006 Paris.

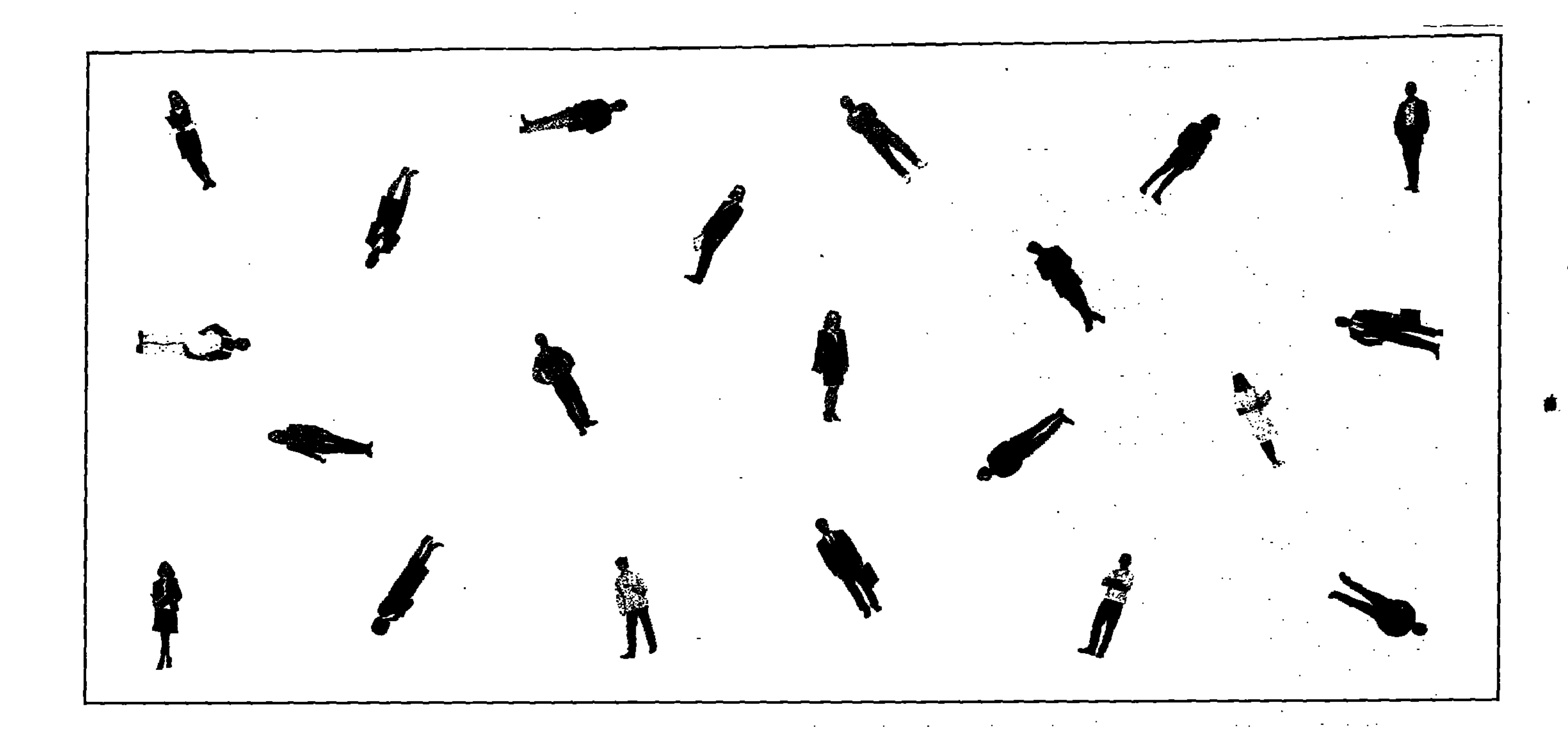
E-mail : lemoal@citycom.fr



Secteurs de Pointe

CADRES ON LINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



Directeur Technique

Notre société (5700 personnes), filiale d'un important groupe européen développe son activité de service aux entreprises d'une manière très décentralisée, avec une croissance notamment due à des acquisitions externes régulières.

Pour prendre en charge le management de notre division technique, nous recherchons un véritable patron. Vous élargirez ainsi son impact commercial, assurerez sa gestion économique, la veille technologique, l'animation et la motivation de votre équipe (une cinquantaine de personnes aujourd'hui). Vous serez également l'artisan de nouvelles acquisitions.

Au-delà de votre formation d'Ingénieur, en relation avec les domaines électronique, radio, télécom et vidéo, vous avez l'expérience de la direction d'un centre de profit dans des métiers de services, de préférence dans les activités de télésécurité.

Vous parlez anglais couramment et êtes prêt à vous investir fortement dans une activité au développement rapide.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV) sous la référence M/DT, à notre conseil : Michel Garnier & Associés, 6 avenue Delcassé, 75008 PARIS.

MG&A

Michel Garnier & Associés

CSNCR — LBW

TEXAS INSTRUMENTS

Pionnier de l'industrie et leader mondial dans le domaine des solutions basées sur le traitement numérique de signal depuis 15 ans, le groupe Semi-Conducteurs de Texas Instruments fournit des solutions innovatrices à plus de 20 000 clients dans le monde sur les marchés de l'informatique, des communications, des produits grands publics, de l'automobile et des secteurs militaires et industriels.
Texas Instruments offre un éventail unique de produits et technologies de signaux numériques et mixtes, d'outils de développement matériels et logiciels de services de conception et un soutien technique dans le monde entier. Notre Centre Européen Semi-Conducteurs ASP (Application Specific Product) est situé à Villeneuve-Loubet (près de Nice) et compte plus de 400 professionnels de plus de 20 nationalités.
Afin de faire face à la croissance dans nos lignes de produits clés, nous recherchons des

Jeunes Ingénieurs de Planning

Double formation technique et commerciale.

Vous avez le sens du contact et êtes capable de gérer un processus avec plusieurs étapes clés et de nombreux intervenants localisés dans toutes les régions du monde.

Vous serez en charge du processus de gestion du portefeuille de commandes et serez l'interface privilégiée entre nos clients, les équipes de vente et de développement et nos sites de production à travers le monde. Votre première préoccupation sera la satisfaction des clients et la livraison dans les délais du produit (on-time-delivery). Vous surveillerez ces deux indices en suivant les clients dès la prise de commande, tout au long de la conception et de la mise en production et jusqu'à la réception.
Afin de vous préparer à cette fonction, votre mobilité et votre disponibilité vous permettront d'intégrer pour une période de 18 mois un programme de rotation européen où vous serez chargé de 3 missions dans des fonctions et des pays différents.
Vous êtes ingénieur diplômé en électronique et venez de compléter cette formation par un MBA ou un mastère spécialisé en marketing ou gestion de production (HEC, ESSEC ou équivalent).
Vous êtes parfaitement anglophone et possédez de solides connaissances dans une autre langue européenne.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil :
Christine JAULMES - 25 rue Pierre Sémard - 38000 Grenoble
jaulmes@menway.com - Fax : 04 76 21 71 29

MENWAY CONSULTANTS

Le cabinet de la microélectronique

MEDIAPA

Ingénieur Qualité Avancée

Equipementier automobile de renom, nous sommes un spécialiste mondialement reconnu et une référence pour les *principaux constructeurs européens.*

Rattaché au Directeur Qualité Division, votre rôle est celui d'un Consultant Interne Expert en qualité. Votre mission consiste à promouvoir, développer et mettre en place les techniques qualités préventives en tendant vers la Qualité Totale : • intégrer la qualité dans la gestion d'un projet dès son démarrage • développer, mettre en place et faire évoluer les outils de qualité totale • former le personnel et véhiculer un "esprit qualité" à tous les niveaux de la hiérarchie • s'assurer que les nouveaux concepts qualité sont développés et maintenus dans un système qualité de pointe.
Ce poste basé à Paris implique de nombreux contacts au siège et sur les différents sites.

Agé(e) de 30/35 ans, ingénieur généraliste, vous parlez couramment l'anglais et pratiquez la micro-informatique. Votre expérience, acquise dans l'industrie automobile dans un environnement Qualité Totale et la maîtrise des outils qualité vous rendent opérationnel. La connaissance du système européen EFQM est un atout. Créatif, force de proposition, vous savez faire passer les messages, influencer, motiver, convaincre. Vos qualités relationnelles et votre capacité à travailler en équipe vous permettent de vous imposer.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée, sous réf. 154-20/LM (sur l'enveloppe) à notre Conseil ARPE 43, rue Laffitte - 75009 Paris.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

Evidence

DIRECTEUR INDUSTRIEL POUR REPENSER NOTRE ORGANISATION ET ETRE PLUS COMPÉTITIF

Les intervenants sur ce marché (petits ensembles de pièces techniques) sont peu nombreux (asiatiques et italiens) et la concurrence est vive dans le monde entier, où nous sommes présents dans les pays majeurs.
Le Directeur Général de cette PME d'une centaine de MF de CA souhaite engager un Directeur Industriel, membre du Comité de Direction, qui aura en charge les achats, approvisionnements, méthodes, ordonnancement, fabrication, magasin, expéditions, soit environ 100 personnes.
Repenser notre organisation industrielle signifie imaginer les remises en cause qui doivent être effectuées pour amener notre compétitivité au meilleur niveau. Le groupe auquel nous appartenons, coté en bourse, a la capacité de soutenir nos besoins d'investissement.
Pour ce challenge, vital pour l'avenir de l'entreprise, nous engagerons un ingénieur d'une quarantaine d'années, ayant déjà réalisé ce type de mission. Ce type d'expérience acquise chez un sous-traitant de l'automobile nous paraît la mieux adaptée, sens du concret et pragmatisme seront deux qualités majeures pour réussir dans ce poste basé à ANNECY.
Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous la réf. C/1458 M à notre conseil en recrutement Pierre BUCCAÏ CONCORDANCES - 77 rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE cedex, qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.

CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises

ARS COM

Installateur et loueur de système de radiocommunication

recherche pour dept. location

☐ UN JEUNE TECHNICIEN

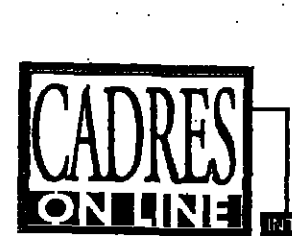
débutant accepté, disponible pour déplacements France et Etranger

Envoyer lettre manuscrite, CV + photo au
189, rue d'Aubervilliers
75886 PARIS Cedex 18

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Informatique Réseaux Télécommunications



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

PRENDRE LA RESPONSABILITÉ DE LA MISE EN PLACE DE LA GPAO AVANT D'EVOLUER VERS UNE FONCTION OPERATIONNELLE

Reims - Leader européen dans son domaine de spécialité, ce groupe français (1,4 milliard de chiffre d'affaires) recherche, pour l'une de ses filiales, le chef de projet qui saura mettre en place le module GPAO (contexte production mécanique par lots). Après l'installation des modules comptable et gestion commerciale du progiciel Mouvex, le chef de projet recherché devra définir la structure des nomenclatures et gammes, mettre en place une chaîne achat et assurer le bon fonctionnement des systèmes en liaison avec les utilisateurs, l'informatique ainsi que la comptabilité industrielle. Pour tenir ce poste, il faut avoir acquis une expérience de la conduite de projets similaires en équipes pluridisciplinaires si possible dans un contexte de culture anglo-saxonne. Idéalement, le candidat possède un diplôme d'ingénieur (ENSAM, INSA...) et un 3e cycle en gestion. La pratique de l'anglais est souhaitée. A la fin du projet, le candidat doit *évoluer vers une fonction opérationnelle* dans le monde industriel. Ecrire à Philippe LESAGE en précisant la référence PHL/CPM - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.75.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage



En matière de service, de relations commerciales et de technologies, nous écrivons l'histoire. Grande entreprise industrielle et commerciale au service de ses clients, France Telecom a su inscrire ses performances dans une logique d'évolution, de compétition mondiale et de mutation technologique qui ouvre constamment des territoires nouveaux. Pour notre activité Entreprises, nous recherchons des professionnels du marketing. Votre responsabilité s'inscrit dans le cadre d'une Unité d'Affaires spécialisée sur la téléphonie.

Responsable Marketing

Téléphonie Grandes Entreprises

Ingénieur Grande Ecole ayant une solide expérience (10 à 15 ans) du marketing de produits et services de téléphonie dans le secteur entreprises, vous êtes aussi *rompu au management d'équipe de haut niveau. Votre personnalité fera la* différence : créativité, réactivité, sens des affaires, force de proposition.

Venez construire votre avenir au sein d'un groupe de dimension internationale, *au premier plan des télécommunications du futur !*

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, *sous la référence 42RPV portée sur lettre et enveloppe.*

France Telecom



Nous sommes le 1er Producteur Exportateur Européen de Volailles,
8 000 personnes, CA de 7,8 milliards de francs et nous recherchons un



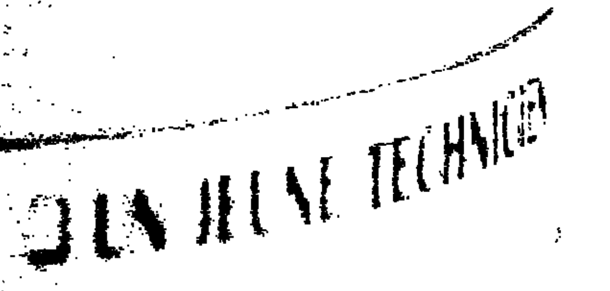
CHEF DE PROJET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Au sein du service informatique Industrielle du Groupe, vous assurez le suivi des logiciels et du matériel de l'ensemble de nos filiales. A terme, vous serez responsable de la conception et/ou de la réalisation d'applications.

De formation supérieure (Bac + 4), vous avez une solide expérience de 2 à 3 ans en informatique industrielle (langage C, Unix, Ethernet, ...) si possible dans l'agro-alimentaire, de bonnes connaissances en automatisme et en connexions et interfaces vers des périphériques industriels.

Le poste est basé en Bretagne. Des déplacements sont à prévoir sur toute la France.
Merci de nous adresser votre lettre + CV + photo, sous référence 97/01 à SCORE
BP 43 - 29150 PORT-LAUNAY.





Informatique - Réseaux Télécommunications



Notre Groupe est une enseigne internationale majeure des grandes surfaces de bricolage (CA : 12 Mds, 11 000 personnes, 6 pays). Pour appuyer notre développement, nous recherchons le

Responsable de l'Organisation des Systèmes d'Information des Centrales d'Achats

Lille (59)

Rattaché à la coordination internationale des centrales d'achats, vous exercez une mission qui recouvre 3 grands axes de travail :

- ☐ Développer des projets : vous anticipez, identifiez et exprimez les besoins des utilisateurs. Vous réalisez les cahiers des charges et optimisez l'interface entre les différents intervenants des centrales et le département informatique.
- ☐ Communiquer : vous êtes chargé de promouvoir en interne tous les projets d'évolution/refonte des systèmes d'information et d'accompagner leur mise en oeuvre.
- ☐ Internationaliser : vous développez les systèmes d'information avec les centrales des autres pays pour assurer l'harmonisation et la disponibilité des informations entre les pays.

Agé de 30/35 ans, de formation supérieure (Ecole d'ingénieurs/de commerce et/ou université de gestion), vous justifiez d'environ 5 ans d'expérience, acquise dans une fonction et un contexte similaires ou dans un cabinet de conseil en organisation.

Votre anglais est courant, la connaissance de l'Espagnol est appréciée.

Merci d'adresser votre CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Sylvain Rougeau, Michael Page Finance**, 3 bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur **3617 code MPage** (Contrôle 1,49F/Min) sous la référence SR16523.

MP

Michael Page France

Le n°1 du recrutement spécialisé et personnalisé



DIRECTEUR TECHNIQUE

rattaché au Directeur Général

CEGEDIM Groupe Européen de Services Marketing et Informatique,

800 MF de C.A., 900 personnes.

Croissance supérieure à 15 %, coté au second marché de la Bourse de Paris.

Pour 1997, nous recrutons :

- **30 commerciaux**
- **50 informaticiens**

● **Votre mission :**

Animer, former, coordonner des équipes techniques dans les domaines de l'informatique : ingénieurs supports techniques, assistants technico-commerciaux, préparateurs informatiques, opérateurs logistiques. Organiser et contrôler les différentes étapes des projets réalisés par les 40 personnes dont vous aurez la responsabilité.

● **Votre profil :**

Ingénieur grande école (bac + 5) avec expérience d'Ingénieur support technique client et administration de parcs informatiques.

Confirmé en management (5 à 10 ans) d'équipes importantes afin d'atteindre les objectifs ambitieux qui vous seront fixés.

Vous souhaitez aller plus loin, merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) à Marie-Dominique Binard, Responsable du Recrutement. CEGEDIM, BP 405, 116 rue d'Aguesseau, 92103 Boulogne-Billancourt Cedex.

cegedim

LA VALEUR AJOUTÉE DE L'INFORMATION

ALAIN GAVAND CONSULTANTS, Cabinet de Conseil en Ressources Humaines implanté depuis dix ans, développe son activité Informatique dans les domaines suivants : Recrutement, Evaluation des compétences en interne, Bilan de compétences, et crée la structure :

ALAIN GAVAND CONSULTANTS
Département Informatique-Télécoms

• *Informatique de Gestion* • *Informatique Industrielle* • *Informatique de Santé* • *Réseaux et Télécommunications*

Dirigé par Sieglinde BOCH-LOUZEAU, dotée d'une expérience de 10 ans en tant que responsable d'un Cabinet de Conseil en Ressources Humaines Informatique : *Centi* Profile - *Carria* Profile.

34 bd Haussmann, 75009 Paris Tél : 01 48 01 47 36
10 av. du Mal Foch 21000 Dijon Tél : 03 80 41 48 88 - Espace Valentin 25048 Besançon Tél : 03 81 59 56 56

DIJON PARIS BESANÇON — ALAIN GAVAND CONSULTANTS — LE SENS DES RESSOURCES

Interface entre le monde de l'entreprise, de la recherche et de la formation, **LE TECHNOPOLE BREST IROISE**, a pour mission de favoriser l'innovation, dans sa diversité, au service de l'emploi. Il recherche un

Chargé de Mission
Electronique, informatique, télécommunications

Légitimé par une expérience pluridisciplinaire en *industrie, recherche, formation, ...* et maîtrisant la méthodologie et les techniques de conduite de projets, il est rattaché au Directeur du Technopôle et assure la promotion, la mise en oeuvre et le management de programmes spécifiques, en partenariat avec les acteurs de ces différentes filières : *industries, collectivités locales, chambres consulaires, établissements de recherche et de formation, organismes professionnels...*

Innovateur, communicateur et pédagogue à l'écoute de ses partenaires, il sait convaincre ses interlocuteurs, susciter l'expression de leurs attentes et fédérer leurs actions, autour d'objectifs concrets de développement et de réalisations.

Ingénieur et/ou Universitaire, de formation, *fort d'une expérience significative* d'environ 5 ans, sensibilisé aux retombées des technologies nouvelles, nous vous proposons de valoriser votre expérience, en contribuant au développement de ces métiers, à la pointe de la technologie. **Anglais courant.**

A.C.P. Adresser lettre + photo + CV sous réf. S283 LM à J.M. CLOAREC - A.C.P. 1 rue St Marc - 29336 QUIMPER cedex. Tél. 02.98.53.50.51.

Formation Professionnelle



ESEM - Université d'ORLÉANS

INGÉNIEUR GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT

"Le pari d'une double compétence"

Formation d'un an aux bases de la gestion de l'environnement, du traitement des pollutions, de la gestion des déchets, des risques technologiques et naturels, de la conduite des études d'impact.

Formation supérieure ouverte aux diplômés ingénieurs ou 3e cycle universitaire et à la formation continue.

Date limite d'inscription : 15 juin

Renseignements - Tél. : 02.38.49.45.43 - Fax : 02.38.41.73.29

Sciences et Santé

"Allez où la Patrie et l'Humanité vous appellent ! Soyez toujours prêts à servir l'une et l'autre."
BARON PERCY, CHIRURGIEN MILITAIRE DE L'EMPIRE (1754-1825)

MÉDECIN DANS LES ARMÉES

- Vous êtes étudiant en PCEM2 ou en DCEM4,
- vous êtes jeune médecin venant de soutenir votre thèse ou en instance de la faire et souhaitez connaître une expérience enrichissante avant de vous installer,
- vous êtes médecin officier de réserve du Service de Santé des Armées.

le Service de Santé des Armées vous propose selon votre cas une carrière militaire ou un contrat de deux ans renouvelable pour exercer une médecine de prévention et de soins dans les forces armées sur le territoire national et dans le cadre des missions extérieures.

Il vous offre des possibilités de formation continue et de spécialisation pour pratiquer :
- une médecine hospitalière dans les établissements militaires,
- une activité de chercheur dans les centres de recherche du Service de Santé des Armées.

Pour tous renseignements concernant les concours de recrutement des médecins des Armées, les délais d'inscriptions, les conditions d'emploi sous contrat, les perspectives de carrière, vous pouvez écrire, sous réf. LM05, à : Direction centrale du Service de Santé des Armées Sous-direction ressources humaines - Bureau enseignement - 14, rue Saint-Dominique 00459 Armées.

SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES





INGÉNIEUR QUALITÉ PHARMACIEN

Responsable des Spécifications Techniques

Une gamme complète de réactifs et d'analyseurs distribués dans plus de 100 pays. Notre besoin de talents nouveaux est permanent.

Rattaché au Directeur Qualité, vous assurerez l'établissement et la mise à jour permanente de toutes les spécifications et documents techniques relatifs à nos réactifs biologiques, depuis la phase de conception jusqu'à la commercialisation.

De formation supérieure en biologie (et si possible pharmacien), vous avez acquis une première expérience en milieu industriel. Vous aimez rédiger, vous êtes méthodique, rigoureux, diplomate, maîtrisez la langue anglaise, ainsi que les logiciels Word et Excel.

Poste basé à l'Etablissement de Production de Franconville (Val d'Oise).

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence SPEC/05 à Diagnostica Stago - DRH - BP 226 - 92602 Asnières Cedex.

DIAGNOSTICA STAGO

Pour insérer votre annonce dans Le Monde Économie et Le Monde Emploi

01.42.17.39.33

Fax : 01.42.17.39.38

هكذا من الأصل



Ingénieurs Commerciaux

Groupe Equipementier américain,
un des leaders mondiaux dans ses secteurs d'activité recherche
pour sa Division Automobile un

Chargé d'Affaires OEM/OES France

Bilingue Français - Anglais

Ingénieur, vous avez **obligatoirement**, à 34/38 ans environ, une expérience de la fonction acquise dans **le secteur automobile** d'une **société internationale**. Doté d'un réel sens technique, homme de relations, vous êtes capable de travailler en équipe *dans un monde plurifonctionnel et matriciel.*

Rattaché au Directeur du Secteur d'Activité concerné, vous :

• **identifiez** les programmes de véhicules chez les *constructeurs et les stratégies associées* • **définissez** une stratégie de développement de notre offre • **développez** le compte d'activités commerciales • **mettez en place** un système de suivi de "Satisfaction Client" • **analysez** de façon pertinente le marché de la concurrence...

Votre réactivité, votre souplesse et votre sens prospectif vous assurent une évolution motivante au sein de notre Groupe. La maîtrise des langues française et anglaise est obligatoire, l'allemand serait un atout complémentaire. Poste basé à Paris.

Merci d'envoyer lettre, CV et salaire actuel sous référence *SAM/2 à EL CONSEIL - 67, rue d'Amsterdam - 75008 Paris,* qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publipanel





RESPONSABLE COMPTE CLÉ ALLEMAGNE

30 ANS + — *BASÉ PARIS*

Mission : *• prendre en charge et manager le volume total d'affaires, généré par le(s) compte(s) constructeur et, ce au niveau mondial • déployer les ressources internes afin de répondre aux exigences du client : qualité/coût/délais • être pro-actif dans une logique d'amélioration continue et d'anticipation des marchés. Vous reportez au Directeur Commercial Automobile et travaillerez étroitement avec la Direction Générale de la Division.*

Profil : *Ingénieur généraliste (ou Sup de Co + expérience similaire), vous pratiquez la relation client-grand compte et pilotez l'échange commercial et la négociation financière. Un vécu de l'environnement automobile à l'international ainsi que la pratique de l'allemand et de l'anglais sont indispensables pour répondre à la dimension du poste. Confidentialité assurée.*

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 61.5333/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval



Ingénieurs Conseils



CONSEIL EN ORGANISATION ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Conduire des missions de **conseil en organisation et en systèmes d'information**, réaliser des **études stratégiques sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication**, *c'est ce que nous proposons à des :*

Consultants en Organisation et Systèmes d'Information

(X, Mines, Sup Aéro, INSA, HEC, ESSEC ...)

3 Senior Consultants,
ayant une première expérience réussie de deux à trois années en cabinet de conseil ou en entreprise dans le domaine de l'organisation, des systèmes d'information et des télécommunications.
(Réf. FHB132SC)

4 Junior Consultants,
avec ou sans première expérience, faisant preuve d'une réelle motivation pour le métier de conseil et pouvant faire état *d'une formation de base dans le domaine des systèmes d'information et des télécommunications.*
(Réf. FHB132JC)

Partenaire privilégié des grandes entreprises du secteur tertiaire privé et public, ainsi que des grandes organisations internationales, les missions qui nous sont confiées sont à **forte valeur ajoutée** (études stratégiques, audits, schémas directeurs, assistance à maîtrise d'ouvrage ...).

Pour faire face à une croissance rapide de notre activité **en France et à l'étranger** (Russie, pays de l'Est, Chine, Inde ...) et notamment dans le domaine des services financiers et auprès des grands opérateurs Télécom, nous devons renforcer nos équipes par des Consultants à fort potentiel et aptes à prendre rapidement des responsabilités au sein de notre cabinet.

Impérativement diplômés d'une Grande École (d'ingénieurs ou de commerce), les candidats devront **parfaitement maîtriser l'anglais.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) *en précisant la référence correspondante à Florence Hadjab,* Actide Recrutement, 43/45 rue Marius Jacotot, 92800 Puteaux.

Actide RECRUTEMENT

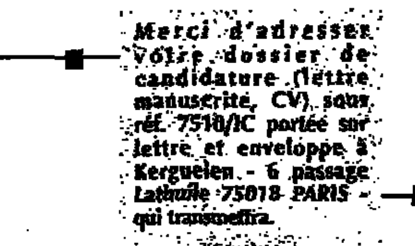
MEDIAPA

Analyse prospective au service de la Stratégie d'entreprise

Vous possédez une première expérience réussie de 3 à *5 ans de l'analyse stratégique d'entreprise. Rattaché* à la Direction Stratégie et Plan, vous saurez apporter **votre savoir-faire tant en évaluation et modélisation d'organisation qu'en déclinaison d'axes opérationnels.** Cette expérience acquise soit en entreprise soit en consulting vous permet de maîtriser les techniques de traitements de simulation de modèles. Vous savez appréhender le fonctionnement global des organisations et le situer dans son environnement.

Doté(e) d'un véritable esprit d'analyse et de synthèse, curieux(e) et structuré(e), vous savez par vos capacités de réflexion et votre ouverture, préconniser des solutions opérationnelles. Agé(e) d'environ 27 ans, votre double formation d'ingénieur généraliste et de 3ème cycle de gestion sera mise au service des objectifs demandés.

Poste basé sur Paris/Ile-de-France.



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous réf. 7510/IC portée sur lettre et enveloppe à Kerguelen - 6 passage Lathuile 75018 PARIS - qui transmettra.

KERGUELEN

Informatique – Réseaux télécommunications

[illegible]

MCAFEE

Directeur Commercial

A 35 ans environ, vous possédez une expérience similaire acquise de préférence chez un éditeur ou un constructeur informatique américain. *Responsable opérationnel de notre filiale française vous assurerez le management dynamique de nos équipes de vente directe grands comptes,* PME-PMI, et vente indirecte et participerez activement à la définition de l'ensemble de notre stratégie de développement. Leader mais homme de terrain précis de la performance, vous saurez vous faire reconnaître tant par l'application de méthodes rigoureuses que par l'exemple.

Ingénieurs Commerciaux grands comptes
Ingénieurs Commerciaux sédentaires PME-PMI

A 25/35 ans, vous êtes un professionnel confirmé de la vente informatique et souhaitez exprimer votre savoir-faire dans un environnement où domine une forte culture commerciale. Vous êtes attirés par le challenge et partagez avec nous l'ambition de réussir. En fonction de votre profil, vous rejoindrez notre équipe grands comptes ou notre équipe sédentaire dédiée aux *PME-PMI*.

Ingénieur avant-vente

A 25/30 ans, vous maîtrisez les environnements PC et réseaux et possédez une expérience similaire. Rigoureux, sachant gérer vos interventions de façon optimale, vous soutiendrez nos Ingénieurs Commerciaux dans les différentes étapes techniques de leur mission (argumentaire technique, démonstration, étude de faisabilité...) et participerez à la mise en place des solutions chez nos *clients. Homme de contact mais surtout technicien passionné, vous êtes motivé par les deux* aspects de votre mission et saurez vous faire reconnaître comme un expert technique efficace.

Ingénieur Commercial Espagne

Bénéficiant d'une expérience réussie dans la vente informatique, vous êtes bilingue français-espagnol et avez déjà, de préférence, fait vos preuves sur le marché espagnol. Depuis Paris ou sur place à *Madrid*, vous aurez la responsabilité de notre développement espagnol en épaulant nos *distributeurs locaux. A ce titre, nous recherchons un commercial confirmé ayant le sens des* responsabilités et motivé à développer ce marché de façon autonome.

Pour tous ces postes, vous avez le sens du challenge, de l'ambition et êtes motivé à rejoindre une société offrant des rémunérations attractives et des perspectives d'évolution pour des collaborateurs de talent.

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN

Notre stratégie de développement nous conduit à intégrer pour des projets informatiques d'envergure des :

Analystes Concepteurs

débutants ou première expérience

De formation Ingénieur ou Universitaire (Miage, Maîtrise), avec une spécialisation en informatique, vous avez acquis lors de stages significatifs une première expérience du développement d'applications, de préférence sur grands systèmes IBM.

Dans le cadre d'importants projets, vous participerez à la rédaction des cahiers des charges ainsi qu'aux phases de conception et de recette fonctionnelles en liaison avec nos équipes de réalisation.

Votre potentiel, votre implication et votre esprit d'équipe vous permettront d'évoluer, à terme, vers des fonctions de chef de projet.

Pour ces postes basés à Paris, nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous référence ACJ0597 à notre conseil EUROSERV, 121 bd Diderot, 75012 Paris.

EuroServ

Guillaume Tell

Collectionner les missions, c'est bien.

Choisir sa trajectoire,



c'est beaucoup mieux.

Loin des missions successives et des intercontrats, les 1 200 ingénieurs et techniciens d'Informatique CDC conçoivent, développent et gèrent des systèmes d'information novateurs pour nos partenaires : la Caisse des dépôts, CNP-Assurances, le Crédit local de France. La grande diversité de nos métiers dans des domaines techniques et applicatifs variés (banque, assurances, finance) *vous permettra de construire votre projet.* Formation (8 % de la masse salariale) et mobilité vous aideront à concrétiser. Si vous pensez que votre avenir vous appartient, rejoignez INFORMATIQUE CDC.

Ingénieurs d'études

•Attiré par la technique, vous souhaitez prendre à moyen terme des responsabilités au sein des équipes qui conçoivent l'architecture technique d'un projet de taille importante. Dans un environnement C++, Objet, Oracle, Tuxedo, Unix, Windows, 2 postes sont à pourvoir.

- Vous participez au développement et à la maintenance d'un prototype servant à la vérification de l'infrastructure technique.
- Vous fournissez aux projets applicatifs la formation et le support qui leur est nécessaire pour la mise en œuvre des développements.
- Vous participez également à la maintenance des composants techniques et des procédures de génération des exécutables et vous prenez en charge parallèlement les opérations d'intégration des composants d'architecture.

Débutant grande école ou de formation bac + 5, avec une première expérience, vous avez une bonne connaissance de l'environnement objet. *Intégré dans un milieu à forte* composante relationnelle, vous avez une réelle capacité à dialoguer, à comprendre les besoins et à fournir l'assistance technique aux équipes de développement. Réf. LM/1

•Motivé par l'an 2000 et l'euro, rejoignez un projet bancaire de grande envergure.

Au sein d'une équipe de trois personnes, vous prenez la responsabilité d'une partie de l'applicatif Système Interbancaire de Télécompensation (SIT) moyens de paiement en environnement IBM, Pacbase, DB2. En relation avec les utilisateurs, vous prenez en charge la conception et la réalisation des *évolutions du SIT : An 2000, Euro,* réforme comptable. *Vous participez* également aux recettes utilisateurs des nouvelles versions du progiciel des stations SIT et à leur mise en place sur le centre technique bancaire.

De formation bac + 5, vous êtes débutant ou avec une première expérience en environnement grand système. En relation avec de nombreux *interlocuteurs internes* et externes à *notre société*, vous avez développé de réelles qualités relationnelles. Réf. LM/2

Adressez votre candidature avec la référence du poste à : INFORMATIQUE CDC, Secteur Mobilité/Recrutement, 4 rue Berthollet, 94114 Arcueil Cedex.



I n f o r m a t i q u e C D C : u n e a u t r e v i s i o n d e l ' i n f o r m a t i q u e .

Guillaume Tell

Rejoignez Michael Page, n°1 du recrutement en France et en Europe. Devenez

Consultant

☐ Michael Page Informatique est spécialisé dans le recrutement des cadres des différents métiers liés aux systèmes d'information. Nos consultants sont eux-mêmes issus de ces professions.

☐ Afin de poursuivre notre expansion, nous recherchons des Ingénieurs Commerciaux et des Consultants fonctionnels possédant 2 à 3 ans d'expérience dans les *métiers suivants : Informatique de gestion, Informatique* financière, Réseaux et Télécommunications.

☐ En échange d'un fort investissement, nous vous proposons une formation à nos méthodes et au métier du recrutement ; une rémunération attractive et des perspectives d'évolution au sein de notre groupe.

Le caractère international de notre activité exige un anglais courant.

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Alain Chéenne, Michael Page Informatique**, 3 bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur 3617 MPage ss réf. ACH970507.



Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Carrières internationales



SHELL GABON,
LES CLES DE LA REUSSITE POUR DE JEUNES GABONAIS, INGENIEURS OU FUTURS DIPLOMES

Shell Gabon, société d'exploitation et de production de pétrole, est une des plus importantes entreprises du pays : 700 cadres, techniciens et ouvriers, résolument tournés vers l'avenir, contribuent à mettre en valeur les ressources pétrolières nationales. La gestion des ressources humaines est dynamique. La formation poussée, le système de mobilité qui permet d'évoluer tous les 3 à 4 ans, assurent aux cadres performants une carrière riche et évolutive, à la mesure de leurs talents.

Shell Gabon offre plusieurs opportunités :

- à de jeunes ingénieurs avec une première expérience professionnelle réussie de 2 à 4 ans. Ils renforceront les équipes techniques.
- à de jeunes diplômés, issus d'une grande école ou d'une université réputée en Europe ou en Amérique. Ils évolueront progressivement dans l'entreprise.

De nationalité Gabonaise, vos qualités de motivation, d'esprit de décision, votre capacité d'analyse et de synthèse, votre sens des affaires, votre aptitude à communiquer pourront s'exprimer pleinement à Shell Gabon. Vous êtes motivé par une carrière au sein d'une entreprise très performante, filiale de Shell, un des tout premiers groupes mondiaux ? Faites-vous connaître en envoyant votre dossier complet (CV + lettre de motivation) à SIRCA - 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris sous la référence 170 351 LM. Futur diplômé, si vous êtes intéressé par un stage, faites-le également savoir à notre conseil. Les entretiens auront lieu à Paris et dans d'autres capitales d'Europe éventuellement.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIAPA



TEUCHOS

Consultants Qualité senior
Allemagne

TEUCHOS, 20 % de croissance, 450 collaborateurs, met sa passion de l'excellence et son sens aigu d'une forte déontologie au service de ses clients et partenaires dans tous les domaines des hautes technologies : aéronautique, espace, télécoms et réseaux, défense, automobile, ferroviaire, naval, énergie, pétrole ...

Qualité Senior ISO 9001, *vous souhaitez exporter votre savoir-faire* technique vers l'International et notamment vers l'Europe.

Nous vous confierons pendant 6 mois, 1 an ou 2 ans, une mission dans le domaine High Tech pour concevoir et réaliser des Manuels Qualités et des procédures d'Assurance Qualité.

- Connaissance reconnue de l'installation et du *management des* normes ISO 9001.
- Disponibilité immédiate.
- *Vous êtes rigoureux, méthodique,* organisé et votre efficacité soutiendra votre volonté *d'implication et de réussite au sein de* notre société dont la vocation est le service.

Pour ces postes basés à Francfort et à **pourvoir très rapidement**, vous maîtrisez parfaitement l'anglais, la connaissance de l'allemand serait un plus.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite et CV en français), sous la référence LM16, à Teuchos, 6 Avenue du Général de Gaulle, 78000 Versailles ou par fax : 01 39 24 67 45